

■ Radiographie de la France
■ 10 pages d'annonces classées

Les 40 meilleures entreprises du monde

La banque d'affaires Morgan Stanley publie une liste des entreprises les mieux gérées de la planète. Aucune française n'y figure. p. 19

Prostitution internationale

Plusieurs personnalités, dont l'ancien capitaine Barril, sont impliquées dans un réseau mis au jour par le juge N'Guyen. p. 12

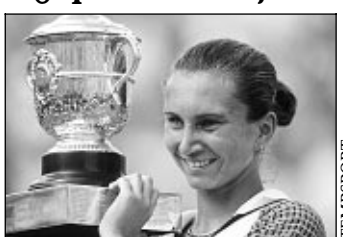
Le centre droit irlandais victorieux

Bertie Ahern, chef du Fianna Fail, dirigera un gouvernement de coalition qui ne disposera pas de la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée. p. 5

L'eau en danger

En France, un tiers des ressources en eau potable sont menacées par une pollution aux nitrates. p. 13

Pied de nez à la logique d'Iva Majoli



La joueuse croate de dix-neuf ans a remporté à Roland-Garros son premier tournoi du Grand Chelem face à la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis. p. 22

L'apôtre de la nouvelle croissance

Un entretien avec Paul Romer, économiste américain pour qui les moteurs, inépuisables, de la croissance de demain sont le savoir et les idées. p. 16

Jacques Canetti est mort

Découvreur, entre autres, de Brel, Gainsbourg et Higelin, le producteur est mort, samedi 7 juin, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. p. 18

Tokyo pour le commerce de l'ivoire

Le Japon soutient trois pays africains qui demandent une reprise partielle du commerce de l'ivoire. p. 32

Le Tournoi de France aux Anglais

Sa victoire sur la France et le superbe match nul entre le Brésil et l'Italie offre à l'Angleterre le titre dans le tournoi de football organisé un an avant la Coupe du monde. p. 23

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KR; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Première semaine décisive pour M. Jospin

- Le premier ministre veut ajouter un volet emploi au pacte de stabilité européen
- Barrages de routiers aux frontières des Quinze
- Pour Lionel Jospin, l'avenir de Vilvorde dépend plus de Renault que du gouvernement

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, devait exposer, lundi 9 juin, à Luxembourg, le souci de la France de ne pas voir l'Europe enfermée dans une seule logique monétariste. S'adressant au conseil des ministres des finances des Quinze, M. Strauss-Kahn devait rappeler que Paris entend réaménager le pacte de stabilité budgétaire devant lier les pays qui participeront à l'euro à partir de janvier 1999. La France veut que la croissance et l'emploi figurent comme des priorités aussi importantes que la discipline budgétaire dans les objectifs de l'Union économique et monétaire. Cette approche pourrait retarder la signature du pacte de stabilité prévue pour le Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin.

Le premier ministre, Lionel Jospin, en parlera cette semaine avec ses homologues néerlandais et britanniques, puis avec le chancelier allemand Helmut Kohl. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, a souligné que la non-prise en compte de la crois-



sance et de l'emploi pourrait provoquer « une rupture » entre les pays de l'Union.

M. Jospin réunira les vingt-six membres de son gouvernement, jeudi, afin de mettre en forme « les priorités » qui figureront dans sa déclaration de politique générale prononcée, selon M. Hollande, « sans doute » le 19 juin. Le chef du gouvernement devrait donner rapidement sa position sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Pendant la campagne électorale, M. Jospin s'était engagé à tenter de faire revenir le groupe automobile sur sa décision. On souligne, dans les milieux gouvernementaux, que malgré la position minoritaire de l'Etat actionnaire, il y aura un « accompagnement » social et industriel.

D'autre part, de nombreux barrages de chauffeurs routiers réclament une baisse du temps de travail perturbaient la circulation, lundi, un peu partout en Europe.

Lire pages 4 et 6 à 9, les consignes de Lionel Jospin aux ministres page 14 et notre éditorial page 15

L'entrée de la Roumanie dans l'OTAN se joue à la loterie

BUCAREST

de notre correspondant

« Le jour est venu de la mobilisation générale pour l'OTAN. Arme-toi pour regagner la confiance perdue de tes voisins et de l'Union européenne. L'assaut a commencé. » Depuis plusieurs semaines, la principale radio de la bande FM roumaine, Pro FM, rabâche ce spot. La musique est martiale, le ton également, mais l'opération est pacifique et commerciale. Au lieu de casernes, la radio appelle ses auditeurs à « prendre d'assaut les bureaux de poste ». Plutôt que de fusils, de « s'armer d'une carte postale » à adresser à Pro TV, chaîne de télévision privée appartenant au même groupe que Pro FM.

Vendues 5 000 lei (environ 5 francs), les cartes sont imprimées aux couleurs de la télévision, avec comme slogan : « Pour nous, ton opinion vaut un milliard » (un million de francs), représentant le total des prix accordés chaque semaine lors du tirage au sort des milliers de cartes postales reçues. Selon ses organisateurs, cette campagne est une réussite financière et publicitaire.

Le thème de l'adhésion de la Roumanie à l'Alliance atlantique est omniprésent dans le pays et personne ne s'offusque du détournement de ce sujet sérieux dans un but publicitaire. « Le sommet de Madrid qui décidera en juillet de l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est est perçu comme un match de football. L'initiative de Pro TV est une autre version des jeux de pronostics sportifs », s'amuse un officiel roumain en charge du dossier.

Comme au football, tout le monde donne son avis. Faute d'être remonté sur le trône d'où il a été chassé par les communistes en 1947, l'ancien roi Michel de Roumanie s'est ainsi transformé en ambassadeur itinérant pour défendre le dossier roumain. Plus folklorique, les « vieilles gloires » sportives telles que la gymnaste Nadia Comaneci et le champion de tennis Ilie Nastase ont affirmé vouloir jouer le même rôle que le souverain.

Neuf Roumains sur dix sont en faveur de l'entrée dans « NATO », comme l'on dit ici à la mode anglo-saxonne. Au Café du commerce, les pronostics s'affrontent sur les résultats du « match de Madrid ». « Les Etats-

Unis ont un devoir historique à accomplir. Ils ne peuvent pas nous refaire le coup de Yalta, lorsqu'ils nous ont jetés dans les bras des Russes. Donc, nous entrerons dans l'OTAN », explique Gheorghe, chauffeur de taxi. « Les Russes ont cédé pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, mais en échange ils nous garderont avec eux », affirme son voisin en exhibant la dernière édition du journal Libertatea. En « une » de ce quotidien indépendant figure une copie d'un document confidentiel russe d'origine et d'authenticité douteuses. On y lit que, « étant donné que la Roumanie ne fera pas partie de la première vague d'adhésions, Moscou doit dès maintenant penser à resserrer les liens avec Bucarest afin de ne pas perdre une nouvelle position dans les Balkans ».

Pour les pessimistes, la cause est entendue : l'ours russe est décidé à croquer une nouvelle fois une Roumanie sans défense, seule contre le monde entier. Entrera, n'entrera pas ? Verdict à Madrid en juillet.

Christophe Chatelot

Les socialismes entre l'Europe et l'Etat-nation

MAJORITAIRES dans l'Union européenne, les partis socialistes et sociaux-démocrates des Quinze, qui ont achevé samedi 7 juin leur troisième congrès à Malmö (Suède), peinent encore à concevoir comment mener de concert leur souhait de solidarité sociale et une politique européenne offen-

sive. Le message d'un Jacques Delors ou d'un Massimo d'Alema, le chef du Parti démocratique de la gauche (PDS) italien, pour davantage de volontarisme dans l'intégration européenne, se heurte aux jeux des politiques intérieures et à l'incapacité de la plupart des leaders de partis à concevoir la ré-

ponse aux problèmes sociaux qu'ils affrontent dans un cadre autre que le cadre national. La reconnaissance de l'obligation de trouver de nouvelles réponses, nécessairement au niveau européen, pour tenir compte de la mondialisation de l'économie, ne débouche pas encore sur une prise de

conscience claire des conséquences à en tirer pour les gouvernements de gauche.

La déclaration publiée à Malmö à l'issue du congrès résume, tant elle est vague sur les objectifs à poursuivre, toutes les hésitations auxquelles est confrontée aujourd'hui l'Union. Les héros du rassemblement, Tony Blair et Lionel Jospin, ont tous deux, dans la défense de leurs modèles de développement social, illustré la difficulté d'accepter vraiment le débat dès lors que l'on se trouve aux prises avec les réalités du pouvoir. Malgré le souffle qu'il a insufflé en Europe, Tony Blair reste manifestement prisonnier d'une vision typiquement britannique d'une Union européenne structurée autour de son marché intérieur et de la libération des échanges. Dans son intervention devant le Congrès, vendredi 6 juin, Tony Blair, qui a situé son action dans le cadre du « centre et du centre gauche » de l'échiquier politique, a certes accepté l'existence d'un modèle social commun, mais il s'est surtout attaché à défendre la nécessité d'adapter ce modèle aux exigences d'une économie libérale dont il ne souhaite pas remettre en cause le principe.

Un séisme à l'Opéra



PINA BAUSCH

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Pina Bausch a accepté qu'une de ses œuvres, *Le Sacre du printemps*, soit interprétée par une autre troupe que la sienne. Le Ballet de l'Opéra de Paris évoque l'émotion ressentie face aux méthodes et à la personnalité de la chorégraphe allemande, très éloignées du classicisme du Palais-Garnier.

Lire page 26

LES OFFICES DE L'HABITAT

Le choix d'un avenir

Les HLM sont devant des choix déterminants pour leur avenir et pour l'avenir de la cohésion sociale dans le pays.

La production de logements sociaux baisse, la réhabilitation chute, la vacance des logements s'amplifie : le scénario de l'inacceptable, redouté par le Projet HLM pour la cohésion sociale est là.

Les Offices Publics (OPHLM ET OPAC) affirment leur volonté de réagir pour agir et marquer fermement les limites sociales pour l'action des HLM dans les évolutions qu'ils perçoivent.

Les positions et les propositions des Offices d'HLM s'inscrivent dans la fidélité aux engagements du Mouvement HLM.

LES OFFICES DE L'HABITAT

Fédération Nationale des OPHLM et OPAC - 14, rue Lord Byron 75008 Paris - Tél. 01 40 75 78 00

Membre de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'Habitations à Loyer Modéré

International.....	2	Aujourd'hui.....	22
France.....	6	Jeux.....	24
Société.....	10	Météorologie.....	25
Annonces classées..	12	Culture.....	26
Régions.....	13	Guide culturel.....	28
Horizons.....	14	Communication.....	29
Carnet.....	18	Abonnements.....	30
Entreprises.....	19	Radio-Télévision.....	30
Finances/marchés..	21	Kiosque.....	31

Henri de Bresson

Lire la suite page 15



CONGO Les affrontements entre l'armée régulière congolaise et les milices de l'ancien président Denis Sassou-Nguesso se sont poursuivis dimanche 8 juin dans la soirée à

Brazzaville après cinq jours de combats. La France a prévu d'envoyer 400 soldats supplémentaires dans la capitale congolaise pour y assurer la sécurité des expatriés et ren-

forcer le détachement de 500 hommes, composé essentiellement de légionnaires, qui y avait été déployé lors des événements dans l'ex-Zaïre. ● L'INCOMPRÉHENSION pro-

fonde des dirigeants politiques face au suffrage universel, combinée à la désintégration de l'armée nationale, explique en grande partie ces événements. Avant de se lancer dans

l'aventure militaire, chacun des deux protagonistes des combats d'aujourd'hui a fait assaut de séduction à l'égard des responsables de la politique africaine de la France.

M. Chirac et M. Jospin renforcent le dispositif militaire français à Brazzaville

Alors que les combats se poursuivent entre partisans de l'ancien et du nouveau président, une cellule de crise réunissant des représentants de l'Élysée et de Matignon a décidé d'envoyer 400 soldats supplémentaires dans la capitale congolaise pour y assurer la sécurité des expatriés

D'ICI au mardi 10 juin, la France a prévu d'envoyer 400 soldats, en majorité issus des troupes de marine, à Brazzaville, pour y renforcer le détachement de 500 hommes, composé essentiellement de légionnaires, qui y avait été déployé lors des événements dans l'ex-Zaïre. Ce dispositif a été placé sous le commandement du général de brigade René Lendrain. En dépit des appels au « retour à la raison » lancés de part et d'autre, les combats à l'arme lourde, qui opposent, depuis cinq jours, l'armée régulière congolaise aux milices de l'ancien président Denis Sassou-Nguesso, ont continué dimanche 8 juin, faisant de nombreuses victimes.

Selon différents recoupements, il semble que les forces de l'ancien président aient pris l'avantage au cours des dernières heures et progressent sur plusieurs points au détriment de l'armée régulière, qui soutient le président Pascal Lissouba. Les « cobras » de l'ancien président affirment contrôler plus de la moitié de la capitale.

Après l'annonce d'une tentative de médiation internationale du président gabonais Omar Bongo, une offre similaire faite par le maire de Brazzaville, Bernard Kolelas (opposition), et un appel au cessez-le-feu lancé, samedi, par le premier ministre David-Charles Ganao, le président de l'Assemblée nationale, André Milongo, a appelé dimanche soir M. Sassou-Nguesso à « revenir



à de meilleurs sentiments » et à l'actuel chef de l'Etat de « prendre la mesure de ses responsabilités ».

UN LÉGIONNAIRE TUÉ

M. Sassou-Nguesso a une nouvelle fois rejeté sur le camp du président Lissouba la responsabilité des affrontements. Dans une lettre envoyée au Monde, il dénonce « les violations de la Constitution, comme l'annulation récente par le pouvoir des décisions de la Cour suprême et le climat d'insécurité, dû notamment à une forte circulation d'armes et à la reconstitution de la garde présidentielle ». L'ancien président exige

aussi que les élections aient lieu à la date prévue et qu'une commission électorale indépendante soit mise en place.

Dans l'après-midi du samedi 7 juin, un légionnaire français a été tué et cinq autres ont été blessés alors qu'ils procédaient, dans la zone de l'aéroport, au regroupement de ressortissants étrangers. Il semble que les soldats français ont été pris pour cibles, à un carrefour, dans un feu croisé entre les différentes factions.

Les combats mobilisent, dans les deux camps, des blindés à roues équipés d'un canon de 90 milli-

mètres, de conception française ou ex-soviétique, et jusqu'à des lance-roquettes multiples (des BM-21), appelées Katioucha, de fabrication ex-soviétique.

Aussitôt après la mort du légionnaire, à Paris, une cellule de crise, à l'échelon des conseillers ministériels et des experts, a été constituée au Quai d'Orsay avec, notamment, la participation d'un représentant de l'Élysée (Michel Dupuch, conseiller pour les affaires africaines auprès de Jacques Chirac, qui était accompagné d'un officier de l'état-major particulier du chef de l'Etat), celle d'un représentant de Matignon (Jean-Maurice Ripert, conseiller diplomatique de Lionel Jospin) et de plusieurs représentants des ministères des affaires étrangères, de la défense et du secrétariat d'Etat à la coopération (placé auprès du Quai d'Orsay). Les ministres concernés n'étaient pas directement présents. La cellule de crise a été convoquée à deux reprises durant le week-end.

Trois jours après l'entrée en fonctions du gouvernement, le dossier de la crise congolaise est le premier test de la cohabitation. Selon l'un des membres de la cellule du Quai d'Orsay, les réunions ont été « très courtes, mais très productives » dans la mesure où il y a eu consensus sur les décisions à prendre pour sécuriser – en vue de les évacuer si l'ordre en était donné – les ressortissants étrangers à Brazzaville. On compte environ 2 200 Français et 300 étran-

gers dans la capitale du Congo. Les propositions de la cellule de crise ont été transmises à l'Élysée (à Dominique de Villepin, le secrétaire général) et à Matignon (à Olivier Schrameck, le directeur de cabinet), où elles ont été approuvées sans, dit-on, aucune difficulté dès lors qu'il s'est agi de concevoir un dispositif en trois temps, pour d'abord

dotés en particulier de véhicules de l'avant blindés (VAB). Ces renforts proviennent d'unités françaises dites prépositionnées en Centrafrique, au Gabon et au Tchad. Avec près d'un millier d'hommes, le commandement français escompte pouvoir ainsi, à la fois, aller chercher des ressortissants qui se sont barricadés chez eux et les rassem-

M. Sassou-Nguesso, un marxiste sorti de Saint-Maixent

Denis Sassou-Nguesso, cinquante-quatre ans, a dirigé le pays de 1979 à 1992. Né en 1943, à Edou (nord), d'ethnie Mbochi, il s'engage en 1961 dans l'armée congolaise et sort en 1964 lieutenant de l'école d'infanterie de Saint-Maixent (France). En août 1963, ce marxiste convaincu participe activement au soulèvement qui renverse le régime de l'abbé Fulbert Youlou puis, cinq ans plus tard, au mouvement insurrectionnel qui porte au pouvoir le commandant Marien Nguabi.

Cofondateur en 1969 du Parti congolais du travail (PCT), ex-parti unique et premier parti marxiste-léniniste d'Afrique, il prend la tête en 1979 d'un mouvement d'opposition à la « déviation droite » incarnée selon lui par Joachim Yhombi-Opango, alors à la tête du parti et de l'Etat, et l'oblige à se démettre. A l'issue du 3^e congrès extraordinaire du PCT, le 31 mars 1979, M. Sassou-Nguesso est porté à la présidence du parti et, conformément à la Constitution, devient président de la République populaire du Congo. Le général Sassou-Nguesso sera battu à l'élection présidentielle du 2 août 1992 par l'actuel chef de l'Etat, Pascal Lissouba. – (AFP)

sécuriser, puis « extraire » et, enfin, regrouper les expatriés. Un conseil de défense à l'Élysée pourrait être convoqué à l'issue du conseil des ministres du mercredi 11 juin.

Aux 500 soldats déjà présents à Brazzaville, il a été décidé d'ajouter, d'ici à mardi, quelque 400 autres,

blés dans des locaux proches de l'aéroport où, malgré les tirs, des avions militaires peuvent se poser. Pour cette mission de sécurité de l'aéroport, l'armée régulière congolaise prête son concours.

Jacques Isnard

Incompréhension face au suffrage universel et désintégration de l'armée nationale

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La bataille de Brazzaville aura sans doute fait plus de morts que celle de Kinshasa. Alors que l'on attendait une apocalypse urbaine d'un côté du fleuve Congo, c'est sur l'autre rive qu'elle s'est déclenchée. Déjà profondément meurtrie par les af-

ANALYSE

Les deux protagonistes de la bataille de Brazzaville ont peut-être atteint l'un de leurs objectifs : impliquer Paris

frontements de 1993-1994, Brazzaville est aujourd'hui pilonnée par les forces militaires de deux rivaux politiques qui ont préféré ne pas attendre le 27 juillet prochain, date à laquelle les électeurs congolais devaient décider qui, des deux prétendants au pouvoir, méritait de l'emporter.

Comme à Monrovia, au Liberia, comme à Freetown, en Sierra Leone, la guerre civile frappe d'abord les faibles : les familles qui ne peuvent plus se nourrir, les écoliers et les étudiants dont l'année scolaire sera sacrifiée, les petits entrepreneurs, les commerçants, dont les équipements et les stocks ont été pillés ou détruits, et les communautés étrangères qui font comme d'habitude de commodités boucs émis-

saire. A Brazzaville, il semble que les Français aient été pris à partie en raison du soutien supposé de Paris au camp du président en place.

Si les guerres civiles africaines se ressemblent toutes lorsqu'il s'agit de compter les morts et de déblayer les décombres, le mécanisme qui y conduit n'est jamais le même. Au Congo, on a eu affaire à une incompréhension profonde des dirigeants politiques face au suffrage universel, combinée à la désintégration de l'armée nationale. De plus, dans chaque camp, les calculs politico-militaires ont voulu intégrer le « facteur français ». Avant de se lancer dans l'aventure militaire, chacun des deux protagonistes des combats d'aujourd'hui – le président Pascal Lissouba et l'ancien chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso – a fait assaut de séduction à l'égard des responsables de la politique africaine de la France.

Lorsque les blindés dépêchés par le président Lissouba sont venus arrêter les « responsables de la sécurité » de M. Sassou-Nguesso, ce dernier n'était pas encore officiellement candidat à l'élection présidentielle du 27 juillet. Il a d'ailleurs fallu que plusieurs obus s'abattent sur la résidence de l'ancien chef de l'Etat (éliminé au premier tour de l'élection de 1992) pour que celui-ci se déclare enfin. Mais, depuis son retour à Brazzaville à la fin du mois de janvier dernier – après un séjour de plus d'un an en France – les intentions

de M. Sassou-Nguesso n'étaient un secret pour personne.

En apparence, la rivalité entre les deux hommes se traduisait surtout par une surenchère diplomatique effrénée, aussi bien auprès des autorités françaises que des autres chefs d'Etat africains. Ancien « marxiste », le général Sassou-Nguesso a été conforté par le retour au pouvoir, par la voie des urnes, de deux de ses homologues militaires « internationalistes prolétariens » arrivés au pouvoir par un putsch. En face, M. Lissouba n'a pas apprécié les victoires du général Kérékou au Bénin et de l'amiral Ratsiraka à Madagascar. Pour contrebalancer ces appuis, il s'est résolu à ranger dans le camp du maréchal Mobutu, dénonçant l'agression « antifrançophone » dont était victime le Zaïre voisin, dans le but à peine dissimulé de s'attirer les bonnes grâces de Paris.

L'OPTION DES ARMES

Jusqu'au début de l'année 1997, cette rivalité n'a en rien touché la vie des Congolais. Plutôt que de faire campagne, voire de s'acheter les bonnes grâces des électeurs à coups d'équipements collectifs, les dirigeants ont laissé ce pays d'à peine trois millions d'habitants (pour 350 000 kilomètres carrés) se débattre dans ses difficultés quotidiennes. A l'intérieur du Congo même, la préparation de l'élection s'est traduite par un renforcement des réseaux de clientèle, ou – pour le président

Lissouba, qui dispose de la justice et de la police – des attaques contre les réseaux de son principal adversaire. C'est ainsi qu'il a fait embastiller Pierre Otto M'Bongo, l'un des principaux financiers de M. Sassou-Nguesso. Celui-ci a consolidé sa base régionale, dans le nord du pays, pendant que Bernard Kolelas, le maire de Brazzaville, assurait son emprise sur les populations de la région du Pool. Au Congo, la politique ne se conçoit pas hors des bases régionales et ethniques.

Autre activité préélectorale : l'armement des milices. Quelles qu'aient été leurs protestations de pacifisme devant les hauts personnages qui se sont évertués à sortir le Congo de l'ornière politico-militaire, aucun des grands acteurs politiques du pays n'a jamais renoncé à l'option des armes. Si les partis d'opposition ont constitué leurs milices (les « cobras » du général Sassou-Nguesso, les « ninjas » de Bernard Kolelas, le maire de Brazzaville), c'est parce que l'armée nationale apparaît avant tout comme l'instrument d'un camp politique. Et les cadres des « cobras » de l'ancien chef de l'Etat sont d'ailleurs en grande partie des officiers de l'armée régulière, évincés lors de l'arrivée au pouvoir de M. Lissouba.

Ce dernier a constitué sa propre force paramilitaire afin de ne pas trop compromettre l'armée régulière aux yeux de la communauté internationale. Malgré ces efforts de dissimulation, l'interpénétra-

tion entre les forces armées congolaises et les « zoulous » de la mouvance présidentielle est avérée, militaires et miliciens se partageant les récentes livraisons d'armes. Pourtant, au vu de l'évolution de la bataille de Brazzaville, il apparaît que cette symbiose armée-milice ne constitue pas un avantage décisif. Lors de plusieurs mutineries de « zoulous » intégrés dans l'armée, on a pu s'apercevoir du peu de cohésion de ces milices. Les pillages qui ont accompagné les combats montrent que, à Brazzaville comme dans les capitales d'Afrique de l'Ouest anglophone, les jeunes gens lâchés dans une ville un fusil d'assaut à la main oublient souvent leurs aspirations politiques.

Faute de victoire militaire, les deux protagonistes de la bataille de Brazzaville ont peut-être atteint l'un de leurs premiers objectifs, impliquer Paris. Les attaques contre la communauté française ont provoqué l'envoi de renforts en hommes et en matériel. Mais la sécurité des expatriés n'explique sans doute pas tout. La France a, au Congo-Brazzaville, des intérêts sans commune mesure avec ceux qu'elle était censée défendre au Zaïre. Elf-Congo vient d'inaugurer la plate-forme pétrolière offshore de Nkossa dont l'équipement a fait de Brazzaville le premier client de la France en Afrique subsaharienne pour 1996.

Thomas Sotinel

Un dissident du Parti national crée le premier mouvement politique multiracial en Afrique du Sud

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« L'événement politique le plus important depuis les premières élections démocratiques de 1994. » La presse sud-africaine qualifie ainsi le projet de nouveau parti lancé par Roelf Meyer, réformateur déçu du Parti national (NP), la formation de Frederik De Klerk, au pouvoir au temps de l'apartheid. Quelques jours seulement après avoir claqué la porte du NP dont il était considéré comme le numéro deux, M. Meyer a, en effet, entrepris de créer le premier mouvement politique non racial, désireux de recueillir le vote des Blancs comme des Noirs.

L'ambition, à terme, pour le seul dirigeant blanc bénéficiant d'une certaine popularité dans les townships (cités noires), consiste à fédérer une partie de l'opposition afin de contester l'hégémonie du

Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. L'initiative n'en est qu'à ses débuts et n'a pas encore donné lieu à la constitution officielle d'un nouveau parti. Mais la mise en place de branches régionales devrait donner corps à cette démarche, susceptible de bouleverser la vie politique sud-africaine.

REPLI SUR SOI

Le départ du Parti national de M. Meyer consacre d'abord l'implosion et le repli sur soi de la principale formation de la minorité blanche. Depuis des mois déjà, réformateurs et conservateurs se déchiraient sur la place du parti dans la « nouvelle » Afrique du Sud. M. Meyer s'opposait à la vieille garde du NP en essayant de rompre avec son image de « parti de l'apartheid » et d'élargir sa base électorale à une fraction de la population noire. M. De Klerk a finalement

donné raison à l'aile dure de son mouvement en désavouant les efforts de transformation de M. Meyer, jugés trop audacieux et éloignés des préoccupations de l'électorat traditionnel du Parti national.

Le leader du NP a choisi de favoriser cet électorat, composé des Blancs conservateurs qui ont tendance à se radicaliser devant la perte croissante de leurs privilèges. Payante à court terme, la stratégie limite l'avenir électoral du Parti national à la défense des intérêts d'une minorité dont le seul soutien ne peut lui permettre de dépasser les 15 % des suffrages. Cela d'autant plus que le départ de M. Meyer s'accompagne d'une fuite des forces vives du parti. L'ancien secrétaire général du NP est suivi par une bonne partie des jeunes dirigeants. Il a également reçu le soutien de figures charismatiques

comme Pik Botha, l'ex-ministre des affaires étrangères, qui avait quitté la scène politique, déçu lui aussi par le virage conservateur de M. De Klerk.

Longtemps salué comme l'artisan du « miracle » sud-africain, l'ancien président semble aujourd'hui incapable d'incarner l'esprit d'ouverture qui permettrait d'ancrer son parti et sa communauté dans l'Afrique du Sud multiraciale. M. Meyer, au contraire, dispose du profil idéal pour relayer les aspirations progressistes de la fraction blanche modérée. Il chasse ainsi sur les terres électorales du Parti démocratique (DP) de Tony Leon, représentant des Blancs libéraux, avec lequel il a d'ailleurs entamé des discussions. M. Meyer a également rencontré des responsables politiques noirs car il souhaite, pour élargir l'audience de son mouvement, rompre avec le clivage racial qui domine en-

core la vie politique sud-africaine.

Depuis les élections de 1994, cette logique continue à prévaloir et assure au parti dirigeant, l'ANC, une écrasante majorité. Si la lenteur des changements dans les townships a fait naître un certain mécontentement dans une fraction de l'électorat du parti de M. Mandela, ce phénomène ne s'est pas encore traduit par un vote sanction à l'égard de l'ANC.

RÉALIGNEMENT

Dans la perspective des élections de 1999, l'objectif de M. Meyer est d'exploiter la grogne naissante au profit d'une plate-forme d'opposition multiraciale capable de contester le bilan du parti au pouvoir. L'ex-dirigeant du NP pourrait s'appuyer, pour cela, sur des éléments de l'aile gauche de l'ANC qui se sont faits les porte-voix des attentes déçues dans les cités noires.

M. Meyer a ainsi rencontré Bantu Holomisa, ancien responsable du Congrès national africain renvoyé du parti à cause d'un discours jugé trop radical et populiste.

Pas plus qu'avec le DP de M. Leon, aucune alliance formelle n'est pour l'instant envisagée avec le mouvement qu'essaie de constituer, de son côté, M. Holomisa. M. Meyer ne fait qu'initier un possible réalignement des forces politiques en Afrique du Sud et il a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir mettre sur pied une force électorale capable de contester la domination de l'ANC. L'esquisse d'un véritable parti d'opposition multiracial représente un premier signe de maturité et de normalisation pour une démocratie encore fracturée par l'apartheid.

Frédéric Chambon

L'ONU critique le déroulement des élections législatives en Algérie

L'opposition ne boycottera pas la Chambre des députés

Très attendues, les conclusions de la mission des Nations unies venue observer les élections législatives du 5 juin, remportées par le parti du pré-

sident Zeroual, sont sévères pour le régime algérien. L'ONU a notamment mis en cause le manque de garanties « de neutralité et de trans-

parence » de certains bureaux de vote et l'interdiction d'accès à certaines préfectures au moment du dépouillement.

LA MISSION d'observation des Nations unies a critiqué, dimanche 8 juin, les conditions dans lesquelles se sont tenues les élections législatives du 5 juin. Dans les conclusions de leur rapport, qui devait donner lieu à une conférence de presse, annulée dimanche après-midi sans explication, les représentants de la trentaine de pays ayant travaillé sous l'égide de l'ONU mettent notamment en cause les bureaux de vote « spéciaux », réservés aux militaires, aux gendarmes, aux policiers... (près d'un million d'électeurs au total). Ils ne « fournissaient pas suffisamment de garanties de neutralité et de transparence », de l'avis de « la majorité des observateurs ».

Le rapport de l'ONU s'en est pris également à la consolidation des résultats électoraux et note que des observateurs « se sont vu refuser » l'accès de certaines préfectures.

Même si l'ONU prend soin de mentionner dans son communiqué que les observateurs ont été « impressionnés par la préparation matérielle et logistique des élections [...] et l'harmonie dans laquelle le

scrutin s'est déroulé », il est probable que les autorités algériennes n'apprécieront guère les critiques ouvertement formulées par les observateurs, même si celles-ci l'ont été dans un esprit « constructif » avec l'espoir qu'elles « aideront le gouvernement algérien dans ses activités futures » (des élections communales et régionales doivent avoir lieu avant la fin de l'année). Le rapport plus que mitigé des Nations unies va nourrir l'appréciation portée par plusieurs pays occidentaux sur le scrutin de jeudi.

RÉSULTATS CONTESTÉS

Les autorités algériennes ont moins à se plaindre des deux autres organismes venus observer sur place les élections. La Ligue arabe n'a relevé que quelques « erreurs », préférant mettre l'accent sur le « haut degré de transparence » du scrutin. Même son de cloche de la part de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Selon le chef de la mission de l'OUA, l'ancien chef d'Etat malien, le général Toumani Touré, les élections législatives se sont déroulées dans la « transparence »

et constituent « une étape importante dans la consolidation de la démocratie ».

C'est également l'avis du président algérien. Recevant les membres du bureau de la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (Cnisel), le chef de l'Etat a déclaré dimanche que « la réussite des élections législatives est incontestablement une victoire supplémentaire du peuple algérien valeureux ». « La détermination de notre peuple s'est réaffirmée de nouveau à travers la mobilisation autour de ces élections en dépit de vaines menaces et des actes sauvages du terrorisme lâche », a ajouté Liamine Zeroual.

A l'exception du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président, grand vainqueur du scrutin, les autres formations ont contesté les résultats fournis par le ministère de l'intérieur. Principal perdant du scrutin, le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed a demandé au chef de l'Etat d'« annuler » les élections, marquées, à ses yeux, par une fraude « massive ». C'est également le qualifi-

catif employé par le Parti des travailleurs (PT, extrême-gauche).

Pour autant, les deux formations siègeront dans la future chambre « pour ne pas faire le jeu du pouvoir, qui cherche à nous pousser dans la clandestinité et l'illegalité », a expliqué le président du FFS. Ces deux partis ont eu une réunion vendredi avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas), qui regroupe les islamistes « modérés » (arrivé en deuxième position), et Ennahda, l'autre formation islamiste. A l'issue de leur rencontre, ils ont souligné les « graves dépassements qui ont entaché toutes les étapes du processus électoral, du début jusqu'à la fin ».

Ces partis ont décidé de « poursuivre la coordination et la concertation [pour] prendre les positions adéquates en attendant l'annonce des résultats officiels ». Ceux-ci devraient être publiés lundi 9 juin par le Conseil constitutionnel. C'est dire que l'opposition n'a pas grande-chose à attendre des nombreux recours déposés par elle.

J.-P. T.

Regain d'affrontements au Timor-Oriental

DILI. Le Timor-Oriental a été, ces deux dernières semaines, le théâtre d'incidents qui laissent penser que le mouvement indépendantiste est loin de s'essouffler. Dans la soirée du samedi 7 juin, des Timorais ont mis le feu au marché de Pasar Lama, à Dili, provoquant une panique parmi les centaines de commerçants, pour la plupart des immigrants indonésiens. Selon la police, il n'y a pas eu de victimes mais la moitié des échoppes ont brûlé. Déjà, à la veille des élections générales du 29 mai en Indonésie, de petits commandos avaient détruit des bureaux de vote dans quatre agglomérations du territoire et tenté de s'emparer d'armes. Depuis, l'attaque d'un camion de transport militaire, qui circulait sans protection, aurait fait dix-sept morts. Au total, ces affrontements auraient fait trente-six morts. Ces actions sont attribuées aux séparatistes du Fretilin. — (Corresp.)

La junte annonce une réouverture des frontières de la Sierra Leone

FREETOWN. La junte au pouvoir depuis deux semaines a annoncé dimanche 8 juin la réouverture de toutes les frontières de la Sierra Leone. Cette décision fait suite à d'intenses consultations diplomatiques régionales. Les pays ouest-africains partisans de la « manière douce » tentent de convaincre la Nigeria, à la tête de la Force de paix ouest-africaine (Ecomog), de ne pas user de la force contre Freetown. A l'intérieur du pays, une manifestation hostile à ce type d'intervention, organisée à l'appel du nouveau régime, n'a rassemblé dimanche que peu de participants. De leur côté, les députés du Parlement dissous par le coup d'Etat ont présenté, samedi, une résolution appelant à une « restitution du pouvoir » au régime civil du président Ahmad Tejan Kabbah, réfugié à Conakry. — (AFP/Reuter)

PROCHE-ORIENT

■ LE CAIRE. Des experts israéliens et palestiniens ont réalisé « des progrès », dimanche 8 juin, lors d'une réunion au Caire et ont décidé de se revoir dans les prochains jours, a affirmé Oussama El Baz, le conseiller politique du président égyptien. « Ce fut une bonne réunion. L'atmosphère a été très positive », a ajouté M. El Baz à qui le chef des négociateurs israéliens, Danny Naveh, a fait écho. Selon une source palestinienne, l'objectif était de préparer une rencontre au sommet entre le président palestinien, Yasser Arafat, le chef de l'Etat égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. — (AFP)

■ ISRAËL : l'armée a décidé de priver, à compter du dimanche 8 juin, le général Taoufic Tiraoui de sa carte de personnalité palestinienne importante lui conférant divers privilèges, a annoncé la télévision. Le général Tiraoui, chef du service de renseignements palestinien en Cisjordanie, est soupçonné, selon la même source, d'implication dans le meurtre d'un des trois Palestiniens assassinés pour avoir vendu des terres à des Israéliens. — (AFP)

■ LIBAN : l'ancien secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs (CGTL) du Liban, Elias Abou Rizk, a été libéré sous caution samedi 7 juin. M. Abou Rizk, qui continuait de s'attribuer le titre de patron de la CGTL, après en avoir été écarté lors d'un scrutin controversé, avait été arrêté le 31 mai pour « usurpation de titre ». — (AFP)

MAGHREB

■ MAROC : la police a arrêté 67 militants du parti d'opposition Avant-Garde démocratique socialiste (PADS) pour avoir appelé au boycott des élections municipales du 13 juin prochain, a annoncé, samedi 7 juin, l'Association marocaine de défense des droits de l'homme. Un responsable du PADS a déclaré que ces arrestations avaient pour objectif « d'empêcher » le parti d'exprimer son opinion. Il s'agit du premier scrutin d'une série d'élections qui se terminera en septembre par l'élection d'un parlement bicaméral. — (Reuter.)

La Turquie annonce la fin prochaine de l'offensive contre les rebelles kurdes du PKK

LE PREMIER MINISTRE turc, Necmettin Erbakan, a annoncé, dimanche 8 juin, la fin prochaine de l'offensive militaire lancée le 14 mai dans le nord de l'Irak par les forces armées turques contre les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de Turquie, qui mènent une opiniâtre guérilla contre Ankara. L'opération a « atteint ses objectifs majeurs » mais « le nettoyage n'est pas terminé et se poursuit », a précisé le premier ministre.

L'armée turque souhaite réduire les bases arrière installées par le PKK dans des zones échappant à l'autorité effective de Bagdad dans la partie contrôlée par le Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK) de Massoud Barzani, allié à Ankara. Les Turcs ont annoncé avoir éliminé plus de 2 200 militants kurdes, alors que ceux-ci estiment leurs pertes à moins de 100 hommes. Il s'agit de la troisième offensive de ce type dans la région, après celles de 1992 et 1995.

Si elle se confirme, la fin de cette intervention, dans laquelle auraient été engagés 10 000 hommes, devrait mettre provisoirement un terme au feu roulant des critiques arabes. Après la Ligue arabe demandant le retrait immédiat des Turcs, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) s'était élevé, fin mai, contre « la violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale (...) et l'indépendance » de l'Irak. Une exaspération significative quand on se souvient que ni l'Arabie saoudite ni le Koweït n'entretiennent de relations diplomatiques avec Bagdad depuis la guerre du Golfe, en 1991.

Les Turcs n'ont pas été en reste. Après la perte

de deux hélicoptères au cours de l'offensive, ils ont mis en cause la Syrie, accusée de participer à l'approvisionnement en armes des militants du PKK, notamment en missiles SA-7B, de fabrication russe. Il est vrai que Damas, en dépit de nombreux démentis, a coutume de faire preuve de mansuétude à l'égard du PKK, dont les initiatives affaiblissent un puissant voisin.

L'invasion turque a d'autant plus facilement réveillé de vieux ressentiments arabes qu'elle est intervenue dans le contexte du resserrement des liens militaires entre Jérusalem et Ankara. Les accords conclus entre les deux pays avant l'arrivée au pouvoir du parti islamiste du premier ministre Erbakan n'ont pas souffert du changement d'équipe à la tête de la Turquie. Et les récentes invitations lancées par le ministère de la défense turc à l'Egypte de participer « si elle le veut » à de prochaines manœuvres « humanitaires » organisées avec Israël ne sont pas de nature à atténuer les réserves arabes.

COUP D'ÉPINGLE

Le rapprochement de la Turquie et d'Israël — deux alliés historiques des Etats-Unis dans la région — a, en tout cas, eu pour effet de rebattre les cartes et d'accélérer la reprise d'un dialogue entre les frères ennemis que sont les Syriens et les Irakiens. Des responsables irakiens ont signé avec une délégation commerciale syrienne, samedi 7 juin, à Bagdad, des contrats pour l'importation de produits alimentaires. Selon les journaux officiels irakiens, la signature de ces contrats annonce « de plus grands échanges commerciaux à l'avenir » et une importante délé-

gation commerciale irakienne est attendue dans les prochains jours à Damas.

Le 2 juin, l'Irak et la Syrie avaient déjà annoncé la réouverture de leurs frontières, fermées depuis 1982, à la suite du choix de la Syrie de soutenir Téhéran dans sa guerre avec Bagdad. La délégation syrienne présente lors de la réouverture des frontières avait indiqué que Damas souhaite désormais que les importations irakiennes transitent par ses ports sur la Méditerranée, ce qui pourrait constituer une concurrence sérieuse pour le débouché jordanien d'Aqaba, sur la mer Rouge, nettement plus éloigné et par lequel transitent la plupart des marchandises pour l'Irak.

Le quotidien irakien *Babel*, dirigé par un fils du président Saddam Hussein, a également appelé à la création d'une alliance entre l'Irak, la Syrie et l'Iran « afin de modifier l'équilibre des forces en faveur des Arabes et des Iraniens ». De son côté, le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk El Chareh, avait déclaré mardi 3 juin que l'Irak, « un pays arabe frère, ne peut pas rester éternellement » à l'écart du monde arabe.

Les contentieux historiques entre la Syrie et l'Irak interdisent vraisemblablement tout rapprochement durable de ces deux pays, mais ce coup d'épingle dans la stratégie d'endiguement chère aux Américains à propos de l'Irak n'a sans doute pas d'autre objectif que d'inventer une nouvelle fois les Etats-Unis à une politique plus équilibrée entre ses alliés turcs et israéliens, et les pays arabes.

Gilles Paris

La Chine et le Japon s'interrogent sur les risques d'un infléchissement de la politique asiatique de la France

PÉKIN et TOKYO

de nos correspondants

La victoire des socialistes est perçue en Asie de l'Est comme la défaite d'un président qui avait fait de cette partie du monde une « nouvelle frontière » pour la politique française. Bien qu'il semble difficile qu'un nouveau gouvernement remette en cause les orientations d'une diplomatie qui ne fait que reconnaître, — et en tirer les conséquences politiques — le poids de cette partie du monde dans l'économie mondiale, Chinois et Japonais s'interrogent sur les incidences de ce changement de majorité sur leurs relations avec la France et sur l'Union monétaire.

Sur le premier point, un commentateur du *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, a donné le ton en soulignant que s'ouvre en France une « phase d'instabilité ». Et la Chine redoute que cette instabilité ne se répercute sur les relations franco-chinoises tout juste raffermies, mais sur des bases fragiles, par la récente visite de M. Chirac à Pékin. Pour la presse japonaise, M. Chirac a « perdu son pari » (*Tokyo shimbun*) et sort affaibli d'une bataille qu'il avait engagée.

Bien que le premier ministre Ryu-

taro Hashimoto se soit empressé de déclarer que le changement de majorité n'affectera pas les relations entre la France et le Japon, Tokyo voit avec quelque appréhension commencer une cohabitation qui s'annonce longue. La politique des socialistes à l'égard du Japon n'avait guère été concluante, et les Japonais se rappellent surtout les écarts de langage de Mme Edith Cresson. L'« ami du Japon » Jacques Chirac avait déçu avec la reprise des essais nucléaires, mais il avait su redresser son image lors de sa visite à Tokyo en novembre 1996.

VENTES D'ARMES À TAIWAN

La Chine n'a pas non plus un bon souvenir des deux septennats de M. Mitterrand, achevés dans les orages à répétition des querelles portant sur les droits de l'homme et les ventes d'armes françaises à Taiwan. Elle ne peut qu'espérer aujourd'hui que M. Chirac pèsera de toute son autorité sur la politique étrangère pour éviter que celle-ci ne tourne à nouveau à l'aigre envers elle. Mais on craint à Pékin un retour à une confusion dans les priorités.

Et ce d'autant que les Taiwanais, de leur côté, cherchent à jeter le trouble dans les esprits en alimentant les spéculations sur un nouvel

infléchissement de la position de Paris sur la question des ventes d'armes. Citant le ministre sans portefeuille Tsai Cheng-wen à son retour de Paris, le quotidien taiwanais *China Times* daté du 8 juin croit savoir que la France « réfléchit à la vente à Taïpeh de soixante nouveaux Mirage ». A Paris, on répond que rien de se décidera en la matière sans l'aval de M. Chirac. Et sa position sur le sujet est déjà connue.

Un autre motif de suspicion pour la Chine est la contagion du phénomène Tony Blair en France. M. Blair a annoncé son intention de mener une politique plus explicitement soucieuse des droits de l'homme que les conservateurs. Cette volonté des Britanniques peut amener à son tour M. Jospin à rouvrir le débat sur cette question à propos de la Chine.

Pour les Japonais, plus encore que l'avenir des relations bilatérales, dont ils ont l'habitude qu'elles soient en dents de scie, ce sont les incidences du changement de majorité sur l'économie française et sur la construction européenne qui les préoccupent. Sur le premier point, note le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai*, M. Juppé avait entrepris des réformes « susceptibles de renforcer la compétitivité de

l'économie française ». A défaut de réformes budgétaires et sociales, « le mal français risque de s'aggraver ». D'autant plus que ne disposant pas de la majorité absolue, le gouvernement de M. Jospin aura du mal à définir une position cohérente, poursuit-il. Des considérations qui risquent de peser dans le choix de Toyota de s'implanter ou non en France.

La plupart des quotidiens, qui ont souligné l'importance du scrutin français sur l'avenir de l'Europe, estiment qu'il aura des conséquences sans commune mesure avec la victoire des travaillistes en Angleterre. Le *Nihon Keizai* écrit que la victoire du PS ne signifie pas que les électeurs ont voté pour le programme politique prôné par ce parti mais il pense que la cohabitation risque d'engendrer une confusion qui fera peser des « nuages sombres » sur le calendrier de réalisation de la monnaie unique. Selon l'*Asahi*, « les Français ont choisi l'Europe sociale plus que l'Europe libérale » et la victoire du PS fera apparaître de manière aiguë l'antagonisme entre ces conceptions de l'Union européenne.

Francis Deron et Philippe Pons

L'HISTOIRE

UN GRAND DOSSIER

FAUT-IL RÉHABILITER NAPOLEÓN III ?

La légende noire de Napoléon III.

L'empereur était-il démocrate ?

Un socialiste au pouvoir ?

Le temps du miracle économique.

Sedan, 1870 : la victoire des Allemands.

A LIRE AUSSI :

La vérité sur l'affaire Aubrac.

La crue du Nil : religion et géographie.

Le Puy du Fou : le succès des Vendéens.

N° 211 Juin 1997 en kiosque 37 F

L'Allemagne rejette toute révision des critères de Maastricht

La coalition gouvernementale est fragilisée

Helmut Kohl et son ministre des finances, Theo Waigel, ont réaffirmé ce week-end leur attachement à la fois au calendrier d'entrée en vigueur de l'euro et aux critères

de convergence. Des divisions apparaissent, cependant, au sein de la coalition sur les moyens de réduire les déficits publics. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

BONN

de notre correspondant
« L'heure de vérité a sonné. Les quatre semaines à venir seront absolument décisives » : ainsi s'est exprimé Theo Waigel, samedi 7 juin, devant un congrès des Jeunesses chrétiennes-démocrates réuni à Erlangen (Bavière). Le ministre des finances s'exprimait à propos du dossier budgétaire allemand, dont on sait combien il est lourd de conséquences pour l'avenir de l'Europe. Avant le 11 juillet, date à laquelle le budget 1998 doit être adopté en conseil des ministres, le gouvernement de Bonn devra décider des moyens qui doivent permettre de remplir dès cette année les critères du traité de Maastricht et de se qualifier pour la monnaie unique.

Pour atteindre dès 1997 le critère du déficit public, fixé à 3 % du PIB par le traité, Bonn doit encore trouver 10 milliards de marks (35 milliards de francs). Placé devant des choix difficiles après avoir échoué à imposer à la Bundesbank une réévaluation de ses réserves d'or (voir *Le Monde* du 5 juin), le gouvernement demeure ferme sur ses objectifs. Dans un discours prononcé dimanche 8 juin à Francfort devant des industriels de la chimie, le chancelier Helmut Kohl a indiqué une nouvelle fois qu'il avait « lié son destin politique » à l'union monétaire européenne et que celle-ci commencerait « le 1^{er} janvier 1999 ». « Reporter, c'est peut-être reporter pour toujours », a-t-il ajouté. Le discours de Theo Waigel est plus orthodoxe. Confronté à d'intenses pressions de la part de ses amis bavarois de la CSU, le ministre des finances a répété, samedi 7 juin, que l'Alle-

magne continuait à considérer que les déficits publics ne devaient pas dépasser « 3,0 % » du PIB.

Jamais le débat entre partisans et adversaires de la souplesse dans l'interprétation du traité n'a été aussi vif outre-Rhin. Aux deux pôles du conflit : les chrétiens-démocrates rhénans (élus d'Aix-la-Chapelle, de Bonn ou de Trèves), partisans d'une lecture « non comptable » du traité, et, de l'autre, les Bavarois de la CSU, qui se méfient des intentions du nouveau gouvernement français en matière de stabilité monétaire.

Theo Waigel se doit de tenir compte des réticences bavaroises. Aussi un nouveau plan d'économies budgétaires d'urgence, excessivement conforme à la lettre du traité de Maastricht, est-il à l'étude à Bonn. Alors qu'il a exclu toute nouvelle hausse d'impôts pour 1997, le ministre a annoncé que de nouvelles mesures d'économies seraient décidées « sans aucun tabou » pour permettre de boucler le budget en cours.

Dans son édition du 9 juin, l'hebdomadaire *Der Spiegel* révèle que le ministre s'apprêterait à réduire une nouvelle fois les dépenses allouées au traitement social du chômage (comme les dépenses de formation et les travaux d'utilité collective) - informations entre-temps confirmées par l'entourage du ministre. La « prime de Noël » des fonctionnaires - équivalent d'un treizième mois de traitement - pourrait être supprimée ou du moins réduite.

Ces mesures de discipline renforcée pourraient, si elles ne suffisent pas pour boucler le budget 1997, être complétées par un endettement supplémentaire de

l'Etat, ce qui risque de faire dérapier le déficit. En ce qui concerne le budget 1998, en revanche, le ministre n'exclut pas de hausses d'impôts. Du coup, la solidité de la coalition au pouvoir est mise à l'épreuve. Jamais les libéraux du FDP, opposés à toute hausse d'impôts, n'ont autant protesté contre les choix du ministre des finances.

M^{me} Trautmann évoque « un terrain commun » entre M. Chirac et M. Jospin sur l'euro

La porte-parole du gouvernement, M^{me} Trautmann, a estimé, dimanche 8 juin, qu'il y aurait « sans doute un terrain commun entre Jacques Chirac et Lionel Jospin » sur la monnaie unique, lors des prochains grands rendez-vous européens. « La cohabitation permettra de mettre en application les intentions du président de la République », a dit Catherine Trautmann lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », observant que M. Chirac avait lui aussi proposé « une troisième voie » - l'insistance sur la croissance et l'emploi - pour la construction européenne. Elle a indiqué que M. Jospin avait rappelé la semaine dernière « son intention d'apporter un inflexionnement dans le domaine social sans remettre en cause le calendrier ».

Philippe Séguin, le candidat à la présidence du RPR, intervenant lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, a jugé que le gouvernement ne pouvait « faire le coup de l'héritage » pour expliquer les difficultés de Paris à remplir les critères de convergence : « Nous avons eu six premiers ministres en six ans et aucun ne porte, à lui seul, la responsabilité des difficultés que nous aurions à respecter les critères. » Il a estimé « tenables » les quatre conditions du gouvernement Jospin pour le passage à l'euro pour peu que le gouvernement ne s'en serve pas comme « autant d'échappatoires » et respecte les « critères ». - (AFP)

Ils réclament plus de coupes dans les budgets sociaux et plus de privatisations. Mais sur la monnaie unique, les chrétiens-démocrates et les libéraux partagent le même sentiment : l'euro est indispensable à la compétitivité de l'économie allemande.

Lucas Delattre

Paris veut que l'Europe échappe à la seule logique monétariste

Après un dîner de travail, dimanche 8 juin à Luxembourg, les ministres des finances des Quinze devaient entendre la position de la France sur la monnaie unique

LUXEMBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

Les partenaires de Paris qui se sont entretenus avec le nouveau ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, sont convaincus que la France tiendra les engagements pris. « Il est clair que le nouveau gouvernement est favorable au processus

1^{er} janvier 1997, présidera le Conseil européen, s'est exprimé dans le même sens, se disant « rassuré ».

La confiance ainsi affichée incite à penser que la France a fait comprendre qu'elle n'avait pas l'intention de demander la révision du pacte de stabilité budgétaire. Celui-ci, durement négocié lors du Conseil européen de Dublin en décembre, a pour objet de garantir, moyennant menace de sanctions financières, que les pays de la zone « euro » pratiqueront une stricte discipline budgétaire.

Dans les couloirs, plusieurs ministres ont réaffirmé, lundi, qu'il n'était pas question de toucher au pacte. Theo Waigel, le ministre allemand, est resté d'une totale discrétion. Mais on imagine qu'il s'opposera avec force à toute remise en cause d'un dispositif imposé par l'Allemagne, considéré comme l'unique garde-fou contre d'éventuelles dérives des finances publiques.

M. Strauss-Kahn n'ignore pas le séisme que produirait parmi les pays partenaires - et sans doute sur les marchés - une requête allant dans ce sens. Mais les nouveaux dirigeants français insistent sur le fait que l'Europe ne doit pas se laisser enfermer dans une logique monétariste. La priorité doit être la création d'emplois. On s'attendait donc que le nouveau ministre des finances explique que le pacte de stabilité seul, tel qu'il existe aujourd'hui, ne serait pas acceptable pour Paris, et qu'il faudrait le compléter par un ensemble de dispositions ayant pour objet de favoriser l'activité.

La France estime que les Quinze doivent agir dans ce sens et elle ajoute qu'ils ne feront alors qu'appliquer le traité, et notamment son

article 103, lequel invite à un renforcement de la coordination des politiques économiques. Jacques Santer, le président de la Commission, a rappelé, lundi, qu'il s'était prononcé dans ce sens. « Ce sera là une manière de valoriser le pacte de stabilité », a-t-il souligné. C'est par ce moyen, à l'évidence, que les partenaires de la France espèrent éviter une remise en cause du pacte tant ils redoutent qu'elle soit fatale à la monnaie unique.

Le rééquilibrage du pacte au profit de l'emploi se présente comme un exercice délicat

En admettant que M. Strauss-Kahn se prête au jeu, on comprend qu'il lui sera politiquement difficile d'accepter, sur ce terrain du « gouvernement économique », de simples ajouts de procédure sans aucune assurance sur la portée de l'action qui pourrait être menée pour réduire le chômage.

Compte tenu des intérêts financiers, le rééquilibrage du pacte au profit de la croissance et de l'emploi se présente comme un exercice délicat. On ne couche pas sur le papier un tel projet en une semaine. Les Français pourraient souhaiter que l'adoption formelle du pacte, prévue pour le Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin, soit différée.

Philippe Lemaitre

LE CLUB AFFAIRES RENAULT

En juin, avec le 50/50,
roulez en Clio à partir de 31 300 F*
... c'est la moitié de son prix.



ou 21 300 F en cas de reprise de votre véhicule.

50 50

* 50 % maintenant, 50 % dans deux ans et 269,24 F TTC par mois pendant 24 mois entre les deux. Pour Clio Chipie 1.2, 3 portes AM 98 au prix conseillé de 62 600 F TTC, apport comptant de 31 300 F TTC ou 21 300 F TTC compte tenu de l'aide de Renault de 10 000 F TTC s'ajoutant à la reprise de votre ancien véhicule aux conditions générales Argus, puis 24 mensualités de 269,24 F TTC et enfin 1 mensualité de 31 300 F TTC, ou reprise de votre Clio pour ce montant diminué des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus et solde de votre dossier de crédit. TEG : 9,95 %. Coût du crédit : 6 461,76 F TTC. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC - RCS Bobigny B 702 002 221. Offre non cumulable réservée aux particuliers.

Le Club Affaires Renault. On en fait plus pour que vous dépensiez moins.

RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

Bertie Ahern va former un gouvernement de coalition de centre droit en Irlande

Le Fine Gael a perdu les élections législatives en dépit du « boom » économique

L'alliance du Fianna Fail de M. Ahern et des Démocrates progressistes a remporté les élections législatives du 6 juin. Mais ce changement de

gouvernement ne devrait pas entraîner de réorientation politique majeure. Agé de quarante-cinq ans, Bertie Ahern deviendra, le 26 juin, le

nouveau premier ministre de l'Irlande. La coalition de centre droit qu'il dirigera bénéficiera du soutien de quelques députés indépendants.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Au terme de deux longues journées de dépouillement des bulletins de vote, le premier ministre irlandais sortant, John Bruton, a reconnu, dimanche 8 juin, la victoire de son rival, Bertie Ahern. La « coalition arc-en-ciel » regroupant le Fine Gael (centre droit), le Labour et la gauche démocratique, au pouvoir depuis deux ans et demi, n'est pas parvenue à conserver sa courte majorité au Dail (Parlement) face à l'alliance entre le Fianna Fail (populiste) et les Démocrates progressistes (libéraux thatchériens). En dépit d'un succès d'estime du Fine Gael (qui gagne 7 sièges), les « arc-en-ciel » ont perdu 10 élus pour n'en conserver que 74, alors que M. Ahern et ses amis en obtiennent 81 (+6). Soit deux sièges de moins que la majorité absolue de 83, un siège n'étant toujours pas parvenu dimanche soir.

Les sondages avaient donné M. Ahern vainqueur d'une courte tête. Les électeurs, par le biais d'un système proportionnel extrêmement complexe, lui ont refusé une majorité claire. M. Ahern devra donc négocier avec des indé-

pendants pour former une coalition que certains observateurs considèrent déjà comme fragile. Il faudra attendre la réunion du Dail, le 26 juin, pour connaître la nature de la majorité réunie par le nouveau *taoiseach* (premier ministre).

LE NORD EN QUESTION

La politique irlandaise est connue pour son maquignonnage, en particulier au sein du Fianna Fail, au pouvoir la plupart du temps depuis l'indépendance, et « Bertie » devra faire preuve de doigté pour mettre sur pied son cabinet. D'autant que plusieurs indépendants sont connus pour leurs sympathies envers les républicains du Nord et que le Sinn Fein – la branche politique de l'IRA – a, pour la première fois depuis 1981, obtenu un élu. Ce dernier, Caoimhghin O Caolain, devrait accepter de siéger au Parlement de Dublin, dont le Sinn Fein n'a jamais reconnu la légitimité. Or, si peu de chose différencie les deux coalitions en politique intérieure, en économie ou en diplomatie, elles se distinguent clairement sur la question de l'Irlande du Nord.

M. Ahern, comme le Fianna Fail

– qui se définit comme « le parti républicain » –, est connu pour avoir une certaine sympathie pour la cause nationaliste au Nord. Lors du débat télévisé avec M. Bruton, M. Ahern avait affirmé que le rôle de Dublin était de soutenir les nationalistes face à un gouvernement britannique porte-parole des unionistes protestants. M. Bruton, au contraire, affirmait que Dublin ne devait prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, tout en faisant preuve d'une certaine sympathie pour les frères du Nord. En dépit des efforts de Dick Spring – le chef du Labour qui a conduit la diplomatie irlandaise depuis plus de trois ans –, la « coalition arc-en-ciel » était mal vue du Sinn Fein et de l'IRA, bien que ni Londres ni les unionistes ne lui en aient vraiment su gré.

Dans l'attente d'une victoire de M. Ahern, l'IRA a fait traîner le renouvellement d'un cessez-le-feu, précondition à toute admission du Sinn Fein aux pourparlers de paix. D'autant que ce dernier vient d'engranger des succès électoraux aux législatives britanniques (2 élus), au scrutin local en Ulster, et maintenant en République d'Irlande. Certes M. Ahern a affirmé

que son futur gouvernement ne rechercherait pas le soutien du Sinn Fein, et qu'il ne rencontrerait pas ses dirigeants en tant que *taoiseach* avant un cessez-le-feu. Mais il a en même temps laissé entendre qu'il était prêt à s'entretenir avec eux d'ici au 26 juin. Le changement d'équipe à Dublin risque donc de ne pas faciliter le processus de paix au Nord.

M. Bruton expédiera les affaires courantes jusqu'au 26 juin. Il aura le temps de méditer sur l'ingratitude d'électeurs qui lui ont refusé un nouveau mandat alors qu'il était le premier ministre le plus populaire d'un des gouvernements irlandais les plus populaires depuis longtemps. Jamais l'économie ne s'est aussi bien portée pour le « Tigre celtique », qui connaît le taux de croissance le plus élevé des pays de l'OCDE et qui est le meilleur élève de l'Union européenne. Sentant la défaite, M. Spring nous citait, il y a quelques jours, un auteur local selon lequel « les Irlandais envoient en exil leurs artistes et leurs écrivains et se débarrassent l'un après l'autre de leurs hommes politiques ».

Patrice de Beer

Le pape dissuade l'Eglise polonaise de rechercher des « privilèges »

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

« Cracovie, ma ville bien aimée. » A ce cri du cœur, près d'un million et demi de Polonais ont répondu, dimanche 8 juin au parc Blonnie. Ils sont venus saluer le plus illustre citoyen de la ville. Une marée humaine – égale à celle des précédentes visites de 1979, 1983, 1987 – capable de hurler « Vive le pape ! », des minutes entières, avant de s'interrompre dans un fervent silence. Et pourtant, on commettrait un contre-sens à confondre cet enthousiasme populaire, croissant au huitième jour du voyage du pape en Pologne, avec une offensive cléricale. Les trois discours de Jean Paul II, ce dimanche à Cracovie, ont témoigné au contraire d'une volonté d'aider l'Eglise, régulièrement contestée, à trouver une plus juste place dans le nouvel Etat démocratique et la société pluraliste.

Au cours de ce rassemblement, Jean Paul II a d'abord canonisé l'une des figures les plus populaires de la Pologne chrétienne : la reine Edwige (1374-1399). Fondatrice de la dynastie des Jagellons, évangélisatrice de la Lituanie et d'une partie de la future Russie, elle fut enterrée à Cracovie, an-

cienne capitale royale. Dans son homélie, le pape a loué la modernité de cette souveraine, l'alliance qu'elle fit « entre la foi et la raison » et sa manière de concilier « les principes chrétiens avec la raison d'Etat ». Une question qui est, en Pologne, de la plus vive actualité.

Ce n'est pas pour « restaurer » un ordre ancien, catholique et monarchique, que le pape est venu canoniser une reine à Cracovie, mais pour marquer la permanence des valeurs chrétiennes dans l'histoire et la culture polonaises. Ce faisant, il a éclairé davantage l'opinion que la polémique récente sur les « valeurs » dans le préambule de la nouvelle Constitution. Devant les cent quinze membres de la conférence épiscopale, il a aussi clairement indiqué les limites de l'intervention de l'Eglise, mettant fin aux espoirs de courants à tendance intégriste qui attendaient du pape un renfort dans leur offensive contre les milieux libéraux ou ex-communistes.

En substance, le pape a affirmé que l'Eglise polonaise ne devait plus compter sur la « reconnaissance » dont elle avait bénéficié quand elle militait pour la liberté à l'époque communiste, et qu'elle

devait « accepter ce qui est juste » dans les critiques qui lui sont désormais adressées. De même, si elle doit être « libre » pour exercer sa mission, défendre sa « vérité » et les « conséquences » de son message, elle ne doit plus « rechercher ni désirer de privilèges particuliers ». Autrement dit, si l'Eglise doit prendre toute sa place dans le débat politique et éthique, elle ne peut outrepasser son rôle et doit s'en tenir à sa vocation essentielle : « Défendre l'homme contre lui-même et le mauvais usage qu'il peut faire de sa liberté retrouvée. »

« CONSCIENCE CRITIQUE »

Depuis la mésaventure de la démocratie chrétienne italienne, le pape n'ignore pas les risques d'une cléricisation de la vie politique dans son propre pays. Il n'a fait aucune allusion à la polémique sur le concordat signé depuis trois ans entre le Saint-Siège et l'Etat polonais, mais qui n'a toujours pas été ratifié. Les clercs sont invités à « aider » les laïcs catholiques à s'engager dans la politique, l'économie ou la culture, mais non « à se substituer à eux ». Jean Paul II a invité l'Eglise à « adapter » son langage aux nouvelles mentalités, à faire davantage confiance aux médias et à trouver « de nouveaux instruments de dialogue », notamment avec les jeunes.

Non à la cléricisation, mais non aussi au relativisme éthique : le pape a développé ce thème dimanche dans son milieu préféré, celui des chercheurs et des intellectuels. Célébrant le six centième anniversaire de la fameuse université Jagellons de Cracovie – où il a étudié avant et au début de la guerre –, Karol Wojtyla leur a assigné un rôle de « conscience critique », indispensable à une société qui vient de retrouver la liberté. « La grande controverse sur l'homme n'est pas terminée avec la chute de l'idéologie marxiste. Elle s'est même intensifiée, commente le pape. Les formes de décadence de la conception de la personne et de la vie humaines sont devenues plus subtiles et ainsi plus dangereuses. »

Dans ses souvenirs d'étudiant, il

a ému ses auditeurs en rappelant le départ de professeurs, rue Golebia, le 6 novembre 1939, déportés à Sachsenhausen et en concluant : « L'université est une mère qui souffre, mais la raison l'emporte toujours sur la force. »

Henri Tincq

La Suisse continuera à exporter des armes

BERNE. Par 77,3 % des voix, les électeurs suisses ont rejeté, dimanche 8 juin, une initiative du Parti socialiste qui réclamait une interdiction totale des exportations d'armes. Si tous les cantons ont refusé la proposition (la participation ne dépassant cependant pas 35 %), les « non » atteignent un score de 90 % dans le canton de Nidwald, en Suisse centrale, où sont fabriqués les avions d'entraînement civil Pilatus, utilisés notamment par la Birmanie à des fins militaires. Ce même dimanche, avec 73,9 % de « non », les électeurs ont repoussé une proposition de deux petites formations nationalistes qui souhaitaient que le peuple et les cantons soient consultés avant l'ouverture de négociations en vue d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne. – (Corresp.)

La guerre des gangs de motards fait de nouvelles victimes au Danemark

COPENHAGUE. La guerre entre bandes de motards a connu un nouveau rebondissement sanglant, samedi 7 juin, à Liseleje, station balnéaire huppée au nord de Copenhague, lorsque des inconnus en voiture ont tiré à l'arme automatique sur six membres de l'une des bandes, les Bandidos, qui sortaient d'un restaurant. L'attentat, qui a semé la panique parmi les dizaines d'estivants attablés à la terrasse du restaurant, a fait un mort et trois blessés graves. La police, qui a retrouvé dans la soirée le véhicule utilisé par les assaillants, est persuadée que les Hell's Angels, rivaux des Bandidos, sont à l'origine de l'attaque. La guerre entre les deux gangs, liée notamment au marché de la drogue, a fait, depuis début 1994, 11 morts et près de 80 blessés en Europe du Nord (dont 5 morts et 40 blessés au Danemark en quinze mois). Menée à coups de bombes, grenades et missiles antichars, elle se poursuit « sans merci », selon les policiers danois. – (AFP)

EUROPE

■ ALLEMAGNE : le détournement d'un Boeing 737 d'Air Malta, assurant la liaison La Valette-Istanbul, avec environ 80 personnes à son bord, s'est achevé, lundi matin 9 juin, sans effusion de sang sur l'aéroport de Bonn-Cologne par l'arrestation de deux hommes, vraisemblablement turcs, a indiqué la police allemande. Les deux pirates de l'air se disaient armés d'une bombe. Selon un porte-parole de la police, ils se sont rendus sans violence. Les passagers ont tous été évacués. – (AFP)

■ BELGIQUE : Guy Verhofstadt, quarante-quatre ans, a été élu, samedi 7 juin, président du Parti libéral flamand (VLD), en obtenant 52 % des suffrages des militants contre 28 % au président sortant Herman De Croo et 20 % à Rik Daems. M. Verhofstadt, qui incarne le courant « moderniste » au sein du VLD, retrouve ainsi le poste dont il avait démissionné en mai 1995, après avoir échoué contre le Parti social-chrétien (CVP) du premier ministre Jean-Luc Dehaene, lors des élections législatives. – (Corresp.)

■ RUSSIE : l'administration américaine a mis fin à un contrat de 14 millions de dollars (80 millions de francs) passé avec l'Université Harvard. Deux économistes de Harvard, en poste à Moscou, sont accusés d'avoir utilisé des fonds gouvernementaux pour développer des activités privées. Jonathan Hay et Andrei Shleifer travaillaient en étroite collaboration avec le premier vice-premier ministre russe, Anatoli Tchoubaï, qui avait lui-même bénéficié de crédits de recherches en 1996, alloués par Harvard. – (AP)

Surveillez votre langage, ce logiciel écrit tout ce que vous dites...



450F^{ITC}

Logiciel de reconnaissance vocale. (Livré avec son casque microphonique ultra-léger)

Maintenant, votre ordinateur écrit sous votre dictée. Ça s'appelle VoiceType Simply Speaking et c'est le nouveau logiciel de reconnaissance vocale d'IBM. En un rien de temps, en parlant bien distinctement et en faisant une pause après chaque mot, vous retrouvez sur votre écran ce que vous pensiez la seconde d'avant. Ce logiciel écrit 70 à 100 mots par minute et il est suffisamment malin pour faire la différence entre « Paul » et « Pôle ». Alors, pour faire un brin de causette, rendez-vous dans les magasins Fnac, Softissimo et Surcouf, VoiceType vous y attend.

Internet <http://www.software.ibm.com/voicetype>
* Prix de vente conseillé. Configuration minimale : processeur Pentium 100 Mhz et 16 Mo de mémoire vive, équipé d'une carte SoundBlaster ou Mwave et d'un lecteur CD-ROM Windows 95. Les marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

Solutions pour une petite planète 

Pour nos opportunités de postes, rendez-vous aujourd'hui dans le Monde Initiatives (page XI)

 HEWLETT PACKARD

<http://www.france.hp.com>

MULTIMEDIA COMMUNICATION BUSINESS AUX ETATS-UNIS
Unité de spécialisation avec stage en entreprise
University Studies in America inc.
Plus: Stages linguistiques ou études CALIFORNIE FLORIDE CHINE POPULAIRE Cours, logement et repas inclus
Renseignements: Tel: 01 45 50 28 28 CEPES 42, avenue Boquet - 75007 Paris <http://www.cepes.com>

GOVERNEMENT Lionel Jospin prononcera le 19 juin, devant l'Assemblée nationale, une déclaration de politique générale sur laquelle il sollicitera la « confiance »

des députés. Ce discours doit être préparé au cours d'une réunion du gouvernement le 12 juin à l'hôtel Matignon. Il interviendra après le Conseil européen prévu à Amster-

dam les 16 et 17 juin. ● L'EUROPE est au cœur des activités du premier ministre cette semaine, de la réunion des ministres de l'économie et des finances des Quinze à Luxembourg

(lire page 4) au sommet d'Amsterdam, en passant par le sommet franco-allemand du 13 juin à Poitiers. ● L'USINE RENAULT DE VILVORDE est un dossier à la fois européen et

social, sur lequel le gouvernement n'a pas encore pris clairement position. Il devrait le faire lors de l'assemblée générale des actionnaires de Renault mardi 10 juin.

Lionel Jospin fera connaître ses orientations aux députés le 19 juin

Le premier ministre dispose de dix jours pour clarifier l'environnement européen dans lequel il va devoir agir. Sa déclaration de politique générale fixera les choix de son gouvernement après la réunion, les 16 et 17 juin, du Conseil européen à Amsterdam

LE GOUVERNEMENT va « véritablement commencer à travailler » cette semaine. Lionel Jospin l'a indiqué, dimanche 8 juin, à Cintegabelle chef-lieu du canton dont il est conseiller général en Haute-Garonne. Son calendrier est, en effet, chargé puisqu'il réunira les membres de l'équipe gouvernementale, jeudi 12 juin, afin de préparer la déclaration de politique générale qu'il prononcera devant la nouvelle Assemblée nationale, « sans doute le 19 juin prochain », comme l'a indiqué François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, au « Club de la presse d'Europe 1 ». Le 13 juin, M. Jospin se rendra, avec le président de la République, au sommet franco-allemand, à Poitiers, avant de se déplacer, à nouveau avec lui, les 16 et 17 juin, pour assister au conseil européen, à Amsterdam, où il sera question du « pacte de stabilité » en Europe, dont les socialistes

souhaitent qu'il soit transformé en « pacte de croissance et d'emploi ». Selon M. Hollande, « il y aura un risque de rupture », si ces deux conditions ne sont pas réunies.

En même temps qu'il devra « fixer les priorités du gouvernement », le premier ministre devra affiner sa position sur l'avenir de l'usine de Vilvorde en Belgique, dont la fermeture a été fixée par la direction de Renault au 31 juillet.

DÉCISIONS « IRREVERSIBLES »

M. Jospin a eu un entretien d'une heure et demie, samedi, avec le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, portant notamment sur ce problème. « La décision relève de l'entreprise », a indiqué le chef du gouvernement, en précisant : « Bien sûr, des contacts ont été pris par mes conseillers avec le PDG. Avant les élections, moi-même, j'avais ren-

contré les salariés de Vilvorde. Aujourd'hui, je trouve un dossier très avancé. Je m'efforce donc de regarder ce qui peut être fait. » M. Hollande a été plus précis en soulignant que des décisions « irréversibles avaient peut-être déjà été prises » par la direction du groupe automobile.

Restant dans le flou au terme de son entretien, M. Dehaene a assuré que son homologue français donnera « dans les jours qui viennent » la position du gouvernement français. S'exprimant ensuite sur une chaîne de télévision privée belge, il a laissé entendre que cette position est nuancée et qu'il semble difficile que l'Etat actionnaire minoritaire du constructeur puisse aller jusqu'à s'opposer à la fermeture de l'usine. Pendant la campagne électorale, M. Jospin s'est engagé à deux reprises à pousser Renault à réexaminer sa décision.

Après la Belgique, le premier ministre va avoir à se pencher sur ses rapports avec le chancelier allemand. « Je vais le rencontrer avec plus de temps que je ne lui ai parlé au téléphone », a déclaré M. Jospin qui a eu un contact de trois quarts d'heure avec Helmut Kohl, samedi. Auparavant, le chef du gouvernement aura rencontré ses homologues néerlandais et britannique, Wim Kok et Tony Blair. D'autres réunions internationales l'attendent plus tard, notamment le sommet de l'Alliance atlantique à Madrid, les 8 et 9 juillet.

PRIVATISATIONS

Le premier ministre aura aussi à traiter rapidement des dossiers intérieurs. Si les principaux dirigeants syndicaux souhaitent être reçus par M. Jospin, alors qu'une manifestation pour l'emploi en Europe est organisée, à Paris, le 10 juin, à laquelle appellent la

CGT, la CFDT, la CFTC, l'Unsa, la CGC et la FSU. Prenant les devants, M. Hollande a souligné que le gouvernement respectera ses « engagements » mais que les socialistes n'avaient pas promis « tout tout de suite ».

Le premier secrétaire délégué a, toutefois, souligné que le gouvernement est disposé « à engager tout de suite des dépenses en faveur de l'emploi ». Sur Thomson-CSF, France-Télécom et GAN-CIC, M. Hollande a précisé que toutes ces opérations de privatisation, « de mise sur le marché », « avaient été purement et simplement annulées avec l'arrivée du nouveau gouvernement » qui va reprendre le dossier de ces entreprises. Par ailleurs, les sans-papiers devaient se rendre, mardi, à Matignon, dans l'espoir d'être

reçus par le nouveau locataire du lieu pour obtenir l'abrogation des lois Pasqua-Debré, promise par le PS pendant la campagne électorale. De ce point de vue, Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, a assuré sur Radio-J, qu'il n'y « pas d'état de grâce » mais un « état d'exigence » de la part des Français.

Front international, front inférieur, front social, front de la cohabitation également. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 8 juin, M. Jospin a indiqué qu'il agira « également dans le cadre de la Constitution », après les déclarations faites, samedi, à Lille par le président de la République. « Quand le président de la République dit qu'il est garant des institutions, il dit exactement ce que dit la Constitution », souligne simplement le premier ministre.

Olivier Biffaud

M^{me} Voynet esquisse les modalités d'abandon du canal Rhin-Rhône

DOMINIQUE VOYNET a confirmé, samedi 7 et dimanche 8 juin, l'abandon – conformément aux engagements pris pendant la campagne – du projet de canal Rhin-Rhône et la fermeture du surgénérateur Superphénix. Devant ses anciens compagnons de lutte de la coordination interrégionale des opposants au grand canal Rhin-Rhône, réunis à Besançon (Doubs), le ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement a confirmé samedi que le canal à grand gabarit ne serait pas réalisé, tout en observant que les modalités de cette décision « irrévocable » ne sont « pas encore très claires » et qu'il est « trop tôt pour dire quelles voies seront utilisées ».

« Au cours des prochains jours, je vais demander aux préfets de me transmettre un état des lieux et de suspendre toutes les opérations, a annoncé M^{me} Voynet. Il n'y a plus motif de faire pression sur les élus locaux pour qu'ils se prêtent à des opérations de restructuration foncière, ni sur les usagers et propriétaires pour qu'ils cèdent leurs terrains », a-t-elle ajouté.

Selon le ministre, 840 hectares ont déjà été achetés, dont 620 par l'Etat et 220 par la Compagnie nationale du Rhône : au total, 20 à 22 % des emprises nécessaires au creusement de la liaison de 229 kilomètres entre Mulhouse et la Saône, dont le coût est évalué à 28 milliards de francs. Tout en souhaitant s'assurer du fait que l'abandon de Rhin-Rhône sera compensé par une politique de gestion des rivières « cohérente », le gouvernement, a encore précisé M^{me} Voynet, pourrait mettre en place un « comité d'experts indépendants » pour organiser le désengagement de l'Etat. Dans le *Journal du dimanche* du 8 juin, M^{me} Voynet ajoute que Lionel Jospin lui a dit : « Tu piloteras toi-même l'abandon du projet. »

UN DÉMANTÈLEMENT CÔUTEUX

M^{me} Voynet semble également avoir les mains libres pour gérer le démantèlement de Superphénix. Le ministre, qui avait déjà réaffirmé sa volonté d'arrêter la centrale lors de la passation de pouvoirs avec Corinne Lepage (*Le Monde* du 7 juin), a confirmé cette décision. Elle explique, toujours dans le *Journal du dimanche*, qu'elle va « mettre sur pied un plan pour le démantèlement des partenaires européens, pour résoudre les problèmes sociaux, pour sauvegarder les intérêts des communes et pour organiser la reconversion ».

L'organisation de la fermeture de la centrale prendra en effet du temps. L'installation de Creys-Malville emploie 650 agents et plusieurs centaines de personnes d'entreprises extérieures. La reconversion sera d'autant plus lourde à mettre en place que, en incluant les

commerces et les services, ce sont plus de 2 500 personnes qui y travaillent, directement ou indirectement. Superphénix en activité rapporte, par ailleurs, 13 millions de francs de taxe foncière à la région et 70 millions de taxe professionnelle.

Le démantèlement des partenaires européens d'EDF risque, lui aussi, de prendre du temps et devrait coûter quelque 18 milliards de francs. Avec le prix du démantèlement des installations, ce sont au total 30 milliards que devraient déboursier les autorités françaises. Apparemment confiante, M^{me} Voynet a assuré que « comme [elle va] chercher à faire des économies en proposant de renoncer à des projets coûteux, [elle aura] des alliés partout ».

De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement (MDC), a affirmé samedi à Belfort qu'« il faut que sur les dossiers des grandes infrastructures il y ait un débat public, donc la transparence ». Le maire de Belfort a jugé qu'après l'abandon du canal « restera entier le problème d'une liaison Rhin-Rhône moderne » : la priorité doit être donnée au rail. Il est clair qu'entre l'Europe rhénane et l'Europe méditerranéenne il y a un problème de transport. On le constate sur nos autoroutes », a ajouté le ministre, qui a rappelé que la « bonne solution » est « la réalisation de la première phase du TGV Rhin-Rhône ». La ligne classique servirait au trafic marchandises, « qui est l'avenir », a-t-il conclu.

Robert Belleret et Sylvia Zappi

Entre Europe et Assemblée, une semaine chargée

● **Mardi 10 juin** : Lionel Jospin s'entretient avec Wim Kok, le chef du gouvernement des Pays-Bas qui préside l'Union européenne jusqu'au 30 juin.

● **Mardi 10 juin** : les groupes RPR, UDF, RCV (Radical citoyen et vert) et communiste élisent leurs présidents : Philippe Séguin pour le RPR, François Bayrou pour l'UDF, Michel Crépeau pour le RCV et Alain Bocquet pour le groupe communiste.

● **Mercredi 11 juin** : Le premier ministre britannique, Tony Blair, en visite à Paris, s'entretient avec Jacques Chirac et Lionel Jospin.

● **Jeudi 12 juin** : ouverture de la XI^e législature. Sous la présidence de leur doyen, Charles Ehrmann (UDF), les 577 députés élisent leur président. Laurent Fabius, investi par les députés socialistes, devrait être élu.

● **Jeudi 12 juin** : Lionel Jospin réunit à Matignon un séminaire gouvernemental pour préparer sa déclaration de politique générale qu'il devrait faire, selon Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement, et François Hollande, futur premier secrétaire délégué du PS, le 19 juin.

● **Vendredi 13 juin** : Jacques Chirac et Lionel Jospin participent au sommet franco-allemand à Poitiers.

● **Lundi 16 et mardi 17 juin** : conseil européen d'Amsterdam, avec à l'ordre du jour les conclusions de la Conférence intergouvernementale.

Le dossier Vilvorde met dans l'embarras le gouvernement actionnaire de Renault

LES OUVRIERS de Vilvorde seront à nouveau en grève les 9, 10 et 11 juin afin d'aller manifester avec l'ensemble des salariés du groupe à l'occasion, le 10 juin, de l'assemblée générale de Renault et de la journée européenne pour l'emploi.

Les syndicats du constructeur d'automobiles comptent sur le nouveau gouvernement socialiste : Lionel Jospin, le nouveau premier ministre, s'était engagé à deux reprises, avant et pendant la campagne, à rouvrir le dossier Vilvorde, l'usine belge de Renault (3 100 salariés) qui est censée fermer le 31 juillet. « En tant qu'actionnaire de Renault, les représentants de l'Etat au conseil d'administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coûts de production de l'usine de Vilvorde », avait-il déclaré le 29 mai à Lille. Les organisations syndicales ont rencontré des responsables du PS et du PCF à ce sujet.

Louis Schweitzer, président de Renault, répète inlassablement depuis plusieurs mois que la fermeture de Vilvorde est nécessaire au redressement de l'entreprise, qui a perdu 5,2 milliards de francs en 1996. Il est aujourd'hui le seul à pouvoir revenir sur cette décision, qui a été approuvée le 20 mars par le conseil d'administration et notamment par les cinq représentants de l'Etat. A moins que ce vote ne soit remis en cause à la suite de la décision des tribunaux, qui ont considéré que Renault

n'avait pas respecté la procédure devant le comité de groupe européen.

Si tel n'est pas le cas et si le gouvernement voulait forcer Renault à conserver Vilvorde, il n'aurait que deux solutions : convaincre M. Schweitzer, ce qui semble difficile, ou le remplacer. M. Jospin ne semble pas souhaiter un bras de fer avec la direction de Renault. En aparté de la réunion des socialistes européens, le 6 juin, à Malmö, il s'est montré modéré sur ce sujet : « J'ai demandé à mon cabinet de regarder ce problème, a-t-il dit, C'est une question dont je suis amené à me saisir. J'ai une sensibilité et une opinion en tant que responsable politique mais je ne peux pas apporter une réponse à une question industrielle. »

TOUR DE PISTE

Samedi 7 juin, M. Jospin a rencontré le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene. Selon ce dernier, M. Jospin a « fait remarquer que ce n'est pas le gouvernement qui décidait et qu'il n'avait pas non plus une emprise directe sur l'entreprise Renault ». Dans l'entourage de M. Jospin on a fait valoir que l'Etat est un actionnaire du constructeur français, en rappelant que ce dossier concerne les choix industriels de Renault. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche, a indiqué qu'il faut « rechercher avec l'entreprise toutes les solutions qui permettent d'éviter des drames ou des fermetures ou des plans sociaux

trop durs pour les salariés », tout en regrettant que des décisions « irréversibles aient peut-être été prises ».

Le gouvernement pourrait demander à la direction de Renault, mardi, lors de l'assemblée générale des actionnaires, de faire un dernier tour de piste des solutions alternatives à la fermeture, en laissant maître de la décision finale. Le 3 juin, au comité de groupe européen, M. Schweitzer a énoncé les conclusions de plusieurs scénarios « alternatifs », réalisés à partir d'hypothèses de réduction des coûts et du temps de travail. M. Schweitzer ne serait pas opposé à l'idée de prolonger les discussions de quelques mois. Les syndicats ne seraient probablement pas opposés à une solution de ce type.

Le 26 mai, 82 % des salariés de Vilvorde se sont prononcés pour l'engagement de négociations avec la direction de Renault sur le plan social qui accompagnera la fermeture de l'usine belge.

Ces négociations, qui avaient été interrompues le 3 avril, ont repris le 2 juin sous la houlette d'un médiateur nommé par le ministère du travail. Outre des mesures d'âge, Renault propose de reclasser 62 employés et 210 ouvriers en France (dont 100 à Douai et 100 à Batilly). Par ailleurs, 200 postes sont proposés chez un fournisseur près d'Anvers et 30 postes de techniciens et ingénieurs au Luxembourg.

Virginie Malingre

Les syndicalistes belges se veulent réalistes

BRUXELLES

de notre correspondant

Les Belges, et tout particulièrement les employés de Renault-Vilvorde, seront-ils les premiers « déçus du jospinisme » ? L'entretien accordé, samedi 7 juin, par le premier ministre français à son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, n'a pas débouché sur la remise en question de la fermeture, prévue pour le 30 juillet, du site de production flamand de la firme automobile française.

M. Dehaene est sorti plutôt sceptique d'une heure et demie de conversation à l'hôtel Matignon : « J'ai appelé [à Lionel Jospin] qu'il avait pris un certain nombre d'engagements. Il ne les a pas niés, mais il les a nuancés. Je crois que, durant la campagne, on lui a prêté des propos qui allaient au-delà de ce qu'il avait réellement dit », a constaté M. Dehaene.

La victoire des socialistes et de M. Jospin, dont on avait remarqué la présence à Bruxelles, le 16 mars,

aux côtés des ouvriers de Vilvorde lors de la Marche européenne pour l'emploi, avait réveillé les espoirs des quelque trois mille salariés de Renault.

L'arrivée de la gauche française au pouvoir est survenue alors que la résignation prenait le dessus : lors d'un référendum organisé à Vilvorde début mai, la grande majorité du personnel de l'usine s'était prononcée en faveur de l'arrêt de la lutte pour le maintien du site en activité et pour la négociation sur un plan social accompagnant cette fermeture.

« RENIEMENT »

Quelques paroles encourageantes de M. Jospin pendant la campagne électorale – notamment le 29 mai à Lille (lire ci-dessus) – avaient laissé entrevoir une autre issue aux syndicalistes belges de l'entreprise, mais sans illusions excessives. « Nous avons toujours été réalistes, estime ainsi Karel Gacoms, porte-parole du

syndicat FGTB (socialiste) de Vilvorde. Dès le départ, nous savions qu'il ne devait y avoir que deux chances sur dix d'empêcher la fermeture. »

M. Gacoms espère néanmoins encore dans une prochaine rencontre avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, pour faire valoir les arguments plaçant en faveur d'une réduction concertée du temps de travail à l'échelle de l'ensemble du groupe Renault afin d'éliminer les surcapacités de production, reconnues par le syndicat.

Une partie de la presse belge est néanmoins sévère pour M. Jospin. *Le Soir*, le principal quotidien francophone, stigmatise le « reniement » du premier ministre socialiste et ajoute : « La déception est donc à la mesure du crédit que l'on accordait à Lionel Jospin. Grande. »

Luc Rosenzweig

biographies sur minitel

Députés, Ministres, Cabinets ministériels, ...

20 000 biographies exhaustives (politique, administration, communication, entreprises)
les 36 660 maires (notices succinctes)
mises à jour quotidiennement

08 36 29 1789

(9,21 F TTC / Minute) - Société Générale de Presse Bulletin Quotidien - Correspondance de la Presse



Elisabeth Guigou annonce une réforme du mode de nomination des procureurs

QUELQUES JOURS après son installation place Vendôme, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, dessine, par petites touches, les grandes lignes de ses ambitions pour la justice. Dans une interview accordée vendredi 6 juin à France Inter, puis, dans un court entretien publié dimanche dans le quotidien *La Provence*, M^{me} Guigou a insisté sur l'indépendance de la magistrature. « Le principal élément d'indépendance, c'est la nomination, a-t-elle souligné dans *La Provence*. Quand la politique ne peut rien pour la carrière des magistrats, ils sont indépendants. »

Conformément au programme du Parti socialiste, le nouveau ministre de la justice propose donc d'aligner le mode de nomination des magistrats du parquet sur celui des magistrats du siège. « Il faut arriver à ce que les magistrats, tous les magistrats, puissent ne pas sentir de pression dans leur carrière », a-t-elle souligné sur France Inter. Actuellement, les nominations au sein du ministère public, qui est placé, au terme du statut de la magistrature de 1958, « sous l'autorité » du garde des

sceaux, restent intimement liées au bon vouloir du pouvoir politique : alors que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) propose des candidats pour les postes de la Cour de cassation, les premiers présidents de cour d'appel et les présidents de tribunaux, il se contente de rendre un avis consultatif pour les procureurs et les substituts. Pour les procureurs généraux, le Conseil n'est même pas consulté : ces postes sont directement pourvus en conseil des ministres, comme ceux des préfets.

JEU DE DOMINOS

Ce système permet au gouvernement de maîtriser les nominations-clés. Au cours de l'été 1996, un subtil jeu de dominos avait ainsi permis à des proches du pouvoir exécutif d'accéder à la haute hiérarchie du ministère public : un fidèle de l'ancienne majorité, le procureur général de Paris Jean-François Burgelin, avait été nommé procureur général près la Cour de cassation tandis que le directeur de cabinet de Jacques Toubon, Alexandre Benmakhlof,

accédait au parquet général de la cour d'appel de Paris.

Pour les postes de substituts, le ministre de la justice avait refusé de suivre les avis du CSM à plusieurs reprises : du 1^{er} juillet 1995 au 31 décembre 1996, Jacques Toubon avait écarté sept des quinze avis négatifs du CSM, ce qui faisait dire au Conseil, dans son rapport annuel, que « l'indépendance des magistrats du parquet était encore imparfaitement assurée ».

Dans son entretien à *La Provence*, M^{me} Guigou évoque également les liens entre le ministre de la justice et les parquets. Actuellement, le garde des sceaux peut adresser aux parquets des circulaires générales de politique pénale - ce fut le cas, ces dernières années, sur le suivi des étrangers en situation irrégulière ou la fraude sur les marchés publics - mais aussi des instructions individuelles dans les dossiers particuliers.

Depuis 1993, ces dépêches doivent être « écrites et versées au dossier » mais dans les dossiers sensibles, la pratique est souvent différente : c'est au téléphone que le directeur des affaires criminelles, Marc Moinard, a demandé le classement de la procédure sur le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, ou le report de l'ouverture de l'information judiciaire sur les marchés publics du conseil régional.

Afin de lutter contre cette gestion politique de l'action publique, le PS proposait, dans son programme, de « couper le lien » entre le garde des sceaux et le parquet : la chancellerie conserverait le droit de fixer des orientations générales de politique pénale mais elle se voyait retirer toute possibilité d'intervention dans les affaires individuelles, « en particulier pour s'opposer à l'engagement des poursuites pénales ».

Sur France-Inter, M^{me} Guigou a confirmé que la politique pénale restera coordonnée par la place Vendôme : elle estime qu'il est très important que « tous les justiciables puissent savoir qu'on ne sera pas traité différemment selon que l'on habite à Avignon ou à Lille ». M^{me} Guigou n'a pas évoqué expressément la suppression des instructions individuelles mais dans *La Provence*, elle indique que « la justice passera ». « Il n'y aura aucune intervention, ni pour empêcher, ni pour accélérer des dossiers » conclut-elle.

Enfin, M^{me} Guigou indique, dans cet entretien, qu'elle souhaite faire progresser le budget de la place Vendôme. « Il est évident que le ministère de la justice a besoin de voir ses crédits augmenter », souligne-t-elle, tout en précisant que « la gestion du budget 1997 sera très compliquée ». En 1996, les crédits du ministère s'élevaient à 24 milliards de francs, soit une augmentation de 1,77 % par rapport à l'année précédente.

Au cours des quinze dernières années, le budget de la justice a progressé avec lenteur mais régularité : de 1981 à 1996, la part de la place Vendôme dans le budget de l'Etat a progressé de 50 %, passant de 1,05 % à 1,5 %. « Il y a peu de secteurs dans lesquels on ait augmenté les moyens autant que dans le domaine de la justice, concluait en 1993 le rapport sur l'état de la France de Jean Raynaud. Pourtant, on ne peut que constater la persistance de difficultés. »

Anne Chemin

M. Chirac veut défendre la spécificité de la mutualité dans le concert européen

LILLE

de notre envoyé spécial

Le courant est bien passé entre les mutualistes et le président de la République, qui a conclu, samedi 7 juin, à Lille, le 35^e congrès de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Jacques Chirac a même reçu un accueil chaleureux d'un mouvement social qui, avec ses puissantes mutuelles de la fonction publique (éducation nationale, PTT, impôts, etc.), reste profondément marqué par la tradition de la gauche non communiste. Il est vrai que le chef de l'Etat a tenu un discours propre à rassurer les quatre mille congressistes réunis du 5 au 7 juin dans la capitale des Flandres (*Le Monde* daté 8-9 juin).

Sans citer le « plan Juppé », M. Chirac a notamment préconisé la poursuite de la réforme de la Sécurité sociale, félicitant la Mutualité de s'être engagée dès le début « dans le camp de la réforme ». Sur ce point, Jean-Pierre Davant, le président de la FNMF, a invité le nouveau gouvernement, représen-

té par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, à tenir « rapidement » les engagements pris au cours de la campagne, en particulier sur la création de l'assurance-maladie universelle couvrant l'ensemble des résidents et le remplacement de la cotisation maladie des salariés par la CSG. La présence, à la fin du congrès, de Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, n'était pas un hasard, la centrale cégétiste ayant été, avec la Mutualité, le plus sûr soutien de la réforme de la « Sécu ».

Le président de la République a rassuré la FNMF sur le dossier de l'Europe. « Je veillerai à ce que la construction européenne, si nécessaire pour notre pays, ne mette pas en cause la spécificité de la mutualité », a-t-il déclaré, faisant ainsi allusion aux pressions de Bruxelles sur le gouvernement français pour qu'il transcrive dans le code de la mutualité deux directives de 1992 sur les assurances. Estimant que « l'Europe doit reconnaître cette identité des mutuelles par rapport aux autres intervenants de la protec-

tion sociale complémentaire », M. Chirac a révélé que le gouvernement « vient de demander un nouveau délai à la Commission » pour cette transcription. Il devrait rencontrer le patron de la FNMF avant le sommet européen d'Amsterdam, prévu les 16 et 17 juin.

Dans la résolution finale de son congrès, la FNMF souligne que « l'accroissement du chômage crée un besoin de prévoyance et de sécurité financière, le risque de perte du logement oblige à la mise en place de nouvelles prestations ». Dans cet environnement, la mutualité « doit se réformer pour s'adapter », précise le texte, et notamment « favoriser le renouvellement des militants », souvent âgés, en élaborant un statut de l'élu mutualiste. Il a occupé une grande partie des travaux du congrès, qui a conclu qu'il fallait, tout en maintenant une forme de bénévolat, créer un « système indemnitaire » pour qu'il puisse travailler dans de meilleures conditions.

Jean-Michel Bezat

Cohabitation courtoise à Lille

LILLE

de notre correspondant

Le rendez-vous était pris depuis longtemps. Le président de la République avait une journée lilloise inscrite à la date du 7 juin : clôture du congrès de la Mutualité française le matin, nouvel hôpital mère-enfant et faculté de médecine l'après-midi, inauguration du Palais des beaux-arts pour conclure. Mais qui aurait imaginé, quand date fut prise, que l'on serait alors entré en cohabitation ?

Un peu crispé le matin pour rappeler ses devoirs devant les mutualistes (*Le Monde* daté 8-9 juin), M. Chirac s'est détendu ensuite. Accueilli à chaque étape par Pierre Mauroy, maire de Lille et sénateur du Nord, il enfila la blouse blanche pour se pencher sur un bébé de 700 grammes à l'hôpital Jeanne-de-Flandre ; il se laisse entraîner d'une salle à l'autre par le conservateur du Musée des beaux-arts. Les ministres de la cohabitation sont là. Martine Aubry et Bernard Kouchner d'abord, que rejoignent ensuite Catherine Trautmann, pour sa première ma-

nifestation officielle comme ministre de la culture, et Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, qui est ici chez elle.

M. Chirac retrouve aussi des têtes amies : Jacques Donnay, le président RPR du conseil général, battu par M^{me} Aubry huit jours plus tôt dans la 5^e circonscription, Colette Codaccioni, ministre éphémère du premier gouvernement Juppé, battue dans la 1^{re} circonscription. Le président joue la cohabitation courtoise, voire malicieuse. Interpellé par le doyen de la faculté de médecine, Bernard Devulder, et par le maire de Lille sur les moyens en effectifs de cet établissement, il renvoie la balle vers M^{me} Aubry : « Je suis sûr que madame le Ministre va regarder cette affaire avec une attention particulière. » M. Chirac y est allé aussi de son petit bain de foule à la sortie du Palais des beaux-arts : « Restez là, surtout restez là », insiste en le saluant un sympathisant.

Jean-René Lore

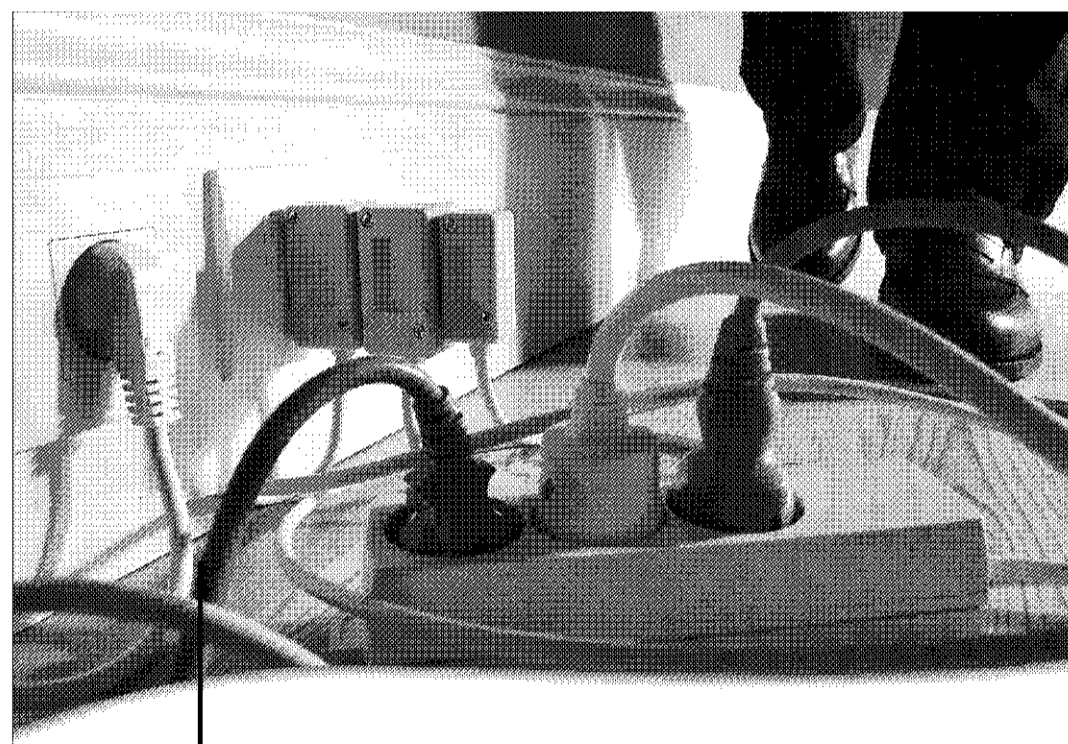


dunhill

AD 2000 le nouveau stylo signé ALFRED DUNHILL.

BOUTIQUE ALFRED DUNHILL, 15, RUE DE LA PAIX, PARIS
LISTE DES REVENDEURS AGRÉÉS DISPONIBLE AU 01 44 13 93 93

Ligne AD 2000 à partir de 895 F. Modèle présenté en fibre de carbone : 4950 F.



On a donc eu l'idée de faire un seul appareil pour remplacer téléphone, répondeur et téléphone sans-fil.

Le nouveau Sagem Alizé, premier téléphone sans-fil "3 en 1", vous offre le meilleur de chaque fonction :

le meilleur du téléphone avec son main-libre numérique, le meilleur du répondeur avec son répondeur numérique protégé contre les coupures de courant, le meilleur du sans-fil avec son mini-combiné Alizé qui peut se mettre en 8... jusqu'à 8 combinés sans fil avec leur chargeur indépendant pour que vous ayez, chez vous, autant de téléphones que vous le souhaitez ! Sans ligne supplémentaire.



SAGEM Nos concurrents ne peuvent pas penser à tout.

Philippe Séguin veut faire du RPR « un mouvement réconcilié, renoué et ouvert »

Le député des Vosges souhaite défendre la position du chef de l'Etat

Candidat, « à titre transitoire », à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mais surtout candidat à la présidence du mouvement,

en remplacement d'Alain Juppé, Philippe Séguin, a souhaité, dimanche 8 juin sur TF1, qu'une « nouvelle métamorphose » donne naissance à

« un mouvement réconcilié, renoué et ouvert », qui puisse défendre, le cas échéant, le président de la République.

LA SEMAINE qui commence permettra-t-elle de réparer les dégâts que la précédente avait provoqués dans les rangs du RPR ? Deux échéances attendent le mouvement néogaulliste : l'élection, mardi 10 juin, du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, pour laquelle Philippe Séguin est le seul candidat déclaré, puis la réunion, le lendemain, du conseil national du Rassemblement, destiné à régler le solde de la dernière campagne législative. Là encore, l'ancien président de l'Assemblée nationale est prêt à offrir ses services.

Invité, dimanche 8 juin, de « 7 sur 7 », sur TF1, M. Séguin a expliqué pourquoi il avait « franchi le pas ». Première raison, a-t-il dit, « il faut que, le plus rapidement possible, nous nous donnions les moyens de défendre, si besoin est, le président de la République ». « 1997 n'efface pas 1995, Jacques Chirac est toujours là », a-t-il rappelé. Le député des Vosges redoute, d'autre part, de voir le Front national s'installer dans le rôle de premier opposant. Enfin, il lui apparaît nécessaire de trouver « de vraies réponses » pour préparer un retour

« Jacques Chirac demeure notre référence, cela va de soi »

Interrogé, dimanche 8 juin, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF1, à propos de l'urgence qu'il y aurait à remplacer Alain Juppé à la tête du RPR, Philippe Séguin a commencé par évoquer les principales étapes du mouvement gaulliste depuis un demi-siècle, la nécessité d'une « nouvelle métamorphose », puis il a eu cette phrase étrange : « Mon problème, ce n'est pas de remplacer Jacques Chirac. » Après un bref temps d'arrêt, et comme son interlocutrice, Anne Sinclair, lui faisait remarquer que cette question ne lui avait pas été posée, M. Séguin s'est repris : « Jacques Chirac demeure notre inspirateur et notre référence, cela va de soi. De la même façon, il ne s'agit pas de changer un ordre de succession. Nous ne sommes pas une monarchie héréditaire. Toute la démarche qui est entreprise est le contraire des arrière-pensées qui lui sont prêtées trop souvent. »

de la droite au pouvoir « de manière durable ». Lionel Jospin, a-t-il observé à ce propos, est le sixième premier ministre en six ans.

Cette réponse durable, M. Séguin, en a donné l'esquisse : « Il va falloir que nous trouvions le moyen de faire la synthèse entre, d'une part, la nécessité incontestable, urgente, de libérer l'esprit de l'entreprise, de libérer les forces d'innovation, de création, parce que la mondialisation est là, qu'on le veuille ou non, et qu'il faut se battre sur [ce] front ; et puis, d'autre part, de maintenir, voire d'accroître, la solidarité, qu'on lui donne de nouvelles formes, qu'on la modernise ». Pour cela, M. Séguin est prêt à « mettre de l'eau dans [son] vin ».

A plusieurs reprises, l'ancien président de l'Assemblée nationale a insisté sur la nécessité d'un dialogue interne au RPR. « La méthode, c'est un mouvement politique ouvert, qui se donne pour vocation de représenter l'ensemble des sensibilités, voire des contradictions de la société française, qui assume sa diversité, qui cherche à en réaliser la synthèse, a-t-il expliqué. Nous souhaitons un mouvement qui soit un mouvement réconcilié, un mouvement renoué et un mouvement ouvert ». Il faut « en finir avec toute tentative de centralisme démocratique ».

Il est vrai qu'il reste à trouver quelques ajustements, dans un premier temps, avec les balladuriers, pour composer le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale en tenant compte de toutes les sensibilités. Mardi 10 juin au matin,

les députés proches d'Edouard Balladur doivent se réunir, une nouvelle fois, pour en parler.

Dans un souci d'équilibre, le comité départemental de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, celle de Charles Pasqua et de Nicolas Sarkozy, a déjà pris position en faveur de M. Séguin pour la présidence du mouvement, tout en adressant « un message d'amitié à Alain Juppé ».

« Il faut laisser au temps le soin de rendre à Alain Juppé les justices qui lui sont dues »

M. Séguin, lui-même, a estimé, dimanche 8 juin, qu'« il faut laisser au temps le soin de rendre à Alain Juppé les justices qui lui sont dues et, en particulier, celle-ci : c'est qu'il a été premier ministre dans des circonstances exceptionnellement difficiles ». « Je ne doute pas que très prochainement, très rapidement, Alain Juppé se retrouvera en position de mettre ses qualités, qui sont tout à fait éminentes, au service de son mouvement, d'abord, et au service de son pays, en général », a-t-il ajouté.

Se défendant de vouloir faire un procès d'intention au nouveau gouvernement, M. Séguin a toutefois estimé que celui-ci s'était privé

de « trois leviers » : la modération de la dépense publique, un refus de bénéficier de recettes de privatisations et l'existence de mesures nouvelles qui handicapent, selon lui, les chances de la France de respecter le critère de 3 % du PIB pour le montant du déficit public. « Entre les 3 % et cette triple perspective, il y a incontestablement une contradiction », a-t-il assuré.

Lundi 9 juin au matin sur France-Inter, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, proche de M. Juppé, a précisé que ce dernier aura l'occasion, « peut-être cette semaine », de faire connaître ses propres intentions. Il a jugé « normal qu'il y ait un choc fort » dans le Rassemblement après la défaite des élections législatives, et a souhaité que les militants néogaullistes en profitent « pour rénover le mouvement » et « approfondir la démocratie ». Il a récusé la proposition de Bernard Pons de supprimer le poste de président du RPR, en expliquant que cela sous-entendrait que « le vrai président du mouvement gaulliste, c'est Jacques Chirac ».

Au même moment sur France 2, le secrétaire général par intérim, Jean-Louis Debré, s'est également montré conciliant. « Je crois que le temps des changements de personnes est venu », a affirmé l'ancien ministre de l'intérieur, avant de reconnaître qu'« au fil des années et avec l'épreuve du pouvoir, la démocratie était inégalement répartie selon nos fédérations ».

Jean-Louis Saux

Le CRIF met en garde la droite contre un rapprochement avec le FN

Force démocrate gêné par un élu

AU LENDEMAIN des élections législatives, et à quelques mois des élections cantonales et régionales, l'assemblée générale du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), réunie dimanche 8 juin à Paris, a mis en garde contre tout rapprochement de la droite classique avec le Front national. L'institution présidée par Henri Hajdenberg s'est inquiétée de « l'enracinement de l'implantation du FN », et de certaines déclarations de dirigeants de l'ancienne majorité au lendemain du second tour des élections législatives.

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France et codirigeant de La droite indépendante, avait ainsi affirmé, dimanche 1^{er} juin, qu'« il faut arrêter de faire de chaque électeur du Front national un fasciste », au motif que « si la droite fait ça, elle ne reviendra jamais au pouvoir ». Charles Pasqua avait plaidé, de son côté, pour l'instillation d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine avait fait valoir qu'« il y a quelque chose qui n'est pas normal » dans le fait qu'avec 10 % des voix, le Parti communiste obtient 38 élus, tandis qu'avec 15 % des voix, le Front national n'a qu'un représentant à l'Assemblée nationale.

Les représentants du CRIF ont réaffirmé leur « opposition catégorique » à une réforme du mode de scrutin, qui aurait pour conséquence d'accroître la présence du parti d'extrême droite au Palais

Bourbon, a déclaré M. Hajdenberg. A l'inverse, François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, a indiqué, dimanche 8 juin, sur Europe 1, que son parti demeure favorable à un mode de scrutin législatif mariant scrutin majoritaire et proportionnelle, mais il a ajouté que cette réforme n'est pas d'actualité. M. Hajdenberg a en revanche souhaité que le gouvernement de Lionel Jospin reprenne à son compte, « au moins dans son esprit », le projet de loi préparé par Jacques Toubon portant sur la répression des propos racistes.

DÉRAPAGES LOCAUX

Si les états-majors de la majorité sortante avaient refusé tout dialogue avec le Front national lors des élections législatives, quelques dérapages ont néanmoins été enregistrés localement. C'est le cas dans le Maine-et-Loire. Christian Martin, député UDF-Force démocrate, ancien suppléant d'Edmond Alphanterry, réélu le 1^{er} juin dans la troisième circonscription (Saumur-nord), a confirmé au quotidien *Le Courrier de l'ouest* avoir accepté, pour le second tour, le soutien que lui proposait le parti d'extrême droite, dont le candidat avait obtenu 11,41 % des voix au premier tour. En ballottage difficile au soir du premier tour, M. Martin l'a emporté au second tour avec un peu plus de 1 200 voix d'avance sur le socialiste Pierre Guibert.

Le vendredi 30 mai, Samuel Maréchal, directeur de campagne du Front national dans la région des Pays de la Loire, appelait, dans un communiqué, « à soutenir M. Christian Martin », « à la demande » de ce dernier, en s'appuyant sur sa profession de foi, qui affirmait notamment : « La préférence nationale est une nécessité dans le respect d'autrui ». M. Martin avait indiqué au *Courrier de l'ouest* le 2 juin : « Samuel Maréchal, qui est un ami de longue date, m'a téléphoné, jeudi, pour demander si je voulais le soutien de son mouvement. Je lui ai demandé effectivement de faxer un texte correspondant à ma profession de foi... ».

Les amis du député affichent également un grand embarras. Et la fédération départementale de Force démocrate a indiqué, vendredi 6 juin, que la démarche de M. Martin « a été prise à titre individuel ». Selon le communiqué, cette démarche « ne saurait engager [la fédération] au sein de laquelle [M. Martin] n'a aucune responsabilité particulière » et « constitue un acte grave et condamnable car il a pour conséquence de banaliser des idées qui ne sont pas les nôtres ». L'affaire, précise la fédération, « a été transmise aux instances nationales du mouvement ».

Cécile Chambraud
(avec Claude-Henri Gay à Angers)

Pour ceux qui ont manqué le début...

LA DÉFAITE IMPOSSIBLE est ce que l'on appelle un « coup marketing ». Livré en un temps record, cet ouvrage épais (350 pages, mais en gros caractères) retrace le rebondissement politique que vient de connaître la France : des élections législatives provoquées par un président de droite et remportées par la gauche. Cette stratégie d'édition a valeur d'avertissement pour le lecteur : le livre, installé en librairie en début de semaine, a



BIBLIOGRAPHIE

impossibilité d'agir ?, s'interrogent-ils. « Il y a sans doute du vrai dans ces deux explications », estiment-ils finalement...

Suivent le long cheminement vers la dissolution (selon les auteurs, M. Chirac a pris la décision de dissoudre le 18 mars), la campagne électorale et l'issue que l'on sait. Anecdotes et petites phrases se succèdent à un rythme rapide, dans l'ordre chronologique, sans réelles transitions. Presque au jour le jour, on prend connaissance de ce qui se dit dans les états-majors, qui déjeune avec qui et qui téléphone à qui, ce qu'a titré la presse, comment sont orchestrées les invitations aux 20 Heures.

L'idée aurait pu être séduisante. « Cette dissolution, ça ne me paraissait pas clair », commente le directeur des éditions Ramsay, Jean-Claude Gawsewitch. Le 22 avril, il s'ouvre de ce projet à Jacques Séguéla, qui lui souffle le nom de Jean-Luc Mano, « disponible en ce moment ». Depuis son départ de la direction de l'information de France 2, en juin 1996, Jean-Luc Mano collabore à VSD. Il accepte sur-le-champ et entraîne dans l'aventure Guy Birenbaum, maître de conférences en sciences politiques à Montpellier, avec lequel il travaille régulièrement depuis leur rencontre à *Globe Hebdo*.

Les auteurs débütent leur analyse avec la « fameuse traversée de Paris en voiture » effectuée par Jacques Chirac le 7 mai 1995 : « Tout avait pourtant bien commencé », commentent-ils, mais le bilan de ces deux années de pouvoir se révèle, selon eux, « calamiteux » : « Ce qui ne va pas, c'est que rien ne va », résumement-ils... « Promesses intenables » ou

COMMENTAIRES IMAGÉS

Cette avalanche de propos rapportés - rarement « sourcés », parfois au conditionnel - est émaillée de part en part de commentaires qu'on a voulu imagés : « Les médecins (...) ont la désagréable impression de s'être fait rouler dans le talc » ; ou : « Dans ce contexte, remanier s'apparente à danser avec sa sœur, ce qui, pour être parfois agréable, n'est jamais très conquérant » ; ou encore : « Quarante sièges seulement de retard pour la gauche, ça se rattrape comme qui rigole » ; voire, à propos du débat à quatre (Alain Juppé, François Léotard, Lionel Jospin, Robert Hue), proposé au premier secrétaire du Parti socialiste : « Accepter un débat en un tel équipage reviendrait à courir un cent mètres avec des bottes de voile... ».

A qui s'adresse ce carnet de campagne essentiellement parisien ? A ceux qui ont raté des épisodes ? Il leur faudra alors

connaître déjà les « acteurs » car, dans le tourbillon de l'action, les auteurs ne prennent que rarement le temps de les présenter... Aux férieurs de la chose politique ? Tout au plus cela leur remettra en mémoire des micro-événements que le flot d'actualités quotidiennes avait occultés. Ni les uns ni les autres ne sauraient en attendre des pistes de réflexion sur ce rebondissement à la française : si la droite avait gagné les élections, la trame du livre, selon les auteurs, aurait été identique. *La Défaite impossible* - titre calqué sur celui du livre de Ghislaine Ottenheimer, *L'Impossible victoire*, publié aux éditions Robert Laffont au lendemain de la victoire de M. Chirac, en mai 1995 - serait sans doute devenu, rapporte Guy Birenbaum, *Le Pari réussi*. En marketing, c'est souvent une question d'emballage.

Marie-Laure Phélippeau

★ *La Défaite impossible. Enquête sur les secrets d'une élection*, de Jean-Luc Mano et Guy Birenbaum. Editions Ramsay, 352 pages, 109 francs.

Pour vous aider à réussir
Sessions Intensives Pâques / Eté

- SCIENCES PO Paris/Province
- DROIT / SCIENCES ÉCO. / GESTION
- M.S.T.C.F. - D.E.C.F.

ISTH 6, AV. LÉON HEUZEY
75016 PARIS
DEPUIS 1954 01 42 24 10 72
ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

Formation bac+4/3 ans
bilingue français-anglais
commerce-gestion

- Certificat homologué par l'État au niveau II
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation intégrée aux grands
MBA mondiaux

U.I.M.B.A.
INSTITUTE
Groupe IPESUP

38, rue des Blancs-Manteaux
75004 Paris - Tél : 01 42 78 95 45
Institut Management & Business Administration
Enseignement technique privé

Concours d'AVOCAT
CRFPA
Expertise comptable
DECFC

Préparations intensives aout-sept.

IPESUP
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ (2.23 FIMN)

LÉGISLATIVES 97

RÉSERVEZ
DÈS AUJOURD'HUI
LA BROCHURE

Le Monde
LÉGISLATIVES 97

Histoire d'une dissolution,
récits de six semaines de campagne,
les enjeux, les candidats, les programmes...
et les résultats des 577 circonscriptions

Une publication de référence, 150 pages, 45 F
à réserver chez votre marchand de journaux
ou par correspondance.

Parution :
11 juin

Oui, je souhaite recevoir ex. de la brochure législatives 97
Prix unitaire : 45 F (frais de port compris).

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : [][][][][]

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou postal.

Bon de commande à retourner à : Boutique Le Monde,
21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 05

Les livres sur Minitel

- 300 000 livres : romans, biographies, essais...
- Le Monde Editions : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain
- Les sélections du Monde des livres, et du Monde des poches

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

3615 LEMONDE
(Sur Internet : <http://www.lemonde.fr/livres>)

La gauche en tête à l'élection municipale partielle d'Annonay

LA LISTE DE GAUCHE conduite par le socialiste Jean-Claude Tournayre est arrivée nettement en tête du premier tour de l'élection municipale partielle organisée, dimanche 8 juin, à Annonay (Ardèche), après l'annulation de l'élection du scrutin de juin 1995 qui avait vu la victoire du maire sortant, Claude Faure (RPR). Elle augmente son score de près de 8 points, tandis que M. Faure recule de 2,5 points. La liste UDF de Dominique Chambon cède beaucoup plus de terrain (14 points), au profit de la liste Front national, absente en 1995. Le FN ne pourra pas se maintenir au second tour, et l'on ne connaît pas encore les intentions de désistement du RPR ou l'UDF.

Le Conseil d'Etat avait annulé le précédent scrutin en reprochant à M. Faure d'avoir inauguré, moins de trois mois avant le scrutin, une bibliothèque municipale et une station d'épuration qui fonctionnaient en réalité depuis longtemps dans sa ville. Ce type de campagne de promotion est prohibé par le code électoral dans les six mois qui précèdent le scrutin.

L., 11 816 ; V., 7 130 ; A., 39,65 % ; E., 6 995.

Jean-Claude Tournayre (union de la gauche, PS), 3 063 (43,78 %) ; Claude Faure (RPR), m. s., 2 136 (30,53 %) ; Dominique Chambon (UDF-FD), 1 173 (16,76 %) ; Philippe Arnaud (FN), 623 (8,90 %).

[11 juin 1995 : L., 12 090 ; V., 7 426 ; A., 38,57 % ; E., 7 142. Jean-Claude Tournayre (union de la gauche, PS), 2 574 (36,04 %) ; Claude Faure (union de la droite, RPR), 2 359 (33,03 %) ; Dominique Chambon (divers droite, UDF-CDS), 2 209 (30,93 %).]

DÉPÊCHES

■ « **ÉTAT DE GRÂCE** » : Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, a assuré, le 8 juin, sur Radio-J, qu'à la différence de 1981, il n'y a « pas d'état de grâce », mais un « état d'exigence » de la part des Français, comme « pendant la campagne législative ». Pour le nouveau député de Paris, le PS doit « se garder de deux défauts : être godillot ou faire de la flibuste ». « Les socialistes ne doivent pas dire "amen" à tout ce qui se dit ou se fait, a-t-il ajouté. Lionel Jospin avancera à pas maîtrisés, c'est-à-dire à petits pas, mais de manière déterminée. »

■ **EUROPE** : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, s'est réjoui, dimanche 8 juin, sur France 3, de l'évolution du Parti socialiste sur l'Europe, notamment des propos de Lionel Jospin à Malmö mettant l'emploi au cœur des politiques communautaires. « Il faudrait harmoniser les législations sociales par le haut à l'échelle communautaire, c'est fondamentalement juste », a ajouté le ministre communiste.

■ **HARMONIE** : le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a espéré, lundi 9 juin, sur Europe 1, que ses rapports avec Lionel Jospin « seront fructueux dans l'avenir comme ils l'ont été dans la dernière période ». « Nous prévoyons des formes de rencontres singulières entre le premier ministre et le responsable d'un parti important de la majorité », a-t-il indiqué, en se déclarant « animé d'un esprit d'harmonie ». « Il faut la durée pour un certain nombre de propositions, mais il faut prendre en compte les attentes du pays », a enfin ajouté le député du Val-d'Oise, rappelant que le PCF souhaite une « augmentation suffisamment significative (entre 8 et 10 %) du SMIC dès le 1^{er} juillet ».

■ **PARIS** : Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, accuse les socialistes, dans la lettre mensuelle des élus Force démocrate (FD) parisiens, de vouloir « mettre Paris à genoux ». Le député de la 14^e circonscription de la capitale qualifie le résultat de ces élections à Paris de « revers politique sévère », et de « sanction » contre la « technocratie qui envahit la sphère politique de notre pays ». « A Paris, plus que les personnes, malgré un acharnement des médias contre Jean Tiberi, c'est le système que les Parisiens ont voulu dénoncer, un système trop opaque, trop administratif, trop coûteux », estime le député Force démocrate.

■ **FONCTION PUBLIQUE** : le directeur du cabinet d'Emile Zaccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, est Marc Abadie, inspecteur général de l'administration nommé au tour extérieur, qui a été directeur des ressources humaines, du contrôle de gestion et du contentieux au groupe La Dépêche du Midi, de Jean-Michel Baylet, de septembre 1995 à mars 1997.

■ **CRIF** : Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui regroupe 59 organisations et associations dont les plus importantes sont le Fonds social juif unifié, le Consistoire central et la Fédération sioniste, a repoussé, dimanche, lors de son assemblée générale, à une prochaine réunion l'examen de la candidature du mouvement loubavitch. La commission des mandats avait émis un avis défavorable à cette candidature.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), demande, lundi 9 juin, dans le *Panorama du médecin*, une « remise à plat » de la réforme de la protection sociale, « afin de gommer les deux ans que nous avons perdus », tout en se disant « prêt au dialogue » avec le nouveau gouvernement. M. Maffioli se demande par ailleurs si M^{me} Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, « va avoir le temps de s'occuper elle-même de l'assurance-maladie ».

Grève des routiers dans l'Europe des Quinze pour la réduction du temps de travail

Les camionneurs français sont particulièrement mobilisés

De nombreux barrages, essentiellement aux postes frontalières, perturbaient la circulation dans plusieurs pays européens lundi 9 juin. La

Fédération des syndicats européens des transports a appelé les routiers à cesser le travail pour réclamer que le temps de conduite autorisé soit

ramené à quarante-huit heures par semaine. En France, CFDT, CGT et FO réclament l'application de l'accord signé en novembre 1996.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la Fédération des syndicats européens de transports appelait l'ensemble des routiers européens à faire grève, lundi 9 juin, pour protester contre leurs horaires de travail. Selon l'AFP, la circulation était bloquée depuis les premières heures de la matinée au passage autoroutier de la frontière franco-espagnole du Pays Basque par des dizaines de chauffeurs routiers espagnols et portugais. Sur l'A9, au poste frontière franco-espagnol du Perthus, côté espagnol en direction de la France, la circulation était impossible pour les poids lourds, difficile pour les véhicules légers.

En France, de premières difficultés de circulation ont été signalées dès dimanche soir. Des opérations escargot ou des barrages étaient signalés au péage de Saint-Arnould (Yvelines), entre Longwy (Meurthe-et-Moselle) et Thionville (Moselle), dans la Drôme, en Saône-et-Loire, sur l'autoroute A 6, à Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie) ainsi qu'à la sortie de l'A 43, l'autoroute de la Maurienne, dont la circulation est totalement bloquée. Un barrage filtrant, qui

bloque dans les deux sens les poids lourds mais laisse passer les voitures, a été mis en place vers minuit par des routiers au tunnel du Mont-Blanc, côté français. Près de 300 camions se trouvaient bloqués à 6 h 00, un barrage dans les deux sens ayant été mis en place sur les autoroutes A10 et A11 (Paris-Le Mans et Paris-Tours). Seuls les véhicules particuliers pouvaient passer.

SAUF LES BRITANNIQUES

D'autres actions sont prévues dans l'ouest de la France, notamment dans la région de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et sur des terminaux de ferry dans les ports de Roscoff (Finistère) et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Des barrages filtrants, à l'appel de la CFDT et par le syndicat allemand des transports OeTV, provoquaient enfin de forts ralentissements au pont de l'Europe, sur le Rhin, à Strasbourg et à Saint-Louis (Haut-Rhin), à la frontière franco-suisse.

Seuls les routiers britanniques ne participent pas au mouvement. « Si vous faites grève une heure, vous êtes licencié sans indemnité, le

lendemain », explique Hugues de Villèle, secrétaire général de la Fédération des syndicats des transports et, à ce titre, principal organisateur de cette journée. Selon lui, l'objectif est d'obtenir une directive sur le temps de travail pour les secteurs qui, jusqu'à présent, n'en bénéficient pas (routiers, pêcheurs, médecins en formation et travail sur les plates-formes *off shore*). Sa principale revendication est donc de ramener le temps de travail dans les transports routiers à quarante-huit heures hebdomadaires, alors qu'aujourd'hui, un règlement européen autorise cinquante-six heures de conduite, soit plus de soixante-dix heures de travail effectif.

« Sans compter les artisans, il y a aujourd'hui un million et demi de chauffeurs routiers qui, en moyenne, travaillent douze heures de trop par semaine. La réduction du temps de travail dans les transports routiers permettrait de créer six cent mille emplois en Europe », plaide M. de Villèle, qui entend faire pression sur les gouvernements, quelques jours avant le conseil des ministres européens des transports les 17 et 18 juin. Si

Neil Kinnock, commissaire chargé des transports, est prêt à faire évoluer la législation communautaire au nom de la concurrence loyale entre les divers secteurs, son collègue chargé des affaires sociales, Padraig Flynn, n'entend pas, selon M. de Villèle, s'opposer au lobby des employeurs.

En France, cette journée d'action prend une tournure particulière après la grève de l'automne dernier et l'arrivée d'un ministre communiste, Jean-Claude Gayssot, au ministère des transports. Les principaux syndicats, CFDT, CGT, FO, estiment que les accords ayant mis fin au conflit ne sont pas entièrement respectés. La CFDT souhaite l'extension de la réduction du temps de travail aux artisans, et la CGT une augmentation du nombre des inspecteurs et contrôleurs du travail. Les trois syndicats attendent aussi des pouvoirs publics qu'ils fassent pression sur les employeurs qui n'ont toujours pas versé la prime exceptionnelle de 3 000 francs accordée par les négociateurs patronaux en novembre 1996.

Frédéric Lemaitre

Les syndicats préparent eux aussi les échéances européennes

ALORS que 20 000 personnes environ ont protesté, samedi 7 juin, dans les rues de Munich, contre la politique sociale du gouvernement allemand, à l'appel du DGB, tous les syndicats français, à l'exception de Force ouvrière, ont réglé les derniers préparatifs de la grande manifestation européenne pour l'emploi, lancée dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour mardi 10 juin à Paris. Entre 50 000 personnes, selon les renseignements généraux, et 100 000 personnes, selon les organisateurs, sont attendues.

Le rassemblement est prévu à midi, place de la République, et le cortège syndical se rendra place de la Nation, en passant par la Bastille. Derrière le carré le tête, où prendront place les principaux dirigeants syndicaux, la CFDT est censée ouvrir la manifestation, suivie par la CFTC - les deux organisations sont membres de la CES -, puis viendront la CGT, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui comprend notamment la FEN, la CFE-CGC, la FSU. L'Union syndicale Groupe des dix, dont les syndicats SUD, devrait fermer la marche.

Le même jour, les syndicats CFDT, CGT, CFTC, FO et SUD de La Poste appellent à une journée d'action avec arrêts de travail et participation à la manifestation. Lundi matin, sur RTL, Louis Vianet a déclaré que la manifestation pour l'emploi en Europe a une « signification très forte par rapport à la situation du pays » et « reflète la volonté de convergence des forces sociales de toute l'Europe pour placer l'emploi en priorité au niveau de l'Europe ».

Le secrétaire général de la CGT estime qu'il n'y a aucune raison pour que « le gouvernement attende une trêve sociale ». Marc Blondel justifie, en revanche, la non-participation de sa centrale à cette journée d'action en prenant le motif inverse : il est trop tôt, selon lui, pour faire pression sur un gouvernement qui vient à peine de se mettre en place.

Réunis dimanche dans l'émission « Polémiques », sur France 2, les responsables syndicaux de toutes les centrales syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD) ont pu donner leur appréciation sur le climat social. Bernard Thibault a indiqué que la CGT « n'a pas l'intention de lever le pied sur l'action revendicative », estimant que « le vote politique du 1^{er} juin n'a pas supprimé le patronat ». Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, juge aussi que « des décisions précises doivent être prises rapidement » pour définir « un nouveau type d'emploi et de protection sociale ».

Selon Jean-René Masson, numéro deux de la CFDT, « il y a des orientations » du gouvernement

Jospin « qui sonnent bien à nos oreilles », tandis que M. Blondel a rappelé que le gouvernement doit faire face à « un ordre du jour très chargé », citant notamment « le chômage, les salaires, la relance de l'activité économique, la réduction du temps de travail et la protection sociale ». Alain Deleu, président de la CFTC, estime que « rien ne serait

pire que de ne pas répondre aux attentes qui ont été exprimées ». Au nom des cadres de la CFE-CGC, Marc Vilbenoit a interprété « le changement de majorité comme un coup d'arrêt à la flexibilité, l'exclusion, la précarité, qu'on avait voulu accélérer », et a rappelé que « les problèmes demeurent ».

Après la manifestation du 10 juin,

le thème de la lutte pour l'emploi en Europe sera de nouveau d'actualité, le 14 juin, avec l'arrivée prévue à Amsterdam des différentes « marches européennes contre le chômage, l'exclusion et la précarité », à la veille de l'ouverture de la conférence intergouvernementale.

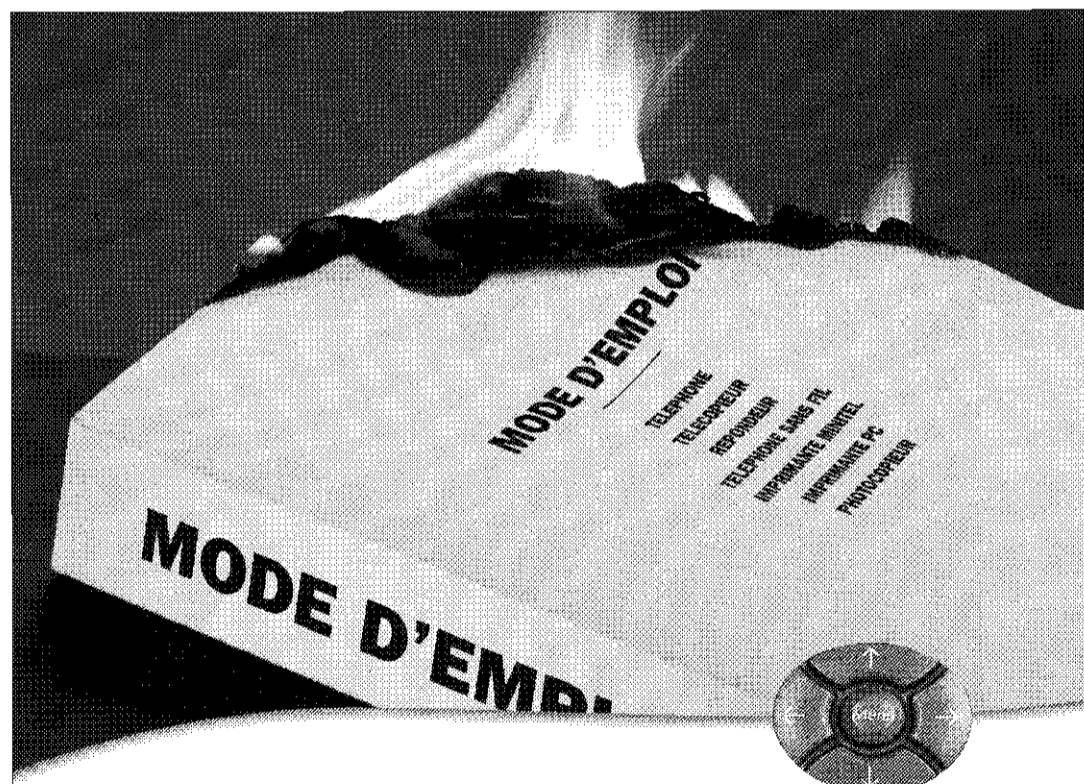
Alain Beuve-Méry

**MICROSOFT
RECRUTE
120
PROFESSIONNELS
CETTE ANNÉE.**

Rendez-vous dès aujourd'hui dans
le Monde Initiatives
rubrique Ingénieurs, page XVI.

Microsoft

JUSQU'OU IREZ-VOUS ?™



**Téléphone-fax-répondeur PHONEFAX 375
Livré avec son navigateur
et la révolution qui va avec.**

Sagem Phonefax 375 : avec son navigateur et son grand écran vous êtes guidé en permanence. D'un seul geste, vous avez accès à toutes ses fonctionnalités.

C'est une première mondiale. Tout a été pensé pour votre confort : écran 2 lignes avec icônes, navigateur, téléphone sans fil, répondeur et manivelle numériques, imprimante Minital, connexion PC*, sans oublier sa mémoire confidentielle, protégée contre les coupures de courant et qui permet aussi des transmissions ultra-rapides. Et ce qui est loin d'être négligeable, le Sagem Phonefax 375 fonctionne avec du papier normal.

Comme quoi, une révolution peut en cacher une autre.



SAGEM Nos concurrents ne peuvent pas penser à tout.

ÉDUCATION Les épreuves du baccalauréat, version 1997, commenceront le 16 juin et devraient s'achever le 11 juillet. La tendance à la baisse du nombre de candidats enre-

gistrée l'an dernier se confirme : ils seront cette année 628 112 élèves à passer l'examen, contre 630 830 en 1996. ● PROMIS DEPUIS 1995, l'allègement des épreuves ne s'est tou-

jours pas fait. L'examen demeure une machine d'une extraordinaire complexité, avec 4 millions de copies à corriger, 1 700 sujets... Le nombre de candidats dans les séries

générales est également à nouveau en baisse, le bac professionnel et l'apprentissage attirant de plus en plus d'élèves. ● LE MINISTÈRE PRÉVOIT pour les deux ans à venir une

baisse du nombre d'inscriptions dans les universités. Les effectifs dans les filières sélectives (IUT, BTS, classes préparatoires) devraient progresser.

De moins en moins d'élèves sont candidats au baccalauréat général

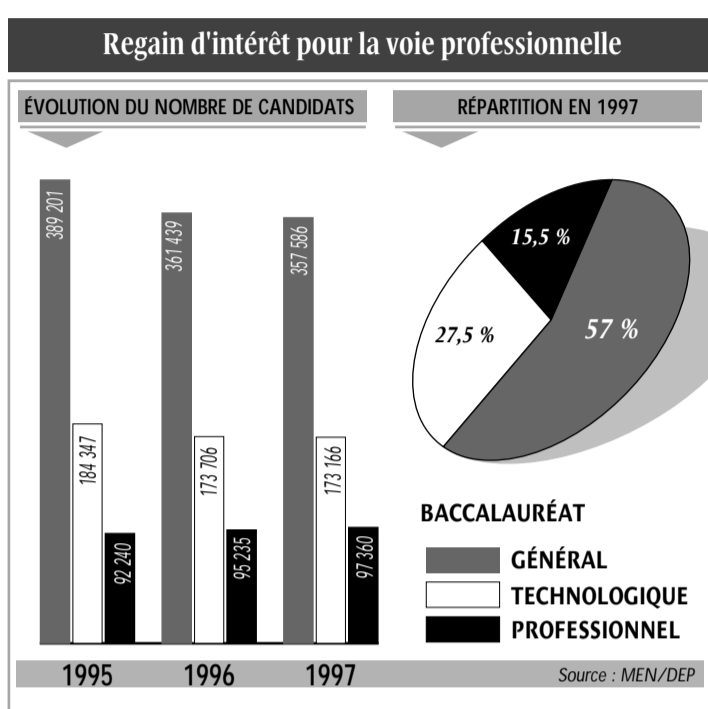
Contrairement aux engagements pris, la version 1997 de l'épreuve n'a pas été allégée. La forte croissance du bac professionnel et le développement de l'apprentissage dans le secondaire ont allégé les effectifs des séries dites « classiques »

N'EST-IL PAS TEMPS de revoir le baccalauréat ? Rituelle, la question est posée chaque année. L'allègement du diplôme national, décrété indispensable en 1995, année du bac nouvelle manière, ne marquera pourtant pas cette session 1997. Maintes fois réitérée, cette promesse ne s'est pas concrétisée. De même, en juin 1996, François Bayrou, ancien ministre de l'éducation nationale, avait annoncé, lors du lancement de la réflexion sur la réforme universitaire, la création d'une « commission mixte », composée d'enseignants du secondaire et du supérieur, destinée à repenser le contenu du baccalauréat (*Le Monde* du 20 juin 1996).

Les fonctionnaires du ministère admettent que « cette annonce n'a pas eu de suite directe ». La simplification de l'examen ainsi qu'une meilleure articulation entre l'enseignement secondaire et les premiers cycles universitaires ne sont donc pas pour cette année. Le baccalauréat 1997 reste ainsi, du moins quant à son organisation, aussi imposant que l'an dernier, avec son cortège d'épreuves et d'options, ses 4 millions de copies à corriger, ses 1 700 sujets, ses 57 langues et ses 14 demi-journées d'épreuves.

« TROP COMPLEXE »

Les modalités de rattrapage de l'épreuve de français, qui s'appliquent pour la première fois cette année, donnent l'exemple d'une machinerie compliquée à l'extrême. Explication : « Les candidats de la série L insatisfaits de la note qu'ils ont obtenue à l'épreuve écrite anticipée de français [de première] ont la possibilité de demander à substituer à cette note la note qui leur sera attribuée à l'épreuve écrite de lettres [de terminale] au premier groupe d'épreuves. Cette note leur sera donc attribuée deux fois : une fois en lettres, affectée du coefficient deux, et une fois à l'écrit de français, affectée du coefficient trois. » De l'aveu même de la direction des lycées et collèges du ministère, ce système « trop complexe et peu satisfaisant » pousse jusqu'à l'absurde la logique du baccalauréat : vouloir tout évaluer de l'enseignement secondaire, sous



Depuis la session 1995, année de la mise en place du baccalauréat rénové (sept filières au lieu de dix-sept), le nombre de candidats est en baisse, sauf pour le baccalauréat professionnel.

forme d'un examen final, avec un rattrapage systématique.

Si le nombre d'épreuves et d'options est devenu au fil du temps pléthorique, le nombre de candidats tend, lui, à diminuer. Ils sont 628 112 cette année, contre 630 830 en 1996, soit une diminution de 0,36 %. Cette tendance à la baisse, plus légère que l'an dernier (-6,6 %), confirme néanmoins le

nouveau tournant pris par le bac.

Porté par la démographie, par la volonté sociale et par le slogan des « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac » lancé par Jean-Pierre Chevènement en novembre 1985, l'examen qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur n'a cessé de voir affluer les candidats jusqu'au milieu des années 90. Ils étaient un peu plus de 345 000 à se

Les inspecteurs demandent une négociation

« Avec le départ de l'ancienne équipe, notre négociation est au point mort », déplore Michel Dosal, secrétaire général du syndicat de l'Association nationale des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie. Les IPR-IA, menaçant de compromettre l'organisation du bac et la titularisation des nouveaux enseignants, faute d'avoir bénéficié d'une revalorisation de leur fonction, avaient réussi à obtenir quelques avancées de l'ancien gouvernement (*Le Monde* daté 18-19 mai). Mais, dans la panique électorale, le ministère des finances s'était dispensé de « bleuir » l'affaire, c'est-à-dire de débloquer les fonds.

Un fax urgent des inspecteurs est donc parti à Matignon et Rue de Grenelle pour prier la nouvelle équipe de reprendre le dossier. Il n'y aurait sinon « aucune raison de lever les consignes de boycott des jurys », fait observer M. Dosal.

61,3 % d'une génération

La session 1997 commence le 16 juin par l'épreuve de philosophie, pour se terminer le 11 juillet au plus tard.

● **Séries générales** : la série littéraire (L), qui compte le moins de candidats, est aussi celle qui en perd le plus, passant de 102 806 en 1995 à 93 406 en 1997, soit une baisse de plus de 9 %. La série scientifique (S), où les candidats sont les plus nombreux, en perd près de 8 % (179 475 en 1995 et 165 399 cette année). Les candidats de la série ES (économique et sociale) ont perdu

quant à eux un peu plus de 7,5 % des effectifs, passant de 106 920 à 98 781. Au total, les séries générales auront donc perdu 31 615 candidats en trois ans, soit environ 8 %.

● **Séries technologiques** : les quatre séries technologiques, sciences et techniques tertiaires (STT), sciences et techniques industrielles (STI), sciences médico-sociales (SMS), sciences et techniques de laboratoire (STL), connaissent sur la même période une baisse de 6 %, soit 11 180 candidats de moins au total. STT, la seule série qui passait la barre des 100 000 candidats, est

descendue à 89 836 l'an dernier pour remonter légèrement cette année (+2,2 %). Les séries STL et SMS progressent également, tandis que la filière STI connaît la plus forte chute de toutes, près de 8 % par rapport à l'an dernier et 10 % en trois ans.

● **Baccalauréat professionnel** : il compte 97 360 candidats répartis en 56 spécialités et voit ses effectifs augmenter de 2,3 % par rapport à l'an dernier.

● **En 1996**, pour une génération de jeunes, 61,3 % ont obtenu le bac : 34,4 % un bac général, 17,5 % un bac technologique, 9,4 % un « bac pro ».

présenter en 1980, 376 000 en 1985, 524 000 en 1990. 1995 marque une année particulière, celle du « paroxysme » : le plus grand nombre de candidats jamais atteint, un taux de réussite exceptionnel, le plus fort pourcentage de jeunes d'une même génération qui parviennent à ce niveau.

Ainsi, l'année où se mettait en place le nouveau baccalauréat à sept filières, l'examen atteignait-il un sommet trompeur : au lieu de poursuivre sa croissance, qui n'avait cessé de s'accroître depuis quinze ans, le bac commençait à ralentir sa course. En 1996, pour la première fois, le nombre de candidats chutait, et la proportion de bacheliers dans une génération, en augmentation continue depuis la création de l'examen, passait de 62,7 % en 1995 à 61,3 %. Les causes en sont connues : un creux démographique, conjugué à un changement d'orientation des élèves à l'issue du collège, en fin de troisième. Un nombre toujours plus grand d'entre eux s'engagent en effet dans les formations professionnelles, tandis que les filières générales, qui fournissent le gros des troupes, connaissent une désaffection (*Le Monde* du 16 juillet 1996). Amorcé en 1992, ce mouvement a commencé à se répercuter sur le baccalauréat l'an dernier.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Pour autant, le mécanisme reste à expliquer plus finement. Aux yeux d'Alain Boissinot, directeur des lycées et collèges, il s'agit d'un « correctif logique du système ». Dans l'esprit de ceux qui lancèrent le fameux slogan des 80 %, il ne s'agissait pas, de fait, de pousser la plupart des jeunes d'une classe d'âge dans l'enseignement général, mais d'allonger les études en les diversifiant : d'où la création du baccalauréat professionnel. Le « bac pro » connaît d'ailleurs un succès qui ne se dément pas. « Nous avons réussi à faire passer le message que ce n'était pas une voie de garage », en conclut M. Boissinot. A cet argument de politique éducative s'ajoute le changement de comportement des familles et, sans doute, celui des chefs d'établissement et des enseignants dans les décisions d'orientation.

« Dans une période d'incertitude économique, où le chômage des jeunes est le premier souci, les familles pensent certainement que la voie professionnelle est un chemin plus sûr vers l'emploi, avec une possibilité d'aller de l'avant progressivement », avance également M. Boissinot. En 1995-1996, plus de 30 % des élèves venant de BEP ou d'un CAP en deux ans sont passés en première année de baccalau-

luation et de la prospective (DEP) du ministère. Ce taux de sortie retrouve ainsi un niveau proche de celui de 1984. Doit-on vraiment considérer cela comme un progrès ? Dans le même temps, le taux de passage en seconde générale ou technologique cède près d'un point et demi, pour s'établir à 60,4 %.

Ces évolutions se traduisent par une baisse continue sur trois ans,

Un professeur privé de jury

A la suite d'un point de vue intitulé « Qu'est-ce qu'un collé au bac ? », publié dans *Le Monde* du 20 juillet 1996, Robert Redeker, agrégé de philosophie, professeur au lycée Pierre-Paul-Riquet, à Saint-Orens-de-Gameville (Haute-Garonne), a été interdit de jury de baccalauréat par l'inspection générale pour avoir outrepassé son devoir de réserve. Dans son analyse, cet enseignant dénonçait la situation des examinateurs : « Ils accomplissent leur tâche dans la souffrance d'une déchirante contradiction : d'une part, il leur faut remplir le plan ministériel et admettre vaillamment le plus grand nombre possible de prétendants ; d'autre part, il leur faut maintenir la fiction de l'examen, ce qui ne se peut qu'en collant un certain nombre de candidats. » Pour lui, le bac « mythe républicain » a vécu depuis qu'il a été « irruption dans l'ère des masses (...). La méritocratie bachelière a fait submerger par une médiocratie qui peine à trouver sa frontière inférieure ». M. Redeker était membre de jury de bac depuis seize ans.

réat professionnel. Ce pourcentage progresse depuis cinq ans. Au regard de l'emploi, en février 1996, parmi les jeunes sortis de la filière technologique ou professionnelle (du CAP au BTS) en 1995, un sur deux avait un emploi, soit en contrat ordinaire (à durée déterminée ou non), soit en contrat particulier aux jeunes (adaptation, qualification ou autres).

Ce « goût », raisonné ou contraint, des parents et des élèves pour les formations professionnelles s'accompagne d'une sorte de désamour pour l'école « classique ». Le nombre d'élèves qui quittent le second degré en cours de scolarité, vers l'apprentissage, la vie active ou des établissements qui ne dépendent pas de l'éducation nationale, est en hausse constante. En 1996, ils étaient 20 000 de plus que l'année précédente, soit une progression de 12 %. « C'est au niveau de la troisième générale que le taux de sortie du second degré a connu la plus forte hausse, passant de 5 % à 6,5 % », note la direction de l'éva-

luation et de la prospective (DEP) du ministère. Ce taux de sortie retrouve ainsi un niveau proche de celui de 1984. Doit-on vraiment considérer cela comme un progrès ? Dans le même temps, le taux de passage en seconde générale ou technologique cède près d'un point et demi, pour s'établir à 60,4 %.

Béatrice Gurrey

★ La situation professionnelle des jeunes lycéens sept mois après la fin de leurs études, note d'information n° 97-08, DEP, mars 97. Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 1996, note d'information n° 97-13, DEP, mars 1997.

Le ministère prévoit une baisse des inscriptions dans les universités au profit des filières sélectives

APRÈS une baisse des effectifs dans l'enseignement supérieur en-

registrée à la rentrée 1996, le flux des inscriptions devrait se stabiliser dans les deux années à venir. Selon une récente étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, le nombre d'étudiants dans les principales formations post-baccalauréat se maintiendrait aux environs de 1 920 000 en 1997 et 1998, contre 1 922 000 à la rentrée 1996. Alors qu'entre 1989 et 1993 le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur a augmenté de 446 000, cette hausse ne devrait pas excéder 30 000 sur la période 1994-1998.

Mais cette stabilité recouvre deux évolutions opposées. Les universités devraient accueillir moins d'étudiants ces deux prochaines années (-13 000 en 1997, -7 000 en 1998), alors que les filières sélectives devraient connaître une progression de leurs effectifs - déjà amorcée en 1996 -, en particulier pour les instituts universitaires de technologie (IUT : +4 000 en 1997, +3 000 en 1998), les sections de techniciens supérieurs (BTS : +5 000 en 1997, +4 000 en 1998) et, dans une moindre mesure, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Ainsi, en 1998, les IUT regrouperaient 115 700 élèves (contre 108 587 en 1996) et les STS

244 900 (contre 235 900 en 1996).

Selon la DEP, cette rupture de tendance, engagée en 1996, est liée à une baisse du nombre de bacheliers généraux et technologiques (-6 400 attendus en 1997) et à une augmentation de l'offre des formations courtes à vocation professionnelle, qui pousse les jeunes à s'orienter vers ces filières très prisées où ils auront plus de chances d'être acceptés. Dans le détail, les plus fortes augmentations devraient être enregistrées dans les départements tertiaires des IUT et des STS, dans la mesure où le nombre de bacheliers en sciences et techniques tertiaires (STT) est en hausse à la session 1997.

Les formations courtes à vocation professionnelle sont très prisées

En revanche, les secteurs industriels devraient subir une baisse de leurs effectifs. C'est pourquoi, pronostique la DEP, les STS privées, davantage spécialisées dans le domaine des services, pourraient connaître un essor plus important que les STS publiques. Quant aux CPGE, la réforme des études engagée en 1995 semble avoir suscité

un regain d'intérêt des bacheliers pour cette filière, qui devrait réunir 80 000 étudiants en 1998 (contre 78 839 en 1996).

A l'université, le nombre d'étudiants (de l'ordre de 1 360 000 en 1996) atteindrait, selon la DEP, à peine 1 340 000 en 1998. Les premiers cycles accueilleraient 620 000 élèves en 1998, contre 656 000 en 1996. La répartition par filière laisse apparaître des différences. Tous cycles confondus, seules les sciences et les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) devraient continuer à progresser, passant de 342 897 étudiants à la rentrée 1996 à 347 400 en 1998. Parmi les autres disciplines, les sciences économiques et la filière administration économique et sociale (AES) connaîtraient le repli le plus marqué, avec 148 700 étudiants en 1998 contre 156 117 en 1996, suivies du droit et des lettres et sciences humaines.

Quant aux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), la baisse du nombre de places mises au concours et la saturation des capacités d'accueil laissent envisager, selon la DEP, une stagnation des effectifs.

Sandrine Blanchard

★ Note d'information de la direction de l'évaluation et de la prospective, numéro 97-21, avril 1997.

Les oreilles du prince Charles, cadeau de « Fluide glacial »

BACHELIÈRES, BACHELIERS, avant l'examen, « jetez un dernier regard à cette chambre qui vous a vu passer de l'enfance au monde des adultes, à vos vieux jouets qui semblent vous retenir de leur voix pathétique, à ces instants de bonheur simple mais que vous ne revivrez plus. Si vous voulez entreprendre une thérapie de dernière minute, comme la Méthode de libération d'énergie par le cri primal, c'est le moment ou jamais ». L'équipe de *Fluide glacial* vient de publier son premier Guide pour réussir le bac et tous les autres examens du monde. Détournant les thèmes traditionnels des guides plus officiels - se préparer à l'examen, organiser ses révisions, les sujets types, etc. -, *Fluide glacial* propose une enquête sur « les antisèches au banc d'essai », les « trucs et astuces pour faire annuler l'épreuve » - comme le morceau d'amiant oublié par la commission de la sécurité - et, « en cadeau », la panoplie complète pour personnaliser sa table d'examen : napperon brodé pour poser sa gomme, bordure en dentelle pour décorer sa table...

Grâce au « cahier secret du candidat », le magazine offre « en exclusivité » les sujets du bac 1997.

En physique : « A l'aide des connaissances actuelles sur la lumière et les systèmes oscillants entre autres, décrivez les champs et les interactions dans l'univers. » En géographie : « En vous basant sur les inégalités riches-pauvres, Nord-Sud, Est-Ouest, sur les nouvelles puissances industrielles, sur les pays en voie de développement, sur les bouleversements récents des transports et des communications, sur les échanges croissants et multiples et à l'aide de cartes, décrivez les contrastes, les mutations et les zones interdépendantes dans l'espace mondial. »

Pour réviser, rien ne vaut « l'appartement de Georges Charpak, le bureau de Michel Serres ou le quartier de sécurité de la prison de la Santé ». Mais, surtout, pour réussir l'oral d'anglais, *Fluide glacial* fournit l'indispensable accessoire : les oreilles du prince Charles, à découper selon les pointillés, et l'examen sera « in ze pocket ».

S. Bl.

★ Guide *Fluide glacial*, numéro hors série spécial bac, 88 pages, 30 F.

Michel Adam, Président d'IRIS (Initiative Régionale pour l'Insertion et la Solidarité) - **Christine Afriat**, Economiste - **Jean Alègre** - **Janine Alquier**, Présidente de la Charte de la Citoyenneté - **Jean-Claude Amara**, Secrétaire général de Droits devant!! - **Christine Archambault**, Présidente d'Assoc Services - **Aline Archimbaud**, Présidente du Conseil de Surveillance de la Coopérative REAS - **Charles-Antoine Arnaud**, Président de l'Organisation Européenne pour l'Insertion et le Logement des Jeunes (OEIL) - **Martine Aubry**, Présidente du Mouvement Agir - **Claude Aulfort**, Président national de la Vie Nouvelle - **Claude Baehrel**, Secrétaire général du Comité Catholique contre la Faïm et pour le Développement (CCFD) - **Robert Baguet**, Président d'honneur de l'INRAC (Institut National pour une Retraite Active) - **Chantal Barneaud**, Officier général au Ministère de la Défense - **Hervé Baro**, Secrétaire général du Syndicat des Enseignants - FEN - **Jean Bastide**, Président du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) - **Pierre Bauby** et **Jean-Claude Boual**, Animateurs de "Réseaux Services Publics" - **Roger Beaunez**, Fondateur et Président d'honneur de l'ADELS - **Pierre Belleville**, Président d'Argo Inter Région - **Jean-Michel Belorgey**, Conseiller d'Etat - **Pierre Bercis**, Président de Nouveaux Droits de l'Homme - **Pervenche Berès**, Députée au Parlement européen - **Robert Bernard**, Président de la CADECS - **Louis Besson**, Maire de Chambéry - **François Bloch-Lainé** - **Patrick Bloche**, Conseiller de Paris - **Hervé Bodeur**, Président de l'URIOPSS de Bretagne - **Maurice Bonnet**, Vice-président du Comité National des Retraités et Personnes Agées (C.N.R.P.A.) - **Menotti Bottazzi**, Coordonnateur, Coopération européenne et Solidarité (CESO) - **Jean-Pierre Boucher**, Président du Syndicat de la magistrature - **Jean-Louis Bourlanges**, Député au Parlement européen et Président du Mouvement Européen - France - **Jean Boutflier**, Chargé de Pastorale près des personnes des Institutions européennes à Strasbourg - **Saïd Bouziri**, Président de Génériques - **Olivier Brachet**, Directeur de CRARDDA - **Jeanne Briand**, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) - **Hubert Brin**, Président de l'UNAF (Union Nationales des Associations Familiales) - **Bernard Brunhes**, Président de Bernard Brunhes International - **Maurice Brunon**, Président du Mouvement national Vie Libre - **Jean-Claude Buchotte**, Consultant honoraire auprès des institutions européennes - **Pierre Calame**, Directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme - **Michel Caron**, Secrétaire national de la CFTD - **Sami Castro** - **Roland Cayrol**, Directeur de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques - **Henryane de Chaponay**, Présidente CEDAL - France - **Robert Chapuis**, Président de l'Union des Clubs Convaincre et Associés - **Denis Cheminade**, Chargé de mission CNOSEF (Comité National Olympique et Sportif Français) - **Marie-Thérèse Cheroutre**, Membre honoraire du Conseil économique et social - **Claude Chigot**, Secrétaire général d'Europhil - **Jean-François Chosson**, Secrétaire national de Peuple et Culture - **Michel Clément**, Président du Comité de liaison des boutiques de gestion - France - **Marie-Chantal Collaud** et **Claire-Lise Gerber**, Animatrices d'Action Bénévole (Lausanne) - **Albano Cordeiro**, Interaction France-Portugal - **Pierre-Yves Cossé**, Ancien commissaire au Plan - **Jacqueline Cousté** - **Philippe Da Costa**, Commissaire général des Scouts de France - **Michèle Daclin**, Présidente d'ARALIS (69) - **Loïc Danieau**, Président de Culture et Promotion - **Paul Dantanel**, Président d'Association Vie Santé Tourisme - **Jean Pierre Davant**, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française - **Anne David**, Secrétaire générale du Comité Européen des Associations d'Intérêt Général (CEDAG) - **Alain Delvas**, Président de l'Union Relais Soleil - **Serge Depaquit**, Secrétaire d'AILLES - **Jean Desalme**, Responsable de la Commission diocésaine Justice à Paris - **Michel Deschamps**, Secrétaire général de la FSU - **Pascal Dorival**, Président du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale (CJDES) - **Léon Dujardin**, Président du Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) et Délégué du Secours Populaire Français - **Nino-Anne Dupieux**, Adjointe au Maire d'Orléans - **Rabbin Josy Eisenberg** - **Driss El Yazami**, Secrétaire général adjoint de la Ligue des Droits de l'Homme - **Robert Fallay**, Délégué Général de Frères des Hommes - **Jean-Marie Faucher**, Directeur général d'Arcat-Sida - **Michel Faucon**, Représentant des Organisations françaises de Solidarité internationale auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales - **Michaël Faure**, Chargé d'études à l'Observatoire international des Prisons - **Hugues Feltesse**, Président de la branche française d'EAPN (Réseau Européen des Associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) - **Claude Féron**, Président de La Semaine de la Bonté - **Claude Fischer**, Secrétaire générale de Confrontations - **Charles Fiterman**, Président du Forum Alternatives Européennes - **Nicole Fondeneige-Vaucheret**, Economiste - **Nicole Fontaine**, Vice-Présidente du Parlement européen - **Jean-Baptiste de Foucauld**, Président d'Echange et Projets, Rapporteur du Comité des Sages de la Commission européenne (DG V) chargé du rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux" - **Antoinette Fouque**, Députée au Parlement européen - **Jacques Fournier**, Président du CIRIEC - France - **Yannick Gallien**, Directeur régional du Centre PACA Formation Loisirs Promotion région PACA - **Geneviève de**

Secrétariat

Fonda : 18, rue de Varenne - 75007 Paris - Tél : 01 45 49 06 58 - Fax : 01 42 84 04 84 - http://www.globenet.org/fonda/

A la demande de la Commission européenne, un "Comité des Sages" de sept membres, présidé par Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, ancien premier ministre du Portugal, a rédigé un rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux". Frédéric Pascal, Président de la Fonda, a été membre de ce comité et Jean-Baptiste de Foucauld, ancien Commissaire au Plan, rapporteur. Ce rapport était destiné notamment à éclairer les travaux de la Conférence intergouvernementale. La Commission et le Parlement européen ont souhaité qu'il fasse l'objet d'un débat public dans les quinze pays de l'Union. Pour la France, la Fonda a été chargée de l'organiser. Cette opportunité a été l'occasion de rassembler ceux qui militent pour une Europe fondée sur des valeurs de justice, de responsabilité, de solidarité, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ancrant dans la réalité politique, économique et sociale française les principaux éléments du rapport du "Comité des Sages", des personnalités associatives, religieuses, politiques, syndicales et des députés européens ont rendu publique, le 25 mars 1997, date anniversaire de la signature du traité de Rome, une Déclaration pour une Europe civique et sociale. D'autres personnalités représentatives de la diversité de la société civile française les ont rejoints.

Déclaration pour une Europe civique et sociale

La société change, un autre monde est en train de naître. L'Europe est à la croisée des chemins. Elle a besoin d'une nouvelle fondation pour répondre aux défis auxquels elle est confrontée, ceux de la monnaie unique, de l'approfondissement politique, de l'élargissement à l'Est et de son ouverture sur le monde.

Les questions civiques et sociales sont désormais au cœur des défis de la construction européenne. L'Union européenne ne se construira pas sur fond de chômage et d'exclusion. Sans cohésion sociale, la monnaie unique sera friable. Or, le défi de l'emploi et de l'exclusion exige un renouvellement important des politiques et des conceptions du travail et de l'activité. Il faut défendre le modèle social européen, mais aussi innover pour faire progresser cet atout de compétitivité et de redistribution. Enfin, l'Union doit affirmer beaucoup plus nettement son identité et celle-ci est indissociable de la citoyenneté. Or, l'ébauche de citoyenneté européenne instituée par le Traité de Maastricht a un contenu principalement fonctionnel et n'apparaît pas encore comme l'expression d'une société politique en gestation.

Les nouvelles fondations de l'Europe seront civiques et sociales ou ne seront pas. Cela suppose que le sens et le contenu du projet politique européen soient débattus, puis définis clairement. L'Europe doit réfléchir aux finalités qu'elle se donne et mettre l'économie à sa place, au service de l'homme et non l'inverse.

A cet égard, les conditions actuelles de déroulement de la Conférence intergouvernementale ne paraissent pas à la hauteur des enjeux. La CIG n'aura véritablement atteint son but que si elle donne une assise suffisante à la citoyenneté et à la solidarité. Alors l'Union sortira renforcée, pourra s'élargir dans de bonnes conditions et faire face aux défis auxquels elle est confrontée.

13 dispositions constituent le minimum que les citoyens sont en droit d'attendre de la CIG.

1 - Intégrer dans le Traité une liste de droits fondamentaux civiques et sociaux indivisibles, en particulier le principe de non discrimination et de promotion de l'égalité des chances dans le progrès, un meilleur exercice de la liberté de circulation et d'association pour tous les résidents. Le respect de ces droits s'imposerait à toutes les institutions de l'Union. Ils seraient directement applicables par la Cour de justice des Communautés européennes.

2 - Permettre à la Cour de justice des Communautés européennes de contrôler le respect des droits fondamentaux reconnus par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe, par la Charte sociale de ce même Conseil et par les conventions internationales signées par tous les Etats membres, comme celles de l'OIT ou de l'ONU.

3 - Ouvrir un espace public de délibération permettant l'expression d'une citoyenneté active. Le processus de révision institutionnelle de l'Union ne peut rester strictement intergouvernemental et doit permettre aux citoyens, à leurs organisations ou à leurs représentants de s'exprimer. L'Europe civique et sociale a besoin d'une méthode dont les principes doivent être posés dès maintenant par la CIG :
- en associant plus étroitement le Parlement européen aux travaux de la CIG ;
- en posant le principe que la règle de la majorité qualifiée s'applique pour la mise en œuvre des droits civiques et sociaux dans le cadre des compétences de l'Union ;
- en prévoyant que les citoyens, la société civile, le Comité économique et social, le Comité des régions, les parlements nationaux et le Parlement européen soient réellement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communautaires et aux progrès institutionnels de l'union politique européenne ;
- en assurant la lisibilité des textes, nécessaire au débat public, en particulier en regroupant en un seul document les textes concernant la Communauté européenne et l'Union européenne, actuellement dispersés en 15 traités ;
- en lançant dès à présent un processus d'élaboration collective d'une charte pour le progrès des droits et responsabilités civiques et sociaux, processus s'étendant sur plusieurs années et permettant de prendre en compte les nouvelles aspirations et contraintes de nos sociétés (éducation tout au long de la vie, environnement, générations futures, temps choisi, bioéthique, nouvelles techniques d'information, minorités, etc.).

4 - Etablir et fonder des politiques communes en matière de justice et d'affaires intérieures sur le respect des droits fondamentaux de la personne et des conventions internationales, notamment pour les politiques d'immigration et d'asile, d'entrée et de séjour des citoyens des pays tiers ; les faire rentrer sur ces bases dans le domaine ommunautaire.

5 - Prévoir des dispositions particulières pour permettre à l'Union de mener des actions de lutte contre l'exclusion, coordonnées avec celles des Etats et reconnaître, au niveau de l'Union, le principe du droit à un revenu minimum, les modalités et conditions étant déterminées par les Etats membres.

6 - Conférer aux politiques sociales relevant de la compétence de l'Union une efficacité aussi grande que les autres : les regrouper dans un titre unique ; intégrer le Protocole social dans le Traité après en avoir élargi le contenu en matière de lutte contre l'exclusion sociale ; leur appliquer la règle de la majorité qualifiée ; évaluer systématiquement sur une base pluraliste et contradictoire l'impact des politiques et programmes de l'Union sur la cohésion sociale.

7 - Affirmer fortement la légitimité des dispositions qui permettent à l'Union, à la Commission et au Parlement européen de mener des actions d'animation du débat, de coordination, d'impulsion, de coopération, d'expérimentation et d'évaluation, notamment dans le domaine social. L'Europe doit apprendre à s'enrichir de ses différences dans le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité, qui ne doivent pas pour autant constituer un alibi à l'immobilisme ou aux crispations nationales.

8 - Définir clairement les responsabilités de l'Union en matière d'emploi et les instruments monétaires, économiques et financiers nécessaires pour les assumer. La CIG devra notamment :
- prévoir des dispositions pour que les orientations relatives à la politique de l'emploi et à la politique économique permettent de promouvoir la croissance et l'emploi en même temps que la stabilité des prix ;
- assigner à la Banque Centrale européenne un objectif de pleine utilisation des forces productives s'ajoutant à l'objectif actuel de stabilité des prix.

9 - Renforcer le rôle de partenaire de toutes les organisations syndicales et patronales représentatives dans le domaine des relations de travail, des droits économiques et sociaux, dans l'élaboration et le suivi des politiques sociales ; reconnaître un véritable droit européen des conventions collectives sur le plan inter-professionnel et au niveau des branches, afin notamment de lutter contre le dumping social.

10 - Reconnaître plus explicitement le rôle des associations : les impliquer davantage dans le processus d'élaboration et de suivi des politiques sociales ; faire une place particulière aux organisations de la société civile qui s'efforcent de promouvoir la participation et la représentation des chômeurs et des exclus.

11 - Reconnaître la spécificité des modes de production et des structures des coopératives, mutualités et associations/ fondations ; reconnaître le caractère d'intérêt général de certaines de leurs opérations ; adopter un statut de coopérative européenne, de mutualité européenne et d'association européenne permettant des coopérations sur une base transnationale.

12 - Reconnaître explicitement dans le Traité le rôle des services publics et d'intérêt général en matière de cohésion sociale et d'aménagement du territoire.

13 - Contribuer par des mesures adéquates non seulement au développement économique, mais aussi à la promotion des droits civiques et sociaux dans les pays émergents et dans les pays à l'écart du développement.

25 mars 1997

Les signataires de la Déclaration demandent solennellement au Président de la République et au gouvernement français, de soutenir ces propositions dans les négociations européennes, notamment dans le cadre de la Conférence intergouvernementale.

Gaulle, Présidente de ATD - Quart Monde France - **Bruno Gaurier**, Directeur des relations internationales APF (Association des Paralysés de France) - **Christian Gay-Bellile**, Association pour l'Action Humanitaire - **Marc Genève**, Formateur - **Nicole Gerey**, Secrétaire générale de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie - **Michel Gevrey**, Président du CCOMCEN (Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale) - **Claude Girault**, Conseiller honoraire d'Education Populaire et de Jeunesse - **Michel Girot**, Président du centre pour l'UNESCO Louis François - **Sylvie Gisbert**, Présidente du Foyer Rural de Capestang (34) - **Adeline Godfroy**, Présidente de Concordia - **Jean-François Graffouillère**, Président pour l'Aube de Convergence Ecologie Solidarité - **Henri Grillet** - **Etiennette Guerlin**, Présidente de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) - **Elisabeth Guigou**, Député au Parlement européen, Europartenaires - **Joseph Haeringer**, Président de la FONDA Rhône-Alpes - **Marie-Hélène Hassan**, Directrice d'ARIFA - **Claire Héber-Suffrin**, MRERS (Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs) - **Jutta Hergenhan**, Vice-présidente du Mouvement européen International et de Jeunesse européenne Fédéraliste - **Marie-Thérèse Hermange**, Député au Parlement européen - **Philippe Herzog**, Député au Parlement européen - **Arlette Heymann-Doat**, Vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme - **Stéphane Hessel**, Ambassadeur de France - **Daniel Hulas**, Secrétaire général de l'Union pour l'Europe Fédérale (UEF - France) - **Olivier Jeanne**, Président de l'Union Nationale des CPCV - **Thierry Jeanet**, Président du Mouvement d'Action et de Réflexion pour les Réformes Sociales - **Philippe Jessu** - **Jean-Michel Jolly**, Président de l'UNADMR (Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural) - **Hartmut Kaelble**, Professeur d'économie politique à l'Université de Berlin - **Véronique Kleck**, Secrétaire générale de VECAM - **Bernard Kouchner**, Député au Parlement européen - Réunir - **Philippe Lacarrière**, Président du Centre National du Volontariat - **Dominique Lahalle**, Secrétaire général de la Coordination européenne pour le droit des Etrangers à vivre en Famille - **Zaki Laïdi**, Chercheur au CNRS - **Catherine Lalumière**, Députée au Parlement européen et Vice-présidente du Mouvement européen - France - **Philippe Langevin**, Maître de conférences à l'Université de la Méditerranée - **André Lapostolle**, Délégué général de la FNAFMA - **Pierre Laurent**, Secrétaire international de Médecins du Monde - **Philippe Laurette**, Délégué général d'Europe et Entreprises - **Marie-Elisabeth Lautrou**, Vice-Présidente d'Europe 99, Politique de Civilisation - **Henri Leclerc**, Président de la Ligue des Droits de l'Homme - **Pierre Le Gorrec**, Président du Comité d'Information et de Mobilisation pour l'Emploi (C.I.M.E.) - **Henri Le Marois**, Président d'Espace Nord Pas-de-Calais - **Michel Lenacker** - **René Lenoir**, Président de l'UNIOFSS (Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) - **Charles Leroy**, Secrétaire général de Jeunesse - Loisir - Famille - **Hubert Lesire-Ogrel**, Président du Forum International Développement Démocratie (FIDDEM) - **Anne Lichtenberger** - **Michèle Lindeperg**, Député au Parlement européen - **Robert Lion**, Membre du Conseil de la Terre

Didier Livio, PDG de Synergie, Président de la Confédération européenne des Jeunes Entrepreneurs - **Bénédicte Madelin** - **Edmond Maire**, Président de VVF - **Jean Maire**, Président du Centre de Formation et de Réinsertion Professionnelle (CEFOP) - **Noël Mamère**, Député au Parlement européen, Maire de Bègles, Convergence Ecologie Solidarité - **Alain Manach**, Chargé de mission Culture et Liberté - **Claude Mangin**, Commissaire générale des Guides de France - **Gabriel Marc** - **Bernard Marchand**, expert-comptable - **François Mardon**, Trésorier de la Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille - **Christiane Martel**, Présidente de l'UNASSAD (Union Nationale des Associations de Soins et Services à Domicile) - **Stéphane Martinet**, Président d'Homosexualités et Socialisme - **Michel Martini**, Président de la Coordination Environnement - **Bernard Marx**, Economiste - **Michel Mathien**, Président de l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) - **Maité Mathieu** - **Joël Maurice**, Professeur d'économie à l'Ecole nationale des Ponts et chaussées - **Pedro Meca**, Directeur des Compagnons de la Nuit - **Michel Mercadié**, Président de la Commission Europe de la FNARS (Fédération nationale des associations de réadaptation sociale) - **Jacqueline Mengin**, Secrétaire générale du CELAVAR (Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale) - **Jean-Marc Mercier**, Président de MIRP-Entreprise - **Françoise Michaud**, Présidente d'EUDIF (Réseau Européen de Documentation et d'Information des Femmes) - **Marc de Montalembert**, Président du CEDIAS - Musée Social - **Jacques Moreau**, Président du CNLAMICA (Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives) - **Benjamin Muller**, Président de La Clède - **Gérard Muller**, Vice-Président d'ARDEVA - **Jean Nestor**, Secrétaire général du Mouvement Européen - France - **Christian Nique**, Président de la Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public - **Maurice Pagat**, Directeur de Partage, Syndicat et Maisons des Chômeurs - **Françoise Parisot**, Présidente de l'Association Futur Présent - **Frédéric Pascal**, Président de la FONDA, membre du Comité des Sages de la Commission européenne (DG V) chargé du rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux" - **Solange Passaris**, Chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - **Jacqueline Perker**, Présidente du CNIDFF Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles - **Didier Perrein**, Président d'ADVOG (Association départementale voyageurs-Gadjié) - **Bernard Perret**, Conseil scientifique de l'évaluation - **Nicole Péry**, Vice-présidente du Parlement européen - **Valérie Peugeot**, Déléguée générale d'Europe 99 - **Alphonse Pierre**, Président de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socio-culturels de France (FCSF) - **Agnès Planchais** - **Marcel Porchis**, Coordonnateur général des services AGPISPS (Association guyanaise pour la promotion et l'insertion sociale professionnelle et sportive) - **Geneviève Poujol**, sociologue - **Jacques Remond**, Président du CARNACQ (Carrefour National des Associations et Comités de Quartier) - **Michel Rémond**, Président du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances) - **Jacques Robin**, Directeur de Transversales Science/Culture - **Michel Rocard**, Député au Parlement européen, Président de la Commission du développement et de la coopération - **Bernard Rodenstein**, Président d'Entraide Protestante (Fédération Nationale) - **Marc RG Rondet**, Directeur Général de Destination Globe International - **Pierre Rosanvallon**, Directeur d'études EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) - **Mgr Albert Rouet**, Evêque de Poitiers, Président de la Commission Sociale des Evêques de France - **Jean Rousseau**, Président d'Emmatüs - France - **Chantal Roussy** - **Jean-Paul Roux**, Secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale - **Marcel Royez**, Secrétaire général de la Fédération nationale des Accidentés du travail et des handicapés (FNATH) - **Jacqueline Saint-Yves**, Présidente du COORACE - **Christian Sautter**, Ancien Préfet - **Clément Schertzinger**, Président de la Fédération Sportive et Culturelle de France - **Patrice Simounet** - **Antoine Sondag**, Secrétaire général de Justice et Paix-France - **Raymond Soubie**, Président du groupe Althedia - **François Soulage**, Président de l'Institut de Développement de l'Economie Sociale - **Bernard Stasi**, Député au Parlement européen, Maire d'Epemay - **Pasteur Jacques Stewart** - **Maurice Surbier**, Président de l'URIOPSS Bourgogne - **Thierry Taboy** - **Dominique Taddei**, ICARE (Initiatives des Citoyens Actifs en Réseau) - **André Talbot**, Enseignant en théologie morale - **Aimé Texier**, Président de l'Association Educative et Culturelle d'Action sociale - **Joseph Toledano**, Directeur du service social du Fonds Social Juif Unifié - **Sylvie Ulrich**, Présidente de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) - **Pierre Vanlerenberghe** - **Marie-Monique Vasseur**, Présidente de l'Association des Veuves Civiles de Meurthe et Moselle - **Christine Vergiat**, Présidente de la Commission Droits économiques et sociaux de la Ligue des Droits de l'Homme - **Jacques Verrier** - **Denis Vienot**, Secrétaire général du Secours Catholique - **Jean-Paul Vigier**, Président de la Coordination Sud et Président de Finansol - **Claude Vitre**, Président d'Inter Echanges - **Patrick Viveret**, Directeur du CIMPF - **Michèle Voisset**, Professeur des Facultés de Droit - **Sylviane de Wangen**, Présidente de France Terre d'Asile - **Jean-Pierre Wehen**, Président de la Cimade - **Jean-Pierre Worms**, France Initiative réseau (F.I.R.) □

Une affaire de prostitution internationale inquiète la chancellerie

Impliquant plusieurs personnalités, parmi lesquelles l'ex-capitaine Paul Barril, elle pourrait porter atteinte aux relations commerciales entre la France et plusieurs Etats du golfe Persique

La mise au jour d'un réseau de prostitution internationale suscite une grande inquiétude au parquet de Paris. Plusieurs personnes, considérées comme des intermédiaires, ont été mises en examen par le juge d'instruction

OUVERTE le 24 octobre 1996 pour des faits de proxénétisme aggravé, l'enquête que mène le juge d'instruction parisien Frédéric N'Guyen avec les policiers de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) pourrait, dans un futur proche, mettre à mal les relations diplomatiques entre la France et certains pays du golfe Persique. Selon nos informations, le juge N'Guyen vient de transmettre au parquet une demande d'extension de sa saisine afin de pouvoir entendre l'ex-capitaine Paul Barril, aujourd'hui reconverti dans la sécurité privé et attaché au service de l'émir du Qatar. Considérée comme une affaire « signalée » par la chancellerie, à l'instar des dossiers politico-financiers les plus brûlants, cette instruction révèle les dessous de la prostitution de luxe et lève le voile sur un marché longtemps considéré comme intouchable.

A l'origine, rien n'indiquait que cette histoire pourrait porter atteinte aux relations entre la France et des pays qui comptent autant pour sa balance commerciale. Bien au contraire : lorsque le parquet de Paris ouvre cette information judiciaire, les policiers de la BRP pensent prendre en charge un dossier banal. Chaque année, ce service traite plusieurs dossiers de prostitution de luxe. Celui-ci pa-

risien Frédéric N'Guyen dans le cours de l'enquête qu'il mène, depuis le 24 octobre 1996, sur des faits de proxénétisme aggravé. L'émoi provoqué par cette affaire vient du fait qu'elle met en cause plusieurs hauts di-

gnitaires de pays du golfe Persique, des Etats avec lesquels la France entretient des relations commerciales importantes. L'identité de certaines personnes impliquées, parmi lesquelles l'ancien membre de la cellule anti-

terroriste de l'Elysée Paul Barril, ne fait qu'accroître le caractère sensible, pour la chancellerie, de cette affaire et intensifier la bataille de procédure qui, depuis plusieurs mois, oppose le juge N'Guyen au parquet.

raissait même relativement facile à boucler. Quatre mois de filatures, d'écoutes téléphoniques et d'enquête avaient suffi pour mettre en évidence l'existence du réseau géré par Annika Brumark, qui organisait les rencontres à partir de son appartement parisien, boulevard Exelmans, dans le 16^e arrondissement. Les tarifs pouvaient atteindre 50 000 francs pour un prince arabe de passage sur la Côte d'Azur ou se limiter à 3 000 francs pour un client parisien de moins grand standing.

Les investigations avaient également permis de découvrir le rôle central joué par deux autres intermédiaires, Jean-Pierre Bourgeois et Nazihabdulatif Al Ladki. Le premier est photographe. Habitué des couvertures des revues *New Look* et *Lui*, il est décrit, par les témoins entendus par le magistrat, comme un pourvoyeur important de prostituées de luxe en France.

Le second, d'origine libanaise, surnommé « la madame Claude du Moyen-Orient », travaille, selon ses propres dires, depuis vingt ans au service de l'entourage du roi d'Arabie saoudite, mais il semble avoir également joué l'entremetteur pour un grand nombre de personnalités françaises et étrangères. Son carnet d'adresse, saisi par les enquêteurs, recèle plusieurs cen-

taines de coordonnées, un vrai « Who's Who » du plaisir pour personnes aisées. S'y mêlent les noms des clients, des proxénètes et des filles répartis dans le monde entier, de la Bosnie aux Etats-Unis en passant par l'Angleterre, l'Indonésie et le Maroc. Ce fichier couvre tous les continents.

Contre toute attente, M. Al Ladki révèle les noms de dignitaires arabes

Au regard des preuves accumulées, M^{me} Brumark, M. Bourgeois et M. Al Ladki ont été mis en examen pour « proxénétisme aggravé » et placés en détention à la fin janvier 1997. A ce moment précis de l'enquête, cette affaire ne soulevait aucune inquiétude, tout juste une vague curiosité pour ce monde de « call-girls » souvent décrit complaisamment dans les romans de gare et les films à deux sous.

Le 31 janvier, l'affaire prend brusquement une autre dimension. Contre toute attente, le jour de sa mise en examen, Nazihabdulatif Al Ladki révèle les noms de personna-

lités arabes, souvent issues de familles royales, ainsi que l'identité de plusieurs autres proxénètes en activité sur ce marché très lucratif, depuis longtemps indissociable de la vie des affaires et des contrats internationaux. Parmi les personnes citées, figurait en particulier une actrice américaine qui aurait, moyennant 1 million de dollars, accepté de passer une nuit avec un prince du Golfe dans un palace de la Côte d'Azur. Souvent colportée, la rumeur semblait soudainement pouvoir être accréditée par une instruction judiciaire.

Fort de ces nouveaux éléments, le juge N'Guyen met en examen pour « complicité de proxénétisme aggravé » un médecin, Alain Meyer, installé à Cannes, et le place en détention provisoire pendant un mois et demi avant de le placer sous contrôle judiciaire. Chargé du suivi médical des jeunes femmes que les proxénètes présentaient aux princes arabes, il prescrivait également des analyses sérologiques. Dans sa déposition du 18 avril 1997, il détaille ses visites dans certains palaces cannois et parisiens ainsi que sur les yachts royaux.

Lors de la perquisition menée dans son cabinet, les policiers ont trouvé des certificats médicaux qui attestent que le docteur Meyer

était salarié par un membre de la famille du roi d'Arabie Saoudite. Sa tâche principale était, selon lui, de prescrire aux « jeunes filles chargées du service à bord » du yacht royal des tests de dépistage du virus du sida et de la syphilis.

Autre découverte des enquêteurs, le cas d'une jeune lycéenne suédoise de seize ans à l'époque des faits, cité par M. Al Ladki, qui a conduit à la mise en examen pour « viol aggravé » de William Kazan, diplomate et homme d'affaires libanais dont la fortune se chiffre en milliards. Grand officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite, il a déclaré avoir été « pendant dix-huit ans ambassadeur extraordinaire, plénipotentiaire, itinérant de l'Etat de Qatar ».

Abusée par un pseudo-contrat de photos de mannequin par le réseau Brumark-Bourgeois, cette jeune fille avait été conduite sur le bateau de M. Kazan, sur lequel se seraient déroulés les faits. Les policiers se sont rendus en Suède pour recueillir la déposition de la victime. Aucun supplément d'information n'a été engagé pour étayer les accusations de la jeune fille (*lire ci-dessous*). M. Kazan affirme pour sa part qu'elle n'est restée qu'une demi-heure à bord et qu'elle n'a subi aucune violence. Selon son avocat, M^e Philippe Lemaire, de nombreuses contradictions viendraient mettre en doute les dires de la jeune fille, dont le comportement aurait été « sujet à caution ».

Enfin, plusieurs personnes impliquées dans cette affaire, dont M. Al Ladki lui-même, ont mis en cause l'ex-capitaine Barril. Dénoncé par des prostituées marocaines et d'anciens garde du corps, cet ancien membre de la cellule élyséenne aurait, avec l'aide de M. Al Ladki, organisé la venue de prostituées marocaines, grâce, entre autres, à des complicités internes au consulat de France à Casablanca.

Joint par *Le Monde*, vendredi 6 juin, Paul Barril a démenti de telles accusations. « Je n'ai rien à craindre d'une convocation dans le bureau du juge. Tout ceci n'est qu'une vengeance de certains Libanais qui veulent sauver leur peau en détournant l'attention de la justice et qui n'ont pas accepté que je prenne leur place auprès de l'émir du Qatar », a-t-il ajouté.

J. Fol.

Jacques Follorou

Un bras de fer entre le parquet et le juge

L'INSTRUCTION menée par le juge N'Guyen est loin de laisser indifférent le parquet de Paris. Elle a même été l'objet d'une bataille constante entre un ministère public peu enclin à déclencher l'action publique et un magistrat qui joue dangereusement avec les règles du code de procédures pénales pour sortir de sa saisine initiale. A ce jour, cette dernière porte exclusivement sur les faits de proxénétisme aggravé dont sont accusés Annika Brumark, Jean-Pierre Bourgeois et Nazihabdulatif Al Ladki. Mais sur la base des déclarations M. Al Ladki et de nombreux éléments découverts en cours d'enquête, les policiers ont mis au jour des faits susceptibles d'être qualifiés pénalement.

Pourtant, « par souci d'efficacité, explique-t-on, et parce que des personnes impliquées sont actuellement en détention », le parquet semble vouloir circonscrire cette affaire aux personnes mises en examen avant les révélations de ce proxénète repent. Le 3 février 1997, le parquet a répondu par la négative à la demande d'un réquisitoire supplétif pour vio-

lences sexuelles commises à l'encontre de deux femmes majeures de nationalité française, par ailleurs parties civiles dans le cadre de la première information judiciaire. De même, dans le cas du docteur Alain Meyer, mis en examen par le juge pour « complicité de proxénétisme aggravé », le parquet a refusé d'étendre la saisine du magistrat au motif que les jeunes femmes examinées par le médecin n'étaient pas celles recrutées par le duo Brumark-Bourgeois.

DEMANDES DE RÉQUISITOIRE SUPPLÉTIF

Le parquet n'est pas davantage curieux s'agissant du cas d'une jeune mineure suédoise de seize ans qui a déposé plainte pour « violences sexuelles » après avoir été conduite contre son gré, par Jean-Pierre Bourgeois, sur le yacht d'un riche homme d'affaires. Fort d'indices concordants, le juge a demandé à deux reprises, au cours du mois de février, un réquisitoire supplétif pour « viol aggravé ». Le parquet a reconnu la nécessité d'intégrer le témoignage de cette victime dans la procédure mais

n'a délivré un réquisitoire supplétif que sous le chef de « proxénétisme aggravé ». En clair, on ne retient que la présence de cette jeune fille dans le réseau Brumark-Bourgeois et l'on nie, pénalement, l'éventualité du viol. C'est sur cette base, que la chambre d'accusation a ordonné, mardi 3 juin, à la suite d'une référé liberté, la libération immédiate de William Kazan que le juge avait placé en détention quatre jours plus tôt en dehors de toute saisine.

Ancien magistrat et directeur de la gendarmerie, Jean-Pierre Cochard, président de l'Equipe d'action contre le proxénétisme, partie civile dans cette affaire, indique, pour sa part, qu'« il ne peut y avoir deux poids deux mesures en matière de lutte contre le proxénétisme, à savoir une justice pour les petits proxos et une autre pour la prostitution de luxe ». Rappelant que son association bénéficiait du droit d'engager l'action publique, il affirme qu'il utilisera cette possibilité « s'il s'avère que la lumière doit être faite ».

DÉPÊCHES

■ **BANDITISME** : un fourgon de transport de fonds a été dévalisé, samedi 7 juin, dans l'Essonne, par un groupe d'une dizaine de malfaiteurs parfaitement organisés qui ont agi entre Bondoufle et Vert-le-Grand. Les braqueurs ont intercepté le fourgon en le percutant de face avec un camion. Trois convoyeurs de fonds ont été légèrement blessés par le choc. Après avoir vidé le fourgon de son contenu, les malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite à bord de leurs voitures.

■ **CHANTAGE** : trois adolescents âgés de douze à quinze ans ont été interpellés à Cochen (Moselle) après avoir exigé 50 millions de francs sous la menace de faire exploser une banque de Morsbach. Joints au téléphone par un correspondant anonyme, les responsables de la banque s'étaient vu réclamer, outre l'argent, une moto, une voiture de sport et deux billets d'avion pour le Mexique. Les gendarmes ont identifié la ligne téléphonique utilisée par les maîtres chanteurs, une cabine d'un collège des environs. Les adolescents comparaitront devant la justice des enfants.

■ **JUSTICE** : le président (RPR) du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence et ancien maire de Digne-les-Bains, Pierre Rinaldi, a été condamné, vendredi 6 juin, à trois ans de prison avec sursis et à trois ans d'interdiction des droits civiques, civils et familiaux par le tribunal correctionnel de Nice. Agé de soixante-trois ans, M. Rinaldi a été reconnu coupable de recel, faux et usage et complicité de détournement de fonds publics. Il lui était notamment reproché des transferts de fonds injustifiés, de 1987 à 1988, pour un montant de 1,4 million de francs.

■ **HLM DE PARIS** : François Ciolina, l'ancien numéro deux de l'office HLM de Paris, mis en examen dans le dossier instruit par le juge Eric Halphen à Créteil (Val-de-Marne), et son avocat, M^e Jean-Marc Fedida, se sont étonnés, vendredi 6 juin, de l'« étrange inaction » du procureur de la République Michel Barrau, « qui n'a opposé que du mutisme à la demande du juge » de poursuivre pour « entrave au fonctionnement de la justice » le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand.

■ **TERRORISME** : Illitch Ramirez Sanchez, dit « Carlos », sera rejugé du 12 au 19 décembre par la cour d'assises de Paris pour les « homicides volontaires » de deux policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) à Paris, en juin 1975. « Carlos », condamné par contumace à la prison à perpétuité en 1992 pour ces faits, est aussi accusé d'avoir tué, le même jour, Michel Moubarkal, l'un de ses proches, qui avait livré son adresse aux policiers.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

4^e arrond.

QUAI DE BÉTHUNE-ST-LOUIS 80 m², occupé 77 ans. SANS LOYER 1 350 000 F - 01-42-65-07-57

6^e arrond.

NOTRE-DAME DES CH. Gd 3 p. s/jardin, balcon terrasse, parking FLEURUS 01-45-44-22-36

RASPAIL FLEURUS, très beau 7 p. 190 m² env. 4 300 000 F FLEURUS 01-45-44-22-36

PL. ST-SULPICE (près) 6-7 p. 190 m², 2^e asc. service LITTRE 01-45-44-44-45

Carrefour CROIX-ROUGE 5 p. 138 m² XVIII^e raffiné LITTRE 01-45-44-44-45

9^e arrond.

Au cœur de ST-GEORGES, donnant s/jardin APPT D'EXCEPTION Plafond av. vouée en pierre Très belle hauteur, RARE Tél. : 01-48-78-08-02

CADET

5 pces 155 m² tt cft Imm. p. de t., type Haussmann, Clair, calme. 2^e ét. asc. Prix : 2 400 000 F JP GAILLARD - 01-47-00-85-70

10^e arrond.

R. D'HAUTEVILLE

DERNIERS 3 PIÈCES A partir de **13 000 F/m²** Tél. : 01-48-76-12-94

11^e arrond.

PPTAIRE vd beaux appts **REFAITS A NEUF** - 2 p. 56 m², 767 000 F - 2 p. 57 m², 799 000 F - 2 p. 54 m², 805 000 F - 3 p. 65 m², 943 000 F

53, av. PARMENTIER

Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h SEFIMEG 01-48-06-22-96

12^e arrond.

PRÈS DAUMESNIL

Immeuble 1987 2 ET 3 PIÈCES à partir de **13 800 F/m²** Tél. : 01-44-74-74-80

14^e arrond.

OBSERVATOIRE

Superbe duplex 6 p. + serv. 6 300 000 F - 01-44-07-07-07

AV. RENÉ-COTY

Immeuble de standing STUDIO - 600 000 F Tél. : 01-45-21-04-17

18^e arrond.

Haut Montmartre duplex 80 m², vue panoramique sud, terrasse 10 m², 2 chbres, salon, cuis. américaine. 2 750 000 F. 01-42-55-30-84.

Hauts-de-Seine 92

NEUILLY

Rue St-James, au 1^{er} étage avec asc., s/jardins dans imm. moderne P. de t., calme, plein soleil, composé : d'une vaste entrée, triple séjour + 3 chbres, 2 bains, 2 WC, 2 caves. (env. : 145 m²) 3 600 000 F. NOTAIRE 01-41-92-08-80

LEVALLOIS/NEUILLY

Grands 2 pièces à partir de **650 000 F** Tél. : 01-34-80-65-53

Val-de-Marne 94

VINCENNES

Près RER et mairie Immeuble 1982 STUDIO et 2 PIÈCES A partir de **11 500 F/m²** Tél. : 01-43-74-85-58

MAISONS BOUGIVAL

Rez-de-jardin, dans un hôtel particulier, au cœur d'un parc arboré, avec piscine, 250 m². Gde récep., bibliot. avec chem., 3 ch., 3 bns, cuis. amén. 2 900 000 F

PORTES OUVERTES 14 et 15 JUIN de 10 h à 16 h 31, rue du Chemin-de-Fer

SOTRAGIM 01-40-71-71-31 06-09-66-24-14

ST-CLOUD BONAPARTE

Très bien situé, vue Paris. Part. vd gde maison 5/6 ch., rén. S-sol plain-pied, s/rue. Jard. arboré, 340 m². Prox. gare, écoles. 4,6 MF. 01-46-02-25-59.

YONNE 115 km Paris

Par A 6 dans domaine privé, compr. tennis, piscine, golf, équit. 60 m² hab. + 660 m², jard. Tél. 01-45-77-28-93.

VIAGERS

FRANÇOIS-1^{er}. 2 P., 7^e étage, 55 m², balc. Libre. Rente 10 000 F/mois, 1 tète, 60 ans. Sans bouq. Poss. vente. Tél. 01-47-78-41-58.

IMMEUBLES

Immeubles Paris-Banlieue POUR INVESTISSEUR FORTE RENTABILITÉ AUGUSTE-THOUARD 01-47-59-23-93.

BOUTIQUES

IDÉAL INVESTISSEUR PAVILLONS-SS-BOIS FACE GARE et GALERIE COMMERCIALE Immeuble neuf Cabinet d'Assurance loué 73 440 F HT/an Rentabilité 10 % Prix 720 000 F. Monsieur BREUGNOT. 01-49-76-16-66.

PROPRIÉTÉS

GOLFE DU MORBIHAN

SARZEAU - Manoir 1 000 m² sur 5 000 m² clos. Murs en pierres, toit ardoise. A rénov. intérieurement. 2,5 M F. 03-21-30-28-66.

LOCATIONS OFFRES

12^e PRÈS BOIS 2 p. 43 m², REC., ÉTAT. NEUF. Park. 3 820 + ch. 01-43-61-88-36.

11^e BEAU STUDIO 38 m² + TERRASSE 20 m². Stand. 3 530 + ch. 01-43-61-88-36.

RÉSIDENCE LIBERTY

RUE DES PLANTES Studios à partir de 6 800 F 2 P. à partir de 9 800 F 3 P. à partir de 13 500 F Nos prix s'entendent charges et services inclus. Tél. du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. **01-44-86-46-77.** PHENIX IMMOBILIER GROUPE DES AGF.

2^e BOURSE RUE VIVIENNE appts de caractère rénovés 80 m² - 7 900 F ch. comp. 100 m² - 9 800 F ch. comp. Tél. 01-53-83-74-81.

ILE DE LA JATTE LEVALLOIS

RÉSIDENCE RÉCENTE DE BON STANDING - Studio 37 m², 5^e ét., cave, park. Loyer 4 295 F ch. comp. hon. 2 750 F. - 2 P. 59 m², 6^e ét. cave, park. loyer 6 785 F ch. comp. honor. 4 345 F. - 3 P., 99 m² 6^e ét., cave, park. loyer 11 190 F ch. comp., hon. 7 165 F. Tél. de 10 h à 18 h. **01-44-86-45-50** PHENIX IMMOBILIER GROUPE DES AGF.

VILLE D'AVRAY 4 P 90 M² refait neuf cuis. équip., s.-de-b., s. d'eau, 2 w.-c., park. s./sol, cave, 7 300 F ch. comp. 01-53-24-94-86.

Le Monde "Immobilier"

2 rendez-vous dans la semaine

- ◆ le lundi (daté mardi),
- ◆ le mercredi (daté jeudi)

Prochaine parution MERCREDI 11 JUIN 1997

OFFRE DE LANCEMENT contactez nous au

01.42.17.39.45 (Professionnels)

01.42.17.39.80 (Particuliers)

ENVIRONNEMENT Pour la première fois, un ensemble d'études statistiques permet une évaluation chiffrée des conséquences sur l'environnement des choix techniques de

production intensive dans l'agriculture. ● **SOUS LE TITRE « Agriculture et environnement : les indicateurs », l'Institut français de l'environnement (IFEN) devait**

rendre publique, lundi 9 juin, la première synthèse nationale consacrée à ce sujet. ● **37 % DES RESSOURCES en eau potable du territoire français apparaissent menacées, à des de-**

grés divers, par la pollution azotée, due aux engrais et aux élevages. ● **LES SURFACES IRRIGUÉES ont triplé en vingt-cinq ans. Plus de 15 % des surfaces agricoles sont situées**

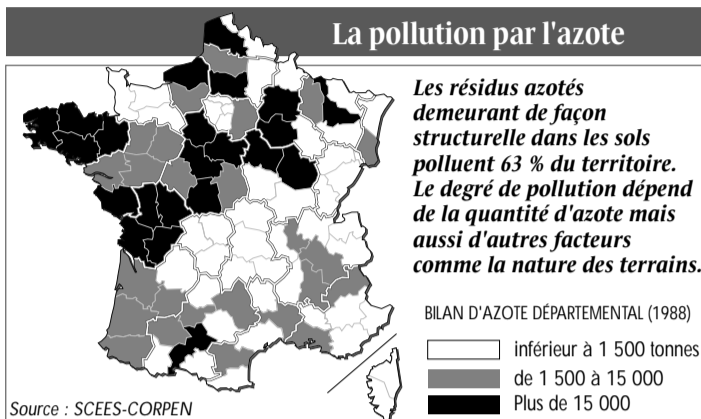
en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff), ce qui n'est pas sans conséquences sur la faune et la flore sauvages qui peuplent cet habitat.

Un tiers des ressources en eau potable sous la menace des nitrates

L'Institut français de l'environnement rend publique la première évaluation chiffrée de la pression exercée par l'agriculture sur l'environnement. Le constat est alarmant : recours excessif aux engrais, irrigation abusive, dangers pour la faune et la flore sauvages

37 % DES RESSOURCES en eau du territoire sont menacées par la pollution de l'azote contenu dans les nitrates. Ce constat est dressé par l'Institut français de l'environnement (IFEN) : dans la première synthèse statistique sur ce sujet, l'IFEN s'est employé à rassembler des informations dispersées et peu connues, afin de tenter une évaluation de la pression exercée par l'agriculture sur les milieux et ressources naturels. La démarche s'inscrit dans une préoccupation globale d'évaluation de l'impact des politiques agricoles, dont la nécessité avait été pointée dans un rapport de l'OCDE sur les performances de la France en matière d'environnement (*Le Monde* du 29 novembre 1996).

Même si elle n'est pas exhaustive,



l'étude de l'IFEN montre que les tendances lourdes régissant les rapports entre agriculture et environnement demeurent inchangées :

« L'agriculture intensive continue à marquer durement les milieux naturels », constate l'auteur, Vincent Piveteau. La surveillance d'un échan-

tilon de 3 300 captages destinés à l'alimentation en eau potable a permis, selon le rapport, de constater que 25 % d'entre eux sont menacés de pollution par les nitrates ; c'est-à-dire qu'ils délivrent une eau dont la teneur moyenne en nitrates dépasse 40 milligrammes par litre (mg/l). Quelque 12 % supplémentaires sont considérés comme déjà pollués, avec une teneur supérieure à 50 milligrammes : au-delà de ce seuil, l'eau n'est plus jugée potable. Conformément à une directive européenne, un décret de 1993 a fixé à un taux inférieur (25 mg/l) la « valeur-guide » à respecter. Ce texte a également organisé les modalités d'un inventaire des zones « atteintes » ou « menacées » d'une pollution dépassant 50 milligrammes/litre. Soixante et onze cantons sont

ainsi classés zone atteinte en Bretagne. La situation, cependant, est assez contrastée d'un département à l'autre. Quinze affichent plus de 40 % de points de prélèvements touchés par une menace de pollution ; l'Ouest, le Bassin parisien, la vallée du Rhône, une partie des régions Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées « présentent les situations les plus dégradées », précise l'étude.

Faune et flore sauvages en danger

Plus de 15 % des surfaces agricoles sont situées en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). Il s'agit de sites identifiés et délimités en raison de la richesse de leur habitat naturel. Ces Znieff sont, elles aussi, soumises à la pression de pratiques agricoles pas toujours compatibles avec la préservation du patrimoine écologique : l'Institut français de l'environnement souligne que « l'évolution des pratiques agricoles et les modifications dans l'occupation de l'espace affectent la faune et la flore sauvages ». Ainsi la flore sauvage, qui se plaît le plus souvent en milieu ouvert, est menacée par la fermeture de cet habitat « pour cause de déprise agricole ». A l'inverse, la faune sauvage souffre, notamment, de l'agriculture intensive. Les haies, refuges pour les animaux, continuent de disparaître au rythme de 1 % par an, malgré les efforts accomplis. Quant aux prairies, elles continuent d'être retournées, ce qui entraîne la perte d'écosystèmes remarquables.

Pour l'auteur, les responsabilités de cette dégradation sont clairement à chercher chez les agriculteurs : « On estime que l'agriculture est responsable en France de deux tiers des apports [de pollution azotée] aux eaux superficielles et que son rôle est déterminant dans la pollution des nappes », affirme le document.

Présents sous la forme de fertilisants (engrais) ou de rejets liés aux élevages, les nitrates constituent un polluant très soluble et leur usage abusif pose des problèmes aux agences de distribution, qui ne parviennent plus à respecter les normes de potabilité (*Le Monde* du 22 mars). Or, en 1995, la consommation d'azote était estimée à 3,6 millions de tonnes et affichait une courbe en hausse constante : l'utilisation à l'hectare par les agriculteurs a augmenté de 65 % depuis 1970. L'étude montre que 63 % de la surface cultivable française est en situation d'excédent. « Selon une étude récente du ministère de l'agriculture, seul un agriculteur sur deux parcourt son champ avant d'effectuer un traitement », constate Vincent Piveteau.

RECOURS À L'IRRIGATION

Autre caractéristique de l'agriculture moderne : le recours à l'irrigation. Depuis quelques années, on constatait sa progression ; on peut désormais la quantifier. Selon l'IFEN, la surface irriguée a triplé en vingt-cinq ans, de 539 000 hectares en 1970 à 1 620 000 hectares en 1995 ! Les plus fortes hausses ont été observées dans l'Ouest et le Sud-Ouest, notamment en région Poitou-Charentes, où les surfaces agricoles irrigables, peu fréquentes en 1970, ont été multipliées par dix entre 1970 et 1988. Or, « depuis 1988, on savait qu'il y aurait des problèmes de surproduction céréalière », assure M. Piveteau. Pourtant, l'Etat a continué à encourager le développement de l'irrigation, primes à l'appui.

Les prélèvements d'origine agricole sont estimés à 12 % du total - 30 % si l'on excepte le nucléaire. Ces prélèvements sont particulièrement importants dans les bassins de l'Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse. L'intensité des prélèvements étant plus forte en période estivale, l'impact de ce mode de culture est particulièrement sensible sur les rivières, alors à leur étiage.

Ali Habib

Sylvia Zappi

Les fientes de volaille du Finistère empoisonnent Saint-Thois

RENNES

de notre correspondante régionale

Les 22 et 29 juin, les 474 électeurs de Saint-Thois, dans le Finistère, retourneront aux urnes : en quatre ans, la commune a usé trois maires et une trentaine de conseillers. Tout a commencé en janvier 1994 lorsque le maire de l'époque accepte de signer le permis de construire d'une usine de traitement de fiente de volaille. Avant de créer des nuisances redoutées, la future installation a déjà empoisonné l'ambiance au village (*Le Monde* du 22 mai 1996).

Les opposants au projet ont menacé de ne plus envoyer leurs enfants à l'école, de ne plus acheter leur pain au bourg... Coups de téléphone anonymes, manifestations violentes : rien n'y a fait. Une fois lancée, la procédure a passé tous les obstacles, y compris celui de la commission départementale d'hygiène. Comme

pour couper court aux derniers espoirs, le préfet vient de prolonger l'autorisation d'exploitation de l'usine, qui a bien du mal à sortir de terre.

En Bretagne, la filière volaille représente 16 000 emplois directs. La région fournit la moitié de la production française d'œufs, presque autant de dindes, de poulets ; les abattoirs sont en plein essor. Le problème des déchets devient criant, alors que les possibilités d'épandage sont de plus en plus limitées. L'histoire de Saint-Thois illustre ce dilemme : hélas pour ce bourg coquet qui mise sur le tourisme, il est situé au cœur d'un bassin avicole. Une soixantaine de producteurs de volailles sont actionnaires de la Société d'amendements et de fertilisants d'Armorique, qui conduit le projet.

L'usine de Saint-Thois pourrait transformer en compost au moins 25 000 tonnes de fiente et de fumier par an. Les habitants craignent la no-

ria de camions et les odeurs désagréables. Certains d'entre eux sont encore plus inquiets depuis qu'ils ont visité une unité comparable dans les Côtes-d'Armor. De toute façon, comme le souligne un éleveur du cru - sous couvert d'anonymat comme il est d'usage ces temps-ci du côté de Saint-Thois -, cette installation ne réglerait qu'une petite partie du problème. Un projet d'une autre envergure est à l'étude, toujours dans le Finistère.

Il s'agirait d'incinérer les déchets animaux afin de produire de l'électricité revendue à EDF. Environ 2 000 éleveurs seraient intéressés, 300 000 tonnes pourraient être traitées. Cette fois, c'est le centre Bretagne, autour de Carhaix-Plouguer, qui est visé. Compte tenu de la capacité de résistance, réputée, de cette zone, cette éventuelle implantation s'annonce agitée.

Martine Valo

Une association milite pour l'aménagement de l'axe rouge de l'avenue Jean-Jaurès dans le 19^e arrondissement

POUR s'insurger contre la politique du tout-automobile, privilégiée jusqu'à présent par les édiles parisiens, et pastichant l'aphorisme célèbre, les époux Sergent aiment à répéter que « la voiture a horreur du vide ». En conséquence : plus on lui facilite des entrées dans la ville, plus son nombre augmentera.

Claude et Violette Sergent militent au sein de l'Association du Bassin de La Villette (ABV), qui s'est illustrée, depuis sa création il y a une dizaine d'années, par de multiples actions sur le terrain : « blocage » de chantiers, activisme écologique, réunions d'information, harcèlement épistolaire des édiles du 19^e arrondissement et de la Mairie de Paris pour l'octroi de crèches, de terrains de sport, de locaux associatifs, qui font toujours cruel-

lement défaut dans le quartier. Mais, avec d'autres associations, l'ABV s'est surtout lancée dans une tenace offensive tous azimuts pour demander sinon l'éradication complète, du moins l'aménagement de l'axe rouge de l'avenue Jean-Jaurès qui, de la porte de Pantin à la place Stalingrad, au pied des Buttes-Chaumont, impose au quartier son infernale balafre.

« AUTOROUTE URBAINE »

Créé le 2 septembre 1992, l'axe rouge - « véritable autoroute urbaine » - qui draine plus de 40 000 véhicules par jour, notamment aux heures de pointe, a entraîné une dégradation terrible du cadre de vie des riverains, avec ses nuisances (bruit, pollution atmosphérique, accidents corporels...), des conséquences préjudiciables

au commerce local et la destruction de la convivialité d'un quartier déjà pénalisé par un manque flagrant d'espaces verts et d'aires de jeu. Les médecins ont pu constater, également, le « développement des pathologies ORL et respiratoires » surtout chez les personnes âgées et les jeunes enfants, qu'ils attribuent aux méfaits de la pollution automobile, bien qu'aucune étude sérieuse, en la matière, n'ait pu être menée à bien.

L'ABV, forte du soutien « de la majorité des riverains », exige donc « la mise en place immédiate d'une commission technique [représentants de la préfecture, de la Mairie de Paris, de la mairie d'arrondissement et des associations de riverains], qui aura pour tâche de mettre en place les différents outils techniques afin de permettre de ré-

duire très rapidement la densité du trafic automobile », notamment avec « une révision totale du plan de circulation dans l'arrondissement, l'utilisation du stationnement payant, la création de voies pour bus et de pistes cyclables en site propre, etc. ».

Plusieurs actions sur le terrain, à l'actif de l'Association du Bassin de La Villette, ont culminé le 12 mai. Ce jour-là, 232 personnes ont bloqué durant une demi-heure l'avenue Jean-Jaurès pour sensibiliser les pouvoirs publics et les usagers à leurs revendications. Un succès que l'ABV entend bien capitaliser. D'autres initiatives pourraient être prises si la préfecture et la Mairie de Paris s'obstinent à faire la sourde oreille.

A la mairie du 19^e, Catherine Garros, adjointe au maire, chargée des transports et de la circula-

tion, estime, elle aussi, qu'il « faut arrêter cette logique du tout-automobile initiée depuis deux décennies ». « Il y a des possibilités d'aménagement modestes, peu onéreuses, qui soulageraient vraiment des nuisances les populations riveraines des grands axes et qui pourraient ramener une certaine qualité de la vie ». « Mais, souligne-t-elle, toute action comme celle menée par l'ABV doit s'inscrire dans un cadre plus large qui englobe tout Paris et l'Île-de-France. »

CORRESPONDANCE

Une lettre de Corinne Lepage

A la suite des articles et de la carte parus dans *Le Monde* du 5 juin, sous le titre « Les soixante "points chauds" du territoire », Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, a tenu à nous apporter les précisions qui suivent :

1. - Pour l'Aquitaine :

Je me suis opposée au stockage de gaz de Lussagnet ; même si le décret est paru au *Journal officiel* du 31 mai, p. 8 522, on remarquera qu'il ne porte pas ma signature.

2. - Pour la Bretagne :

S'agissant des pollutions agricoles, nitrates et pesticides dans les eaux, avec une référence au journal *Le Monde* du 22 mars, vous ne faites pas référence aux interdictions que j'ai prises concernant les pesticides, ni aux applications strictes de la directive « nitrates ». Il faut tenir compte de ce que toute extension de porcherie est désormais interdite, en Bretagne notamment.

3. - S'agissant du plan « Loire » : La construction du barrage de

Chambonchard n'a pas débuté pour la bonne et simple raison qu'il n'y a pas de crédit pour ce faire. La nappe phréatique de la Beauce a fait, pour la première fois, l'objet de mesures de restriction de l'irrigation.

4. - S'agissant du canal Rhin-Rhône :

J'ai refusé de signer le décret permettant la réalisation des travaux sur la Saône qui étaient soumis à la signature dans les derniers jours du gouvernement d'Alain Juppé, ce qui a donc rendu impossible aujourd'hui le début effectif de travaux, quels qu'ils soient.

5. - S'agissant des superpériphériques parisiens :

J'ai toujours fait connaître ma totale opposition au bouclage de l'A 104 et l'A 16 a été renvoyée à ses études.

6. - S'agissant du Val Louron :

Ce site devrait être classé dans les jours qui viennent puisque le décret doit sortir du Conseil d'Etat. Le tracé de substitution qui a été choisi

sera en souterrain.

7. - S'agissant de Port 2000 :

J'ai saisi la Commission nationale du débat public, ce qui est une première.

8. - S'agissant de Lille :

Je me suis opposée au projet de contournement autoroutier en tant qu'il menaçait les ressources en eau (voir ma lettre à Marie-Christine Blandin).

9. - S'agissant de la centrale du Carnet :

Le tribunal administratif a repris les motifs qui m'avaient conduite à m'opposer à cette autorisation.

Sur Donges-Est : la proposition que j'ai formulée consiste à inclure la zone de Donges dans le projet de notification de zone de protection spéciale aux Communautés européennes.

10. - S'agissant des loups du Mercantour :

La position que j'ai prise a été très ferme en tant qu'elle s'oppose à toute destruction des loups.

11. - S'agissant du Verdon :

La création du Parc et son incompatibilité avec la ligne rendent impossible la réalisation de la ligne EDF. Je l'ai dit très clairement.

12. - S'agissant de la gare TGV de l'Arbois :

L'opposition du ministère de l'environnement a permis de rendre impossible la création de cette gare.

13. - S'agissant de l'étang de Berre :

Le projet de création d'un établissement public chargé de restaurer la qualité des eaux de l'étang et, à terme, de mettre fin aux rejets de la centrale EDF a été voté en première lecture par l'Assemblée nationale.

14. - Enfin, le projet de pont pour remplacer le bac de Barcarin a toujours fait l'objet d'une totale opposition de ma part, et ce projet paraît aujourd'hui totalement abandonné.

15. - S'agissant de Superphénix : Contrairement à ce qui a été généralement indiqué, mon intervention a permis son non-redémarriage.

Les jardins du Kent pour seulement

490^F

A/R 3J par voiture.

Ça c'est une fleur !

Réservez au 01 47 42 50 00

en mentionnant le code MON

ou contactez votre agence de voyages.

le Shuttle

L'Angleterre en voiture, c'est facile avec Le Shuttle

Lionel Jospin écrit à ses ministres

Paris, le 6 juin 1997.

Le Premier ministre à Mesdames et Messieurs les ministres et secrétaires d'Etat

En se prononçant comme ils l'ont fait les 25 mai et 1^{er} juin, nos concitoyens ont donné mandat au gouvernement issu de ces élections de reconquérir l'avenir. Qu'il s'agisse de la politique économique et sociale, de la vie quotidienne, de la construction européenne ou du fonctionnement de notre démocratie, ils lui demandent de sauvegarder un choix de civilisation et un modèle social adapté aux exigences de notre temps, que ne pourrait garantir le seul recours aux mécanismes du marché.

Tel est le pacte démocratique qui vient d'être conclu avec la nation.

Pour honorer un tel pacte, le gouvernement doit faire preuve d'une efficacité et d'une rigueur d'autant plus grandes que les aspirations auxquelles il doit répondre sont plus fortes.

Il y faudra du temps : il n'y a pas d'ambition sans persévérance. Aussi devrez-vous consacrer chaque instant de votre mandat à vos tâches ministérielles. C'est la raison pour laquelle je vous ai demandé de ne pas cumuler vos fonctions gouvernementales avec d'autres activités publiques ou privées.

Conformément à mes engagements, j'ai aussi voulu former un gouvernement resserré, sans effet d'annonce et composé de ministères aux titres et aux compétences claires, afin que l'action gouvernementale puisse s'engager rapidement et efficacement et que les responsabilités soient clairement déterminées.

Je vous demande également d'adopter – tant dans l'exercice de vos responsabilités que dans vos relations avec vos interlocuteurs et les citoyens – le comportement que les Français exigent désormais de ceux qui ont la charge des affaires publiques.

Ce comportement doit être indiscutable sur le plan de la rigueur morale. Il doit allier lucidité et générosité, sens de l'intérêt général et de l'autorité de l'Etat, ainsi qu'une attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens.

Cette éthique commandera en particulier le recrutement de vos collaborateurs et leur comportement.

C'est dans cet esprit que je vous invite à vous conformer aux instructions suivantes.

1. La programmation du travail gouvernemental

Dans le cadre de ma déclaration de politique générale, chaque membre du gouvernement sera invité à fixer ses priorités et l'échéancier des principales mesures qu'il aura la responsabilité de préparer jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Chacun de vous dressera la liste détaillée des mesures qu'il propose de prendre dans ce cadre, et plus particulièrement de celles d'entre elles qui relèvent de l'ordre du jour du conseil des ministres (projets de loi et communications). Ces listes seront rassemblées par le secrétariat général du gouvernement qui leur donnera une forme homogène.

Le Parlement sera informé par l'intermédiaire du ministre des relations avec le Parlement du programme législatif établi à l'issue de cette procédure.

2. Les conditions de préparation des décisions gouvernementales

Chaque ministre et chaque secrétaire d'Etat a la responsabilité de préparer, dans le domaine d'attributions qui est le sien, les décisions que le gouvernement doit prendre. Les décrets d'attributions, qui assignent à chacun de vous des compétences au sein du gouvernement, seront élaborés dans les prochains jours par le secrétariat général du gouvernement, arbitrés par moi-même ou par mon cabinet, puis délibérés en conseil des ministres. J'ai voulu que ces compétences soient simplement et nettement délimitées afin de tirer de nos administrations le meilleur d'elles-mêmes et d'imprimer une parfaite cohérence à l'action gouvernementale.

Lorsque, pour la préparation de telle ou telle mesure relevant de vos compétences, les attributions d'autres membres du gouvernement sont en cause, il vous appartiendra d'engager sans attendre avec eux les discussions nécessaires. J'insiste sur la nécessité d'une discussion interministérielle préalable à la saisine éventuelle de mon cabinet.

La préparation des décisions suppose, dans d'assez nombreux cas, qu'une concertation ait lieu avec les représentants des intérêts en cause dans la société. Si le déroulement de cette concertation ne doit pas être la source de retards qui seraient inacceptables dans l'intervention des décisions, vous devrez lui consacrer toute l'attention nécessaire. La qualité du dialogue que les pouvoirs publics entretiennent avec les représentants des diverses composantes de la société est à la fois la marque du respect qu'ils lui portent et un gage de réussite de l'action de l'Etat.

Je ne souhaite pas trancher des divergences portant sur des aspects secondaires de l'activité gouvernementale et vous invite à les régler entre vous. Je n'en devrai pas moins être saisi de tout projet de décision importante, ainsi que de tout projet suscitant des différends interministériels persistants.

Vos propositions seront examinées à l'occasion de réunions interministérielles tenues à l'hôtel Matignon, sous ma présidence lorsque votre présence personnelle sera requise ou, plus fréquemment, sous celle d'un membre de mon cabinet.

Ces réunions sont l'occasion pour tous les ministères intéressés de faire valoir leur point de vue avant qu'une décision soit prise. Il

importe donc qu'une grande attention soit portée à leur préparation. Les positions que votre département ministériel défend au cours de ces réunions devront être étayées par un bilan argumenté de leurs avantages et de leurs inconvénients.

Je vous réunirai par ailleurs afin de débattre collégalement des orientations de la politique gouvernementale.

Une discrétion exemplaire doit être observée sur les débats interministériels qui précèdent l'adoption des décisions. Les conditions dans lesquelles les décisions prises doivent être annoncées et commentées seront coordonnées par mon cabinet.

La direction de mon cabinet tiendra avec tous les autres directeurs de cabinet, chaque lundi, une réunion consacrée aux questions générales de coordination ainsi qu'à la communication du gouvernement.

Tous les membres du gouvernement sont engagés par une décision prise et doivent s'exprimer à son sujet de manière solidaire. Cette règle vaut en particulier lors de l'examen d'un projet de loi au Parlement.

3. Les travaux du conseil des ministres

Les projets de loi et certains décrets sont adoptés après délibération du conseil des ministres. De même, des communications des ministres et des secrétaires d'Etat, exposant les décisions gouvernementales ou faisant le point de l'action du gouvernement dans un secteur déterminé, sont présentées au conseil des ministres.

Le conseil des ministres est un temps fort du travail gouvernemental et il fournit l'occasion de faire une présentation réfléchie et cohérente des mesures adoptées par le gouvernement. Le conseil des ministres est en outre le pivot de la planification du travail gouvernemental.

C'est au porte-parole du gouvernement qu'incombe la responsabilité première de cette présentation.

Un communiqué écrit est par ailleurs préparé par le secrétaire général du gouvernement, sur la base des projets préparés par les ministres rapporteurs des textes et communications inscrits à l'ordre du jour du conseil.

4. L'élaboration des textes législatifs et réglementaires

L'initiative des lois et, sauf dans les cas particuliers où il relève du président de la République, le pouvoir réglementaire appartiennent au premier ministre.

Mais il vous revient, dans votre secteur d'attributions, de préparer les avant-projets de loi et les projets de décret. Cette préparation emprunte les procédures ordinaires du travail gouvernemental. Elle vous impose en particulier de fonder sur une étude d'impact argumentée le choix des mesures envisagées. Cette étude sera réalisée en amont du processus décisionnel et progressivement affinée.

La consultation du Conseil d'Etat est obligatoire dans la préparation de certains textes. Il faut tenir le plus grand compte des avis donnés par celui-ci. Il s'agit d'abord d'assurer le respect du droit. Il s'agit aussi de rendre les textes parfaitement conformes à l'objectif poursuivi et d'assurer leur intelligibilité et leur lisibilité, comme leur correcte insertion dans l'ordonnement juridique.

Dans l'élaboration des projets de loi, vous veillerez au strict respect de la Constitution et de la jurisprudence du Conseil constitutionnel.

Je vous demande à cette fin :

- de faire étudier attentivement par vos services les questions de constitutionnalité que pourrait soulever un texte en cours d'élaboration et de saisir le secrétariat général du gouvernement suffisamment à l'avance pour lui permettre de se livrer également à cette étude ;

- de prévoir un calendrier des travaux préparatoires laissant au Conseil d'Etat le temps de procéder à un examen approfondi du projet. Sauf urgence, la transmission du projet au Conseil d'Etat par les soins du secrétariat général du gouvernement devra précéder d'au moins quatre semaines sa délibération par le conseil des ministres. Vous ne devez pas hésiter à exposer au Conseil

d'Etat les questions de constitutionnalité que vous avez rencontrées au cours de l'élaboration du projet qui lui est soumis ;

- de tenir informé le secrétariat général du gouvernement des amendements présentés au cours des débats parlementaires et susceptibles de poser des questions de constitutionnalité, afin d'organiser, en tant que de besoin, des réunions interministérielles destinées à prévenir tout risque contentieux.

En outre, je vous invite, dans le cadre de vos responsabilités législatives, à vous garder de deux périls :

- a) La durée de vie des textes est en constant raccourcissement parce que, préparés et débattus avec une hâte excessive, les imperfections qu'ils contiennent imposent des rectifications.

S'agissant des lois, vous vous efforcerez donc de laisser au Parlement le temps de débattre.

Sauf urgence avérée, vous devrez prévoir des délais d'examen par le Parlement sensiblement plus importants que ceux qui ont été observés au cours des années passées. J'ai donné en ce sens des instructions particulières au ministre des relations avec le Parlement ;

- b) Nos concitoyens sont justement irrités par le nombre et la complexité des règles que l'Etat leur impose, ainsi que par la difficulté d'y avoir accès.

Le resserrement du lien social et la sauvegarde de l'intérêt général justifient l'édiction de nouvelles règles ou la modification des règles existantes. La production de normes juridiques n'en doit pas moins éviter certaines dérives : dispositions nouvelles se superposant, sans s'y insérer de façon claire, aux dispositions existantes ; textes obscurs suscitant toutes sortes de difficultés

Dans une « circulaire relative à l'organisation du travail gouvernemental », publiée au « Journal officiel » du 7 juin et que nous reproduisons intégralement, le premier ministre indique à son équipe les éléments du « pacte démocratique qui vient d'être conclu avec la nation » :

entière disponibilité, rigueur morale, discussion et solidarité interministérielles, respect de la Constitution et des droits du Parlement, impartialité de l'Etat

d'interprétation et d'application; procédures inutilement complexes portant en germe des développements contentieux ; ambiguïtés volontaires engendrées par une pratique mal maîtrisée de la concertation ; dispositions sans contenu normatif n'ayant leur place que dans les exposés des motifs ou les débats ; recours à un langage codé connu des seuls initiés donnant à l'administration et à quelques spécialistes un monopole d'interprétation.

5. Le fonctionnement des départements ministériels

Sauf exception, les administrations déconcentrées sont placées sous l'autorité du préfet. Celui-ci représente, au plan local, le gouvernement et chacun des ministres. Il lui appartiendra, à compter du 1^{er} janvier 1998, de prendre, dans la généralité des cas, les décisions administratives individuelles. Il est indispensable que votre action tire parti de la connaissance des réalités locales dont dispose le préfet et de sa capacité à traduire concrètement sur le terrain les décisions du gouvernement.

6. Les nominations aux emplois publics

L'Etat doit être impartial. En conséquence, le gouvernement doit faire une stricte application de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, en ne prenant en considération, dans les nominations auxquelles il procède, que les talents et les compétences des intéressés.

Les nominations aux plus hauts emplois publics sont faites par décret du président de la République, le plus souvent pris en conseil des ministres. Dans la préparation de ces nominations, vos propositions doivent m'être adressées au plus tard le jeudi précédant le conseil des ministres, lorsque la nomination doit être délibérée en conseil des ministres.

7. La participation des membres du gouvernement aux travaux du Parlement

Les membres du gouvernement doivent donner la priorité à leur participation aux travaux du Parlement, qu'il s'agisse de défendre la position du gouvernement dans les discussions conduisant au vote des lois ou de répondre aux questions des députés et des sénateurs.

1. Présenter un projet de loi au Parlement constitue une responsabilité éminente d'un membre du gouvernement.

L'expérience montre clairement que le débat parlementaire contribue de façon décisive à l'élaboration de la loi. Aussi la qualité d'un texte est-elle indissolublement liée au bon déroulement des travaux parlementaires, ce qui impose un dialogue constant avec le Parlement et exclut toute précipitation.

Votre participation à ces travaux exprimera la position qui, eu égard à l'évolution du débat, est la plus conforme à l'esprit des délibérations interministérielles préalables au dépôt du texte.

Les ministres chargés de soutenir la discussion des projets de loi sont désignés dans le décret de dépôt du projet devant le Parlement. Mais seul le ministre chargé des relations avec le Parlement est habilité à agir pour la mise en œuvre des prérogatives du gouvernement relatives à la programmation des travaux de chacune des deux assemblées. C'est donc à lui qu'il y aura lieu de faire part de vos souhaits sur ce sujet.

Les autres prérogatives du gouvernement dans la procédure d'élaboration des lois relèvent normalement du premier ministre. Il vous revient toutefois d'exercer, au nom du gouvernement, le droit de déposer et de défendre des amendements. Mon cabinet doit être saisi pour décision de la position à adopter lorsque l'exercice du droit d'amendement, y compris à l'initiative des parlementaires, peut conduire à revenir sur une disposition importante d'un projet de loi ou sur un arbitrage que j'aurais rendu dans la mise au point de ce projet ou à introduire dans le texte en discussion des dispositions dont la conformité à la Constitution pourrait être contestée.

A ce dernier titre, il convient de veiller, avec le concours du secrétariat général du gouvernement, à tous les stades de la procédure parlementaire, aux exigences du respect de la Constitution ;

2. La participation des membres du gouvernement aux séances de questions, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, constitue une obligation, ces séances représentant un temps fort dans les relations entre le gouvernement et le Parlement.

Par ailleurs, les membres du Parlement se plaignent des délais trop importants mis pour répondre à leurs questions écrites, qui constituent une modalité importante de l'exercice par le Parlement du contrôle de l'activité gouvernementale. Un délai d'un mois est donné aux ministres pour répondre à ces questions ; la faculté vous est offerte de différer votre réponse d'un délai supplémentaire d'un mois, mais il ne doit pas en être fait un usage excessif.

8. Conseil économique et social

Le Conseil économique et social est consulté par le gouvernement sur des questions de caractère économique et social ou sur les projets de loi de programme de caractère économique et social dans les conditions prévues par l'article 70 de la Constitution. Les demandes d'avis ainsi soumises au Conseil économique et social sont présentées par le premier ministre.

La participation des ministres aux séances plénières du Conseil économique et social constitue pour eux une obligation lorsque l'ordre du jour comprend des sujets relevant de leurs attributions.

9. Publication au « Journal officiel »

Le secrétariat général du gouvernement assure la publication de tous les textes émanant des ministères. Préalablement à leur publication, les textes font l'objet d'un ultime examen par ses soins et par le cabinet du premier ministre.

Ces règles méthodologiques peuvent vous paraître formelles. Elles n'en sont pas moins indispensables à la réussite de l'action du gouvernement.

Lionel Jospin

« [Votre] comportement doit être indiscutable sur le plan de la rigueur morale. Il doit allier lucidité et générosité, sens de l'intérêt général et de l'autorité de l'Etat, ainsi qu'une attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens. Cette éthique commandera en particulier le recrutement de vos collaborateurs et leur comportement »

Une nouvelle fois, « gouverner autrement »

GOUVERNER AUTREMENT : tous les premiers ministres de ces dernières années en ont rêvé, ayant compris depuis longtemps que la superbe dans laquelle s'enferment trop souvent les hommes de pouvoir n'est plus supportable.

Pour Lionel Jospin, qui a fondé son entreprise depuis cinq ans sur l'affirmation d'une éthique et d'une pratique « citoyenne » du pouvoir, c'est encore plus important que pour ses prédécesseurs. C'est pourquoi, trois jours après la nomination de ses ministres, il a tenu à leur envoyer une circulaire sur « l'organisation du travail gouvernemental » et, s'inspirant d'une démarche semblable de Michel Rocard, il a fait publier ce texte au *Journal officiel*, le 7 juin.

Par ce geste, M. Jospin démontre qu'il tient compte de l'une des principales raisons de l'échec d'Alain Juppé et qu'il mesure l'étroitesse de sa marge de manœuvre économique et financière. Faute de pouvoir réduire rapidement le chômage ou augmenter brutalement les salaires, il doit démontrer que son équipe sera à l'écoute des aspirations des Français, que ses ministres sauront dialoguer avec leurs concitoyens - au lieu de leur imposer des solutions toutes

prêtes -, que les membres de son gouvernement ne formeront plus le « gang des R 25 », mais se comporteront en femmes et en hommes comme les autres.

Le constat n'est pas nouveau. La conclusion à en tirer non plus. Edouard Balladur, en 1993, Jacques Chirac, en 1995, les avaient déjà faits leurs. Le premier ministre de la deuxième cohabitation n'avait pas publié la circulaire qu'il avait adressée à ses ministres, mais il les avait tous réunis, au lendemain même de leur nomination, pour leur faire part de ses directives : solidarité, esprit d'équipe, réduction du train de vie de l'État, tout particulièrement des crédits de fonctionnement des cabinets ministériels.

Vrai « patron » de l'ancienne majorité gouvernementale, M. Chirac n'avait pas laissé à son premier ministre le soin de fixer la ligne de conduite. Dès la première réunion du nouveau conseil des ministres, le 20 mai 1995, le président de la République avait fait part de ses consignes en une intervention dont le texte avait été rendu public : il fallait changer « d'état d'esprit et de comportement » ; la « modestie » devait donc être la règle ; le protocole devait être simplifié, le Groupe-

ment de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) supprimé ; les « responsables politiques » étaient invités à se comporter comme des « citoyens exemplaires » ; les cabinets ministériels seraient allégés.

DES CONSIGNES DE BON SENS

A en juger par le résultat de la dissolution de l'Assemblée nationale, la majorité des électeurs n'a pas été convaincue que ces directives ont été suivies d'effet. Le nouveau chef du gouvernement ne peut donc ignorer qu'il court, comme son prédécesseur, le risque de décevoir sur ce plan aussi. C'est pourquoi au début de sa circulaire, il souligne l'importance de l'enjeu : pour traduire dans les faits le « choix de civilisation », il faudra, certes, du « temps », mais surtout de l'« efficacité » et de la « rigueur ».

Bien des consignes de M. Jospin ne sont que de bon sens. Elles ne sont souvent, d'ailleurs, que la reprise, parfois mot pour mot, de celles qui figuraient dans la circulaire de M. Rocard du 25 mai 1988.

Ainsi en est-il du strict respect de la Constitution. Il en est de même pour la volonté de mettre fin à l'inflation législative et à une rédaction des textes qui les rend abscons aux non-spécialistes : depuis des années, chacun est conscient de cette dérive, mais la complexité des sociétés modernes sert trop souvent d'alibi à des administrations qui n'ont pas forcément intérêt à y mettre fin.

Le respect des droits du Parlement ne devrait pas, non plus, devoir être rappelé. M. Jospin le fait, pourtant, après bien d'autres. C'est que les ministres, quels qu'ils soient, ont trop souvent tendance à voir dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat une gêne, qui vient contrecarrer le savant équilibre auquel ils sont parvenus, dans la mise au point d'un projet de loi, après de délicates négociations avec les représentants des intérêts concernés et de difficiles arbitrages avec les autres départements ministériels. Le premier ministre, il est vrai, insiste, dans le même temps, sur la nécessaire « concertation » avec les syndicats et les associations, mais sans reprendre la formule rocardienne de la « société civile », à laquelle il n'a jamais prêté beaucoup de sens.

Le rappel de l'impartialité de l'État fait aussi partie des leitmotivs de tout nouveau pouvoir. Après l'actuel président de la République, en mai 1995, le nouveau premier ministre l'entonne à son tour en citant, comme M. Rocard, la Déclaration des droits de

l'homme, qui proclame que les nominations ne peuvent prendre en compte que « les talents et les compétences ». Là encore, seule la démonstration par les faits permettra de vérifier si ce précepte est, pour une fois, respecté.

Le climat politique et les « affaires » conduisent M. Jospin à être, en revanche, beaucoup plus précis que ses prédécesseurs dans ses consignes sur le « comportement » des ministres et de leurs collaborateurs. « Indiscutable sur le plan de la rigueur morale », un ministre doit démontrer une « attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens ». C'est là l'« éthique » dont M. Jospin s'est fait une image et dont l'oubli avait coûté cher aux socialistes, puis à la droite.

La particularité de la méthode Jospin est ailleurs. Dans un savant dosage de concertation et d'autorité, le premier ministre assure qu'il réunira les membres de son gouvernement « pour débattre collégalement ». Il rappelle l'importance du travail du conseil des ministres, alors même qu'il est présidé par le chef de l'Etat. Les ministres sont priés de résoudre entre eux, le plus souvent possible, les conflits qui pourraient surgir, mais, à chaque étape de l'élaboration des textes et dans la préparation de chaque décision importante, ils devront avertir Matignon.

LA RÈGLE DU SILENCE

Le cabinet du premier ministre coordonnera, en outre, la communication des membres du gouvernement, comme cela était le cas du temps de M. Balladur. Les ministres sont fermement invités, aussi, à faire preuve de solidarité et à une « discrétion exemplaire » sur les discussions dans les comités interministériels. L'époque est révolue où Pierre Mauroy, alors chef du gouvernement - dans un article titré « Gouverner autrement », publié dans *Le Monde* daté 19-20 avril 1992 - plaçait pour le droit des ministres de participer au débat public avant qu'une décision ne soit prise. La règle du silence vaut pour les ministres socialistes, mais aussi pour ceux des partis alliés au PS.

La cohabitation et l'existence d'une majorité composite à l'Assemblée nationale imposent une telle discipline. Comme l'ordonne l'article 21 de la Constitution, rarement respectée sur ce point, le premier ministre entend bien être celui qui « dirige l'action du gouvernement ».

Thierry Bréhier

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. fax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Helmut Kohl en difficulté

Le monde s'écroulerait-il autour de lui, Helmut Kohl ne changerait pas d'un iota son discours sur la monnaie unique : l'introduction de l'euro doit respecter et les critères de convergence et le calendrier. Malgré les difficultés qui s'accumulent, le chancelier s'en tient à ce langage visant à rassurer ses compatriotes sur sa fermeté et ses partenaires sur son engagement européen.

Sa situation devient pourtant de plus en plus difficile. A l'extérieur, le résultat des élections françaises risquent de remettre en cause les modalités arrêtées pour la marche vers l'union monétaire. La victoire de la gauche a tempéré l'admiration exprimée par Helmut Kohl à Jacques Chirac au lendemain de la dissolution.

Ce contre-temps intervient à un moment où la coalition composée des chrétiens-démocrates et des libéraux est elle-même fragilisée. Le ministre des finances, Theo Waigel s'est rendu célèbre par son interprétation stricte du traité de Maastricht : « 3 % [de déficit public], ça veut dire 3000 % ». Or il ne sait pas comment combler les trous qu'il découvre pratiquement tous les jours dans le budget de l'État. Il manquera cette année 10 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs) dans les caisses publiques pour que l'Allemagne respecte le critère des 3 % de déficit par rapport au PNB. Les raisons en sont simples ; la croissance plus faible que prévu a réduit les rentrées fiscales et l'augmentation du chômage

a fait exploser les dépenses sociales.

Le budget de 1998 paraît encore plus difficile à boucler. Ayant échoué à convaincre la Bundesbank qu'une réévaluation du stock d'or était une pratique parfaitement conforme à l'orthodoxie financière, le gouvernement de Bonn a dû chercher d'autres moyens. Pour 1997, il a renoncé à augmenter les impôts car les libéraux y sont totalement opposés. Aussi va-t-il couper dans les budgets sociaux et accélérer les privatisations, une voie exactement inverse de celle qu'annonce le nouveau gouvernement français. Pour l'année prochaine, si le ministre des finances n'exclut pas une hausse de certaines taxes, le gouvernement voudrait surtout mener à bien sa réforme fiscale, bloquée par l'opposition social-démocrate majoritaire à la Chambre des États. Mais cette réforme ne résoudra pas tous les problèmes ; en allégeant la pression fiscale, elle risque au contraire d'accroître les déficits publics.

1998 est en Allemagne une année électorale. Le renouvellement du Bundestag doit avoir lieu à l'automne, six mois après que la liste des premiers pays qualifiés pour l'euro aura été arrêtée. Déjà proclamé « chancelier de l'unité allemande », Helmut Kohl voudrait couronner sa vie politique par un titre de chancelier de l'unité européenne. Il aura de plus en plus de mal à convaincre ses compatriotes, dont l'hostilité à l'euro a tendance à se muer en euroscepticisme général.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La plus grande gare de Paris

L'ESPLANADE des Invalides, que les tonalités disparates d'une fête foraine arrachent parfois à sa majestueuse torpéur, est aujourd'hui un des centres les plus tumultueux, les plus envahis de la capitale. Il a suffi, pour opérer cette métamorphose, que les trains cessent de rouler. L'esplanade est devenue la plus grande gare de Paris, la tête de ligne des trafics aérien et routier. Toutes les voitures réquisitionnées par le ministère des transports ou mises à la disposition du public par le syndicat des transporteurs routiers viennent prendre là des voyageurs pour les principales directions.

Les conducteurs pénètrent dans la gare des Invalides. Là, des ingénieurs du service routier enregistrent leur offre, leur indiquent un point de stationnement, en attendant de diriger sur leurs véhi-

cules une clientèle qui ne manque pas. Parallèlement, il y a de nombreux cars venus de province, et qui repartent remplis de voyageurs.

Le spectacle ne manque ni de couleur ni d'imprévu. Des cars de luxe, étincelants et racés, aux longues lignes aérodynamiques, faits pour les riches touristes et les noces extasiées, y voisinent familièrement avec de simples camions bâchés affectés d'ordinaire au transport des marchandises.

Un camion de maraîcher démarre pour l'Auvergne, bourré de passagers silencieux, aux mines sombres, qui se demandent sans doute quand ils arriveront. Le chauffeur, un optimiste, les rassure : « D'ici vingt-quatre heures, sauf imprévu... » Un imprévu qui peut durer facilement deux jours. (10 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

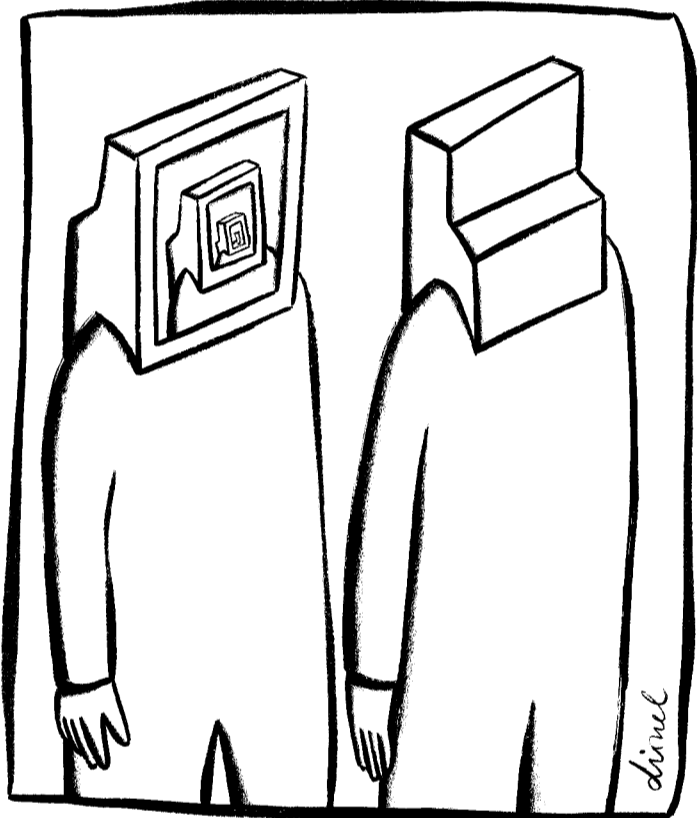
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfils du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Réflexion par Lionel Portier



Les socialismes entre l'Europe et l'Etat-nation

Suite de la première page

On est loin de la vision d'un Jacques Delors dont le Livre blanc de 1993 proposait de véritables actions communes pour faire jouer les possibilités du marché intérieur en faveur de l'emploi, et qui a regretté publiquement vendredi que la démarche britannique continue de privilégier la coopération sur l'intégration.

Lors de son intervention, Lionel Jospin a donné à Tony Blair une réplique presque caricaturale en ramenant sa défense de la solidarité à celle du modèle français du service public. Le premier ministre français, qui a exigé de ses collègues qu'ils prennent en compte dans la définition de leurs politiques, notamment concernant l'Union monétaire, les promesses qu'il a faites pendant sa campagne électorale, a interloqué une partie de l'assistance en se lançant dans une apologie en règle de l'Etat-nation « Les Etats nationaux restent le cadre de référence, l'Etat national est le lieu de la démocratie (...), le cadre de la solidarité. Cela veut dire qu'on a des devoirs vis-à-vis des autres. Si on raisonne en termes de marché, de réseaux, on n'a pas ces devoirs. Les décisions y sont prises sans référence aux réalités nationales », a-t-il souligné lors du point de presse qu'il a tenu avant de quitter Malmö.

MM. Blair et Jospin se sont attirés, à la clôture des travaux, une

réplique de Massimo D'Alema, l'homme-clé de la coalition de l'Olivier, qui gouverne actuellement en Italie. Appelant la gauche à se rassembler sous la bannière des socialistes pour assumer un rôle de guide en Europe, M. D'Alema a plaidé pour des changements radicaux, notamment sur le plan institutionnel, pour insuffler de la vie dans l'Union européenne, raisonner les craintes des gens et surmonter les égoïsmes nationaux. « Il ne faut pas éveiller des illusions en donnant le sentiment qu'on peut se retrancher derrière les frontières nationales », a-t-il averti, en plaidant pour une Europe forte, capable de tenir sa place dans le monde. « Après la victoire des socialistes en Grande-Bretagne et en France, si on devait voir l'Europe s'arrêter, ce serait une erreur historique », a-t-il encore ajouté.

ADAPTATION DU MODÈLE SOCIAL

Dans leurs différences, les partis socialistes se sont malgré tout entendus sur les termes d'une déclaration énonçant quelques lignes directrices pour leur action future. D'abord, ils confirment leur soutien à l'introduction d'une monnaie unique, comme prévu en 1999, « selon les termes définis dans l'article 104 et ses subdivisions de l'article de Maastricht ». Ils souhaitent que le plus grand nombre possible d'États en fasse partie. La stabilité monétaire, de même que la coordination économique et sociale au niveau européen, doivent servir à la croissance et à l'emploi. Les socialistes estiment également nécessaire d'améliorer la qualité du travail en investissant davantage dans la recherche et l'éducation, en utilisant les nouvelles technologies, en rendant la vie professionnelle plus

souple, en réaménageant le temps de travail avec l'accord des partenaires sociaux. « Nous voulons promouvoir un nouveau modèle socio-économique (...) qui soit suffisamment souple pour consolider la position de l'Europe dans le monde, sans toutefois porter préjudice à nos normes sociales et environnementales », énonce la déclaration.

Entre le modèle blairiste, qui se réclame encore tout juste de la gauche, et la défense par Lionel Jospin du rôle de l'État dans l'organisation de la solidarité, les débats ont fait apparaître une volonté assez générale de préserver un modèle social européen basé sur la solidarité, mais en adaptant le fonctionnement de l'État-providence pour le rendre plus efficace et finançable dans un contexte mondial plus concurrentiel. Cette adaptation n'exclut pas des interventions étatiques, qui pourraient d'ailleurs être menées au niveau européen, à condition qu'elles soient soigneusement ciblées. Les propositions, contenues dans le livre blanc publié par la Commission européenne, en 1993, sous la présidence de Jacques Delors, de financer au niveau européen des travaux d'infrastructure, des actions en faveur de la recherche, de l'éducation, trouvent parmi les socialistes un écho favorable.

Mais l'heure n'est plus au « tout-État » et la défense du service public à la française ne fait pas recette à l'heure où la plupart des gouvernements de gauche cherchent précisément, là où cela n'a pas encore été suffisamment, comme en Autriche et en Italie, à dégager l'État des tâches qui ne paraissent plus lui incomber directement. L'heure est à la responsabilité de l'individu, a souligné le premier ministre danois,

Henri de Bresson

RECTIFICATIF

VARIABILITÉ CLIMATIQUE

Une coquille a dénaturé partiellement le sens de la fin de l'entretien de Robert Kandel sur la variabilité du climat (*Le Monde* du 28 mai). Il fallait lire « changement » anthropique », (c'est-à-dire d'origine humaine) et non « entropique » (relatif à l'entropie, qui définit l'état de désordre d'un système thermodynamique comme l'atmosphère).

Paul Romer, professeur à l'université Stanford (Californie)

« Le truc, c'est d'apprendre à gérer le changement, à ne pas en avoir peur »

L'économiste américain veut convaincre qu'une « nouvelle croissance » est à l'œuvre dans le monde, qui nécessite un subtil mariage entre le marché et l'Etat

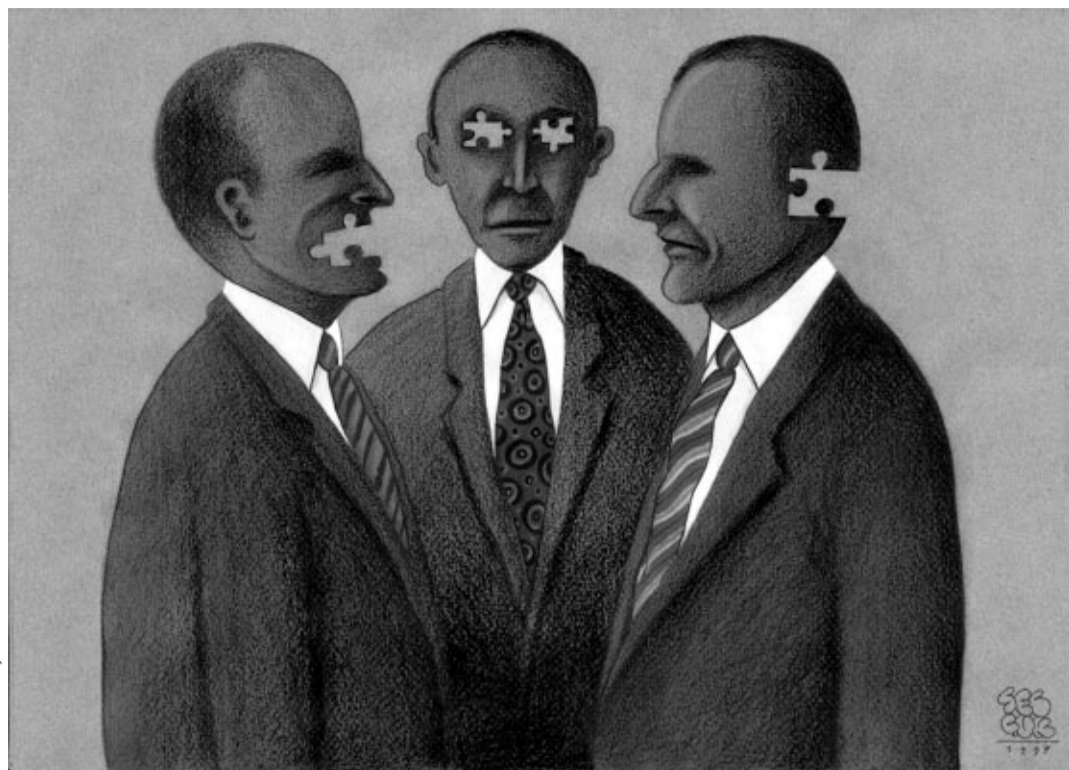
« Vous travaillez depuis quinze ans sur les différences entre l'économie d'aujourd'hui, celle de l'information, dont le savoir et la technologie sont le moteur, et l'économie classique, ou économie physique. Ces différences sont, selon vous, à l'origine d'une nouvelle forme de croissance. Qu'y a-t-il de nouveau ?

« Le savoir et les idées ont toujours été essentiels à l'activité économique. Ce qui est nouveau, c'est que la proportion de l'économie qui est consacrée à la production d'idées est en hausse constante. Cela implique une autre approche de la croissance.

« Aujourd'hui, on a réalisé que l'on pouvait appliquer les outils économiques à la production d'idées. Jusqu'ici, on disait : il est essentiel de continuer à trouver de nouvelles idées, de nouvelles recettes pour accommoder les ingrédients existants afin d'accroître leur valeur, mais on n'utilisait les outils économiques que pour l'étape de l'exécution des recettes : le capital humain, le capital physique, etc. Ce que je fais - avec d'autres -, c'est travailler sur l'étape antérieure : sur le pouvoir du monopole, sur la recherche publique, sur l'organisation de l'économie, dans le but de savoir comment accélérer le processus de découverte de nouvelles recettes. Le savoir alimente le savoir, c'est-à-dire que plus nous apprenons, plus nous sommes capables de découvrir de nouvelles choses. Et contrairement aux ressources physiques, le nombre de choses à découvrir est illimité.

« Quels effets cela a-t-il sur l'économie ?

« L'économie physique est caractérisée par la loi des rendements décroissants, à cause de la rareté des matières premières. L'économie des idées, elle, entraîne des rendements croissants : développer un logiciel coûte cher en recherche, en essais, etc. Mais la production ne coûte presque rien ; le coût baisse à chaque unité,



ce qui est une forme de rendement croissant.

« Comment l'industrie de la haute technologie vit-elle cette croissance ?

« S'il suffisait de fabriquer, toujours plus, la même chose pour avoir de la croissance, le monde n'aurait guère besoin de changer. Chaque entreprise ou magasin vendrait 10 % de plus tous les ans et personne ne ferait faillite. Mais ce n'est pas comme ça que cela se passe. Lorsque l'on découvre de nouvelles formules pour utiliser des ressources rares, cela implique des changements dans la manière dont nous travaillons : la croissance est toujours associée au changement. Or tout le monde aime la croissance, mais personne n'aime le changement. C'est le défi, je crois, auquel nous sommes tous confrontés aujourd'hui dans le monde.

» Prenez Digital Electronics.

Voilà une entreprise qui a grandi très rapidement, qui a fait des milliards de dollars dans le secteur des micro-ordinateurs. Mais on a trouvé une méthode légèrement différente d'accorder le silicium et le cuivre, les industries du logiciel et du hardware se sont réorganisées, et Digital a dû licencier beaucoup de monde. Grâce à ces procédés, j'ai un outil informatique bien plus puissant aujourd'hui sur mon bureau. Mais cela veut dire que plein de gens ont perdu leur emploi chez Digital et chez IBM, et que d'autres gens ont trouvé un emploi chez Microsoft ou chez Intel. Et puis un jour quelqu'un viendra et prendra la place de Microsoft car, comme toutes les grandes institutions, Microsoft aura du mal à rester à la pointe du changement.

« L'un des signes de la vigueur de l'économie américaine est la facilité avec laquelle se créent

les petites entreprises, les start-ups, en particulier dans la haute technologie. Quel rôle y jouent les idées ?

« C'est justement ce qui caractérise les start-ups. Un bon programmeur, quelqu'un qui a une bonne idée sur le moyen de construire un nouvel accès à Internet, par exemple, ou qui conçoit une nouvelle application d'un produit pharmaceutique, tous ces gens peuvent démarrer une entreprise avec beaucoup moins d'argent qu'il n'en fallait pour une usine si-derurgique ou automobile. Et le capital-risque est là pour ça.

« Ce qui est intéressant aussi, c'est le nombre de gens qui créent une start-up et échouent. En Europe, me dit-on, la faillite est quelque chose de honteux, qui vous marque à jamais. Ici, dans la Silicon Valley, la plupart des start-ups se cassent la figure mais personne ne vous regarde de travers : c'est presque un motif de fierté. Car les gens ici ont appris à vivre le changement. Ils changent d'emploi, d'entreprise ; les entreprises naissent et meurent. Quand l'entreprise meurt, les gens vont dans une autre. Ils savent qu'ils ont du talent, alors ils vont travailler ailleurs : que l'entreprise meure ou pas ne les inquiète pas vraiment. Vous créez une entreprise, vous embauchez, ça ne marche pas, vous licenciez ; les salariés vont travailler ailleurs et vous n'avez pas l'entreprise sur le dos pour le reste de vos jours. C'est une région où l'on a parfaitement assimilé l'idée selon laquelle croissance et changement vont de pair. Le truc, c'est d'apprendre à gérer le changement, à s'assurer contre le changement, mais ne pas en avoir peur ni le laisser vous paralyser.

« Vous pensez à l'Europe ?

« Oui, mais aussi à l'est des Etats-Unis, où l'on a un peu moins confiance dans l'avenir qu'en Californie. L'un des grands défis pour ces régions et pour l'Europe est de convaincre les gens que l'on peut surfer sur la crête de la vague, l'accompagner et, tous, en bénéficier. Mais cela demande du travail, comme pour un athlète, on ne peut pas se laisser aller.

« L'Etat a-t-il un rôle à jouer dans la production des idées comme moteur économique ?

« Absolument. Aux Etats-Unis, le département de la défense a décidé dans les années 50 qu'il voulait créer une discipline académique, la science informatique. Il est allé voir quelques universités, Berkeley, Stanford, Carnegie Mellon, le MIT... et y a financé l'effort de chercheurs et d'enseignants. Sans cela, ces gens, qui ont fini par créer l'Internet, se seraient mis aux maths ou à la physique. L'Etat a donc un rôle crucial à jouer en formant les générateurs d'idées du futur. Mais ce n'est là, malheureusement, qu'une pièce du puzzle. Il faut aussi avoir la ressource humaine, un secteur privé qui offre des débouchés et, dans le meilleur des cas, la possibilité de créer sa propre entreprise.

« Nous avons parlé du processus de créations de nouvelles entreprises comme l'une des forces de l'économie américaine. Elles donnent une grande souplesse au système : s'il s'avère subitement que la technologie prend la voie du World Wide Web, tout un tas de nouvelles entreprises peuvent aussitôt s'engager dans cette voie. Il y a cinq ans, personne ne pouvait prédire ce qui se passerait avec Internet ; même Microsoft s'est trompé, mais a pu redresser la barre. Avoir une multitude d'entreprises sur le marché assure une grande diversité.

« La recherche publique pêche souvent par manque de diversité. En France, par exemple, les pouvoirs publics ont regardé le Minitel et se sont dit : c'est là-dessus qu'il faut miser - et, à l'époque, c'était sans doute un très bon pari. Mais il est si difficile de prévoir en la matière qu'il aurait été plus sage de prendre cent paris différents pour pouvoir être présent sur celui qui réussirait. La bonne stratégie de recherche et développement est celle qui encourage la diversité. L'autre faiblesse du secteur public, c'est que, non content de mettre tous ses œufs dans le même panier, il s'y accroche parce qu'il y a investi tellement d'argent qu'il ne peut pas lâcher : nous appelons ça « l'erreur Concorde ». La loi du profit, elle, vous oblige à abandonner vos erreurs.

« Vous avez évoqué les succès de la croissance américaine. Elle a aussi des revers, comme les inégalités et la faible hausse de la productivité.

« La productivité est la grande

énigme. Les statistiques disent que notre économie a ralenti depuis les années 70, mais le problème pourrait bien provenir des statistiques plutôt que de l'économie : de plus en plus d'indices nous disent que l'on ne mesure peut-être pas la croissance correctement, qu'elle pourrait être aussi forte que dans les années 50 et 60. Ce qui est indéniable, c'est que les inégalités se sont aggravées aux Etats-Unis et nous savons en partie pourquoi : le changement technologique profite aux gens les plus instruits, les mieux formés, mais handicape ceux qui ne le sont pas.

« L'un des défis de nos sociétés, c'est de continuer à élever le niveau d'éducation de manière à ce que tout le monde puisse bénéficier du changement technologique. On peut aussi, en formant un maximum de gens, faire en sorte que les non-instruits soient de moins en moins nombreux, afin de pouvoir augmenter leurs salaires. Au Japon et en Europe, le ralentissement de la croissance était prévisible, il est intervenu à mesure que ces pays rattrapent l'avance technologique des Etats-Unis. Chez nous, on avait coutume de dire que ce ralentissement dénotait un dysfonctionnement de l'économie, mais on est en train de s'apercevoir que c'est faux.

« Pourquoi ?

« Prenons l'exemple d'un magasin discount qui vend les chemises 20 % moins cher. Cette forme nouvelle de vente au détail permet aux gens à bas revenus de s'acheter des chemises qu'ils ne pouvaient s'offrir et donc d'améliorer leur niveau de vie, ou de consacrer une partie de leur revenu à autre chose qu'à des chemises. Or nos instruments statistiques continuent de mesurer le coût des chemises dans les magasins traditionnels. Nous avons surestimé la hausse des prix et sous-estimé celle du niveau de vie réel.

« Que répondez-vous à ceux qui inquiète la mondialisation ?

« Il faut distinguer deux choses. D'abord, il faut convaincre les gens que l'avenir va apporter une amélioration du niveau de vie, comme cela s'est fait dans le passé. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, même les plus pauvres vivent mieux qu'avant. Et, dans ce contexte, il faut convaincre les Européens et les Américains que le fait que les Chinois ou les Indiens soient plus riches ne leur portera pas préjudice. C'est là que la différence entre les ressources physiques finies et les idées est fondamentale : si notre richesse, aux Etats-Unis, provenait de notre bois ou de notre uranium, l'enrichissement des autres se ferait à notre détriment. Mais si nous avons des idées sur la façon de vendre des chemises moins chères, de faire de nouveaux médicaments, de la meilleure nourriture, des voitures qui polluent moins, alors le reste du monde peut utiliser ces idées sans que cela ne nous ôte quoi que ce soit. Nous pouvons même gagner de l'argent en vendant ce savoir. Et, un jour, les gens en Malaisie, en Chine et en Inde se mettront à inventer des batteries qui durent plus longtemps et de nouveaux médicaments, et cela profitera à tout le monde.

« Ça, c'est la vision optimiste. Y a-t-il une vision pessimiste ?

« Certains gouvernements européens ont fait des promesses qu'ils ne pourront pas tenir. Avec le rythme de croissance des années 50, 60 et 70, c'était facile. Or, même si l'avenir s'annonce meilleur, il ne le sera pas autant qu'on l'a promis. Accepter cela en Europe va être douloureux. Nous voulons tous des sociétés justes où chacun puisse vivre décemment, et il est important que nous y œuvrions, mais il faut être réaliste et promettre des choses qui sont à notre portée. Donc, à court terme, il va y avoir des heurts et des souffrances au moment d'équilibrer les budgets, de résoudre les questions des dépenses publiques ou de l'aide sociale. Ce que je crains, c'est que les gens mélangent tout : qu'ils associent aux idées, au savoir et à la mondialisation les douleurs du passage à l'euro ou à l'équilibre budgétaire. Ce serait dommage. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann

« Le théoricien le plus influent des années 80 »

C'EST L'ÉCONOMISTE qui a remis la croissance à la mode, et ses travaux sur « la théorie de la nouvelle croissance », qu'il a commencés voilà quinze ans, fascinent les Américains au point qu'inévitablement, son nom circule pour l'un des prochains prix Nobel de l'économie. A quarante et un ans, Paul Romer est déjà qualifié par l'un de ses éminents et très médiatiques collègues, Paul Krugman, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), de « théoricien le plus influent des années 80 » et classé par *Time Magazine* parmi les personnalités les plus importantes de l'année.

Fils de Roy Romer, gouverneur démocrate du Colorado, Paul Romer est passé par les universités les plus prestigieuses, Chicago, MIT, Berkeley. Il enseigne aujourd'hui à la Graduate School of Business de l'université Stanford, à Palo Alto (Califor-



PAUL ROMER

tombée dans l'estime des Américains « aussi bas que les météorologues, pour s'être aussi souvent trompée ».

S. K.

nie), où il reçoit avec cette simplicité directe des Américains sous un tableau couvert de formules d'algèbre, dans un bureau donnant sur la verdure du campus. Il a un poste d'observation rêvé sur la Silicon Valley, laboratoire naturel dont le dynamisme et la capacité d'adaptation au changement ne cessent de l'émerveiller : « J'ai sous les yeux, dit-il, l'économie du futur. » La Silicon Valley le lui rend bien et apprécie son optimisme ; le magazine des fous du multimédia, *Wired*, a consacré un long article en 1996 à cet « économiste de l'ère technologique », « héros improbable », qui redonne ses lettres de noblesse à une profession tombée dans l'estime des Américains « aussi bas que les météorologues, pour s'être aussi souvent trompée ».

Marceline Gabel, secrétaire générale de la grande cause nationale 1997 « Protection de l'enfance maltraitée »

« Il y a aujourd'hui un risque réel de psychose au sujet des affaires de pédophilie »

CETTE FEMME engagée dans la lutte contre la maltraitance craint que la polarisation sur les abus sexuels ne masque l'ensemble des mauvais traitements dont sont victimes les enfants.

« La révélation récente d'affaires de pédophilie a créé un électrochoc dans l'opinion. Leur nombre et leur ampleur donnent le sentiment d'une multiplication des affaires d'abus sexuels. Est-ce le cas ?

« Il est exact que les événements paraissent s'accélérer, et cela donne le sentiment qu'il y a de plus en plus d'affaires d'abus sexuels. Cela est faux pourtant. Il s'agit d'une mise au jour de faits qui étaient sérieusement cachés. Leur révélation n'a été rendue possible que par la conjonction de plusieurs éléments. D'abord, il y a eu le congrès de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des enfants, en août 1996, où l'on a évoqué la situation des enfants du Sud-Est asiatique. Puis l'affaire Dutroux a montré que des pays occidentaux, la Belgique en particulier, étaient concernés. Ensuite seulement, les affaires ont été révélées en France. Nous sommes au début de ce pro-

cessus, et cela n'est sans doute pas près de s'arrêter.

« N'y a-t-il pas un risque d'une psychose dans la population ?

« On peut comprendre qu'un sentiment de peur s'installe quand on découvre que le pédophile, c'est M. Tout-le-Monde, y compris quelqu'un de très établi dans sa ville ou son village. Mais l'émergence d'affaires d'abus sexuels sur les enfants comporte un risque réel de psychose dans le grand public et la mise en place d'une chasse aux sorcières.

« On assiste déjà au développement de telles attitudes. Des parents prennent des temps partiels pour accompagner leurs enfants à l'école. Des familles annulent leur réservation de colonie de vacances ou retirent leurs enfants des clubs de sport parce que l'on dit que c'est dans ces lieux que les pédophiles choisissent leurs victimes. Il serait dramatique de laisser se développer de telles attitudes. On risque de sombrer dans le modèle américain. Aux Etats-Unis, un adulte ne peut pas rester seul dans une pièce avec un enfant.

« Le danger est réel. On entend en France des associations ou des

individus qui réclament le rétablissement de la peine de mort. D'autres demandent une castration physique pour les auteurs d'abus sexuels. Déjà, on envisage une « castration chimique », qui est en fait un traitement médical qui ne peut être mis en œuvre que dans certains cas très particuliers. Il faut faire attention aux termes que l'on emploie et rester vigilant. Pour éviter ces dérives, il faut montrer que l'on peut protéger les enfants, qu'il existe une place pour une responsabilité citoyenne et familiale sans tomber dans des excès qui, de toute façon, ne résoudre rien du tout. Car la violence et les pulsions sexuelles habiteront l'homme jusqu'au bout du monde.

« Quand j'avais préparé, en 1989, la première campagne sur les abus sexuels en France, j'étais parvenue à éviter ces dérives. Pourtant, l'émotion était alors à son comble puisque, durant l'été, cinq petites filles avaient été violées et assassinées. Mais, cette fois, le risque de dérapage est plus grand parce que les choses s'accroissent et que l'on met en question des notables. Les agresseurs ne sont

plus des marginaux, ce sont des gens qui ont des postes importants et qui ont été en quelque sorte protégés jusque-là. A Cosne-sur-Loire, le choc a concerné l'instituteur, pas les victimes.

« Quelle attitude préconisez-vous pour éviter de tels dérapages ?

« D'abord, il est important que chacun prenne ses responsabilités. Après les premières affaires de pédophilie impliquant des enseignants, le ministre de l'éducation nationale a immédiatement publié une circulaire sur le signalement des mauvais traitements. Ce texte réglementaire était prêt depuis longtemps. Sa publication montre une évolution irréversible. Je crois que plus un seul enseignant mis en examen ne pourra, dès le lendemain, retourner dans sa classe ou dans une autre.

« Ensuite, dans le cadre de la grande cause nationale lancée cette année, il y a cette idée nouvelle et forte que la famille et l'environnement peuvent être des facteurs de protection des enfants. « Si tout le monde bouge, ça bougera », tel est le slogan. Auparavant, la famille, le voisinage, le village intervenaient dans cette préven-

tion. Puis les citoyens ont transféré cette charge aux professionnels. Les abus sexuels illustrent bien ce glissement puisque le programme de prévention se fait à l'école. Il faut dire aux familles qu'elles peuvent parler de la sexualité et des abus sexuels aux enfants, et leur apprendre à respecter leur corps et leurs émotions, les aider à se situer dans les générations de la famille. Alors, s'il arrive quelque chose à l'enfant, ce dernier pourra en parler naturellement. Et on ne se retrouvera pas avec trente ans de silence, comme ces familles de Cosne-sur-Loire où les enfants ont probablement dit des choses mais où les parents n'ont pas su décoder leurs messages.

« Enfin, il convient de replacer les abus sexuels dans la maltraitance en général. Il serait en effet dommage que la médiatisation des affaires de pédophilie masque les autres formes de maltraitance et empêche de les prévenir, car elles ont des conséquences tout aussi graves. »

Donner un sens au 1 % culturel

par Emmanuel Wallon

P OUR sûr, il est urgent de rendre à l'Etat les moyens d'une action significative dans le domaine culturel. Tant pis si cela chagrine les marchés et même si cela désespère l'Académie. L'été dernier en Avignon et cette année jusqu'à la fin de la campagne électorale, les socialistes, Lionel Jospin en tête, ont rappelé à Jacques Chirac sa promesse de porter les crédits du ministère de la culture à 1 % des dépenses de la nation, avec une rigueur telle qu'on n' imagine pas qu'ils se déroberont à la première difficulté. Ayant hissé le budget culturel de la ville de Strasbourg à un niveau inégalé en France, Catherine Trautmann aura certainement à cœur d'honorer cet engagement.

Ce fameux 1 %, seuil plus symbolique que physique, revendication formulée par la Fédération nationale des centres culturels communaux dès 1963, amplifiée par la gauche entière en 1969 et reprise ensuite avec insistance, doit s'entendre en dehors des crédits de l'architecture, des dotations des établissements autonomes comme l'INA (Institut national de l'audiovisuel) ou la Cité des sciences et de l'industrie, et de la production musicale de Radio-France, récemment rattachés.

Sans ces ajouts, à structure constante, les services du ministère ne comptent que pour 0,79 % des montants inscrits à la loi de finances de 1997, compte non tenu des restrictions survenues entre-temps. Unissant leurs voix à celles des professionnels, les socialistes, les communistes et leurs alliés ont d'ailleurs réclamé le respect des votes de l'Assemblée, contre les coupes plus ou moins avouées et les gels dits provisoires que Matignon et Bercy ont imposés, depuis 1995, à un cabinet trop timide et à un ministre trop prudent pour sortir de leur réserve.

Outre des crédits, c'est donc une crédibilité qu'il s'agit de reconqu-

rir. La fiabilité des engagements de la Rue de Valois, comme celle des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC), a beaucoup souffert des retraits furtifs, des annulations sans préavis, des annonces sans suite, des conférences de presse inconsistantes qui ont tenu lieu de politique deux ans durant. Dans l'affaire de Châteauevalon, l'autorité du ministre a pâli devant celle d'un préfet partial.

L'effritement des priorités, le découpage des dispositifs en mesurées et la dispersion des subventions sont devenus la règle. Le flou administratif et le flou financier n'ont rien d'artistique. Ce ne sont pas les rapports qui manquaient pour la « refondation » de cette administration, ni les propositions concrètes, ni même la légitimité populaire. Comme la commission Rigaud l'a montré à travers une enquête, une large majorité de Français accordent la première importance à l'effort public en faveur des arts et des savoirs, non pas en dépit des difficultés économiques mais justement en raison d'elles. Ce qui faisait défaut, c'était la volonté, ainsi qu'une qualité devenue fort rare en politique : le sens de la durée.

Les institutions culturelles, les compagnies artistiques sont si sensibles - humainement, économiquement - qu'un manque de désir peut les tuer. Dépendant de nombreuses tutelles, elles doivent consacrer une grande part de leur énergie à la quête de financements fuyants. Bon nombre de bibliothèques, de théâtres, de centres chorégraphiques, de scènes nationales et régionales, d'écoles d'art ou de musique, d'orchestres, de musées, de services d'action culturelle l'ont prouvé ces dernières années : ils sont prêts à s'engager à long terme sur des projets, sans concession aux modes ni à l'Audimat, mais aussi - pourquoi faire aller l'un sans l'autre ? - sur l'ambition de rencontrer les publics et

d'éprouver leur sens critique. Ce que leurs responsables demandent pour redoubler d'efforts ? Des contrats en bonne et due forme, qui leur offrent des garanties de liberté en échange de véritables clauses de responsabilité.

Cette fragilité, mais aussi cette implication dans la cité, il faudra les ménager au moment de franchir une nouvelle étape de la décentralisation et de la déconcentration. A ceux qui craignent de nouveaux chambardements, on doit d'abord montrer l'effet vertueux d'une clarification des compétences, l'utilité de règles d'attribution et de procédures intelligibles. On voit mal

voient la chance d'un Etat plus proche des réalités. Les autres craignent l'arbitraire de préfets devenus des ministres au petit pied.

Tout dépendra de la façon dont l'échelon central tiendra le cap et fixera ses critères. Pour dépasser le débat technique, il faut, sans doute, porter le regard sur un problème autrement lancinant : le déséquilibre global des crédits entre Paris et les régions. C'est là que se situe le tabou, le consensus dur et muet, demain le scandale si l'on fait mine de l'ignorer. En francs « culturels » par habitant, Paris débourse nettement moins que la plupart des métropoles régionales, alors que l'Etat

temps que le ministre de la culture s'adresse au pays tout entier ?

Les quartiers mal aimés des périphéries urbaines ont connu une dizaine de formules et de sigles, des visites officielles aussi nombreuses que rapides, des plans d'urgence et des opérations de charme. Ils réclament maintenant des dispositifs moins fugaces, des installations permanentes, des animateurs compétents, une forme de continuité dans la relation avec les pouvoirs publics. Parmi les 350 000 emplois publics et parapublics promis aux jeunes, combien permettront de renforcer le tissu associatif, d'encadrer les projets culturels locaux, de suivre les équipes artistiques dans l'exploration de leur temps et les équipements culturels à la découverte de leur environnement ?

D'une élue résolue à combattre le national-populisme, il est raisonnable d'espérer une attention plus marquée à ce qui se tente dans les institutions innovantes, mais aussi aux marches des scènes prestigieuses, dans les réseaux d'amateurs, à la croisée des circuits de la création artistique, de l'action culturelle et de l'instruction. D'un ex-ministre de l'éducation nationale, il est logique d'attendre qu'il implique tout son gouvernement dans l'application de la loi de 1988 sur les enseignements artistiques, l'aménagement des rythmes scolaires, l'ouverture des programmes aux disciplines de la sensibilité. Enfin, du chef de l'Etat, il est sain d'exiger qu'il facilite la mise en œuvre d'une priorité qu'il avait lui-même proclamée : préparer les jeunes à maîtriser les codes de l'image et de l'information, pour qu'ils acquièrent leur propre jugement et construisent leur propre existence.

Emmanuel Wallon est maître de conférences à l'université Paris-X.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PLAN SOCIAL DE PEUGEOT

Vous avez publié dans *Le Monde* daté du 4 juin un éditorial, page 25, « La faute de Peugeot », contenant au sujet de notre plan social des allégations contre lesquelles nous souhaitons réagir.

Plusieurs éléments doivent, en effet, être portés à la connaissance de vos lecteurs pour rétablir les faits dans leur exactitude. L'annonce d'un éventuel plan social chez Peugeot qui vous « choque » avait été faite depuis longtemps, puisque je l'avais moi-même évoqué, début mars, lors du Salon de Genève.

Devant une interprétation trop rapide de certains, j'ai précisé, le 17 avril dernier, en présentant les résultats 1996 du groupe, que les mesures d'ajustement structurel qui seraient proposées s'inscriraient dans le prolongement et dans le même esprit que les plans sociaux précédents, cela ne signifiant en aucune façon qu'il s'agirait du même nombre de suppressions d'emplois que dans le plan 1996-1997.

Je me permets de souligner, enfin, qu'il s'agit de mesures acceptées par notre personnel, basées uniquement sur le volontariat et sans aucun licenciement sec, et vous rappelle, par ailleurs, que notre groupe a recruté, en 1996, trois mille jeunes de moins de trente ans.

Le vrai problème, aujourd'hui, est de savoir si l'on souhaite conserver une industrie automobile française compétitive, à la veille de l'ouverture totale aux constructeurs japonais du marché automobile européen.

Dans la concurrence internationale exacerbée que le secteur automobile subit, c'est par une recherche permanente de maîtrise des coûts, de préparation de l'avenir et de conquête de nouveaux marchés que nous y parviendrons. C'est à ce prix que nous conserverons des emplois en France.

Jacques Calvet,
Paris

La fiabilité des engagements de la Rue de Valois a beaucoup souffert des retraits furtifs, des annulations sans préavis, des annonces sans suite, des conférences de presse inconsistantes qui ont tenu lieu de politique deux ans durant

comment l'actuel système de financements croisés, qui laisse en réalité une charge excessive aux communes, pourrait tenir sans un renfort des régions. Il serait normal qu'elles contribuent aux principaux organismes de formation et de diffusion, dès lors que leur rayonnement le justifie.

Mais l'Etat reste le principal garant du service public. Pour défendre la notion de risque artistique, les normes de qualité professionnelle et, surtout, l'impératif démocratique qui en constitue le socle, il ne peut se contenter d'exercer un magistère moral ou un contrôle technique. Il doit payer sa place dans les tours de table. Ces temps-ci, la perspective d'une déconcentration accrue du ministère a polarisé l'attention. D'aucuns y

dépense beaucoup plus. Moitié-moitié ? Le jugement de Salomon, rarement appliqué en vérité puisque la part accordée aux institutions de la capitale excède souvent 50 % des dépenses du ministère, ne saurait passer pour un principe d'aménagement du territoire. Pour éviter toute régression, la solution consiste à faire participer les contribuables parisiens - fiscalement épargnés mais privilégiés sur le plan culturel - soit à l'entretien de certains établissements d'Etat sis dans leurs murs, soit à un fonds national de solidarité (que la Française des jeux pourrait aussi alimenter). Les grands professionnels et les hauts commis de l'Etat contournent le sujet. Les élus de Paris, anciens et nouveaux, redoutent de l'aborder. N'est-il pas

VOUS SAVIEZ
CE QUE LA BRAVO ET LA BRAVA ONT
EN PLUS.

AUTORADIO.

AIRBAG FIAT®

CONDUCTEUR.

ANTIVOL FIAT CODE.

DIRECTION ASSISTÉE.

SIÈGE CONDUCTEUR

ET VOLANT RÉGLABLES

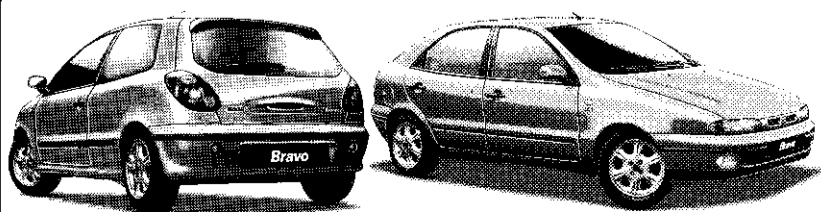
EN HAUTEUR.

JUSQU'AU 30 JUIN,
DÉCOUVREZ CE QU'ELLES ONT
EN MOINS.

- 10 000 F

FIAT BRAVO À PARTIR DE 65 500 F.

FIAT BRAVA À PARTIR DE 69 700 F.



Gamme Fiat Bravo : 11 versions, 6 motorisations dont **deux nouveaux Turbo Diesel, TD 75 et TD 100**. De 5 à 11 CV. A partir de 65 500 F, version présentée Fiat Bravo 1.9 TD 100 GT : 94 200 F. Gamme Fiat Brava : 11 versions, 5 motorisations dont **les deux Turbo Diesel TD 75 et TD 100** économiques et performants. De 5 à

9 CV. A partir de 69 700 F, version présentée Fiat Brava 1.6 16v ELX : 89 300 F. Prix hors options au 02.01.97 AM 97, déduction faite de la reprise ou de la remise de 10 000 F pour l'achat d'une Bravo ou Brava neuve (hors Séries Limitées) immatriculée avant le 30 juin. Offre réservée aux particuliers dans la limite des stocks disponibles.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

DISPARITIONS

Jacques Canetti

Le découvreur de Brassens et de Brel

LE PRODUCTEUR et directeur artistique Jacques Canetti est mort samedi 7 juin, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Jacques Canetti savait découvrir avant tout le monde les vrais talents. Une intuition infailible qui permit à Jacques Brel, Serge Gainsbourg, Jacques Higelin, Félix Leclerc, Raymond Devos, Georges Brassens et nombre de grands noms de la chanson française ou du music-hall de prendre leur envol. Frère du Prix Nobel de littérature Elias Canetti, « il mériterait la même consécration dans le domaine de la chanson », déclare en lui rendant hommage Guy Béart, qui lui attribue une importance fondamentale dans le démarrage de sa carrière.

Né à Roustchouk, en Bulgarie, le 30 mai 1909, Jacques Canetti fait ses études à HEC, à Paris, puis entre dans le monde du disque en 1931, chez Polydor. Il persuade Marlene Dietrich de faire son premier disque en français, dirige les séances d'enregistrement du *Quatuor* de Ravel et de la *Suite lyrique* d'Alban Berg par le Quatuor Gallimir. Mais c'est surtout le jazz qui le passionne alors. Il devient dans ce domaine le correspondant de l'hebdomadaire anglais *Melody Maker* et organise les premières tournées Jazz Hot dans les villes universitaires, faisant venir pour la première fois en France Louis Armstrong, Cab Calloway, Duke Ellington. Sa rencontre déterminante avec la chanson date de 1936, époque à laquelle il devient directeur artistique et anime un radiocrochet, « Le Music-hall des jeunes », à Radio-Cité.

Parmi les candidats qui vont se distinguer dans cette confrontation amicale figurent Agnès Capri, Charles Trenet, Edith Piaf, Lu-

cienne Delyle. Autant de noms qui vont définitivement donner le goût de la chanson à Jacques Canetti et l'envie de s'engager passionnément pour elle. Pendant la seconde guerre mondiale, il part pour Alger, devient directeur des programmes de Radio-France Alger, met sur pied un théâtre de chansonniers avec Françoise Rosay et Pierre Dac qu'il fait tourner en Afrique du Nord.

LES TROIS-BAUDET

A la Libération, il est nommé directeur artistique chez Polydor, puis crée, en 1947, le Théâtre des Trois Baudets, où une kyrielle de chanteurs et d'humoristes vont goûter aux premiers frissons du trac et des bravos. Un tremplin d'où s'élanceront Georges Brassens, Jacques Brel, Guy Béart, Serge Gainsbourg, Francis Leclerc, Félix Leclerc, Juliette Gréco, Fernand Raynaud, Francis Blanche... Une foule d'artistes, depuis lors entrés dans l'histoire de la chanson et du music-hall.

« Quand on fait l'inventaire des gens à qui il a ouvert la porte, c'est formidable », souligne Pierre Barouh, créateur du label Saravah. Tous les auteurs-compositeurs-interprètes qui vont donner à la chanson française ses lettres de noblesse à partir de 1950 passent par son cabaret. En 1951, il commence à constituer avec eux un catalogue de référence pour les disques Philips. Parallèlement, il fait tourner dans le monde de nombreux artistes, y compris ceux qu'il n'a pas lancés, tels Maurice Chevalier ou Yves Montand. En 1963, il fonde les Disques Canetti, enregistre sous ce label les premiers albums de Jeanne Moreau, Jacques Higelin, Simone Signoret et Serge Reggiani, qu'il persuade de venir à la chanson en interprétant Boris Vian. Si, pen-

dant trente ans, il démontre une aptitude remarquable à détecter les talents en devenir (« *Il ne se trompait jamais* », souligne Suzanne Langlois, à qui il donna sa chance quand elle avait douze ans), il semble avoir du mal à reconnaître les atouts de la nouvelle chanson française à partir des années 70. Toujours tenace quand il croyait en quelqu'un, ce dénicheur de talents « qui ne prenait pas les artistes pour des produits » (Cora Vaucaire) était aussi un homme gai, continuant volontiers à fréquenter le monde du spectacle et de la chanson. Ses souvenirs sont rassemblés dans un livre autobiographique paru en 1978 (*On cherche jeune homme aimant la musique*, Ed. Calmann-Lévy). Deux compilations récentes regroupent ses découvertes d'hier (*Premiers succès, vol. 1 (chanson) et vol. 2 (rire)*, distrib. Musidisc).

Ses obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 13 juin, à 10 heures.

Patrick Labesse

JACQUES SCHERER est mort mercredi 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Agrégé de lettres en 1936, il a enseigné à l'université de Nancy avant d'occuper la chaire d'histoire et technique du théâtre français à la Sorbonne. En 1950, il publie chez Nizet *La Dramaturgie classique en France*, ouvrage de référence toujours réédité. Souhaitant réconcilier travail universitaire et mise en scène, il crée en 1959, avec Raymond Lebègue, le premier institut d'études théâtrales. Jacques Scherer est en outre l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages portant principalement sur le théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles, mais aussi sur toutes les formes d'art dramatique dans

Clémence Ramnoux

Une femme libre

AVEC Clémence Ramnoux, c'est une grande figure, méconnue, de la pensée française qui vient de disparaître, mardi 27 mai, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cette femme inclassable, philosophe de formation, exploratrice de nouveaux champs du savoir, a laissé un souvenir marquant à ceux qui l'ont connue et, surtout, à ses élèves. Parmi eux, Luc Brisson, auteur de nombreux ouvrages consacrés à la philosophie et à la religion grecques, évoque avec émotion un dialogue et une amitié de près de trente ans avec cette femme de tête, qui sut toujours rester libre, dans sa pensée comme dans sa vie, et qui, plus que tout, respectait la liberté des autres.

Née en 1905 à Langeais (Indre-et-Loire), Clémence Ramnoux entre à l'École normale supérieure en 1927. Elle y devient l'amie de Simone Pétrement, historienne du gnosticisme et irremplaçable biographe de Simone Weil, et de Simone Weil elle-même. Agrégée de philosophie en 1931, elle enseigne

le monde. En marge de ce travail dans le domaine du théâtre, Jacques Scherer a soutenu en 1947 une thèse sur « L'Expression littéraire dans l'œuvre de Mallarmé » et a édité les fragments du *Livre* de Mallarmé, chez Gallimard, en 1957 (repris et complété en 1978). Son dernier essai, *Dramaturgies du vrai-faux* (PUF), est paru en 1994.

MAGDA GABOR, sœur des actrices américaines Zsa Zsa et Eva Gabor – disparue en juillet 1995 –, est morte vendredi 6 juin à l'âge de soixante-dix-huit ans des suites d'une insuffisance rénale. Contrairement à ses sœurs, Madga n'avait fait que quelques apparitions à la télévision et au cinéma.

la philosophie au lycée jusqu'en 1958, date à laquelle elle rejoint l'Université, après avoir soutenu sa thèse de doctorat d'Etat. Professeur à l'université d'Alger de 1958 à 1963, elle enseigne ensuite à Poitiers (1963-1965), avant d'être nommée à Nanterre, où elle termine sa carrière de professeur.

Au commencement était Héraclite, Héraclite l'obscur, sujet de sa thèse principale publiée en 1959 : *Héraclite ou l'Homme entre les choses et les mots*. La thèse complémente, qui la fera connaître au-delà du cénacle des études présocratiques, porte sur *La Nuit et les Enfants de la Nuit* (1959), ouvrage dans lequel elle s'interroge sur le couple Jour-Nuit dans le culte, les théogonies chez les poètes, en particulier dans la *Théogonie* d'Hésiode. En partant de la pensée d'Héraclite, qui évolue en permanence parmi les contraires qui s'opposent tout en se conciliant dans une unité supérieure, Clémence Ramnoux montre le déclin d'une parole magico-religieuse, d'une sorte de « sagesse inscrite en généalogies », qui se lit chez Hésiode. Du Chaos, de la Béance primordiale procèderaient deux mères antithétiques : Nuit et Terre ; Nuit, orientée vers le mal et mère d'une redoutable lignée de forces malveillantes, à commencer par le Sommeil et la Mort, n'en demeure pas moins la mère du Jour, tandis que Gaïa – la Terre – est aussi associée à la mort.

La diversité de ses approches et de ses centres d'intérêt – études grecques, philosophie, histoire des religions – porte la marque avouée de son maître Gaston Bachelard et de son ami Georges Dumézil. Avec la même méthode, elle donnera divers prolongements à son enquête sur les lignées des dieux dans *Mythologie ou la Famille olymp-*

pienne, en 1962 (un livre trop peu cité, mais qui a nourri la réflexion de bien des spécialistes de la mythologie grecque), tout en poursuivant son travail sur les présocratiques (*Etudes présocratiques*, 1970 et 1983 ; *Parménide et ses successeurs immédiats*, 1979).

Clémence Ramnoux excellait dans l'art de « passer les frontières ». Pluridisciplinaire avant l'heure, dans un esprit assez proche de celui de Foucault, elle a su mobiliser des disciplines comme la phénoménologie, l'histoire de la philosophie ancienne, la sociologie des religions, l'anthropologie, l'icologie et, surtout, la psychanalyse.

D'une rare honnêteté, ce professeur discret et courageux a fait montre, dans des situations difficiles (de la guerre d'Algérie à Nanterre en mai 68), d'une fermeté d'esprit et d'une générosité qui ont laissé à ses proches l'image d'une femme peu ordinaire.

Il est difficile de mesurer sa postérité, tant l'œuvre est foisonnante et hors des sentiers battus. L'importance que Nicole Loraux lui a accordée dans ses travaux en dit assez long sur la fécondité d'une œuvre que Paul Ricoeur et Maurice Blanchot ont saluée en son temps.

Hélène Monsacré

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 6 juin est publié :

● **Justice** : un arrêté portant nomination du directeur du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Il s'agit de Christian Vigouroux, conseiller d'Etat et président de l'Association des membres et anciens membres du Conseil d'Etat.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Gabrielle et le docteur **Jean GORODICHE** annoncent avec joie, après

Raphaëlle, deux ans et demi,

Pauline et Charlotte, neuf mois,

chez **Natacha**,

et

Hélène, un an,

chez **Gabrielle**,

la naissance de

Rebecca,

chez **Hélène**.

Un bouquet d'arrière-petites-filles.

108, quai Saint-Pierre, 13200 Arles.

Ondine et Jean-Loup BOMSEL, **Arlette et Michel ROMAND**,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Zoé Belleville,

le 27 mai 1997, chez

Nicolas, Anaïs et Hector.

108, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris.

Décès

– Son épouse, Son fils, Sa belle-fille, Ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis, font part du décès de

M. Pierre BOUVIER,

le 4 juin 1997, à Tours, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

27, rue Croix-Pasquier, 37100 Tours, 8, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris.

– Les familles Husquin, Clavier, Sirockin, Lebaz, Barthel, Pinek, Causse, Promeyrat, Walter, Debonis, Spranghers, Beuzart, Baillieux, Laborne, Atger, Gardes, Lecoultré,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Hélène CLAVIER, née **HUSQUIN**, 1912-1997,

survenu le 5 juin 1997.

« Mon âme bénit l'éternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. » Psaume 103.

Clavier-Pinek, 812, avenue du Père-Prévost, 34090 Montpellier.

Paul Henri Clavier, 26, rue de Reims, 67000 Strasbourg.

– M. Bernard Bachelier, directeur général, Et le personnel du Cirad, ont le regret de faire part du décès de

Jean-Marc DUBOIS, ancien directeur du département forestier du Cirad.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Saturnin, grande rue Charles-de-Gaulle, à Nogent-sur-Marne.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils présentent leurs sincères condoléances à M^{me} Dubois et à ses enfants.

« Avec Celui que nous aimons Nous avons cessé de parler Et ce n'est pas le silence. » (René Char).

Bruno HANOUN

est parti pour un pays qui n'existe pas (?) ou dont on ne sait rien (?)

Nous le retrouverons mardi 10 juin 1997, à 12 h 15, au funérarium du Père-Lachaise.

Entrée côté place Gambetta.

Familles Hanoun, Merand, Horreard, Toutes ses amies, Et tous ses amis.

– Mathieu Ruch, son fils, Olga Ruch, sa mère, Michèle Bouyssi-Ruch, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Gerhard RUCH, survenu à Paris, le 28 mai 1997.

– Les obsèques ont eu lieu le mardi 10 juin, au cimetière de Schönaun (Forêt-Noire).

– Jeanne et Jean-Paul Girardot, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces, Ses arrière-petits-neveux et nièces, Ses cousins et cousines, Ses amis et ses voisins, ont la tristesse de faire part de la disparition de

Suzanne LE BARS, née **RIOU**,

survenue au domicile de ses enfants, le 7 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay, le mardi 10 juin, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Debasseux, 78150 Le Chesnay.

– Bordeaux.

M. et M^{me} José-Luis Samaniego, Patrick et Bertrand, M. et M^{me} Roland Etienne, Emanuelle et Véronique, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Inès MOFFRE, née **PINON**,

survenu le 29 mai 1997, à Athènes.

Les obsèques ont été célébrées le 4 juin, en l'église Notre-Dame de Talence, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ecole française d'Athènes, 6, rue Didotou, 10680 Athènes.

– Meylan. Paris.

Annick et Jean-Pierre Auzimour, Claude-Hélène Varloteaux, ses enfants, Philippe et Catherine, Anne, Pierre et Chrystel, Hélène, Marc, Christine, ses petits-enfants, font part du décès de

M. René ROY,

survenu le 6 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu ce lundi 9 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Victor à Meylan-le-Haut (Isère).

Condoléances sur registre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et M^{me} Xavier Voillemot et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Voillemot et leurs enfants, M. et M^{me} Bruno Voillemot et leurs enfants, M^{lle} Christine Voillemot, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

M^{me} Jacques VOILLEMOT, née **Madeleine BION**,

survenu le 6 juin 1997, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, à Paris-6^e.

Condoléances

– Suite au rappel à Dieu de la très regrettée

M^{me} Marie LAHAM,

la famille recevra les condoléances au domicile de son fils, le docteur Edouard Laham, les samedi 22 et dimanche 23 juin, à partir de 15 heures.

1, rue Pajou, 75016 Paris.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 14 juin 1997, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine), chapelle Haute, boulevard Jean-Mermoz, à l'intention de

M^{me} Henri LAFUMA,

décédée le 27 mai.

Anniversaires de décès

– Oran. Colomb-Béchar. Viry-Châtillon.

Souvenez-vous de

Elie Daniel AMAR, 1^{er} avril 1921-10 juin 1992.

Conférences

– Conférence-débat : « La peine de suivi médico-social » pour les délinquants sexuels.

Vendredi 13 juin, à 20 h 15, à l'École nationale de la magistrature, 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris,

(organisée par Arapej Ile-de-France).

Soutenances de thèse

« L'art littéraire dans les miracles de Notre Dame de Gautier de Coinci » Thèse de doctorat nouveau régime soutenue par **Jean-Louis Benoit**.

Le jury sera composé de MM. les professeurs : Philippe Ménard (président), Michel Zink, Claude Thomasset, Gérard Gros, Bernard Guidot.

Sorbonne (Paris-IV), 14 juin, 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires
Luc Bachelot et Florence Begel : « **Recontre philosophie-archéologie 3. De l'image à une esthétique générale** ». 12 et 26 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Marc Besse et Philippe Nys : « **Ce que les philosophes disent de leur langage** », la conférence de Konstantin Sigov : « **L'hétéroglossie slave : Potebnya, Soloviev, Bakhtine** » sera disponible sur bande au Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, à Paris, à partir du 16 juin.

Richard Shusterman : « **L'art populaire : questions, théories, enjeux** ». 10 et 12 juin, 18 heures-20 heures, amph B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dans le cadre du séminaire de B. Cassin, J.-F. Courtine et A. De Libera : « **Ce que les philosophes disent de leur langage** », la conférence de Konstantin Sigov : « **L'hétéroglossie slave : Potebnya, Soloviev, Bakhtine** » sera disponible sur bande au Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, à Paris, à partir du 16 juin.

Guy Lardreau : « **La mélancolie, II** ». 14 juin, 14 h 30-16 h 30, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Catherine Audard : « **Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie** ». 13 juin, 18 heures-20 heures : Carol Gould, amph A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Journée d'étude
● **Autour de l'œuvre de Bernard Groethuysen**, sous la responsabilité de Nuccio Ordine, avec M. de Gandillac, J.-T. Desanti, R. Bodei, P. Michon et F. Savater. 16 juin, 9 h 15-19 heures, salle des commissions, la Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, Paris.
● **Le dialogue philosophique à l'âge classique**, sous la responsabilité de Frédéric Cossuta et Pierre-François Moreau, avec P.-F. Moreau, D. Maingueneau, J. Lagrée, F. Cossutta, F. Brugère, C. Giolito, C. Dufflo. 14 juin, 9 h 30-18 h 30, amph A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

La faim dans le monde

Plus de 840 millions de personnes souffrent encore de malnutrition dans le monde.

Un fléau dont il faut venir à bout, en menant une véritable politique d'éradication des inégalités.

L'enfance maltraitée

Des millions d'enfants sont victimes de trois fléaux essentiels : le travail, la guerre et l'exploitation sexuelle.

Face à ces maux, la répression ne suffit pas. Il faut prévenir et aussi redonner espoir aux enfants dont la confiance a été trahie.

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BOURSE Qu'est-ce qui distingue les meilleures entreprises du monde face à leurs concurrents ? Selon la banque américaine Morgan Stanley, c'est tout simplement « l'avantage

compétitif », arme redoutable à condition que les dirigeants sachent l'exploiter à l'échelle mondiale. ● **LES GROUPES AMÉRICAINS** sont les mieux rompus à cet exercice qui

consiste à disposer de capitaux, de marchés et de marques très internationaux. Sur les quarante entreprises sélectionnées, vingt-trois sont américaines, dix européennes, trois

japonaises et quatre sont originaires de pays émergents. ● **CE PALMARES** reflète aussi l'« avantage compétitif » de l'économie américaine dans son ensemble, et le fait que, selon

les auteurs de cette étude, Wall Street dispose encore d'un potentiel de hausse. ● **SGS-THOMSON**, société franco-italienne, est la seule à défendre les couleurs de l'Hexagone.

L'Europe mal représentée parmi les quarante « meilleures » entreprises du monde

A partir des 2 000 principales sociétés des cinq continents, la banque Morgan Stanley a choisi les plus prometteuses pour l'investisseur. Ce palmarès récompense les valeurs les plus sûres et en majorité américaines

POURQUOI la « globalisation » chère aux patrons américains sert-elle aujourd'hui de mot d'ordre à toutes les grandes entreprises ? L'étude que la banque américaine Morgan Stanley vient de publier, sous le titre « The competitive edge » (l'avantage compétitif), apporte un éclairage à cette question. En passant au crible près de 2 000 groupes industriels et de services dans le monde, les 150 analystes de l'établissement ont identifié 238 compagnies bénéficiant d'un « avantage compétitif », avant de désigner les quarante « meilleures » vues sous l'angle de l'investisseur. C'est-à-dire en fonction de son potentiel d'appréciation en bourse.

Le degré de « globalisation » apparaît comme un critère décisif dans ce palmarès, à savoir : internationalisation des capitaux, des implantations et des marchés, taille mondiale, avance technologique, marques réputées sous toutes les latitudes. C'est pourquoi – difficile de s'en étonner – les Etats-Unis, inventeurs de l'entreprise multinationale, dominent le tableau. Et leur écrasante supériorité

s'est encore renforcée depuis octobre 1996, date de publication de la première étude de ce genre par Morgan Stanley. Sur les quarante entreprises aujourd'hui sélectionnées, vingt-trois sont américaines, dix européennes, trois japonaises et quatre sont originaires de pays émergents.

Cette situation reflète bien sûr

l'« avantage compétitif » de l'économie américaine dans son ensemble, et le fait que selon les auteurs de cette étude, Wall Street dispose encore d'un potentiel de hausse, tandis que les entreprises européennes sont en moins grand nombre. Conséquence, aux yeux des auteurs, des incertitudes sur la construction de l'Union monétaire

et de la relative lenteur des restructurations en cours sur le Vieux continent. Mais, quel que soit le poids de leur environnement économique, c'est à leurs mérites propres que les entreprises américaines doivent leurs présences massives parmi les « quarante meilleures ». IBM, prototype de la multinationale américaine, n'y figure d'ailleurs pas. Ces groupes, estimés les analystes de Morgan Stanley, disposent d'avantages compétitifs suffisants pour ne pas être affectés par la hausse du dollar. Boeing, par exemple, est incontournable : l'Européen Airbus n'aligne aucun concurrent face au B 747, son modèle le plus rentable.

AVANCE TECHNOLOGIQUE

La banque américaine salue aussi la supériorité d'Intel, qui a su, grâce à son avance technologique, conquérir des positions commerciales tout aussi enviables, sans rival véritable, ou de Federal Express, qui a su établir une logistique sans faille. Elle souligne la valeur boursière que représente désormais la notoriété d'une marque

que certains ont su façonner en véritables artistes : Coca-Cola bien sûr, mais aussi Sony, Procter and Gamble, ou encore Gillette.

De ce concert de louanges, qui finalement s'adresse à la qualité des dirigeants, seuls quelques groupes européens obtiennent des retombées. Le choix de Morgan Stanley est à vrai dire peu surprenant. Le groupe helvético-suédois Asea-Brown Boveri a été abondamment présenté comme un modèle de décentralisation du management, l'allemand BMW est sans conteste « la » réussite européenne du moment dans le secteur déprimé de l'automobile, et British Airways caracole devant ses voisins du vieux continent, grâce à une privatisation venue très tôt, et une stratégie systématique de réduction des coûts.

De ce paysage, quelques « nommés » du palmarès d'octobre 1996 ont disparu, tels Kodak et McDonald's, dont Morgan Stanley redoute une détérioration de la rentabilité, ou encore Disney, British Petroleum, Pfizer, DuPont et Singapore Airlines, qui seraient désormais à leur juste prix sur les mar-

chés et ne disposent plus d'un potentiel important de hausse. Ils font ainsi place à Schlumberger ou à Time Warner.

Font leur apparition parmi les vedettes « inattendues » de l'étude le japonais Fuji, le britannique Grand Met, l'américain Manpower et le suisse Novartis, qui recueille ainsi les fruits d'une stratégie de concentration industrielle. Autant de nouveaux venus qui chassent l'allemand Hoechst, le japonais Shin-Etsu Chemical, ou le français Technip.

Non que ces entreprises soient devenues mauvaises. Mais dans la jungle des marchés boursiers, seuls survivent les plus forts. Morgan Stanley le proclame dans son étude : « Nous continuons à penser que les compagnies qui peuvent conserver un avantage compétitif valent plus que leurs concurrentes plus faibles ». Un dollar investi dans une telle société rapportera plus qu'ailleurs. Et l'actionnaire risque moins de perdre sa mise.

Eric Leser
et Anne-Marie Rocco

Dell et Gateway 2000 imposent la vente par correspondance d'ordinateurs personnels

MARDI 3 JUIN, les actions des fabricants américains d'ordinateurs personnels Dell Computer et Gateway 2000 ont été chahutées à la Bourse de New York, accusées d'un léger recul. Elles avaient déjà connu un repli fin mai. Ces baisses tiennent avant tout aux craintes des milieux financiers de voir se ralentir la croissance des achats d'ordinateurs par les entreprises aux Etats-Unis. Une perspective amplifiée par les récentes prévisions de tassement de résultats de sociétés comme Intel. Pour ce qui est des performances de Dell et Gateway 2000, les financiers n'ont pas vraiment de quoi se plaindre !

Fin mai, l'action Dell valait deux fois plus qu'un an plus tôt, sa capitalisation dépassant les 18 milliards de dollars (104 milliards de francs). Sur cette période, le constructeur d'Austin (Texas), créé en 1984, s'est hissé au quatrième rang mondial des fabricants de PC. Il revendique une hausse annuelle « de plus de 40 % » de ses ventes « sur huit des neuf dernières années ». Fin février 1997, terme de son dernier exercice, il affichait un chiffre d'affaires de 7,76 milliards de dollars (+47 %) et un bénéfice net de 518 millions de dollars (+91 %).

Le tableau n'est pas moins brillant pour Gateway 2000. Cette société, créée en 1985 à Sioux City (Dakota du Sud), a clos l'exercice

1996 sur un chiffre d'affaires de 5,03 milliards de dollars et sur un bénéfice net de 250 millions de dollars, contre respectivement 1,1 milliard et 70 millions cinq ans plus tôt. Elle est valorisée à 4,7 milliards de dollars en Bourse.

Présentés comme les valeurs montantes de l'informatique, les deux groupes ont un point commun : avoir bâti leur succès sur la vente sans intermédiaires, par correspondance et par téléphone. Leur réussite suscite des vocations. Compaq et IBM, respectivement premier et deuxième fabricant mondial de PC, ont récemment annoncé des initiatives visant à mettre en place des méthodes similaires. Les analystes considèrent qu'il faudra six mois à un an à Compaq et IBM pour négocier ce virage.

BAS PRIX ET STOCKS RÉDUITS

Si les deux premiers groupes mondiaux sont prêts à imiter ces deux pionniers, c'est que la vente directe procure deux avantages importants : l'absence d'intermédiaires et la fabrication de machines à la commande. Le premier élément est synonyme d'élimination des marges que prélèvent distributeurs et autres revendeurs ou intégrateurs. Il contribue à abaisser le prix de vente.

Le second élément est synonyme de stocks réduits (de composants,

sous-ensembles et produits finis), donc de coûts d'exploitation plus faibles : Dell revendique douze jours de stocks seulement. Cela se traduit aussi par une plus grande réactivité : la mise sur le marché des dernières innovations techniques est quasi immédiate. De plus, lorsque les nouvelles générations de PC sont commercialisées, le fabricant ne se retrouve pas avec un stock de produits d'ancienne génération à écouler en procédant à des coupes dans les prix, donc en sacrifiant les marges.

Vente directe et fabrication à la commande supposent toutefois de bien anticiper les évolutions de la demande (pour passer les commandes de composants notamment), mais aussi de bien maîtriser les achats et l'approvisionnement. Que, sur l'un ou l'autre de ces deux sujets, le constructeur dérape, et il risque gros : les stocks de machines gonflent, des ventes sont perdues, mais les coûts d'exploitation ne peuvent être réajustés suffisamment rapidement. C'est ce qui s'est passé en 1992 chez Dell, qui a accusé des pertes.

Si Dell et Gateway 2000 devaient poursuivre leur croissance, ils ne tarderaient pas à supplanter Compaq et IBM. Avant d'en arriver là, certains analystes font valoir qu'il leur faudra élargir leurs marchés : Dell ne vend qu'aux entre-

prises et très peu aux particuliers, secteur qui a pourtant offert ces dernières années des taux de croissance très forts. A l'inverse, Gateway 2000 est présent auprès du grand public et n'a commencé que récemment à s'intéresser aux entreprises.

L'entrée récente de Dell sur le marché des serveurs suscite par ailleurs des interrogations. Certains experts considèrent qu'il faut passer par des intégrateurs pour vendre ces ordinateurs haut de gamme sur lesquels fonctionnent les programmes-clés d'une entreprise. « Pourquoi prendre un risque en s'aventurant sur ce marché, qui réclame un haut niveau de service et de support ? », s'interrogeait récemment le mensuel *Informatiques Magazine*. Dell a commencé à s'appuyer sur des partenaires pour ces serveurs, qui représentent 6 % de ses ventes d'ordinateurs.

Plus largement, certains analystes voient des limites à la vente directe elle-même. Ils relèvent que, dans les autres secteurs de l'économie, elle excède rarement 20 % d'un marché et qu'au-delà, pour continuer à croître, il faut diversifier et multiplier les partenariats. Dans le cas des PC, la vente directe représenterait 17 % du marché cette année. Le seuil est donc proche.

Philippe Le Cœur

Des multinationales « exemplaires »

Sur les quarante « meilleures » entreprises du monde, selon Morgan Stanley, vingt-trois sont considérées comme des vainqueurs « évidents » et dix-sept comme des gagnants « inattendus ».

● **Dans la première catégorie** figurent les groupes les plus efficaces du moment : **Asea Brown Boveri** (électromécanique, helvético-suédois), **Broken Hill Prop.** (mines et hydrocarbures, australien), **BMW** (automobile, allemand), **Boeing** (aéronautique et défense, américain), **British Airways** (transport aérien, britannique), **Caterpillar** (machines de chantier, américain), **Cisco** (informatique, américain), **Citicorp** (banque, américain), **Coca-Cola** (agroalimentaire, américain), **Emerson Electric** (équipements industriels, américain), **Federal Express** (messageries, américain), **General Electric** (finance, médias et construction électrique, américain), **General Re** (assurance, américain), **Gillette** (consommation, américain), **Intel** (microprocesseurs, américain), **Johnson and Johnson** (parapharmacie, américain), **Microsoft** (informatique,

américain), **Procter & Gamble** (consommation, américain), **Samsung** (électronique, sud-coréen), **Schlumberger** (énergie, américain), **Sony** (électronique, japonais), **Time Warner** (médias, américain) et **Unilever** (consommation, anglo-néerlandais). ● **La liste des « inattendus »** regroupe des entreprises moins connues : **AES Corp** (production d'énergie, américain), **Asia Pulp and Paper** (papier, singapourien), **Avon** (cosmétiques, américain), **Coca-Cola Enterprises** (embouteillage, américain), **Dresser Industries** (énergie, américain), **Fuji** (photographie, japonais), **Grand Met** (agroalimentaire, britannique), **Manpower** (travail temporaire, américain), **Mattel** (jouets, américain), **Novartis** (pharmacie, suisse), **Pohang** (acier, sud-coréen), **Praxair** (chimie, américain), **Sandvik** (outillage, suédois), **Sealed Air** (emballage, américain), **SGS Thomson** (composants électroniques, franco-italien), **Swiss Re** (assurance, suisse) et **Tokyo Electron** (électronique, japonais).

elf gabon

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires d'Elf Gabon s'est réunie le jeudi 5 juin 1997 à Libreville.

- Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1996 qui font apparaître un bénéfice de 135,9 millions de US dollars et a fixé le dividende net de cet exercice à 30,00 US dollars par action. Compte-tenu de l'acompte de 8,25 US dollars par action déjà versé en décembre 1996, le solde à payer s'élève à 21,75 US dollars par action.

- Par ailleurs, dans le cadre de la liquidation de CPIH qui donnera lieu à un versement exceptionnel et non récurrent de 72,89 US dollars par action, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la distribution d'un dividende de 38,16 US dollars par action par prélèvement sur les fonds de réserves, ce montant correspondant à une fraction de l'acompte sur la liquidation de CPIH, le solde de cet acompte, soit 34,73 US dollars par action, faisant par ailleurs l'objet d'un acompte sur dividende 1997 décidé par le Conseil d'Administration du 16 mai 1997.

Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a décidé de mettre en paiement à compter du 17 juin 1997, en francs français (ou contre valeur en francs CFA) sur la base du cours indicatif du dollar US de la Banque de France du 5 juin 1997 soit 5,8294 francs français pour un US dollar, les 3 dividendes mentionnés ci-dessus dont le montant total s'élève à 94,64 US dollars par action soit 551,69 francs français au cours précité.

Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :
Au Gabon : Union Gabonaise de Banque
En France : Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Société Générale.

François Dert
avec une équipe de
Solving International

Concret,
riche
de conseils
et d'exemples.

l'art d'
INNOVER
OU
La conquête de l'incertain

212 pages
148 francs

MAXIMA
LAURENT DU MESNIL, PÉDAGOGUE

Préface de Michel Drancourt

« Un livre qui donne envie d'agir ».
Les Echos.

GROUPEMENT
POUR LE FINANCEMENT
DE LA CONSTRUCTION

GFC

RESULTAT 1996 SATISFAISANT - PROGRESSION DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires s'est tenue le 4 juin 1997 sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.

RESULTAT 1996 ET DISTRIBUTION

Les comptes de l'exercice 1996 et les résolutions présentés ont été approuvés.

Le bénéfice net consolidé s'est établi à F. 193.555.000. La distribution d'un dividende unitaire de 19 F assorti d'un avoir fiscal de 9,50 F, soit une distribution unitaire globale de 28,50 F en augmentation de 2,70 % sur celui de l'exercice précédent, a été décidée. Ce dividende sera mis en paiement le 25 juillet 1997.

ACTIVITE DES PREMIERS MOIS DE 1997

L'activité se déroule de manière satisfaisante. Le taux d'occupation des immeubles d'habitation à fin avril 1997 est de 97,64 %, et celui des surfaces commerciales est de 92,45 %. Les opérations d'arbitrage au sein du patrimoine se poursuivent. A fin avril 1997, 117 appartements ont été cédés. Dans le cadre de la politique de recentrage des actifs immobiliers sur Paris et l'ouest parisien, le Conseil a décidé la cession de 842 appartements.

PERSPECTIVES

Compte tenu des données actuelles, les perspectives sont bonnes. L'intégration de la Société FONCINA s'effectue selon les prévisions et aura une incidence favorable sur les résultats du GFC.

Communication financière : Tour Franklin
92042 PARIS LA DEFENSE CEDEX - tél. : 01 49 01 13 64

La troisième tranche de privatisation du pétrolier italien ENI bientôt lancée

LE TRÉSOR italien a annoncé, samedi 7 juin, la mise en vente de 12,5 % de son capital à partir du 1^{er} juillet. Il s'agira de la troisième tranche de privatisation du groupe pétrolier public italien. Un milliard d'actions seront mises sur le marché, mais l'Etat restera l'actionnaire majoritaire en conservant 54,6 % du capital. Le prix des actions offertes à l'offre publique de vente sera fixé le 21 juin. Lors des deux premières tranches de la privatisation en novembre 1995 et octobre 1996, le Trésor avait cédé sur le marché 31 % des parts pour environ 15 200 milliards de lires (51,3 milliards de francs).

L'ENI a terminé l'année 1996 avec un bénéfice net consolidé de 4 450 milliards de lires (14,5 milliards de francs), contre 4 327 milliards l'année précédente. Le chiffre d'affaires, réalisé essentiellement dans le pétrole et le gaz, a progressé de 1,3 % à 57 650 milliards de lires. Bien que les résultats du groupe aient été décevants au premier trimestre 1997, l'ENI a prévu un résultat en amélioration pour l'année entière.

DÉPÊCHES

■ **SNCF-AIR FRANCE : M. Jean-Claude Gayssot, le nouveau ministre** communiste de l'équipement, des transport et du logement, a indiqué, dimanche 8 juin, qu'il souhaitait reprendre la discussion et la concertation sur le dossier de la réforme de la SNCF ainsi que sur l'avenir de la compagnie Air France.

■ **JAPON : l'investissement étranger direct au Japon**, par tradition très faible, a doublé en valeur au cours de l'année fiscale échue fin mars, à la faveur de quelques grosses opérations, comme l'augmentation de la participation de Ford dans le constructeur automobile Mazda. Le montant des investissements consentis par les entreprises étrangères a bondi d'une année sur l'autre de 369,7 milliards de yens à 770,7 milliards de yens (36 milliards de francs), a annoncé, vendredi 6 juin, le ministère des finances. Le principal investisseur étranger reste les Etats-Unis, suivis par Singapour, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la France se situant au dixième rang.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : le ministre allemand des finances**, Theo Waigel, a déclaré, dimanche 8 juin, qu'un placement auprès de l'Institut de crédit pour la reconstruction (KfW) des actions détenues par l'Etat dans Deutsche Telekom (74 %) serait « parfaitement approprié ».

■ **RAFFINERIE AU VIETNAM : trois compagnies vietnamiennes se sont associées à une firme thaïlandaise** pour construire les infrastructures de la première raffinerie pétrolière du pays, a annoncé, dimanche 8 juin, la presse locale. L'investissement est estimé à 1,3 milliard de dollars, sur un site à la fois dépourvu d'infrastructures et éloigné des grands marchés de production et de consommation énergétiques.

■ **INDONÉSIE : un plan de restructuration du secteur bancaire public** est à l'étude, selon la presse locale. Il prévoirait plusieurs fusions parmi les sept banques publiques indonésiennes (Bank Negara Indonesia, Bank Rakyat Indonesia, Bank Dagang Negara, Bank Exim, Bank Bumi Daya, Bank Pembangunan Indonesia and Bank Tabungan Negara) pour donner naissance à quatre établissements, les banques les plus faibles se rapprochant des plus solides.

■ **BANKAMERICA : la troisième banque commerciale américaine** serait sur le point d'acheter une banque d'investissement, la firme Robertson Stephens, basée à San Francisco, pour un montant de 600 millions de dollars (3,5 milliards de francs), selon le *San Francisco Chronicle* du 7 juin. Robertson Stephens, qui emploie 500 personnes, se classe au treizième rang des émetteurs d'actions aux Etats-Unis.

La vente aux enchères de champs pétrolifères au Venezuela remporte un nouveau succès

Les offres des petites et moyennes compagnies, plus agressives, ont surpassé celles des majors

L'apertura, la politique d'ouverture aux investissements étrangers décidée au début de la décennie par le Venezuela, après vingt ans de na-

tionalisation de l'industrie pétrolière, s'est concrétisée par une nouvelle mise aux enchères de champs d'hydrocarbures. Celle-ci a été un

succès : le montant total des offres s'est élevé à 2,17 milliards de dollars. Seuls deux blocs n'ont pas trouvé preneur.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Caracas a été la semaine dernière le théâtre d'une véritable ruée vers l'or noir, témoignant du succès de la politique d'ouverture aux investissements étrangers inaugurée par les autorités vénézuéliennes au début des années 90.

Luis Giusti, le patron de Petroleos de Venezuela SA (PDVSA), espérait récolter 1 milliard de dollars pour la « troisième ronde » d'adjudications de champs pétroliers qui s'est tenue dans un grand hôtel de Caracas. Au cinquième et dernier jour des enchères, Juan Szabo, le directeur de l'exploration et de la production de PDVSA, annonçait triomphalement que le montant des offres déposées par 91 compagnies, vénézuéliennes et étrangères, atteignait 2,17 milliards de dollars (12,5 milliards de francs). Seuls deux blocs n'ont pas trouvé preneur.

L'adjudication portait sur vingt champs « matures » ou « marginaux » dont l'exploitation, en déclin, peut être relancée par l'utilisation de techniques de récupération sophistiquées. Selon plusieurs experts, la production de ces blocs, actuellement de 67 000 barils par jour, pourrait être portée à plus de 500 000 barils/jour au cours des prochaines années.

Plusieurs représentants de grandes compagnies pétrolières internationales venus participer aux enchères comparaient le Venezuela à l'Arabie saoudite. Le souci d'être présent dans le pays qui dispose des plus importantes réserves d'or noir du monde occidental – 72 milliards de barils de réserves prouvées – et qui figure au premier rang des fournisseurs des Etats-

Unis explique le montant inattendu de certaines enchères.

Cette « troisième ronde » a mis en évidence l'audace, voire l'agressivité, de petites et moyennes compagnies, dont les offres ont surpassé celles des « majors » qui dominaient sans partage le monde du pétrole il y a encore quelques années. Seuls trois blocs ont été acquis par des poids lourds de l'in-

chinoise, qui produit 2,8 millions de barils/jour en Chine et a des intérêts en Irak, au Soudan et en Thaïlande, a été très active lors des enchères vénézuéliennes, et a obtenu deux permis.

Découvert en 1914, symbole de l'industrie pétrolière vénézuélienne, le champ de Mene Grande, dans l'Etat occidental de Zulia, est revenu à la compagnie espagnole

Les deux compagnies françaises, Elf et Total, qui avaient obtenu des permis lors de précédentes adjudications, ont cette fois visé trop bas et n'ont rien obtenu

dustrie, les américains Chevron, Phillips, ARCO et le norvégien Statoil.

Les deux compagnies françaises, Elf et Total, qui avaient obtenu des permis lors de précédentes adjudications, ont cette fois visé trop bas et n'ont rien obtenu. Associée à la compagnie américaine Amoco, Total convoitait plusieurs blocs dans l'est du Venezuela. Le premier, Bokeron, considéré comme l'un des plus prometteurs, a été emporté par un consortium formé par Union Texas (Etats-Unis) et Preussag (Allemagne).

Le permis d'Onado est revenu à la Compañia General de Combustibles-CGC (Argentine) et Carmanah (Canada), et Caracoles, un champ situé dans l'Etat d'Anzoátegui, a été attribué à la Corporation pétrolière nationale chinoise (CNPC). La compagnie nationale

Repsol, qui a fait une offre de 330 millions de dollars, très supérieure aux 32 millions proposés par l'association Elf-YPF (Argentine).

L'autre grande surprise a été causée par la britannique Lasmo, qui a présenté l'offre la plus élevée des cinq journées d'enchères, 453 millions de dollars, pour le bloc Dacion, dont la production actuelle n'est que de 12 500 barils/jour. La compagnie a annoncé son intention d'investir 750 millions de dollars supplémentaires pour augmenter la production de Dacion à 90 000 barils/jour d'ici trois ou quatre ans.

Cinq des vingt permis étaient réservés aux investisseurs vénézuéliens et ont rapporté plus de 280 millions de dollars. Spécialisée dans l'agro-alimentaire et les boissons, la société Polar va se diversifier dans la production pétrolière

après avoir remporté deux permis en association avec Inelectra et la compagnie américaine Atlantic Richfield Co. (ARCO.)

Montré du doigt comme le principal pays dépassant les quotas de production fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont il est membre fondateur, le Venezuela continue d'augmenter sa capacité de production. Selon une enquête réalisée par Bloomberg auprès de compagnies et d'analystes pétroliers, le Venezuela a produit en moyenne 3,17 millions de barils/jour le mois dernier, excédant de plus de 800 000 barils/jour son quota.

Selon les experts de PDVSA et des compagnies étrangères qui viennent de participer à la « troisième ronde », les dix-huit champs adjugés la semaine dernière pourraient augmenter la capacité de production vénézuélienne de 500 000 à 600 000 barils/jour dans les trois ou quatre ans qui viennent.

Anticipant une forte augmentation de la demande de pétrole dans les prochaines années, particulièrement aux Etats-Unis et au Brésil, le Venezuela entend doubler sa capacité de production pour arriver à 6,3 millions de barils/jour en 2006. Pour atteindre cet objectif, PDVSA prévoit d'investir 65 milliards de dollars en dix ans. Grâce à l'apertura, la politique d'ouverture aux investissements étrangers qui a mis fin à vingt ans de nationalisation totale de l'industrie pétrolière, les partenaires internationaux devraient apporter un peu plus du quart de cette somme.

Jean-Michel Caroit

MERCER Management Consulting

Nous aidons les grands groupes internationaux à croître et nous les accompagnons dans la mise en œuvre du changement.

Pour faire face à la croissance de notre activité en France, nous emménageons dans de nouveaux bureaux :

28, avenue Victor Hugo - 75116 Paris
Tél : 01 45 02 30 00 - Fax : 01 45 02 30 01

Boston - Chicago - Hong Kong - Londres - Madrid - Montréal - Munich - New York
Paris - San Francisco - Toronto - Washington - Zurich

Cinq syndicats appellent les postiers à faire grève

MÊME si La Poste ne fait pas partie de ses dossiers prioritaires, le nouveau gouvernement – et plus précisément Christian Pierret, secrétaire d'Etat en charge de l'industrie – va prochainement devoir se pencher sur l'avenir de cette entreprise publique.

L'appel à la grève lancé par les syndicats CFDT, CGT, CFTC, FO et SUD-PTT pour le mardi 10 juin, simultanément à la journée d'action de la Confédération européenne des syndicats, fera figure d'avertissement, même si, en privé, certains syndicalistes ne prévoient pas une très forte mobilisation.

Au départ les syndicats pensaient organiser une manifestation spécifique à Paris avant de rejoindre le cortège « européen ». Mais, officiellement pour des raisons de calendrier interne, Force ouvrière n'appelle plus les postiers à manifester mais se contente de les appeler à cesser le travail.

Conséquence : la CFDT, peu désireuse de se retrouver dans la rue aux côtés de la CGT et de SUD-PTT, a abandonné l'idée d'une manifestation spécifique. Les cégétistes ne devraient donc participer qu'au défilé européen. Conclusion : il n'y aura pas de manifestation des postiers à Paris.

Pour les syndicats, l'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir change la donne. Leur principale revendication porte sur les baisses constantes d'effectifs et sur le recours sans cesse accru à des contractuels. Fin

mai, SUD-PTT a publié le contenu d'une note de la direction de la communication, en date du 20 février. Selon cette note, La Poste a employé en moyenne 317 214 personnes en 1996 (319 198 en 1995).

L'AVENIR DES 17 000 BUREAUX EN SUSPENS

Compte tenu des temps partiels, la force de travail, en équivalents temps plein, a été de 282 529 en 1996 contre 285 279 l'année précédente. « Nous ne recommandons pas de faire apparaître un sous-total fonctionnaires et contractuels, car nous avons à communiquer sur le nombre de postiers, quel que soit leur statut », précise la note. Selon SUD, il y aurait à La Poste 62 000 contractuels qui représenteraient « plus ou moins 30 000 équivalents temps plein ».

Pour les syndicats, la situation de l'emploi pourrait néanmoins s'améliorer car La Poste devrait bénéficier d'une partie des 350 000 emplois que le gouvernement s'est engagé à créer dans le secteur public. Mais d'autres dossiers lourds sont en suspens, en particulier l'avenir des 17 000 bureaux de poste. Edouard Balladur avait décidé de n'en fermer aucun. Il est peu vraisemblable qu'un gouvernement de gauche revienne sur cette décision confirmée par Alain Juppé. Se pose désormais la question de l'utilisation optimale de ce réseau.

Frédéric Lemaître

Les entreprises moyennes sont les plus touchées par les faillites

À PREMIÈRE VUE, la situation semblerait s'améliorer pour les PME. Sur les cinq premiers mois de 1997, les défaillances d'entreprises se sont élevées à 26 969, selon les statistiques de la SFAC (Société française d'assurance-crédit). Comparé à la même période de 1996, le nombre de faillites d'entreprises est en recul de 4,5 %. « Cette amélioration est un peu en trompe l'œil, compte tenu du faible nombre de sociétés créées ces dernières années. Cette crise de la création explique en grande partie la baisse de la mortalité », constate Philippe Chalm, économiste à la SFAC.

Si les défaillances des très jeunes sociétés diminuent, les faillites des grosses PME, elles, se maintiennent à haut niveau. Depuis le début de l'année, 51 entreprises réalisant plus de 100 millions de chiffre d'affaires ont fait faillite. En 1996, elles étaient déjà 120 à avoir déposé leur bilan. Auparavant, leurs fail-

lites ne dépassaient pas la centaine.

Cette hausse traduit le malaise grandissant des PME. A l'écart des courants porteurs de l'économie, comme le redressement du dollar et la hausse des exportations, les PME, à l'inverse des grands groupes, continuent à subir les pesanteurs du marché intérieur et la faiblesse de la consommation. Souvent placées en situation de dépendance à l'égard de donneurs d'ordres, elles ne voient aussi aucun relâchement dans les contraintes qui leur sont imposées.

Autre phénomène, plus inquiétant : les PME travaillant dans des secteurs traditionnels – BTP, agro-alimentaire, textile – ne sont plus les seules touchées. Depuis le début de l'année, de grosses entreprises comme Interdiscount (distribution électronique), King Line computer (grossiste en matériel informatique), Akai (matériel électro-

nique), GigaStorage (informatique), ont été mises en redressement judiciaire. Créées pour la plupart dans les années 80, ces sociétés, réalisant autour d'un milliard de chiffre d'affaires et employant plusieurs centaines de salariés chacune, étaient toutes sur des marchés supposés porteurs comme l'électronique ou l'informatique.

Est-ce une crise de croissance dans des secteurs en train de se restructurer ? Ou le signe d'un mal plus profond, ces entreprises ne parvenant pas à atteindre une taille critique face aux grands groupes ? Après avoir perdu une grande partie de sa base industrielle centenaire, la France est en train de voir disparaître une part de ses PME supposées incarner son avenir économique. C'est dans ces grosses PME, pourtant, que repose l'essentiel des emplois présents et futurs.

Martine Orange

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 10h15

CAAC 40
PARIS
+0,77%
CAAC 40 :
2740,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% variation	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P.)	990	990	0,00	+3,34
Cr. Lyonnais (T.P.)	900	912	+1,33	+11,90
Renault (T.P.)	1645	1621	-1,45	+1,31
Rhone Poulenc (T.P.)	2165	2165	0,00	+14,54
Saint Gobain (T.P.)	1323	1315	-0,60	+3,78
Thomson S.A. (T.P.)	1000	980	-2,00	-4,39
Accor	879	887	+0,91	+35
ACF-Ass.Gen.France	172	174	+1,16	+3,88
Air Liquide	941	939	-0,21	+15,92
Alcatel Alsthom	642	650	+1,24	+55,95
Axa	345,50	346,60	+0,31	+5,03
Axime	676	667	-1,33	+11,16
Bail Investis.	791	805	+1,76	+8,63
Bancaire (Cie)	687	695	+1,16	+13,19
Bazar Hot. Ville	597	596	-0,16	+34,26
Bertrand Fauré	290,90	290	-0,30	+43,49
BIC	905	920	+1,65	+18,25
BIS	490	490	0,00	-8,06
B.N.P.	228	229	+0,43	+14,04
Bolloré Techno.	727	728	+0,13	+27,71
Bongrain	2200	2175	-1,13	+8,37
Bouygues	519	524	+0,96	-2,60
Bouygues Offs.	144	145	+0,69	+9,02
Canal +	1042	1035	-0,67	-9,68
Cap Gemini	341	345	+1,17	+37,50
Carbone Lorraine	1280	1283	+0,23	+30,65
Carrefour	3980	4009	+0,72	+18,75
Casino Guichard	287,70	289,50	+0,62	+19,82
Casino Guich.ADP	237,40	235,90	-0,63	+24,15
Castorama Dub.(Ly.)	840	849	+1,07	-4,92
C.C.F.	242	244	+0,82	+1,66
Cegid (Ly.)	569	568	-0,17	-4,37
Cerus Europ.Reun	30,85	30,80	-0,16	-4,40
Cetelam	680	683	+0,44	+13,83
CGIP	1680	1685	+0,29	+17,74
Chargeurs	325	329	+1,23	+28,01
Christian Dalloz	2295	2260	-1,52	+22,09
Christian Dior	930	933	+0,32	+11,46
Ciments Fr.Priv.B.	207,50	208	+0,24	+27,76
Cipe France Ly.	740	744	+0,54	+20,38
Clairins	737	738	+0,13	-3,02
Club Mediterranee	439	444,90	+1,34	+32,09
Colfax	342,60	342	-0,17	+24,36
Colas	810	810	0,00	+8
Comptoir Entrep.	11,80	11,90	+0,84	+23,95
Comptoirs Mod.	2900	2890	-0,34	+3,21
CPR	431,90	435,80	+0,90	+5,31

Cred.Fon.France	66,30	66,60	+0,45	-1,33
Credit Lyonnais Cl	227	225	-0,88	+69,17
Credit National	314	314	0,00	+5,08
CS Signaux(CSEE)	221,30	223,80	+1,12	-4,72
Damart	4560	4560	0,00	+9,87
Danone	936	946	+1,06	+30,84
Dassault-Aviation	1071	1081	+0,93	-7,60
Dassault Electro	527	522	-0,94	+17,30
Dassault Systemes	380	380,50	+0,13	+59
De Dietrich	250	252	+0,80	+28,90
Degremont	440	440,90	+0,20	+14,51
Deveaux(Ly)#	839	831	-0,95	+15,41
Dev.R.N.P.Cal.Li#	46,85	47	+0,32	+8,04
Dexia France	565	564	-0,17	+24,77
DMC (Dollfus Mi)	119	118,60	-0,33	-5,72
Dynaction	146	146	0,00	+19,57
Eaux (Gie des)	732	737	+0,68	+15,31
Eiffage	310	308	-0,64	+50,24
Elf Aquitaine	651	658	+1,07	+39,31
Eramet	290	291	+0,34	+6,98
Eridania Béghin	871	875	+0,45	+4,79
Essilor Intl.	1595	1590	-0,31	+0,95
Essilor Intl.ADP	1468	1471	+0,20	+13,15
Esso	548	549	+0,18	+3,19
EuroFrance	2380	2375	-0,21	+5,93
Euro Disney	9,05	9,05	0,00	-12,13
Europe 1	1198	1182	-1,32	+7,45
Eurotunnel	6,10	6,30	+3,27	+8,02
Filipacchi Medias	1330	1350	+1,50	+16,88
Fimalac SA	504	501	-0,59	+3,94
Finetex	111,40	109,60	-1,61	+36,65
Fives-Lille	440	439	-0,22	-10,40
Fragrances Bel.	4390	4350	-0,91	+1,20
GALeries Lafayette	2250	2250	0,00	+21,88
GAN	119	117,50	-1,26	+11,90
Gascoigne (B)	498,80	498	-0,16	+8,97
Gaumont #	438,90	437	-0,43	+1,62
Gaz et Eaux	2495	2500	+0,20	+18,03
Geophysique	525	526	+0,19	+46,11
G.F.C.	546	540	-1,09	+15,01
Groupe Andre S.A.	513	512	-0,19	+28,32
Gr.Zanmier (Ly)	148	148	0,00	+26,27
GTM-Entrepose	309	309	0,00	+28,75
Guilbert	940	944	+0,42	-6,99
Guyenne Gascoigne	1880	1880	0,00	-8,95
Havas	409	417	+1,95	+14,56
Havas Advertising	660	659	-0,15	+14,60
Imetal	805	813	+0,99	+6,13
Immeubl.France	368	364	-1,08	+18,95
Infogrammes	790	793	+0,37	+32,16
Ingenico	143,50	143	-0,34	+64,94
Interbail	229	234	+2,18	+3,12
Intertechnique	1261	1262	+0,07	+62,83
Jean Lefebvre	339	339	0,00	+25,32
Kleppierre	830	829	-0,12	+19,45
Labinal	1330	1335	+0,37	+34,71
Lafarge	390	393	+0,76	+26,24
Lagardere	172,50	174	+1,08	+22,19
Lapeyre	360	356,10	-1,08	+19,49
Lebon	212	215	+1,41	+25,65
Legrand	1045	1046	+0,09	+18,32
Legrand ADP	703	704	+0,14	+22,64
Legris indust.	280,80	279	-0,64	+3,21
Locidus	853	857	+0,46	+11,87

L'Oréal	2243	2247	+0,17	+14,99
LVMH Moët Hen.	1479	1486	+0,47	+2,55
Lyonnais Eaux	548	556	+1,45	+15,13
Marine Wendel	609	610	+0,16	+28,15
Metaleurop	71	71,70	+0,98	+70,10
Metrolgie Inter.	17,40	17,30	-0,57	+9,84
Michelin	334	331,50	-0,74	+18,35
Moulinex	140	141	+0,71	+24,85
Nord-Est	128,20	127,80	-0,31	-1
Nordon (Ny)	416	404	-2,88	+10,08
NRJ #	850	850	0,00	+29,17
OLIPAR	76	77,70	+2,23	-6,04
Paribas	365,70	369,20	+0,95	+2,21
Pathé	1354	1342	-0,88	+7,30
Pechiney	202,30	205	+1,33	-5,76
Pernod-Ricard	302,30	304	+0,56	+5,92
Peugeot	569	572	+0,52	-2,05
Pinault-Print.Red.	2630	2660	+1,14	+29,25
Plastic-Omn.(Ly)	509	508	-0,19	+20,95
Primagaz	570	573	+0,52	-1,21
Promodes	2160	2170	+0,46	+48,12
Publicis #	567	568	+0,18	+2,99
Remy Cointreau	144	144,50	+0,34	-1,70
Renault	1396,90	140	+2,26	+25,56
Rhexel	1707	1720	+0,76	+9,20
Rhone Poulenc A.	201,10	201,40	+0,14	+13,84
Rochette (La)	25,30	24,90	-1,58	-3,67
Rouerie(Ly)	5400	5400	0,00	+5,88
Sade (Ny)	198	201	+1,51	+7,02
Sagem SA	2900	2899	-0,03	-7,38
Saint-Gobain	828	840	+1,44	+14,44
Saint-Louis	1343	1345	+0,14	+4,10
Salomon (Ly)	444,90	444,90	0,00	+0,02
Salvepar (Ny)	416	418	+0,48	+4,39
Sanofi	558	559	+0,17	+8,33
Sat	1550	1550	0,00	+0,32
Saupiquet (Ns)	710	710	0,00	-2,73
Schneider SA	306,50	312,30	+1,89	+30,17
SCOR	232	234,40	+1,03	+28,43
S.E.B.	1077	1054	-2,13	+3,63
Sefimec CA	401	403	+0,49	+7,18
SEITA	199	196	-1,50	-6,86
Selectibanque	70	68,20	-2,57	-6,57
SFIM	912	912	0,00	-11,45
SGE	126	126	0,00	+12,50
Sidel	438	439,90	+0,43	+23,22
Silic CA	870	879	+1,03	+18,30
Simco	488	491	+0,61	+8,38
S.I.T.A.	1119	1121	+0,17	+1,90
Skis Rossignol	129,50	129,80	+0,23	-9,67
Societe Generale	624	627	+0,48	+11,76
Sodexo Alliance	2900	2925	+0,86	+1,21
Sommer-Allibert	202,50	203,10	+0,29	+31,03
Sophia	223	226	+1,34	+18,94
Spir Communication	455	460	+1,09	-6,86
Strafor Facom	394	414	+5,07	+7,81
Suez	286	289	+1,04	+31
Synthelabo	713	720	+0,98	+28,34
Techelap	594	594	0,00	+31,97
Thomson-CSF	162,80	162,70	-0,06	-3,32
Total	564	575	+1,95	+36,25
UFB Localab	521	530	+1,72	+11,69
UIF	425	425	0,00	+0,35
UIS	203	203	0,00	+16

Unibail	579	581	+0,34	+12,59
Union Assur.Fdal	636	650	+2,20	+1,56
Usinor Sacilor	96,10	98	+1,97	+29,80
Valeo	359	363	+1,11	+13,43
Vallourec	347,80	345	-0,80	+25,45
Via Banque	174,50	176	+0,85	+2,32
Worms & Cie	345	340,90	-1,18	+8,39
Zodiac ex.dt divid	1521	1520	-0,06	-4,16
Elf Gabon	1759	1784	+1,42	+34,64

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% variation	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	110,20	111,20	+0,90	+30,08
Adecco S.A.	2104	2120	+0,76	+61,46
Adidas AG #	681	680	-0,14	+51,17
American Express	405	415,80	+2,66	+35,43
Anglo American #	359	358,90	-0,02	+26,81
Amgold #	399,20	399	0,00	+2,35
Arjo Wiggins App.	16,20	16,45	+1,54	+5,44
A.T.T.#	208	209	+0,48	-3,72
Banco Santander #	177	183,30	+3,55	+64,85
Barrick Gold #	144,20	140,80	-2,35	-5,18
B.A.S.F.#	220,50	222	+0,68	+11,05
Bayer #	230,70	232,20	+1,08	+11,05
Cordiant PLC	11,50	11,50	0,00	+36,90
Crown Cork ord.#	335	336,60	+0,47	+16,06
Crown Cork PF CV#	301,20	314	+4,24	+21,70
Daemler Benz #	463,20	466,10	+0,62	+29,27
De Beers #	209,60	210,50	+0,42	+40,33
Deutsche Bank #	336	338,20	+0,65	+40,09
Dresdner Bank #	208	208	0,00	+33,76
Drieffontein #	48,20	47,50	-1,45	-13,63
Du Pont Nemours #	637	644	+1,09	+31,16
Eastman Kodak #	486,60	492,90	+1,29	+14,70
East Rand #	2,15	2,19	+1,86	+22,34
Echo Bay Mines #	35,50	35	-1,40	+1,30
Electrolux #	347	347	0,00	+33,68
Ericsson #	215,40	218	+1,20	+35,40
Ford Motor #	222,30	223	+0,31	+32,73
Freegold #	39	38	-2,56	-4,04
Gencor Limited #	26,55	27,75	+4,51	+53,31
General Elect. #	357	363,50	+1,82	+39,80
General Motors #	330	331	+0,30	+13,74
Gie Belgique #	555	556	+0,18	+38,96
Grd Metropolitan	52,95	53,25	+0,56	+33,12
Guinness PLC	54,50	54,70	+0,36	+36,75
Hanson PLC reg.	29,50	30,30	+2,71	0,00
Harmony Gold #	37,20	37	-0,53	-9,53
Hitachi #	63,90	64,45	+0,86	+34,27

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
LUNDI 9 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	5,425	5,425
CEPME 8,5% 88-97CA	100,25	8,058
CEPME 9% 89-99 CA#	110,35	7,323
CEPME 9% 92-06 TSR	8,729	8,729
CFD 9,7% 90-03 CB	122,75	3,375
CFD 8,6% 92-05 CB	119,19	2,875
CFD 10% 88-98 CA#	107,78	6,384
CFE 9% 88-97 CA#	101,54	6,214
CFE 10,25% 90-01 CB#	118,60	2,499
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,81	0,366
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,34	3,230
CNA 9% 4/92-07	122,70	0,962
CRH 8,6% 92/94-03	117,17	8,199

TENNIS Pour la première fois dans l'histoire du tennis, un Brésilien s'est imposé en finale d'un tournoi du Grand Chelem : Gustavo Kuerten a gagné, dimanche 8 juin, les Interna-

tionaux de France à Roland-Garros en battant les trois derniers champions, Thomas Muster en seizèmes de finale, Evgueni Kafelnikov en quarts de finale et Sergi Bruguera en finale.

● SEULS DEUX JOUEURS avant lui avaient réussi pareille performance sans être classés tête de série : Marcel Bernard (1946) et Mats Wilander (1982). ● CETTE PERFORMANCE de-

vrait permettre au jeune Brésilien, qui avait débuté le tournoi à la 66^e place mondiale, d'entrer dans les vingt premiers mondiaux. ● SURPRISE ÉGALEMENT dans le tournoi féminin, où la

Croate Iva Majoli a dominé la Suisse Martina Hingis, numéro un mondial, usée par son match contre Monica Seles et sa défaite en demi-finales du double.

Gustavo Kuerten, endiable, danse autour de Sergi Bruguera

Deux joueurs avaient gagné les Internationaux sans être classés tête de série, Marcel Bernard et Mats Wilander. Au terme d'une quinzaine où il a battu les trois derniers champions de Roland-Garros, le jeune Brésilien sera le troisième dans ce cas

DIMANCHE 8 JUIN, sur le central de Roland-Garros, soufflait un bon vent. Un vent à faire craindre à Sergi Bruguera de ne pouvoir contrôler la balle. Un vent qui gênerait n'importe quel joueur de tennis. Surtout un grand joueur. Mais Gustavo « Guga » Kuerten n'est pas de ceux que le moindre détail contrariait déréglé. Pas une fois il n'a froncé ses sourcils broussailleux en signe d'agacement. « Je vis sur une île très ventée [à Florianópolis dans l'Etat de Santa Caterina, dans le Sud brésilien] », a-t-il déclaré après coup.

Le jeune homme a vingt ans et des cheveux longs châtain emmêlés, qu'il discipline d'un bandana ou d'une casquette vissée à l'envers. De la 66^e place mondiale, il s'est offert un bond fulgurant dans le Top 20. Après une nette (6-3, 6-4, 6-2) et rapide (1 h 50) victoire sur l'Espagnol n° 19 mondial, souriant aux anges, il jette sa raquette sur son sac avec la satisfaction que procure le travail bien fait. La veille, Pelé lui a envoyé un fax d'encouragement. Dans la tribune des joueurs, aux côtés de ses proches, Rai, venu en guest star, est « fier d'être brésilien ».

Sa spontanéité et sa simplicité ont ravalé au rang de mauvais prétextes et de naïfs fétichismes la méticulosité et les manies de certains de ses pairs (tension de la raquette, limites du terrain qu'on se garde de fouler, etc.). « Guga » a gagné les Internationaux de France au déboté, sans être précédé du qualificatif de génie. Si Filip Dewulf, sa victime en demi-finale, était l'invité-surprise du dernier carré, avec son statut de qualifié et son rang de

122^e mondial, « Guga », lui, a réellement conquis son titre. Il a déboulé de ses favoris un tableau mis à mal par la défaite au premier tour de Jim Courier, par l'inattendue déroute des stars espagnoles, par la gastro-entérite du numéro un mondial, Pete Sampras. Sans compter les forfaits en série qui avaient précédé le début du tournoi. Parmi ses souffre-douleur, les trois derniers vainqueurs de Roland-Garros dans le désordre : Thomas Muster au troisième tour (1995), Evgueni Kafelnikov en quarts de finale (1996) et Sergi Bruguera en finale (1993 et 1994). Sans compter le n° 20 mondial, l'Ukrainien Andreï Medvedev, à l'énorme potentiel, en huitièmes de finale.

UNE AISANCE NATURELLE

S'il ne s'attendait pas à son triomphe, « Guga » s'est prêté au jeu auquel le contraignait sa nouvelle gloire avec une aisance plus naturelle que celle des meilleurs professionnels. Pour ne pas bousculer les repères habituels des médias, il a servi, sans malice, le cliché de la superstition. Obligeamment, il a dit avoir gardé la barbe naissante avec laquelle il a remporté le tournoi Challenger de Curitiba à la mi-mai. « Dieu est peut-être brésilien », a-t-il aussi plaisanté après avoir remporté la demi-finale, avant de prétendre en riant « avoir embrassé le filet deux fois avant la finale » pour que les balles « let » (heurtenant la bande du filet) lui soient favorables. Gustavo ne songe pas encore à s'agacer de ce fonctionnement convenu. Il ne disputait dimanche que son 49^e match professionnel. Il n'avait connu la vic-

toire qu'en tournois Satellite – le « sésame » du circuit – et Challenger – deuxième division de l'ATP Tour.

Il continue sincèrement, naïvement. Les 3 668 000 francs empochés ? « Je vais les mettre sur un compte en banque, dit-il, j'ai tout ce dont j'ai besoin, j'utilise un peu la voiture de ma mère – une grosse Chevrolet du genre Jeep. Ma vie est parfaite, comme avant le tournoi. » D'un coup, les chroniqueurs nostalgiques des sympathiques stars australiennes des années 60 rajouissent. Ils croient retrouver l'atmosphère de l'époque des Rod Laver, Ken Rosewall et Lew Hoad : le temps où le tennis était une affaire confidentielle, une histoire de rivalités de court réglée entre gentlemen puis simplement, mais copieusement, célébrée à la bière.

Le monde amidonné du tennis ne songera pas à reprocher à Kuerten sa décontraction tant elle est baliée de bonnes manières. Comme celle de délester ses chaussures de la terre battue du central avant de fouler le tapis déroulé en son honneur. Ou celle de simuler une prostration devant Bjorn Borg, six fois vainqueur à la Porte d'Auteuil (1974, 1975, 1978 à 1981), et chargé, avec Guillermo Vilas (vainqueur en 1977 et finaliste en 1975, 1978 et 1982), de lui décerner la Coupe des Mousquetaires. C'est juré, il honore tous les engagements pris préalablement, quand d'autres prétexteraient cette victoire pour modifier leur emploi du temps. Pour dédaigner le petit tournoi sur terre battue de Bologne, qui débutait lundi 9 juin, ou faire la nique à Wimbledon et à son gazon si ingrat avec les

as de la terre battue (du 23 juin au 6 juillet).

Gustavo Kuerten répond favorablement et sans distinction à toutes les requêtes. Il n'a pas non plus le cœur de refouler les fans. Instinctivement, il a innové en apparaissant, dimanche, flanqué de son coach, Larri Passos, du capitaine de Coupe Davis, Paulo Cleto, et de Guillermo Vilas sur le perron d'une issue de secours, pour les saluer, sous le contrôle d'une bonne dizaine d'agents de sécurité imposés par l'organisation du tournoi. Maladroïtement, il a débouché quelques bouteilles de champagne pour les associer à sa joie en les aspergeant, façon Grand Prix de formule 1.

SPORT DE RICHES

Le tennis avait besoin d'un « Guga ». Il ne se dérobe pas, comme s'il sentait confusément que son couronnement français suscite de grands espoirs pour le tennis brésilien et latino-américain en général. Ancien numéro un brésilien, à la retraite des raquettes depuis 1993, Casio Mota se prend à rêver : « Le Brésil est resté un pays pauvre où le tennis est un sport de riches (seulement 150 000 licenciés environ pour 165 millions d'habitants). La victoire de Guga peut tout changer. Les jeunes qui jouent déjà vont comprendre qu'ils ont leurs chances, même sans les structures énormes qui existent dans d'autres pays comme les Etats-Unis ou la France ; les autres auront envie de s'y mettre. Peut-être verra-t-on enfin s'ouvrir des courts publics ? »

Patricia Jolly



JEAN-YVES RUSZKIEWSKI/TEMPSPORT

Le troisième joueur non tête de série à remporter le tournoi de Roland-Garros

Justine Hénin championne juniors

Elle dit : « C'est ma plus belle victoire pour le moment », mais Justine Hénin ne veut pas brûler les étapes : « Je le dirai à chaque tournoi que je gagnerai. » **Dimanche 8 juin, cette Belge de quinze ans est devenue championne juniors des Internationaux de France de Roland-Garros en battant la joueuse du Zimbabwe Cara Black (4-6, 6-4, 6-4). Blondinette aux airs volontaires, Justine a ce dont manque le tennis féminin : un tennis d'attaque servi par un revers lifté immense et une couverture têtue à la volée. Promis, elle ne changera pas sa nature en rentrant sur le circuit professionnel. D'ailleurs, Justine ne veut pas y entrer avant deux ans. Car il y a les études, « et c'est essentiel, poursuit-elle. En sports, je sais qu'il y a toujours un danger. Je pourrais être blessée ». Bonne élève dans un collège de Mons, Justine Hénin avait un examen de géographie, lundi. Elle comptait en être dispensée.**

LE PALMARÈS DES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Finale simple messieurs
G. Kuerten (Bré.) b. S. Bruguera (Esp., n° 16) 6-3, 6-2, 6-4.

Finale simple dames
I. Majoli (Cro., n° 9) b. M. Hingis (Sui., n° 1) 6-4, 6-2.

Finale double messieurs
Y. Kafelnikov-D. Vacek (Rus.-Rép. tch., n° 4) b. T. Woodbridge-M. Woodforde (Aus., n° 1) 7-6 (14/12), 4-6, 6-3.

Finale double dames
G. Fernandez-N. Zvereva (E.-U. - Bié., n° 1) b. M. J. Fernandez-L. Raymond (E.-U., n° 5) 6-2, 6-3.

Finale double mixte
R. Hiraki-M. Bhupathi (Jap.-Ind.) b. L. Raymond-P. Galbraith (E.-U.) 6-4, 6-1.

Finale juniors garçons
D. Eisner (All.) b. L. Horna (Par.) 6-4, 6-4.

Finale juniors filles
J. Hénin (Bel.) b. C. Black (Zim.) 4-6, 6-4, 6-4.

Finale double juniors garçons
J. de Armas-L. Horna (Ven.-Par.) b. A. Di Pasquale-J. Jeanpierre (Fra.) 6-4, 2-6, 7-5.

Finale double juniors filles
C. Black-I. Seljuttina (Zim.-Kaz.) b. M. Matevzic-K. Srebotnik (Slo.) 6-0, 5-7, 7-5.

Centenaire, le tournoi féminin résiste à la logique

suffisait pas de vouloir pour pouvoir. Samedi ne pouvait plus être qu'un jour sans pour la jeune prodige sans autres ressources.

Ainsi va le tournoi féminin, comme à son habitude, initiatique et capricieux. Roland-Garros rêvait d'une finale entre Martina Hingis et Steffi Graf. Il a eu une finale boiteuse qui avait le mérite d'être inédite au terme d'une quinzaine plus dense que les années précédentes.

Dépassé le duel des deux meilleures joueuses du monde en finale : les joueuses ont réservé des matches spectaculaires, parfois somptueux. Il y a eu le premier match de l'Américaine Venus Williams contre la Japonaise Naoko Sawamatsu. A quinze ans, la première faisait son apparition dans un tournoi du Grand Chelem, et la Japonaise, suffisamment expérimentée, ne s'est pas laissé intimider. Une partie pleine et audacieuse en trois sets. Quand Nathalie Tauziat bat Venus, c'est devant le public du central ravi.

Il y a encore les spectacles des invitées françaises : le beau match - perdu - d'Emilie Loit contre Conchita Martinez, l'élimination de Sabine Appelmans par Caroline Denhin au premier tour. Au premier

tour, l'incroyable détermination de Nathalie Dechy face à Patricia Hy-Boulais finalement sapée, onze jeux à neuf dans le dernier set. La belle partie d'Amélie Mauresmo au deuxième tour devant Steffi Graf.

Et les autres. La frimousse et le

Iva Majoli n'a pas fait de détail

Le salut de quelques anciennes championnes, un lâcher de ballons, et la finale du centenaire peut commencer. Martina Hingis y est attendue en vainqueur, mais c'est Iva Majoli qui prend le commandement des opérations. La Croate, très concentrée, blanchit les lignes de ses coups droits et trouve des angles impossibles avec son revers. Très vite, Martina Hingis est dépassée. De coups droits en revers gagnant, la numéro un mondiale galope et ne peut régler son jeu. Menée trois jeux à deux dans le deuxième set, elle s'absente aux toilettes pendant cinq bonnes minutes. Deux jeux plus tard, alors qu'Iva Majoli, au jeu toujours intrinsèque, mène cinq jeux à deux, Martina se fait masser les cuisses. Peine perdue, un revers sort du court et Iva Majoli est championne de Roland-Garros.

jeu encore trop tendre d'Anna Kournikova, platement battue par Martina Hingis au troisième tour. Celle-ci avait été accrochée par une courageuse petite Italienne, Gloria Pizzichini, cœur et vaillance, au deuxième tour, en une rencontre éperdue d'émotion. Et pour une fois, tant d'autres. Pour les belles images,

la fin de match épuisée d'Iva Majoli et de Ruxandra Dragomir, allongées dans leur amitié sur la terre battue devant un public chaviré d'émotion.

En des dizaines d'années, le tennis féminin a dû prouver sa légitimité. Il s'est imposé comme un sport à

le malentendu est en train d'être dissipé. L'Association des joueuses professionnelles a accepté de protéger les jeunes. Les tournois sont interdits aux moins de quatorze ans ; dix seulement, par an, sont autorisés entre quatorze et seize ans ; treize entre seize et dix-huit ans...

Le tennis féminin découvrira toujours des gamines de quatorze ans, il offrira toujours des matches languides, des rencontres trop prédestinées. En même temps que le tournoi masculin a marché sur la tête, le tournoi des dames s'est offert cette révolution douloureuse, les pertes de Steffi Graf, Arantxa Sanchez-Vicario ou Conchita Martinez. A Paris, le 7 juin 1997, Iva Majoli lui a donné un renouveau, celui de la rébellion. Devant une Martina Hingis fatiguée, la Croate a joué le match de sa vie. Elle a réalisé ce que Arantxa Sanchez-Vicario ou Monica Seles n'avaient pas su faire aux tours précédents. Elle a refusé de tomber dans un piège tactique, dans une guerre des nerfs. Iva Majoli n'a fait que reculer le temps de la magnificence de Martina Hingis. Lundi 9 juin, la Suisse est numéro un mondiale plus que jamais.

Bénédicte Mathieu

Jours de gloire pour une Croatie en pleine campagne électorale

Nommé en 1990 puis élu en 1992 à la tête de l'Etat croate, le président va briguer, le 15 juin, un second mandat. L'arrivée du « train de la paix » à Vukovar n'est donc pas un hasard. M. Tudjman était déterminé à sceller la victoire finale avant l'échéance électorale. Il est venu accompagné d'un millier d'invités, des ministres, des officiers, des ambassadeurs, des prêtres, des Miss Croatie, des chanteuses, des sportifs. Chacun guette la cerise sur le gâteau. Iva Majoli sera-t-elle revenue de Paris pour partager ces heures de bonheur patriotique, à la gloire du vieux président nationaliste ?

Dans le train de la victoire, point d'Iva. On murmure que la nouvelle star de la raquette aurait peu apprécié d'être inscrite sans être consultée sur les listes de soutien au président. Car M. Tudjman mène une campagne électorale à son image, autoritaire. La télévision d'Etat est à son service

exclusif, l'armée est priée de faire voler ses jets pendant les meetings, et peu de personnalités résistent à une invitation du chef de l'Etat.

CHAUD ET FROID

A Vukovar, Franjo Tudjman a, conformément à ses habitudes, soufflé le chaud et le froid. Il a appelé à « la paix et la réconciliation » pour satisfaire les diplomates. Puis il a affirmé qu'il était « hors de question que 150 000 à 200 000 Serbes vivent à nouveau en Croatie ». Devant des émissaires onusiens un peu nerveux, il a ajouté vouloir « achever la réintégration pacifique de la Slavonie orientale sans forces étrangères ». « Nous n'avons plus besoin d'eux ! », s'est-il exclamé.

Puis le train croate est reparti. Embusqués le long des voies, des hommes ont jeté des cailloux dans les fenêtres, en brandis-

sant le poing avec trois doigts levés, signe de reconnaissance des ultranationalistes serbes. Dans le train, les commandos de M. Tudjman, crânes rasés, vêtus de costumes civils pour l'occasion, masquaient à peine leur envie d'en découdre.

Vukovar, la ville fantôme, ravagée, reste serbe pour quelque temps encore. Franjo Tudjman est ravi d'avoir pu célébrer « sa » victoire, lui qui se présente en « Père de la nation », qui s'identifie au pays. A Zagreb, le soir, le journal *Vecernji List* affiche la photo d'une jeune femme souriante qui embrasse une coupe rutilante. Le titre, « Iva, la reine de Roland-Garros », couvre la « une ». « Je suis ravie de la victoire de Majoli, dit une femme. Le seul problème est que Tudjman va encore trouver un moyen de s'approprier ce succès. »

Rémy Ourdan

Polémique autour des ballons du Mondial 1998

LE DISSIDENT chinois Bao Ge, trente-trois ans, récemment libéré du camp de Dafent (Jiangsu-Est), a déclaré à l'AFP, vendredi 6 juin, qu'il avait été contraint de cirer quinze heures par jour des ballons de football portant l'inscription « France 1998 FIFA World Cup » pour un salaire de 20 yuans (moins de 2,5 dollars) par mois. Une responsable du service des ventes de la Shanghai Zhiqiu Lianhe Co., qui fabrique ces ballons, a fait savoir que ces derniers étaient destinés à l'exportation vers la France pour être utilisés lors de la Coupe du monde 1998 ou y être vendus comme souvenirs. La Fédération internationale de football (FIFA) a démenti « formellement et catégoriquement ces allégations dans la mesure où les ballons pour le Mondial 98 sont fabriqués par la société Adidas, qui n'a pas d'unité de fabrication en Chine ». Selon la FIFA, il s'agirait d'un « acte de piraterie et de contrefaçon comme il s'en produit régulièrement à l'approche d'une grande compétition ».

RÉSULTATS

FOOTBALL

Mondial 98
Zone Europe

● **Groupe 1**
Danemark - Bosnie-Herzégovine 2-0
Classement : 1. Danemark, 13 pts ; 2. Grèce, 10 ; 3. Croatie, 9 ; 4. Bosnie-Herzégovine, 3 ; 5. Slovaquie, 1.

● **Groupe 2**
Géorgie-Moldavie 2-0
Classement : 1. Italie, 16 pts ; 2. Angleterre, 15 ; 3. Pologne, 4 ; 4. Géorgie, 3 ; 5. Moldavie, 0.

● **Groupe 3**
Finlande-Azerbaïdjan 3-0
Hongrie-Norvège 1-1
Classement : 1. Norvège, 11 pts ; 2. Finlande, 7 ; 3. Hongrie, 7 ; 4. Suisse, 6 ; 5. Azerbaïdjan, 3.

● **Groupe 4**
Estonie-Suède 2-3
Belarus-Autriche 1-3
Lettonie-Ecosse 0-1
Classement : 1. Ecosse, 17 pts ; 2. Autriche, 13 ; 3. Suède, 12 ; 4. Lettonie, 7 ; 5. Estonie, 4 ; 6. Bélarus, 4.

● **Groupe 5**
Bulgarie-Luxembourg 4-0
Russie-Israël 2-0
Classement : 1. Russie, 14 pts ; 2. Israël, 13 ; 3. Bulgarie, 12 ; 4. Chypre, 4 ; 5. Luxembourg, 0.

● **Groupe 6**
Espagne - République Tchèque 1-0
Yougoslavie-Slovaquie 2-0
Iles Féroé-Malte 2-1
Classement : 1. Espagne, 20 pts ; 2. Yougoslavie, 19 ; 3. Slovaquie, 12 ; 4. Iles Féroé, 6 ; République Tchèque, 4 ; Malte, 0.

● **Groupe 7**
Belgique - Saint-Marin 6-0
Classement : 1. Pays-Bas, 15 pts ; 2. Belgique, 15 ; 3. Turquie, 7 ; 4. Pays de Galles, 7 ; 5. Saint-Marin, 0.

● **Groupe 8**
Macédoine-Islande 1-0
Classement : 1. Roumanie, 18 pts ; 2. Macédoine, 13 ; 3. Eire, 10 ; 4. Lituanie, 9 ; 5. Islande, 2 ; 6. Liechtenstein, 0.

● **Groupe 9**
Ukraine-Allemagne 0-0
Portugal-Albanie 2-0
Classement : 1. Ukraine, 14 pts ; 2. Allemagne, 12 ; 3. Portugal, 12 ; 4. Irlande du Nord, 7 ; 5. Arménie, 5 ; 6. Albanie, 1.

Zone Afrique
● **Groupe 1**
Nigeria-Kenya 3-0
Guinée-Burkina Faso 3-1
Classement : 1. Nigeria, 13 pts ; 2. Guinée, 9 ; 3. Kenya, 7 ; 4. Burkina Faso, 0.

● **Groupe 2**
Libéria-Namibie 1-2
Égypte-Tunisie 0-0
Classement : 1. Tunisie, 13 pts ; 2. Égypte, 7 ; 3. Libéria, 4 ; 4. Namibie, 4.

● **Groupe 4**
Angola-Cameroun 1-1
Togo-Zimbabwe 2-1
Classement : 1. Cameroun, 11 pts ; 2. Angola, 9 ; 3. Zimbabwe, 4 ; 4. Togo, 3.

● **Groupe 5**
Maroc-Ghana 1-0
Gabon-Sierra Leone (reporté)
Classement : 1. Maroc, 13 pts ; 2. Ghana, 6 ; 3. Sierra Leone, 4 ; 4. Gabon, 1.

Zone Asie
Uruguay-Colombie 1-1
Argentine-Pérou 2-0
Équateur-Chili 1-1
Venezuela-Bolivie 1-1
Classement : 1. Paraguay, 23 pts ; 2. Argentine, 19 ; 3. Colombie, 18 ; 4. Bolivie, 14 ; 5. Équateur, 14 ; 6. Uruguay, 14 ; 7. Chili, 13 ; 8. Pérou, 13 ; 9. Venezuela, 2.

Zone Océanie
Salvador-Mexique 0-1
Classement : 1. Mexique, 11 pts ; 2. Costa Rica, 7 ; 3. États-Unis, 5 ; Jamaïque, 5 ; 5. Canada, 5 ; 6. Salvador, 4.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de France
● 125 cm³ : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia) ; 2. T. Manako (Jap., Honda), à 2 s 961 ; 3. G. McCoy (Aus., Aprilia), à 12 s 462.
Classement du championnat du monde : 1. V. Rossi (Ita.), 120 pts ; 2. N. Ueda (Jap.), 99 ; 3. T. Manako (Jap.), 71.
● 250 cm³ : 1. T. Harada (Jap., Aprilia) ; 2. M. Biaggi (Ita., Honda), à 0 s 043 ; 3. R. Waldmann (All., Honda), à 0 s 224.
Classement du championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita.), 111 pts ; 2. R. Waldmann (All.), 98 ; 3. T. Harada (Jap.), 81 ; 4. O. Jacque (Fra.), 61.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., Honda) ; 2. C. Checa (Esp., Honda), à 4 s 292 ; 3. T. Okada (Jap., Honda), à 5 s 715.
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 145 pts ; 2. A. Criville (Esp.), 102 ; 3. T. Okada (Jap.), 74.

En Angola, la Coupe du monde de football fait oublier la guerre

Malgré vingt ans de guerre civile, le pays n'a jamais abandonné l'organisation du championnat national et l'entretien d'une sélection qui reste en course pour le Mondial 1998

L'équipe d'Angola a fait match nul avec le Cameroun (1-1), dimanche 8 juin, à Luanda, dans le groupe 4 de la zone Afrique, qualificatif pour la Coupe du monde 1998. Les Angolais, deuxième de leur poule,

doivent désormais escompter un faux pas du Cameroun, le 17 août, lors de la dernière journée, pour espérer se qualifier. Le parcours honorable de la formation nationale fait un peu oublier au pays les ra-

vages de vingt ans de guerre civile. Les bons résultats sont notamment dus au retour dans l'effectif d'exilés évoluant au Portugal. Mais ils traduisent également la bonne tenue du football en Angola même.

Le régime communiste a toujours trouvé intérêt à entretenir des équipes dépendant de l'armée, de la police ou d'entreprises d'Etat qui forment l'ossature du champion-



FOOTBALL

LUANDA
de notre envoyé spécial
Luanda, paroisse Saint-Dominique. Coïncé entre l'école et l'église, le « stade » n'est qu'une parcelle sablonneuse et bosselée, entourée de murs décrépis. Les lignes tracées à la chaux se voient à peine, emportées par la poussière de ce début de saison sèche. En guise de poteaux de corner, des bâtons surmontés de chiffons rouges élimés. C'est dans ce décor délabré qu'a lieu le choc du championnat angolais de deuxième division entre l'Inter de Luanda et Sécil Maritim, en tête de leur groupe. Les acteurs n'en perdent pas pour autant leur prestance et leur professionnalisme. A 15 heures tapantes, comme prévu, les trois arbitres font leur apparition dans une tenue impeccable à laquelle la Fédération internationale (FIFA) ne trouverait rien à redire. Sous les vivats d'une foule de supporters agglutinés au bord des lignes de touche, les joueurs entrent superbement équipés, à l'unisson d'une organisation irréfutable malgré la précarité des lieux. Dans un pays ruiné par vingt ans de guerre civile, le football angolais, à l'image de son championnat, détonne sur le délabrement ambiant par son bon fonctionne-

ment et ses résultats. Deux ans et demi après la fin du conflit, le pays est entièrement à reconstruire et demeure divisé entre zones contrôlées par le gouvernement et territoires sous domination de l'ex-rébellion. Pourtant, l'équipe nationale, symbole de l'unité, réalise un parcours remarquable dans les qualifications pour la Coupe du monde 1998. Les « antilopes noires », comme on les surnomme, disputent la première place de leur groupe au Cameroun, une des équipes phares du continent africain. Les Angolais ont arraché le nul (0-0) chez leurs rivaux et comptaient seulement deux points de retard sur leurs adversaires avant le match retour, dimanche 8 juin, à Luanda. Cette fois, ce sont les Camerounais qui ont tenu l'Angola en échec (1-1). Deux points séparent toujours les deux équipes et tout se jouera le 17 août lors de Togo-Angola et de Zimbabwe-Cameroun. Les clubs, eux aussi, n'ont pas à rougir de leurs résultats face à leurs voisins africains. Le Primeiro de Agosto s'est ainsi qualifié pour la phase finale de la Ligue des champions locale en infligeant un sévère 5-0 aux Ivoiriens de l'Africa Sport d'Abidjan, une référence sur le continent. L'autre grand club angolais, le Petro de Luanda, disputera, lui, les quarts de finale de la Coupe d'Afrique. Les bons résultats du football an-

golais s'expliquent en grande partie par le retour à la paix. C'est le cas du moins pour l'équipe nationale. « Si la sélection angolaise réussit aussi bien, c'est parce que les joueurs qui évoluent dans le championnat portugais rejoignent nous depuis la fin de la guerre civile », affirme Victor Barros, le secrétaire général de la fédération. Sur les onze titulaires du moment, sept sont

de ses dix millions d'habitants, est l'un des rares pays de cette partie du continent africain à être capable d'organiser un championnat comportant deux divisions. La compétition, qui se déroule de février à novembre, oppose une trentaine d'équipes. Les joueurs angolais sont des semi-professionnels, liés à leurs clubs par des contrats et pouvant gagner jusqu'à 1 000 dollars par

samment fort pour être structuré, lui aussi, en deux divisions. Cette situation paradoxale d'un football en pleine santé dans un pays qui sort ravagé d'une longue guerre civile ne serait pas possible sans la volonté politique et l'appui matériel du régime communiste en place à Luanda, qui y trouve son intérêt. « Le sport a toujours été le seul divertissement offert à la population pour se distraire et le seul motif d'engagement pour la jeunesse », explique M. Barros. Voilà pourquoi le régime de Luanda a sponsorisé la plupart des équipes. Aujourd'hui encore, sur quatorze clubs de première division, onze appartiennent à l'armée, la police, des entreprises publiques ou des provinces. Pour cause de concurrence du basket-ball - lui aussi très performant et populaire - mais surtout pour cause de misère, seuls les grands matches, comme cet Angola-Cameroun, remplissent les stades. L'équipe nationale, elle-même, n'est pas épargnée par les soucis matériels. Le stage de préparation effectué en Afrique du Sud avant la rencontre contre le Cameroun a été payé grâce à une avance sur la vente des billets, confiée à une société privée. Et quelques jours avant le match, la fédération ne disposait toujours pas de l'argent nécessaire pour payer les indemnités des joueurs.

Frédéric Chambon

Le Nigeria, le Maroc et la Tunisie qualifiés

Nigeria, Maroc et Tunisie : la zone Afrique a désigné les trois premiers pays à obtenir leur ticket pour la Coupe du monde 1998, hormis la France et le Brésil, qualifiés d'office. Le Nigeria (groupe 1) a dominé le Kenya (3-0), samedi 7 juin, à Lagos, et obtient la deuxième qualification de son histoire, après 1994. Le Maroc (groupe 5) a battu le Ghana (1-0), le même jour, à Casablanca, et jouera pour la quatrième fois une phase finale (1970, 1986, 1994). La Tunisie, auteur d'un match nul (0-0), dimanche, au Caire face à l'Égypte, se retrouve pour la deuxième fois de son histoire après 1978. A noter que le Nigeria et le Maroc sont entraînés par des Français, respectivement Philippe Troussier et Henri Michel. La Tunisie est dirigée par un Franco-Polonais, Henri Kasperczak (Le Monde du 29 avril). Reste vingt-sept places à pourvoir pour le Mondial 98.

inscrits dans le championnat de Portugal, l'ancienne puissance coloniale. Les performances des clubs, elles, ne doivent rien à la présence d'une « légion étrangère ». Elles représentent, avant tout, le fruit de la richesse et de la rigueur du football angolais, un des mieux structurés en Afrique noire malgré les ravages de deux décennies de conflit interne. L'Angola fort

mois, soit vingt fois le salaire moyen d'un fonctionnaire. Plusieurs clubs disposent d'écoles de football pour les plus jeunes, et les statuts rendent obligatoire l'existence d'équipes juniors et cadets pour les formations évoluant en première division. L'Angola est aussi à la pointe du continent pour le football féminin puisqu'il dispose dans ce domaine d'un championnat suffi-

Brésil-Italie, spectacles de choix

faisait quarante-neuf ans que joueurs italiens et brésiliens ne s'étaient pas affrontés sur le sol français. A l'époque, le 16 juin 1938, l'affiche avait déjà fait tourner les têtes et chavirer les cœurs.

DU GRAND ART

Au Stade-Vélodrome de Marseille, en demi-finale de la troisième Coupe du monde de l'histoire, la Squadra l'avait emporté 2-1 grâce à des buts signés Colaussi et Meazza, Rome ayant sauvé l'honneur d'une Seleçao bourrée de talents et victime d'un péché d'orgueil. Mais dans la mémoire collective de millions d'amateurs, c'est un autre Brésil-Italie qui reste inoubliable : celui de 1970 et du Mundial mexicain. Cent huit mille spectateurs massés au Stade aztèque pour la finale, celle du sacre d'un certain Edson do Nascimento, plus connu sous le surnom de Pelé. Quatre buts à un pour les coéquipiers de Carlos Alberto à l'issue d'un spectacle grandiose. Comme cette détente stupéfiante de Pelé qui s'élève plus haut que les colosses italiens pour ouvrir le score. Ou comme cette merveille de passe « aveugle » du roi Pelé qui permet à Carlos Alberto de clôturer

la marque. Du grand art. Et la victoire du football tourné vers l'offensive sur le *catenaccio* en vigueur à l'époque du côté italien.

Douze ans après Mexico, un nouveau Brésil-Italie va faire parler de lui en phase finale de Coupe du monde. Cette fois, sur la pelouse du stade Sarria à Barcelone, le talent offensif des Socrates, Falcao et Zico, trois joueurs qui feront les beaux jours de la Serie A italienne quelques mois plus tard, va se heurter au réalisme de la Squadra dirigée par Enzo Bearzot et de l'état de grâce de Paolo Rossi, auteur d'un triplé. L'Italie l'emporte 3-2 et sera sacrée championne du monde quelques jours plus tard. Une fois de plus, les talents exceptionnels présents sur la pelouse ont offert au monde entier un spectacle de choix.

« A L'ITALIENNE »

Le 17 juillet 1994, le talent n'a pas disparu mais la Seleçao de Carlos Alberto Parreira a troqué le foot-samba pour un réalisme défensif « à l'italienne ». Comme en face on ne change pas les bonnes habitudes, le spectacle est absent d'une finale tendue à l'extrême. Seule l'épreuve des

tirs au but désignera le Brésil vainqueur. Mais la preuve est faite qu'Italiens et Brésiliens sont, avec les inévitables Allemands, toujours présents aux grands rendez-vous. A sa virtuosité technique, le Brésil a ajouté une présence physique impressionnante. En Italie, la frilosité des années 60 a laissé place à une attitude plus « ouverte ». Lorsqu'on possède des joueurs aussi créatifs que Paolo Maldini, Roberto Donadoni ou Roberto Baggio, autant laisser un minimum de liberté à ses troupes.

Dimanche 8 juin 1997 à Lyon, la Seleçao et la Squadra Azzurra ont donc offert un nouveau spectacle de premier ordre. Le réservoir de talents brésiliens en attaque semble décidément inépuisable. On connaissait Romario et Ronaldo, on a découvert un jeune prodige de dix-neuf ans, Denilson. Lors de cette folle soirée, tout ce que le football peut offrir de beau a été au rendez-vous : des buts, une multitude d'occasions nettes, des gestes défensifs haut de gamme, des prouesses techniques. Ce curieux Tournoi de France a paradoxalement déjà sacré l'Angleterre de Glenn Hoddle, mais dans un an, lorsque les choses sérieuses débiteront sur le sol

français, Italiens et Brésiliens seront inévitablement au rendez-vous de la gloire.

Alain Constant

Six buts amicaux

- 7^e : Christian Vieri, lancé sur la gauche, par Demetrio Albertini, centre au deuxième poteau. Tête plongeante d'Alessandro Del Piero. Le gardien brésilien Taffarel est battu. **Italie 1-Brésil 0.**
- 24^e : coup-franc de Demetrio Albertini à trente mètres des buts brésiliens. Son tir est dévié de la tête par Aldair. **Italie 2-Brésil 0.**
- 35^e : corner de Roberto Carlos, qui « s'appuie » sur Romario et tire. Gianluca Pagliuca est pris à contre-pied par Attilio Lombardo, qui détourne la balle dans ses buts. **Italie 2-Brésil 1.**
- 62^e : Filippo Inzaghi entre dans la surface brésilienne, où Aldair le déséquilibre. Penalty. Alessandro Del Piero le transforme. **Italie 3-Brésil 1.**
- 71^e : Roberto Carlos sert Ronaldo, qui échappe à Fabio Cannavaro puis à Alessandro Costacurta, dribble Gianluca Pagliuca et marque. **Italie 3-Brésil 2.**
- 86^e : Romario, dans la surface, récupère un tir contré, évite Attilio Lombardo, Fabio Cannavaro et, enfin, Gianluca Pagliuca. **Italie 3-Brésil 3.**

Les Bleus déçoivent le public du Tournoi de France

rencontre qualificative pour la Coupe du monde. Paradoxalement, ce sont donc ces « fous de foot », ceux-là mêmes qui avaient été la honte de l'Europe sportive à la triste époque du hooliganisme, qui ont sorti l'étape héraultra de l'épreuve de la torpue.

Scandés par un millier de personnes, les « Football's comin'home » et les « Rule Britannia » résonnaient souvent plus fort que les pâles encouragements adressés aux Bleus. Car pour les supporters français, ce tournoi semble relever du superflu. Aux yeux du public, il s'apparente à une série de matches en trop, disputés par des héros épuisés - « J'espère que je ne jouerai pas contre l'Angleterre », avait avoué sans détour Zinedine Zidane après le match d'ouverture contre le Brésil. De fait, les matches de l'équipe

de France se déroulent devant des publics apparemment blasés. Ainsi, à l'heure du coup d'envoi de France-Angleterre, le stade rénové de La Mosson n'était rempli qu'aux deux tiers (23 000 spectateurs environ). Cette mauvaise surprise venait confirmer les inquiétudes exprimées la veille par le libero français, Laurent Blanc : « Je me pose quelques questions. Sait-on vendre le football dans notre pays ? Le public français est-il vraiment concerné par la Coupe du monde ? »

Ces états d'âme, les joueurs de Glenn Hoddle ne les connaissent pas. Les Anglais sont fatigués, eux aussi. Ils avaient même été nombreux à dénoncer à l'avance la participation au tournoi. Au mois de mai, il n'y avait guère que Paul Gascoigne, en quête de rachat, à réclamer une sélection : lui qui fuie habituellement la presse était apparu le torse nu

trionphant à la « une » des tabloïds anglais, afin de démontrer qu'il avait retrouvé un semblant de forme. Mais puisqu'il fallait bien honorer la parole donnée, les joueurs anglais ont finalement traversé la Manche sans arrière-pensées.

« Notre engagement à 100 % montre l'importance que nous accordons à cet événement », assure le milieu de terrain Graham Le Saux. « C'est bon pour la confiance du groupe », ajoute Alan Shearer. Le but qu'il a inscrit à cinq minutes de la fin sur un ballon relâché par Fabien Barthez a donné la victoire (1-0) à l'Angleterre et lui a offert la première place du tournoi. Toujours inefficace en attaque, l'équipe de France d'Aimé Jacquet reste, elle, en proie aux mêmes doutes. Son public aussi.

Eric Collier

O I S E

Stages d'anglais ou d'allemand cet été

Angleterre · Irlande · Allemagne · USA

Oxford, Dublin, Newbury, Heidelberg
 Pour toutes les classes
 Cours Oxford: 8 élèves par classe
 Vie dans une famille accueillante
 Programme d'activités culturelles
 Voyage organisé
 Toutes les dates: juin-juillet-août

Bordeaux: 05 57 92 34 12
 Lille: 03 20 40 28 38
 Lyons: 04 78 24 60 74
 Paris: 01 44 19 66 66
 Rennes: 02 99 79 78 44
 21 rue Théophraste Renaudot
 75015 Paris

Avec Karl Malone, les Utah Jazz tiennent tête aux Chicago Bulls

Grâce à leur joueur-vedette, les basketteurs de Salt Lake City ont égalisé 2 matches partout en finale du championnat professionnel américain

Les Utah Jazz ont remporté, dimanche 8 juin, dans leur salle du Delta Center de Salt Lake City (Utah), leur deuxième victoire consécutive (78-73) face aux Chicago Bulls pour revenir à 2-2 en finale du

championnat américain de basket-ball professionnel (NBA) qui se dispute en sept rencontres. Cette partie a été dominée par la grande vedette de l'équipe, Karl Malone, trente-trois ans, membre

des Dream Teams des Jeux Olympiques de Barcelone (1992) et Atlanta (1996), auteur de vingt-trois points et de dix rebonds, tandis que Michael Jordan, dans un mauvais jour, n'a pas su transcender

les Bulls. Les deux formations devaient s'affronter mercredi 11 juin, à Salt Lake City, avant de disputer les deux derniers matches à Chicago, vendredi 13 et dimanche 15 juin.

A VINGT ANS, Karl Malone ignore encore que l'Utah n'était pas une ville, mais un Etat, et que son équipe de basket, les Jazz, habitait quelque part dans un faubourg de Salt Lake City. A bientôt trente-quatre ans, il ne jure plus que par ce coin de terre gelé tout l'hiver et pelé au printemps, posé comme une injure au bon sens entre les premières pentes des Rocheuses et le désert du Nevada. Arrivé sans envie un matin du mois de juin 1985, il n'en est plus jamais parti. Et il ne le fera pas, dit-il souvent dans un sourire, même sous la torture.

Dimanche 8 juin 1997, cette amitié presque contre nature entre Malone et les Utah Jazz a bousculé sans ménagement les certitudes de Michael Jordan et des Chicago Bulls. Au quatrième match des finales NBA, la victoire des Jazz (78-73) dans leur salle de Salt Lake City a remis les deux équipes en parfaite égalité. Deux victoires dans chaque camp. Un équilibre au score que la ville a célébré jusque tard dans la nuit, en fredonnant le nom et les mérites de Ma-

lone. Avant de s'endormir doucement en recomptant sans lassitude ses vingt-trois points et dix rebonds de la soirée.

Douze ans plus tôt, le joueur aurait pourtant tout donné pour écourter son séjour en ville. Recruté par les Jazz à peine fermée derrière lui la porte de son université, en Louisiane, Karl Malone avait posé ses malles dans l'Utah en priant ses grands dieux de l'en tirer au plus vite. Huitième enfant d'une famille de neuf, élevé seul par sa mère après le suicide d'un père dont il n'a conservé aucun souvenir, il ne connaissait alors de l'existence que son image la plus sombre. Son Amérique à lui marchait à pied et savait se servir de ses poings.

« Ma mère n'a jamais eu de voiture, raconte-t-il. Au moins jusqu'au jour où j'ai pu lui en offrir une. » A Salt Lake City, il découvre une ville blanche à 92 %, mormone à 40 % et, a écrit un jour le magazine américain *Sports Illustrated*, « placide et tranquille à 100 % ». « A mon premier séjour, se souvient Malone, j'ai mis trois jours avant de croiser un Noir dans la rue. » Aujourd'hui, il se sert toujours d'une même réponse pour éluder les questions raciales : « J'ai trouvé dans cette ville et dans cette équipe des gens

qui me respectent en tant que joueur tout autant que comme être humain. »

Aujourd'hui marié et père de famille, Malone semble appartenir tout autant au décor de l'Utah que la statue de Brigham Young, le premier leader mormon. Il a récemment fait bâtir sur les hauteurs de Salt Lake City la maison de ses rêves, un mélange plutôt curieux de salle de sport et de musée à la gloire de ses idoles. Il aime s'y enfermer dans les derniers moments qui précèdent un match. Et il n'est pas rare de le voir rejoindre à moto le Delta Center, la salle des

Jazz, sur l'une de ses trois Harley, en s'offrant un détour. « J'ai pris l'habitude de ces virées en solitaire, raconte-t-il. J'aime m'imprégner de l'ambiance de la ville et de ses environs. Tout cela fait partie de ma concentration. »

Ces derniers mois, Malone a semblé trouver dans le calme de cette existence haut perchée la force de freiner l'usure du temps. Pour sa douzième saison en NBA, il s'est mis au défi de poursuivre une progression qui l'avait pourtant déjà mené à deux médailles d'or olympiques avec la Dream Team, en 1992 puis 1996.

Michael Jordan dans un mauvais jour

Le score « à l'européenne » reflète l'intensité du match. Dans cette finale au couteau, la suprématie sur le basket professionnel américain se joue à l'arraché. Pour leur quatrième rencontre, les équipes d'Utah et de Chicago n'ont pas voulu céder trop de ces points qui se paient cher en fin de partie. Dimanche 8 juin, à Salt Lake City, les Jazz ont obtenu une victoire difficile (78-73) sur les Bulls. Ils sont revenus à la hauteur des tenants du titre à quarante-quatre secondes de la fin.

C'est sur un raté de Michael Jordan, pour une fois dans un mauvais jour avec « seulement » vingt-deux points à son actif, que les Jazz réussissent à prendre l'avantage. Pour la première fois de son histoire en NBA, l'équipe de l'Utah réussissait à revenir à égalité dans la finale, après avoir perdu ses deux premiers matches sur terrain adverse. Les Jazz ont encore un match à jouer à domicile, mercredi 11 juin, avant de reprendre le chemin de Chicago, pour le sixième match, et, éventuellement, pour le septième match décisif, programmé dimanche 15 juin.

Alain Mercier

La belle revanche d'Ivan Gotti dans le Tour d'Italie

C'était encore le temps où le Tour d'Italie s'offrait au premier venu. Le parcours, affadi sans vergogne, laissait croire que le pays comptait plus de descentes que de montées. Les coureurs locaux y triomphaient sans gloire. Ces dernières années, les organisateurs s'étaient attachés à muscler une course devenue indigne des épopées naguère décrites par Dino Buzzati. Le Giro n'a depuis accusé que de vainqueurs de premier plan : Miguel Indurain, Evgueni Berzine, Tony Rominger, Pavel Tonkov.

L'honnêteté retrouvée du Tour d'Italie rehausse la performance de Gotti. Sa frêle silhouette, son humilité l'avaient condamné à un injuste silence dans le peloton. Professionnel depuis 1991, le coureur était arrivé plusieurs fois sur le devant de l'actualité, mais il avait toujours semblé que c'était là pur hasard.

Le public français l'avait découvert en 1995. Après la chute de Laurent Jalabert dans l'étape de Havre, il s'était retrouvé en jaune. Sur le podium, il avait semblé dé-

guisé avec un maillot trop grand. Le surlendemain, son coéquipier Bjarne Riis le lui ravissait. On oublia celui qui termina cinquième à Paris.

Il ne se trouva jamais personne pour croire en ce coureur tombé dans le cyclisme par atavisme familial.

L'enfant est né à San Pellegrino Terme, la ville de l'eau qui pique, au-dessus de Bergame, non loin de Sedrina, le village de Felice Gimondi. Son père s'appelait Gino, son

oncle Fausto. Un de ses aïeux, Giovanni, avait remporté Milan-Turin en 1935. De quoi vous mettre en selle. A une époque où le cyclisme juge la valeur d'un coureur en fonction de sa puissance calculée en watts, ses airs efflanqués (60 kilos pour 1,73 m) ont longtemps suscité le scepticisme des directeurs sportifs.

Equipier de Gianni Bugno, puis de Berzine, il se vit refuser les responsabilités. Mais le gentil Ivan se lassait de convoier en montagne

des chefs de file à la dérive. Lui savait qu'il pouvait être où son regard le portait, quelques lacets plus haut, avec les premiers. Soixante-troisième du classement de l'Union cycliste internationale (UCI) en 1995, cent trente et unième en 1996, sa carrière épousait les trajectoires déclinantes de ses leaders. Au début de la saison, Gotti signait dans l'équipe Saeco. Une gageure. La formation vit pour Mario Cipollini, le cadreur du sprint. Le Bergamasque semblait avoir trouvé une ombre plus épaisse encore. Jusqu'à cette quatorzième étape escarpée, entre Racconigi et Breuil Cervinia, où il s'impose détaché. Le Russe Tonkov et le Français Luc Leblanc, favoris, retrouvèrent devant eux au classement général ce bout d'homme qu'ils avaient négligé. A Milan, Berzine se retrouve relégué à quarante minutes, Bugno à près de trois heures.

Et Cipollini s'est fait garde du corps, jouant de son imposante carcasse pour protéger son leader. Ce retournement des rôles n'est pas la plus mince revanche de Gotti.

Benoît Hopquin

LOTTO : résultats des tirages n° 46 du samedi 7 juin.

Premier tirage : 4, 7, 14, 15, 26, 34 numéro complémentaire : 29 ; rapport pour 6 bons numéros : 2 539 440 F ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 91 325 F ; pour 5 bons numéros : 4 640 F ; pour 4 bons numéros : 108 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.

Second tirage : 10, 17, 21, 27, 42, 43, numéro complémentaire : 3 ; rapport pour 6 bons numéros : 15 593 105 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 60 965 F ; pour 5 bons numéros : 8 210 F ; pour 4 bons numéros : 167 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97119

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

HORIZONTELEMENT

I. Que l'on ne trouve pas en série. - II. Au-dessus du fût. Pour taire l'identité. - III. Lancée dans les affaires. Où il ne peut y avoir de doute. - IV. Pour se jeter à l'eau. - V. Leurs queues ne se portent plus beaucoup. Mis en beauté. - VI. Liaison francilienne. Donne un coup de main au poète. Saint normand. - VII. Mettre en place. Fait tristement le plein en période de vacances. - VIII. Restes d'oiseaux. Retourné, retourné. -

VERTICALEMENT

1. Appel. Travaille plus souvent en régions qu'à Paris. - 2. L'art et la manière de ne pas faire dans la dentelle. - 3. A Paris, il ne reste que les jardins. - 4. Sonde pour tout savoir. A consommer avec modération. - 5. Ouverture à

l'anglaise. Se développent en rames. - 6. Négation. Se trompe. Note. - 7. Sur la Loire. Au-dessus du lot. - 8. Faux sur toute la ligne. Bien attaché. - 9. Crié sous le coup. Se tient à l'ombre. - 10. Bête de somme. A l'horizontal sur l'écu. - 11. Son *Œdipe* est contemporain. Fleur ou dieu en désordre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97118

HORIZONTELEMENT

I. Pomiculteur. - II. Aragon. Isle. - III. Ri. Nuisette. - IV. Egres (Serge). Tr. II. - V. Niée. Pacôme. - VI. TNT. Pête-sec. - VII. Ha ! Copule. - VIII. Elitiste. Di. - IX. Sir. Si. Togo. - X. Etamons. BSN. - XI. Seigneuries.

VERTICALEMENT

1. Parenthèses. - 2. Originalité. - 3. Ma. Ret. Irai. - 4. Ignée. Ct. MG. - 5. Cous. Poison. - 6. Uni. Pepsine. - 7. Statut. Su. - 8. Tiercelet. - 9. Est. Ose. Obi. - 10. Ultime. DGSE. - 11. Réélections.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 21

Découper des petits papiers

Sur un ruban de papier, vous avez la possibilité de réaliser les deux opérations suivantes :

● Le pli (p) : vous pliez en deux en amenant la moitié droite sur la moitié gauche.

● La coupe (c) : vous coupez au milieu et superposez les morceaux.

Par exemple, à partir d'un morceau initial, on obtient 5 morceaux avec la suite d'opérations p p c.

On alterne c p c p c...

Au bout de combien de coupes dépassera-t-on les mille morceaux ?

Combien aura-t-on alors de morceaux ?

Solution dans *Le Monde* du 17 juin.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

Solution du problème n° 20 paru dans *Le Monde* du 3 juin.

Nœud avec le titre *Le Monde* : il se forme deux nœuds (sur le M et sur le O, pas sur le D).

Echelle de Jacob :

1. Dégager les boucles B1 et B2 de sous l'échelle en les faisant passer au-dessus.

2. Dégager les boucles B3 et B4 de sur l'échelle en les faisant passer au-dessous.

3. Dégager B5 et B6.

4. « Détordre » B7 et B8. Il suffit alors de tirer sur B9.

①

②

③

④

⑤

⑥

⑦

⑧

⑨

⑩

⑪

⑫

⑬

⑭

⑮

⑯

⑰

⑱

⑲

⑳

㉑

㉒

㉓

㉔

㉕

㉖

㉗

㉘

㉙

㉚

㉛

㉜

㉝

㉞

㉟

㊱

㊲

㊳

㊴

㊵

㊶

㊷

㊸

㊹

㊺

㊻

㊼

㊽

㊾

㊿

⓪

⓫

⓬

⓭

⓮

⓯

⓰

⓱

⓲

⓳

⓴

⓵

⓶

⓷

⓸

⓹

⓺

⓻

⓼

⓽

⓾

⓿

Ⓚ

Ⓛ

Ⓜ

Ⓨ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Ⓩ

Dégradation par l'ouest

LES NUAGES ARRIVENT le long de la façade ouest mardi matin et se propagent vers l'est. Ils donnent quelques pluies. Les orages locaux qui toucheront le sud-ouest dès le matin pourront se développer sur presque tout le pays en soirée. Les températures restent élevées.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. - Les nuages seront très nombreux toute la journée. Ils pourront donner des ondées parfois orageuses dès la mi-journée. Il fera 20 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des bancs de nuages élevés encobrent le ciel dès le matin sur l'ensemble des régions. Quelques ondées se produisent sur la Touraine en matinée et gagnent le Nord et l'Est dans l'après-midi en prenant un caractère orageux. Il fera 23 à 27 degrés.

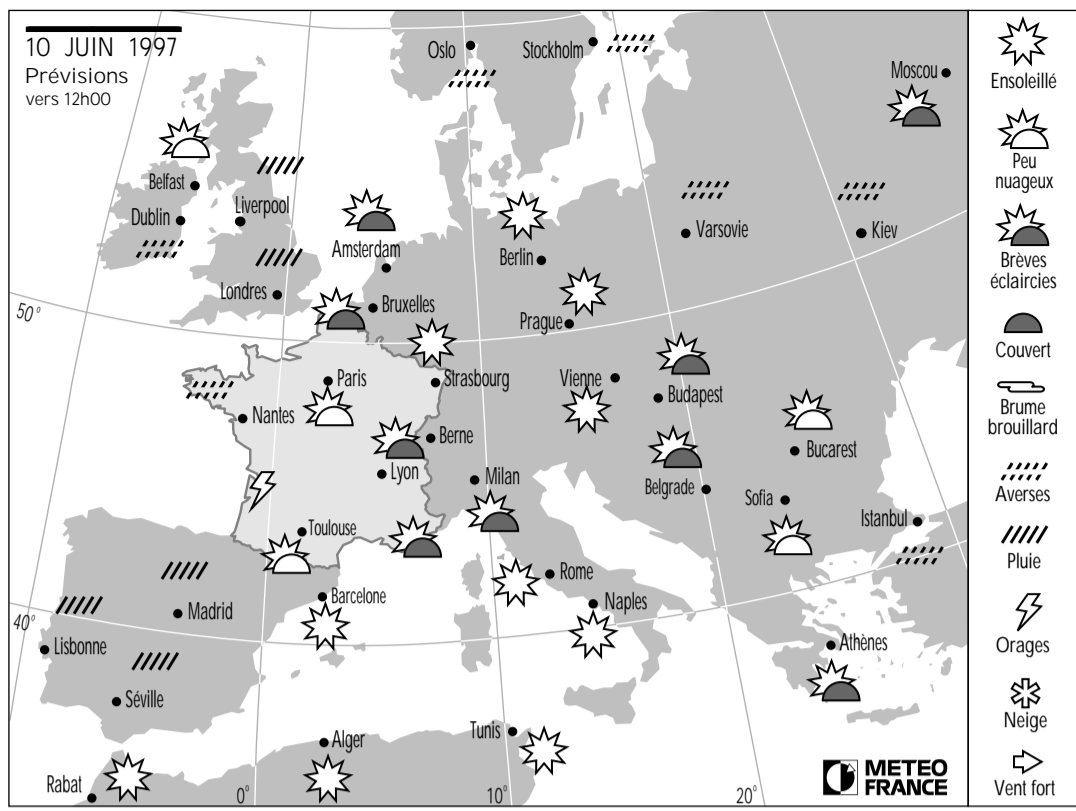
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel est souvent voilé de nuages élevés, mais le soleil brillera en

core largement. Les nuages s'épaissiront dans l'après-midi. On risque quelques ondées parfois orageuses sur la Bourgogne, puis la Franche-Comté, en soirée. Il fera 23 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dans un ciel chargé, le temps sera lourd et des orages pourront éclater au cours de la journée. Ils seront parfois forts, et la grêle n'est pas exclue. Le vent d'Autan se lève et souffle jusqu'à 60 km/h dans les rafales. Il fera 26 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le début de la journée sera encore ensoleillé. Une dégradation nuageuse, avec des ondées parfois orageuses, touchera le Limousin à la mi-journée, puis l'Auvergne dans l'après-midi. Des foyers orageux se développent également sur le relief des Alpes dans la soirée. Il fera 28 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. - Le soleil reste généreux. Il fera 25 à 30 degrés.

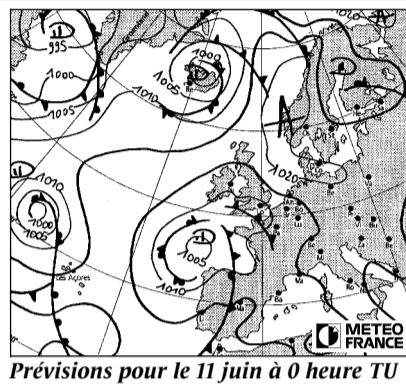
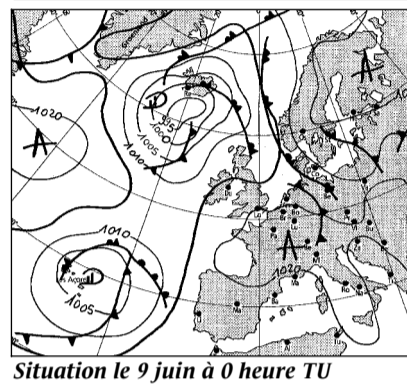


PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/26 S
AJACCIO	16/25 S	
BIARRITZ	18/26 S	
BORDEAUX	18/28 P	
BOURGES	15/26 S	
BREST	12/19 N	
CAEN	15/22 N	
CHERBOURG	12/20 N	
CLERMONT-F.	15/28 N	
DIJON	15/26 S	
GRENOBLE	16/30 S	
LILLE	14/24 N	
LIMOGES	15/24 N	
LYON	17/28 S	
MARSEILLE	19/28 S	
NANTES	14/24 S	
NICE	17/24 N	
PARIS	15/25 S	
PAU	17/26 S	
PERPIGNAN	18/27 S	
RENNES	14/24 N	
ST-ETIENNE	15/28 S	
STRASBOURG	14/28 S	
TOULOUSE	18/27 S	
TOURS	15/25 S	
FRANCE outre-mer		
REUNION	23/29 P	
MADAGASCAR	26/30 C	
NOUVEA	21/24 P	

PAPEETE	23/28 S
POINTE-A-PIT.	26/32 S
ST-DENIS-RE.	21/26 P
EUROPE	
AMSTERDAM	10/23 S
ATHENES	19/25 N
BARCELONE	19/24 S
BELFAST	13/18 N
BELGRADE	16/25 S
BERLIN	13/24 S
BERNE	13/28 N
BRUXELLES	12/26 S
BUDAPEST	17/24 N
BUENOS AIRES	16/24 N
COPENHAGUE	11/18 N
DUBLIN	12/16 P
FRANCFORT	13/27 S
GENEVE	13/28 N
HELSINKI	12/26 P
ISTANBUL	16/20 P
KIEV	15/23 P
LISBONNE	17/22 P
LIVERPOOL	15/17 P
LONDRES	14/24 P
LUXEMBOURG	12/26 S
MADRID	14/27 P
MILAN	19/29 N
MOSCOU	15/26 S
MUNICH	14/25 S
NAPLES	19/28 S
OSLO	13/23 P
PALMA DE M.	18/27 N
PRAGUE	12/22 S
ROME	16/27 S
SEVILLE	15/28 P
SOFIA	14/21 N
ST-PETERSB.	17/23 P
STOCKHOLM	11/28 P
TENERIFE	15/21 S
VARSOVIE	14/21 P
VENISE	18/25 S
VIENNE	14/24 S
AMERIQUES	
BRASILIA	10/25 S
BUENOS AIR.	7/16 C
CARACAS	26/31 N
CHICAGO	13/25 S
LIMA	20/25 N
LOS ANGELES	14/22 S
MEXICO	14/27 S
MONTREAL	18/31 N
NEW YORK	16/27 S
SAN FRANCIS.	15/22 S
SANTIAGOCHI	9/15 P
TORONTO	13/25 S
WASHINGTON	14/28 N
AFRIQUE	
ALGER	20/31 S
DAKAR	23/28 N
KINSHASA	21/29 N
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	27/37 P
BOMBAY	28/32 S
DJAKARTTA	26/31 S
DUBAI	28/37 S
HANOI	28/32 P
HONGKONG	27/28 P
JERUSALEM	18/29 S
NEW DEHLI	27/37 S
PEKIN	16/26 S
SEOUL	18/27 S
SINGAPOUR	27/30 P
SYDNEY	8/18 S
TOKYO	22/27 N
LE CAIRE	20/32 N
MARRAKECH	18/25 S
NAIROBI	14/22 S
PRETORIA	6/21 N
RABAT	18/25 S
TUNIS	23/32 S



AUTOMOBILE

Les nouveaux 4 x 4 mélangent les genres

Le Honda CRV ressemble à un break et se conduit comme une berline

LES NOUVELLES VEDETTES du marché du 4x4 cultivent résolument le paradoxe qui fait la singularité, parfois raillée, de ces voitures haut sur pattes. Il n'a échappé à personne que les engins taillés pour le tout-terrain, tendance gentleman farmer (Land Rover Defender) ou baroudeur macho (Nissan Patrol), et plus encore les « tous chemins » polyvalents (Jeep Grand Cherokee, Opel Frontera, Toyota Land Cruiser, Land Rover Discovery), sont rarement utilisés comme des véhicules à quatre roues motrices durs à la tâche, rôle auquel ils sont en principe destinés. La dernière génération va plus loin. Elle assume ouvertement ce décalage entre image et usage.

Comme le Toyota Rav 4 (qui, lancé en 1994, assure l'essentiel de la progression des ventes de 4x4 en France grâce au succès de sa version trois-portes et malgré l'absence de motorisation diesel), le tout nouveau Honda CRV abandonne les peintures de guerre du 4x4 traditionnel, mais s'attache à sauver les apparences. Le CRV est un expert en mélange des genres : extrapolé sur la base d'une Honda Civic, sa corpulence est celle d'un petit break (4,52 mètres), mais son style extérieur est davantage celui d'une berline que d'une Jeep. Placée bien en évidence sur le hayon arrière, sa roue de secours ne fait pas illusion. Esthétiquement moins réussi que

le Toyota Rav 4 et ses jolies rondeurs, le CRV offre un généreux espace intérieur. Trois adultes peuvent prendre place à l'arrière, et le coffre, auquel on accède par une porte surmontée d'une vitre pouvant s'ouvrir indépendamment, est d'un volume respectable (374 litres lorsque la banquette est relevée). Petite astuce : en soulevant la moquette, on découvre une table de pique-nique escamotable, sous laquelle est aménagée un volume de rangement supplémentaire.

APPRECIÉS DES FEMMES

Contrairement à nombre de 4x4 classiques, le CRV dispose d'une excellente insonorisation et n'inflige pas de vibrations désagréables à ses occupants. Les suspensions contribuent à assurer une bonne tenue de route. Un peu gourmande, l'unique motorisation (un quatre cylindres de deux litres pour 128 chevaux) ne s'accorde pas parfaitement avec la boîte de vitesses automatique. Gérée par un microprocesseur programmé pour une conduite « à l'américaine », celle-ci n'est pas désagréable, mais se livre à une valse sur la base d'une Honda Civic, sa corpulence est celle d'un petit break (4,52 mètres), mais son style extérieur est davantage celui d'une berline que d'une Jeep. Placée bien en évidence sur le hayon arrière, sa roue de secours ne fait pas illusion. Esthétiquement moins réussi que

Loin d'être ridicule sur les che-

mins de traverse, le CRV ne se sent pas pour autant une âme d'escaladeur. Un circuit hydraulique commandé par deux pompes transmet automatiquement le couple aux roues arrière, mais seulement en cas de nécessité, lorsque la vitesse de rotation des roues avant diffère de celle des roues arrière. Le plus clair du temps, le CRV avale les kilomètres en deux-roues motrices, ce qui lui permet de réduire sa consommation d'énergie et d'épargner ses pneumatiques.

Plus compacts et plus abordables (moins de 150 000 F), les nouveaux 4x4, dont le prochain représentant sera le Land Rover Freelander, qui sera dévoilé en septembre lors du Salon de Francfort, représentent 30 % des ventes de quatre-roues motrices sur le marché français et rencontrent un réel succès au Japon. Créatures des services de marketing, ils font l'objet d'une savante mise en scène de la part des constructeurs. Rav 4 signifie « Recreational Active Vehicle » et CRV « Compact Recreational Vehicle », appellations clinquantes que l'on peut traduire par véhicule de loisirs « dynamique » ou « compact ». « Le CRV a été conçu comme une chaussure de randonnée : évoquer l'aventure tout en sachant d'abord être confortable », résume Yannick Vignerot, responsable du marketing produit de Honda France. Si l'on ne saurait évoquer un



Le premier 4 x 4 de Honda, le CRV : un « véhicule de loisirs ».

« nouveau concept automobile », la génération montante confirme l'émergence de phénomènes nouveaux. Ainsi, ces voitures sont fort appréciées des femmes (40 % de la clientèle du Rav 4) qui, en règle générale, optent surtout pour de petites berlines pratiques et rationnelles. Il semble que, comme on l'a constaté pour les monospaces, les conductrices apprécient l'impression de sécurité qu'engendre le fait de dominer la route et la complexité qu'inspire une automobile aux formes atypiques, à l'aise de surcroît en usage urbain. Sans doute, constatent-elles aussi que les 4x4 sont devenus des engins faciles et très amusants à conduire.

D'autre part, l'expérience accumulée par Toyota et les pre-

mières commandes engrangées par Honda indiquent que les 4x4 compacts sont des attrape-tout qui alimentent la « dé-berlinisation » rampante du marché automobile, en attirant des clients d'horizons très différents, propriétaires de voitures tout ce qu'il y a de plus classiques. Hélas, cette quête d'originalité est parfois déçue. Pourquoi donc des voitures extérieurement aussi avenantes que le Rav 4 et le Honda CRV ont-elles été affublées d'un habillage intérieur aussi rabato-

Jean-Michel Normand

★ Honda CRV, de 129 800 F à 153 800 F (10 CV). Boite manuelle disponible en septembre (11 CV).

DÉPÊCHES

PEUGEOT : les prix de la 406 coupé ont été définitivement fixés par Peugeot. Les tarifs de base vont de 169 500 F (version 2 litres) à 234 500 F (version 3 litres V6).

BMW : devant le succès de son petit roadster Z3 (vendu à 70 000 exemplaires), BMW annonce la sortie d'une version coupé. Cette biplace à la structure plus rigide que le cabriolet recevra le six-cylindres de la M3 (321 ch). La date de commercialisation n'est pas encore fixée.

JAGUAR : au terme d'une carrière longue de vingt-six ans, le moteur Jaguar V12, qui a été produit à plus de 160 000 exemplaires, a terminé sa carrière avec la berline XJ12 6 litres. Ce groupe propulseur cède sa place au moteur V8 4 litres apparu l'an dernier sur les nouvelles XK 8.

RENAULT : la Mégane sert à illustrer la gestation d'une automobile, de l'origine du projet au lancement commercial, sur un CD-ROM : *L'Aventure automobile*. Plus de 160 écrans, 300 photos commentées et 35 séquences. Il est en vente au prix de 159 F. Renseignements : 01-30-40-75-40.

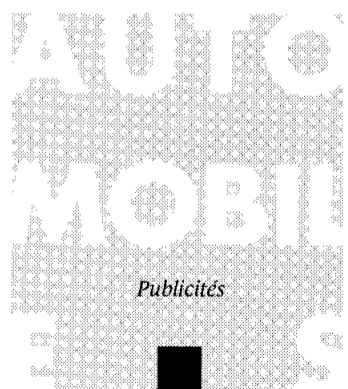
Relevé de vitesse surprise sur autoroute

Pour une surprise, ce fut une surprise. Les automobilistes qui, le 12 mars, quittaient les autoroutes A 8, A 52 et A 57 aux péages de Pont-de-l'Étoile (Bouches-du-Rhône) ou de Capitou (Var) se sont vu remettre une petite fiche indiquant quelle avait été leur vitesse moyenne depuis leur entrée sur le réseau. Rien de plus simple à calculer : il suffisait de comparer l'heure d'entrée et l'heure de sortie puis d'effectuer une règle de trois. Les résultats de cette expérience viennent d'être publiés par la société Escota, qui gère 430 kilomètres d'autoroutes dans le sud-est de la France. Sur un total de 11 111 véhicules, 2 284 (soit 19 %) dépassaient une moyenne de 130 km/h, vitesse légale maximale. Parmi eux, 81 avaient franchi la barre des 150 km/h, toujours en moyenne. En mars 1996, le réseau Aréa avait comptabilisé de la même manière 15 % de taux de dépassement dans la région Rhône-Alpes. Une semaine plus tard, le 19 mars, Escota a réitéré l'expérience mais en informant au préalable, par voie de presse et à l'entrée des péages, les automobilistes. Résultat : 21 % de relevés supérieurs à 130 km/h. Autrement dit, aucun effet dissuasif sur les conducteurs. Au contraire. Cette expérience a fait bondir l'hebdomadaire *Auto-Plus*, qui y a vu l'émergence de contrôles de vitesse sauvages et rétroactifs. Le magazine faisait remarquer que la mesure de la vitesse

moyenne ne prend pas en compte les arrêts éventuels et qu'un automobiliste filant à 180 km/h, mais marquant une pause pour faire le plein, passe au travers des mailles du filet. De plus, les autoroutes où l'on circule pourtant le plus vite ne sont-elles pas statistiquement quatre fois moins dangereuses que les routes ? Ancien délégué à la sécurité routière, Jean-Michel Bérard, qui préside la société Escota, se défend de vouloir mettre au point un nouvel et sournois instrument répressif. « Ce sondage confirme tout simplement que la vitesse n'est pas encore perçue comme facteur d'insécurité routière, assure-t-il. Rouler vite reste un élément symbolique très positif, et c'est inquiétant. » Des questionnaires renvoyés par les usagers, il ressort que la plupart avaient eu le sentiment de circuler moins vite qu'ils ne le faisaient en réalité. « Mais le plus important, admet Jean-Michel Bérard, est que l'information préalable n'ait pas incité les plus véloces à lever le pied. »

Ce diagnostic semble confirmé par un autre test grandeur nature réalisé par Escota du 7 au 16 juillet 1996. Cette fois, un panneau lumineux portant l'inscription « Trop vite ! » interpellait les véhicules les plus rapides. Là encore, la dissuasion n'a pas joué. D'après les relevés réalisés par un radar, la vitesse des véhicules chutait de 8 km/h après franchissement du panneau... avant de revenir aux valeurs antérieures quelques centaines de mètres plus loin.

J.-M. N.



Publicités

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 97
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou
financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
Port. 06.07.84.10.33
Pascal Bonnet

EN SAVOIE
Audi
A8 4,2 Quattro
Argent 96..... 26 000 km
A8 4,2 Quattro
Bleu Ming 96..... 31 000 km
A4 Avant 1,8 125 CH
Argent 97..... 14 500 km
A6 TDI 140 CH Pack clim.
Gris Aorthe 97..... 2 200 km
JEAN LAIN AUTOMOBILE
☎ 04.79.62.37.91 (Poste 85 ou 26)

SAFRANE Alizé 2,1 DT
97, 6 350 km, vert Abysses, jtes alu., garantie OR 12 mois, Prix : 139 000 F
B. Sénéchal 01.49.23.55.82

SAFRANE Ellipse 3,0L
96, 62 600 km, sièges cuir, bleu crépuscule, garantie 12 mois, Prix : 129 000 F
B. Sénéchal 01.49.23.55.82

SAFRANE RT 2,2 Si
94, 38 800 km, bleu crépuscule, garantie 6 mois, Prix : 87 000 F
B. Sénéchal 01.49.23.55.82

SAFRANE Baccara
95, 32 400 km, BV 5, bleu crépuscule, garantie 12 mois, Prix : 159 000 F
B. Sénéchal 01.49.23.55.82

SAFRANE Alizé 2,0 i
97, 11 600 km, ABS, radio, vert Abysses, garantie 12 mois, Prix : 124 000 F
B. Sénéchal 01.49.23.55.82

Part. vend PEUGEOT 304 S Cabriolet 1974
couleur Gold, état exceptionnel 24 000 km d'origine, vign. 97, 50 000 F - 01.42.17.39.20 h.b. 01.47.28.43.60 après 19h.

Part. vend 306 Diesel 5 portes
modèle 96, blanche, direction assistée, 40 000 km, 54 000 F - 01.45.88.98.72

Présence AUTO
50 VÉHICULES EXPOSÉS.
FAIBLES KM DISPONIBLES.
GARANTIE EUROPÉENNE DE 1 AN
(pièces et main d'œuvre).
ESPACE Cyclade 2.1 dt 96.123 000 F
R 21 GTS Alizé 93..... 45 000 F
R 19 Europa Diesel 94..... 45 000 F
SAFRANE Alizé 2.0 95..... 79 000 F
405 SRI BVA 93..... 44 000 F
405 Sillage 95..... 55 000 F
Grd CHEROKEE V8 94..... 130 000 F
XANTIA TD SX 95..... 79 000 F
LAGUNA RT 1.8 95..... 68 000 F
LAGUNA RXE 2.2 D 95..... 86 000 F
LAGUNA RXE 2.0L 95..... 77 000 F
CLIO RL 1.2 5P 97..... 56 000 F
ESCORT GHIA TD 96..... 69 000 F
TWINGO "KENZO" 96..... 49 000 F
ROVER Di 95..... 79 000 F
NISSAN PRIMERA II D 96. 68 000 F
AUDI 80 TDI 95..... 79 000 F
C 15 Diesel 96..... 45 000 F
LAGUNA V6 95..... 89 500 F
PORSCHE 356 A 58..... 200 000 F

Retrouvez chaque semaine la rubrique
"AUTOMOBILES", renseignements :
☎ 01.42.17.39.42 - (Fax : 01.42.17.39.25)

Tél. : 01.46.71.64.03

DANSE La chorégraphe allemande Pina Bausch, transmet, pour la première fois dans sa carrière, l'une de ses œuvres. Créé en 1975, son *Sacre du printemps*, pièce maîtresse du

compositeur Igor Stravinsky, sera dansée au Palais-Garnier, du 9 au 19 juin, par seize filles et seize garçons du Ballet de l'Opéra de Paris. En même temps, le Tanztheater de Wup-

pertal présentera *Nur du* au Théâtre de la Ville, du 13 au 29 juin. ● SÉLECTIONNÉS par la chorégraphe, ces danseurs de l'Opéra ont reçu un choc. Ils évoquent l'émotion et la densité des

relations qui se sont nouées avec Pina Bausch. Cette dernière parle de son expérience à l'Opéra, mais aussi de son mode de vie et de création qui se confondent. ● LA MUSIQUE de

Stravinsky a toujours poussé les chorégraphes à se dépasser. Depuis une première, en 1913, par Nijinski au Théâtre des Champs-Élysées, de nombreuses versions se sont succédé.

Les danseurs de l'Opéra de Paris sous le choc de Pina Bausch

La créatrice allemande offre sa version du « Sacre du printemps » au Palais Garnier. La confrontation des univers a fait naître dans la troupe des seize filles et seize garçons – pas d'étoiles – une émotion unique, qui s'est étendue à l'ensemble du Ballet

LE SACRE DU PRINTEMPS, d'Igor Stravinsky, chorégraphie de Pina Bausch. Scénographie et costumes : Rolf Borzik ; Lumières : Joan Delaere. Ballet de l'Opéra national de Paris.

PALAIS-GARNIER, place de l'Opéra. M^o Opéra. Du 9 au 19 juin à 19 h 30. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Pour la première fois, Pina Bausch est, en même temps, à l'Opéra de Paris et au Théâtre de la Ville. Dans ce dernier lieu, le Tanztheater de Wuppertal dansera *Nur du*, une pièce préparée en 1996 à Los Angeles, inspirée du cinéma et des modes de vie de l'Ouest américain (*Le Monde* du 16 avril). Pour la première fois aussi, et l'événement est de taille, Pina Bausch a accepté qu'une autre compagnie que la sienne – le Ballet de l'Opéra de Paris – s'empare d'une de ses créations. Elle n'a rien laissé au hasard. Les danseurs sont en état de choc. Ils sont magnifiques à entendre et à observer. Leurs yeux s'égarant, ils frémissent. La chorégraphe allemande leur a tout donné d'elle-même. Et eux ont compris qu'ils n'avaient encore jamais sorti leurs tripes. Seize filles et seize garçons de l'Opéra de Paris sélectionnés par Pina Bausch pour devenir les récipiendaires de sa version du *Sacre du printemps*. Une légende.

L'apprentissage de cette œuvre de passion, composée en 1975, les a bouleversés. Quand vous les questionnez, ils chuchotent. Comme si tant de bonheur, apporté par une artiste qui est l'antithèse de l'esprit du lieu, devait rester silencieux afin d'en mieux jouir. Pina Bausch vit dans le même état de grâce : « Il y a eu un tel échange que cette proximité qui maintenant nous unit est une merveille. » Dans la salle du Palais-Garnier, la tension de Brigitte Lefèvre, directrice



Pina Bausch en répétition avec des membres du Ballet de l'Opéra.

de la danse, n'est pas simplement due à l'imminence de la première représentation : on sent qu'elle aussi a été happée par l'émotion. Certains danseurs, parmi les plus jeunes, ont pleuré pendant les répétitions.

« LES ÉTATS DE L'ÂME »

« L'affaire n'aurait pu se faire sans l'amitié de Thomas Erdos, agent et ami de Pina Bausch à Paris, sans l'aide de Malou Airaudo et de Dominique Mercy, deux de ses danseurs des tout débuts, explique Brigitte Lefèvre. C'est eux qui m'ont donné le courage de poser la question à Pina. L'enthousiasme des danseurs m'a encouragée à persévérer. D'instinct, dès le premier jour de travail, ils ont compris qu'elle incarnait la danse. Avec toute la vérité et la pureté d'un mouvement puisé au plus profond. Tous ces gestes qui

prennent racine au creux du diaphragme remuent l'intérieur du corps et les états de l'âme. »

Brigitte Lefèvre voulait Pina Bausch. Non pas pour ajouter un nom à la liste des célébrités qu'elle invite pour ouvrir sa compagnie à d'autres styles, mais tout simplement parce que, « comme pour tant d'autres spectateurs, la danse de Pina Bausch a été pour moi une révélation. Dans les années 70, j'ai quitté l'Opéra de Paris pour vivre l'aventure du contemporain, mais je suis issue de ce sérail. Et j'ai senti combien cette danse, moulée dans la théâtralité, n'était pas seulement une danse comportementale, mais la danse savante du XX^e siècle. Quand je suis revenue à l'Opéra pour y diriger le ballet, je savais qu'un jour les danseurs devront se confronter à cette vérité-là. Si j'aurais aimé danser ce Sacre ? Hum !

J'aurais a-do-ré ! » Pina Bausch a demandé toute liberté dans le choix des danseurs. Elle n'a pas souhaité d'étoiles. « Il y a Bruno Bouché, qui a à peine dix-sept ans. Il est quadrille-stagiaire, dit Wilfried Romoli, premier danseur. Je l'ai vu s'accrocher comme jamais, perdu, mais pas plus que nous, les aînés, face à la danse de cette femme exigeante, mais douce, qui n'élève jamais la voix. Qu'est-ce qu'on a eu peur de ne pas être à la hauteur ! » Le grand choc du *Sacre du printemps* de Pina Bausch, c'est la terre. Des tonnes de terre, noire, que les techniciens déversent sur la scène, et que les danseurs vont étaler au fur et à mesure de leurs courses furieuses, de leurs corps-à-corps.

Danser avec la terre, s'y rouler, en être maculé : « C'est une sensation ludique, mais perturbante. Elle

ne pardonne pas l'erreur. On peut y glisser, y dériver, on peut aussi chuter. On est déstabilisé. C'est le but. Mais c'est envoiement. Il y a l'odeur, la matière, l'archaïsme qui colle au sujet de ce rituel imaginé par Stravinsky. » Miteki Kudo, sujet, ajoute : « On a assez peu répété avec la terre. C'est voulu. Ce sol doit être un risque qui ajoute à la frayeur que dégage cette danse. Pina nous a dit que ce n'était pas grave de tomber. Que l'important est surtout de ne pas se préoccuper de quoi on a l'air. Avec la terre, mélangée à la sueur, qui s'accroche à nos joues, à nos cheveux, à nos jambes, à nos bras. »

Pas de maquillage, pas de bijoux non plus : « On apprend à s'accepter comme on est. C'est dur. Surtout quand la fatigue est là. Nous danseuses, nous sommes coquettes, reconnaît Clothilde Vayer, trente-six ans, qui a dansé *Le Sacre du printemps* de Nijinski (créé en 1913) et celui de Maurice Béjart (créé en 1959) : « Pendant que j'apprenais *Le Sacre* de Pina Bausch, ma mémoire a complètement oublié les pas des autres versions. » Tous parlent de leur corps métamorphosé par la danse de la chorégraphe allemande. « Pour la première fois à l'Opéra, quelqu'un nous a demandé un investissement dont on n'avait pas idée, dit Yann Briday, vingt-cinq ans. Depuis le premier jour, nous avons des courbatures. Elles ne sont pas uniquement provoquées par une autre manière de bouger, par nos muscles sollicités autrement : elles viennent de la fa-

tigue, de l'exténuation. Elles sont intégrées au travail. Elles nous permettent, au-delà de la douleur, de la souffrance, d'accéder au bonheur. »

« Je savais que cette danse existait. Je suis si heureux de vivre cela à l'Opéra. D'avoir en face de nous quelqu'un qui nous respecte, aime nos sentiments, veut les voir. On s'est donné à fond. Elle ne nous a rien caché d'elle. J'ai moins peur maintenant que je sais que cette danse, cette passion, est à notre portée. Dire que Dominique Mercy et Hans Pop, danseurs de Pina, qui ont fait travailler les garçons, dire que Jo-Ann Endicott et Malou Airaudo, qui ont parfois pris en charge les filles, toute cette équipe que Pina a rassemblé autour de nous, pour nous, tous ces hommes, ces femmes, de plus de cinquante ans, n'ont jamais connu d'autre façon de danser, qui est aussi une façon de vivre, les attachant les uns aux autres pour créer ! Comment ne pas les admirer ? »

LA VÉRITÉ DU GESTE

Ce *Sacre du printemps* provoque une commotion et inverse les règles hiérarchiques de l'Opéra, où l'usage est de sortir du groupe coûte que coûte. Une remise en question. Jerome Robbins, Merce Cunningham, Mats Ek, ces chorégraphes ont marqué les danseurs. Mais jamais, à l'évidence, ils n'avaient vécu le feu « bauschien ». Elle, dont on dit que sa danse n'est déjà plus de la danse, a plongé ses interprètes au cœur de leur corps, dans la vérité du geste. Les danseurs distribués sur le spectacle *Signes* de Carolyn Carlson et d'Olivier Debré, ou sur *La Sylphide*, sont tous venus regarder leurs copains – du jamais vu. « Pina, c'est quand elle veut. Même pas pour un rôle. Juste pour travailler sous sa direction », auraient dit les étoiles.

Dans la danse jusqu'au cou. Dans la terre jusqu'aux cheveux. Miteki Kudo, danseuse délicate, vient d'apprendre qu'elle est désignée par la chorégraphe pour le rôle de l'Elue. Ainsi qu'Aurélien Dupont et Géraldine Wiart. Pina Bausch, elle, n'a voulu nous donner aucun nom. Le spectateur, quant à lui, ne saura pas à l'avance qui dansera l'adolescente, l'Elue, enlevée par les jeunes hommes pour célébrer le printemps. Wilfried Romoli conclut : « Je suis l'Elu, celui qui choisit la femme, lui retire sa robe couleur chair, transparente, souillée, identique à celles des autres filles. Je l'habille d'une robe rouge. Celle par laquelle elle devient femme. Celle qui la désigne pour le sacrifice. » Certains danseurs se demandent déjà s'il existe une danse après Pina Bausch.

D. F.

Pina Bausch, chorégraphe

« Il m'a toujours semblé plus facile de faire plus que moins »

« Comment avez-vous choisi les danseurs pour *Le Sacre du printemps* ?

– C'est leur mouvement qui m'a décidé. Parfois un détail. Et aussi leur volonté de courir cette expérience ensemble. Je n'ai pas choisi d'étoiles, mais là n'est pas la question. Vous voulez savoir quelles danseuses auront le rôle de l'Elue ? Ce n'est pas important. Toute ma chorégraphie est construite sur l'idée que toutes les filles, tour à tour, peuvent être l'Elue. L'expérience du *Sacre* n'est pas une expérience individuelle, mais de ce qui se partage. J'ai surtout enseigné les pas aux filles. Car dans le temps imparti, je n'aurais pu de la même façon me charger des garçons. Dominique Mercy et Hans Pop ont œuvré en parallèle. Dominique sait montrer les mouvements d'une très belle manière. C'est la première fois que je donne une pièce à une compagnie autre que la mienne. L'Opéra de Paris sera-t-il une exception ?

– On dirait que votre œuvre devient moins sombre ?

– Peut-être qu'avant le public n'en voyait pas l'humour. C'est aussi une tonalité qui se développe au fur et à mesure que la pièce s'épanouit. C'est, peut-être, quand je suis le plus sombre que ma danse paraît le plus

gaie. Et l'inverse. Il faut regarder l'en dessous des choses, les soubassements

– Depuis *Nur du*, que votre compagnie s'appête à danser, à partir du 13 juin, au Théâtre de la Ville, qu'avez-vous créé d'autre ?

– *Nur du* a été créé en résidence à Los Angeles. Ensuite, nous sommes partis travailler à Hongkong. La pièce s'appelle *The Window Cleaner*, « le laveur de carreaux ». Evidemment un laveur de carreaux à Wuppertal n'est pas le même que celui qui travaille sur les gratte-ciel. Celui qu'on a rencontré à Hongkong nous disait que tout là-haut il se sentait l'équivalent d'un roi, seul, contemplant l'ensemble de son royaume. Dans ce titre, *Laveur de carreaux*, chacun peut y mettre le sens qu'il veut.

– Vous n'arrêtez jamais de travailler ?

– Il m'a toujours semblé plus facile de faire plus que moins. C'est une question de rythme. D'être dans un mouvement. On voyage trop, on joue trop souvent, pour agir autrement. C'est parfois très difficile de projeter ma tête si loin dans le temps.

– Créer dans des villes comme Palerme, Madrid, Los Angeles a-t-il une influence sur votre travail ?

– Quand je voyage, je ne suis pas du genre à ne connaître que le trajet hôtel-théâtre. J'aime découvrir, rencontrer des gens, voir comment ils vivent. Je voyage parce que j'apprends. Ma création continue parce qu'elle se nourrit uniquement de la réalité.

– Toutes ces rencontres, ces amitiés de trois semaines, ne font-elles pas ressembler votre vie à un puzzle ?

– Non, car elles sont toutes rassemblées dans mon cœur.

– Vous vivez comme vous créez ?

Propos recueillis par Dominique Fréard

Des « Noces de Figaro » sans Mozart

LES NOCES DE FIGARO, opéra-bouffé en quatre actes de Wolfgang Amadeus Mozart. Livret de Lorenzo da Ponte d'après Beaumarchais. Avec William Shimell (le Comte), Rosa Mannion (la Comtesse), Lillian Watson (Suzanne), Gilles Cachemaille (Figaro), Eirian James (Chérubin), Anne Howells (Marceline), Stafford Dean (Bartholo)... Ensemble vocal et instrumental Les Arts Florissants, William Christie (direction). Robert Carsen (mise en scène). Charles Edwards (décors). Gabrielle Burrell et Charles Edwards (costumes). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 5 juin.

15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. 19 h 30, les 9, 11, 13 et 16. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 690 F.

La reprise parisienne de la production des *Noces de Figaro*, montée en 1993 à Bordeaux, a connu une chaleureuse adhésion du public le soir de la première. Pourtant

le mélomane est en droit de s'interroger. A-t-on jamais entendu, dans la fosse d'un théâtre prestigieux, orchestre aussi peu mozartien que Les Arts Florissants ? L'approximation des instrumentistes dans les traits de virtuosité, la problématique fusion des vents et des cordes en dehors de *tutti* claironnants et le caractère arbitraire de la direction de William Christie ont réduit à un intérêt secondaire le recours aux instruments anciens.

Peu soutenus par l'orchestre, très exposés par un chef enclin à l'expérimentation dans un registre italien non familial, les chanteurs ont dû presque seuls relever le défi d'une lecture non conformiste, parfois jusqu'au contresens. Plus riche en mimiques qu'en nuances vocales, le Figaro de Gilles Cachemaille préserva l'essentiel du rôle, sauf dans des situations aux contraintes injustifiables telles que le cadre rigide (tempo lent) brandi par Christie pour le ludique *Se vuol ballare* et l'assise instable (multiples ralentis) offerte pour le martial *Non piu andrai farfalone amoroso*. On en vint

paradoxalement à ne trouver que dans les récitatifs quelques gages d'un plein accord entre une fosse baroque et un plateau voué par le Canadien Robert Carsen à l'évocation contemporaine.

DIVERTISSEMENT

L'orchestre cédant la place au clavecin, l'oreille n'eut plus alors à souffrir d'une activité musicale prosaïque, ailleurs constamment en porte-à-faux avec la ligne de chant, comme lors du premier air de la Comtesse, délicatement modelé par Rosa Mannion. La direction d'acteurs, extrêmement soignée, put ainsi exercer la principale séduction du spectacle. L'apparition de Bartholo (savoureux Stafford Dean) sonna le réveil de la salle. La *Canzona* de Chérubin (Eirian James avec gestique de Charlie Chaplin) confirma la priorité accordée au divertissement théâtral. D'Espagne, la comédie a été transposée en Angleterre, et du XVIII^e siècle aux années 50 ou 60. Les personnages principaux ne tirent pas grand bénéfice d'un parti

d'ensemble lorgnant vers le boulevard. Tous mérites confondus, le couple des maîtres (William Shimell et Rosa Mannion) l'emporta sur celui des valets (Lillian Watson et Gilles Cachemaille), sans jamais toutefois entrevoir des sommets d'art lyrique.

La volonté de rompre avec les conventions a conduit Carsen à esquiver des fausses perspectives. Souvent anecdotiques, ces variantes relèvent globalement d'une riche idée visualisée au début de l'Opéra. L'appartement du Comte, vu de l'extérieur, fend comme un coin monumental l'espace du drame et relègue sur ses côtés exigus le parcours de l'intrigue. Ce couloir de circulation des désirs prend peu à peu le statut de chambre virtuelle. Carsen eût été bien inspiré de poursuivre dans cette voie quasiment surréaliste. D'autant que le décor du dernier acte, peuplé d'une forêt de mannequins de couturière, passe pour un tableau de Magritte.

Pierre Gervasoni

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

ENS CACHAN
Biochimie, Génie biologique/Génie électrique

Admission : 10 juin

3615 LEMONDE

Zhang Yimou met en scène un somptueux « Turandot »

Le réalisateur chinois signe son premier spectacle d'opéra à Florence

Les organisateurs du Mai musical de Florence ont commandé au cinéaste chinois Zhang Yimou la mise en scène de *Turandot*, de Giacomo Puccini. L'auteur

d'*Epouses et concubines* a réussi un grand spectacle, que le public de Pékin verra probablement à l'automne 1998. Zubin Mehta est le chef d'orchestre.

TURANDOT, de Giacomo Puccini. Orchestre et chœur du Mai musical de Florence. Direction : Zubin Mehta. Mise en scène : Zhang Yimou. Costumes et décors : Gao Guangjian, Zeng Li, Huang Haiwei, Wang Yin. Lumières : Jean Kalman. Chorégraphie : Chen Weiya. Interprètes : Sharon Sweet (Turandot), Aldo Botton (Altoom), Carlo Colombara (Timur), Lando Bartolini (Calaf), Cristina Gallardo Domas (Liu), Angelo Veccia, Ugo Benelli, Paolo Barbacini (Ping, Pong et Pang).

THÉÂTRE COMMUNAL DE FLORENCE. Tél : (00) 39-55-27791. Durée du spectacle : 2 h 50. Prochaines représentations : les 10, 13, 17, 20, 23, 27, 30 juin ; les 2, 4 juillet, à 20 h 30 heures. De 90 F à 500 F.

FLORENCE
correspondance

Liu s'approche de la princesse, hautaine dans sa splendeur, et, d'un geste foudroyant, lui ôte son épingle à chapeau. Puis, elle se tue en enfonçant l'épingle dans sa bouche : sa liberté d'esclave ne peut vivre que dans la mort, et l'épingle est la seule « arme » que les femmes chinoises possédaient. Le conte de fées rejoint l'Histoire,

dans ce *Turandot* qui, à l'initiative du Mai musical de Florence, voit le début du cinéaste chinois Zhang Yimou dans la mise en scène d'opéra. Après une scène de suicide tellement forte, tellement réelle, le faible *happy-end* de cet opéra que Puccini n'a pas réussi à achever avant sa mort sonne encore plus faux.

L'auteur de *Epouses et concubines* et *Qiu Ju*, une femme chinoise, au contraire, reste lui-même, fidèle, dans ce spectacle somptueux, à l'inspiration profonde de son cinéma : le déchirement des individus écartelés entre leur aspiration à la liberté et le poids rituel des traditions qui étouffent leurs aspirations. Privé de caméra, donc incapable d'exploiter le jeu des regards typiques de ses films, Zhang Yimou travaille sur les costumes (tous tissés à Pékin) et sur l'association des images : le bourreau n'est pas le géant habituel que les théâtres recrutent dans les salles de *body-building*, mais une danseuse qui vacille comme une flamme.

Et quand elle paraît la lune livide devient un cercle rouge, couleur rituelle de la fête, couleur réelle du sang. Images fortes, dans l'intention déclarée de restituer directement sur la scène les sensations que Zhang Yimou dit avoir

reçues en écoutant la musique. Et à la Chine de Puccini, bien trop européenne, il substitue un pays et une culture plus authentiques. A commencer par le rideau, remplacé par un panneau de marqueterie rouge et doré, piqué de décorations traditionnelles.

Une telle sensualité visuelle plaît à l'évidence au chef d'orchestre Zubin Mehta : entre citations d'Orient et vrai Occident musical du vingtième siècle, il se délecte de toutes les teintes de la palette de Puccini, sacrifiant quelque peu les tensions rythmiques de la partition, à l'ivresse, à la modernité nerveuse de ses crescendos.

Bien compris par l'orchestre et le chœur (surtout les voix féminines), Mehta - qui à partir de 1998 sera le directeur musical de l'Opéra de Munich - a, en revanche, été trahi par les interprètes. Turandot et Calaf ne possèdent ni la cruauté, ni le port royal, ni la puissance qui siègent aux personnages. Seule Cristina Gallardo Domas évoque, dans la continuité des legatos, le masochisme de Liu. Mais ce *Turandot* reste un grand spectacle, que le public de Pékin verra probablement à l'automne 1998.

S. C.

Zhang Yimou, cinéaste

« Le chœur, c'est le peuple : il crie, il invoque, il prie... souvent pour rien »

FLORENCE
correspondance

Pendant la révolution culturelle chinoise, Zhang Yimou était ouvrier dans une usine de production de coton. Agé de quarante-sept ans, il continue à régler ses comptes avec son patron de l'époque, lequel siège désormais à la commission de censure qui a empêché son dernier film, *Keep Cool*, de sortir en Chine et d'être présenté au Festival de Cannes. Malgré toutes ces tracasseries et les sirènes hollywoodiennes, Zhang Yimou n'envisage pas l'exil. « Je veux continuer, dit-il, à vivre et à travailler dans mon pays. »

« Pourquoi avez-vous choisi de montrer une Chine si vraie, si crédible ?

- Puccini suit la mode européenne de la première moitié du XX^e siècle, sensible à l'attrait de l'exotisme. Moi, je veux raconter à travers Turandot une Chine archaïque, rituelle, mais encore présente, pas déracinée. Je ne suis pas le seul. Un jeune compositeur, Tan Dum, a écrit *Ghost Opera*, réapprenant les traditions chamaniques de notre culture paysanne.

- Dans le livret de l'opéra on peut lire : « A Pékin, au temps des fables ». Qu'est-ce que cela signifie ?

- Que cette histoire pourrait arriver n'importe où : à Pompéi comme en Inde. Mais, lorsque j'étais enfant, moi aussi j'écoutais les contes des vieilles princesses qui - avant de se marier - soumettaient des énigmes à leurs maris : si elles ne pouvaient les choisir, elles testaient au moins leur intelligence.

- Quels moments musicaux préférez-vous dans cet opéra ?

- La présence du chœur, sa puissance. Le chœur c'est le peuple : il crie, il invoque, il prie... souvent pour rien.

- Quel lien y a-t-il entre vos films et cette mise en scène lyrique ?

- Un lien profond. Un peuple ne doit pas oublier ses traditions. Ici, j'ai voulu unir la tradition occidentale de l'opéra et celle du théâtre musical chinois, né au XIII^e siècle, bien avant l'Europe. Tous les Chinois en comprennent les symboles, aujourd'hui l'Asie et l'Europe - au-delà des idéologies qui les séparent - doivent se connaître, pouvoir se parler, au moins quand il s'agit d'art.

- Quand vient son heure de mourir, le prince de Perse disparaît de la scène, son cou sanglé d'une ceinture de fer, semblable à celle que portaient les condamnés à mort chinois. Pourquoi ?

- La mort est une descente aux enfers et le monde est plein de gens qui étaient au-dessus, et maintenant sont en-dessous. Je l'ai vu pendant la révolution culturelle, mais vous aussi, Européens, vous le savez bien. En haut, le trône et le pouvoir ; en bas, les vaincus. A chaque perdant correspond un vainqueur. »

Propos recueillis par Sandro Cappelletto

Mathieu Boogaerts et Dick Annegarn en duo minimaliste

Les deux chanteurs, séparés par une génération, ont imaginé un face-à-face ludique et fraternel. Sans se prendre trop au sérieux, juste avec une guitare, ils évitent le piège de la félicitation mutuelle

Tournée : le 10 juin à Marseille (Espace Julien) ; le 12 à Agen (Le Florida) ; le 13 à Bordeaux (Théâtre Barbey) ; le 14 à Toulouse (Le Bikini) ; le 16 à Paris (L'Européen) ; le 17 à Strasbourg (La Laiterie) ; le 18 à Lyon (Le Transporteur).

Quand un grand nom de la chanson souhaite donner un coup de pouce à un talent qui bourgeonne, il lui offre une première partie. La formule ne date pas d'aujourd'hui, elle a fait ses preuves. Nombre de chanteurs sont passés par ce tremplin. En 1961, Barbara chantait avant Félix Marten à Bobino ; au même endroit onze ans, plus tard, les Parisiens découvraient Maxime Le Forestier, invité par Georges Brassens.

Une idée belle et généreuse, un cadeau que Dick Annegarn ne songe pas à offrir aujourd'hui. Héritier de la chance au cours des années 70, il n'emprunte plus les autoroutes du *show-business* depuis 1988. Année charnière, où il décide de « quitter la compétition ». En fait juste une grosse colère, contre la frénésie des modes, la course aux *hit-parades*. Un faux départ. Dès 1981, on le retrouve à Bobino, et il sort un nouvel album, *Citoyen*. « Je me suis recyclé, dit-il, dans une activité à mi-temps. »

Récemment, Mathieu Boogaerts est venu lui proposer de « faire un truc ensemble ». Un jeune chanteur âgé de vingt-six ans, dont le premier album aux allures indolentes et faussement désinvoltes, *Super* (Remark), fut l'une des surprises agréables de l'année 1996, mais dont il ignore tout : « Je suis

un peu faux-jeton : je me suis intéressé à Mathieu parce qu'on m'a dit qu'il s'intéressait à moi. » Mathieu Boogaerts, lui, a placé depuis longtemps en bonne place Dick Annegarn dans sa galerie de héros, quelque part entre Michael Jackson, Bob Marley, les Rita Mitsouko, Alain Baschung et les Fabulous Trobadors.

Quand il était âgé de cinq ou six ans, un disque du blond néerlandais tournait souvent sur la platine de ses parents. Il y a quelques années, il a redécouvert le même disque chez un copain, par hasard : « Je crois que ce fut déterminant dans mon envie d'écrire des chansons et de chanter en français. »

« Ce petit art qu'est la chanson. Un art à bretelles, transportable, une culture populaire, un peu trop méprisée parfois »

Si Annegarn avoue ne pas du tout se reconnaître dans ce que fait ce fils spirituel inattendu, les deux hommes se trouvent immédiatement des atomes crochus lors de leur rencontre : « Mathieu prend un peu le relais de ce minimum complet qu'est la poésie japonaise. Avec peu de mots, il dit beau-

coup de choses. Cela nous unit. » Bâtir un récital ensemble devient dès lors une évidence. Imaginer un face-à-face ludique et fraternel, un spectacle dans lequel les protagonistes ne se prennent pas trop au sérieux et évitent le piège de la félicitation mutuelle. Deux estrades se faisant face, quelques duos, mais surtout une alternance. Deux tiers de nouvelles chansons pour Mathieu Boogaerts, qui s'apprête à enregistrer un nouvel album, surtout des anciennes pour Dick Annegarn, piochées dans un vaste répertoire, compilé et remastérisé, voici quelques mois (*Dick Annegarn*, double CD Polydor).

Tous les deux se produisent dans leur plus simple appareil. Juste avec une guitare. Le comble du minimalisme. La marque de Mathieu Boogaerts (« Si ça marche avec deux choses plutôt que trois, autant s'en tenir à ces deux choses »), mais dont il compte sensiblement s'éloigner dans son prochain album, enregistré cette fois avec des musiciens, et non plus seul. Ravis d'avoir imaginé une nouvelle expression pour le spectacle, les deux chanteurs n'ont pas peur de se confronter à un autre public que le leur, espérant créer un précédent susceptible de susciter d'autres envies : « Il faut toujours innover, c'est vital. Ceux qui n'ont pas innové sont passés à la trappe, conclut Dick Annegarn. Nous devons sans arrêt nous employer à donner des lettres de noblesse à ce *klein Kunst*, petit art, qu'est la chanson. Un art à bretelles, transportable, une culture populaire un peu trop méprisée parfois. »

Patrick Labesse

Dans un monde de débauche, la tentation a son prix.

ROBERT DOWNEY, JR. SAM NEILL DAVID THEWLIS POLLY WALKER MEG RYAN IAN MCKELLEN et HUGH GRANT

Le Don du Roi

RESTORATION

MIRAMAX FILMS présente une production SEGUE PRODUCTIONS/AVENUE PICTURES en association avec OXFORD FILM COMPANY un film de MICHAEL HOFFMAN ROBERT DOWNEY, JR. SAM NEILL DAVID THEWLIS POLLY WALKER MEG RYAN IAN MCKELLEN et HUGH GRANT "RESTORATION" orchestration originale JAMES NEWTON HOWARD montage GASTH CRAVEN costumes JAMES ACHESON décors EUGENIO ZANETTI image OLIVER STAPLETON d'après le roman de BOSE TREMAIN supervision de la production GARTH THOMAS co-producteurs BOB WEINSTEIN HARVEY WEINSTEIN & DONNA GIGLIOTTI producteur exécutif RUP HAGOPIAN scénario RUPERT WALTERS produit par GARY BROKAW ANDY PATTERSON SARAH RYAN BLACK réalisé par MICHAEL HOFFMAN

RFM la radio en or

MERCREDI

MIRAMAX International

cit de la musique
• son musée
• ses activités
• ses concerts

Régis Pasquier,

Niccolò Paganini

Caprices pour violon seul

14 et 15 juin

Porte de Pantin

01 44 84 44 84

cit de la musique
• son musée
• ses activités
• ses concerts

Bernard Haitink, dir.

Chamber Orchestra of Europe

Michèle De Young, chant

Mozart, Wagner, Brahms

14 et 15 juin

Porte de Pantin

01 44 84 44 84

CHATELET
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS
DIMANCHE 15 JUIN 11h30
Musiciens Orchestre de Paris
Michel Garcin-Marrou, direction
Ensemble d'instruments à vent
STRAUSS
Location 01 40 28 28 40

Révisez le BAC!

3615 LEMONDE

CONCERTS

CHATELET
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS

MARDI 10 JUIN 20h

Sir Simon Rattle, direction

Anthony Pay, clarinette

Orchestra of the Age of Enlightenment

SCHUBERT, MOZART, HAYDN

Location 01 40 28 28 40

MARDI 10 JUIN - 20 h 30

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Orchestre

des Champs-Élysées

Philippe Herreweghe, direction,

Andreas Staier, piano

MOZART :

Concerto pour piano n° 24

Symphonie n° 40

places 60 à 290 F

Location : 01-49-52-50-50

MERCREDI 11 JUIN - 20 heures

AUDITORIUM DU LOUVRE

MARJANA LIPOVSEK, mezzo-soprano

ANTHONY SPIRI, piano

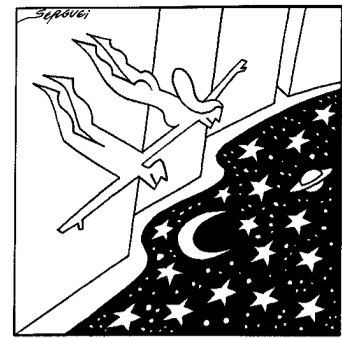
Schubert, Berg, Brahms

Places 130 F, 85 F, 50 F (01-40-20-51-86)

Dans la jungle des villes

Reprise à Rennes de « Play Brecht, play villes » avec de jeunes comédiens qui osent l'essentiel

AU MOIS de mars, Matthias Langhoff présentait au Théâtre national de Bretagne *Play Brecht, play villes* – spectacle né d'un atelier que le metteur en scène avait mené pendant huit semaines avec les élèves de l'école affiliée au théâtre. Cette école a le grand mérite de réunir un petit groupe d'apprentis comédiens qui suivent une formation de trois ans, travaillent avec de nombreux intervenants, et – ce qui est essentiel – vivent la vie du théâtre au jour le jour. Fin juin, les quinze élèves de la promotion 1994-1997 seront « lâchés » dans la jungle du métier. D'ici là, ils présentent *Le Balcon*, de Jean Genet, mis en scène par le directeur de



l'école, Jean-Paul Wenzel (jusqu'au 18 juin, entrée libre), et reprennent *Play Brecht, play villes (Le Monde* du 29 mars). Construit autour de *Dans la jungle des villes* et d'autres textes de Bertolt Brecht, le spectacle se donne dans les combles du théâtre. C'est une déambulation, violente et sensible, dans le monde des mégapoles tueuses – Chicago hier, Moscou aujourd'hui – avec des comédiens qui osent l'essentiel : « *Regarder la vie dans le blanc de l'œil.* »

Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 9, 11 et 13 juin. Tél. : 02-99-31-12-31. 40 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestra of the Age of Enlightenment Loin de se gausser de l'interprétation sur instruments anciens, le chef d'orchestre britannique Simon Rattle aime relire la musique classique et du premier romantisme. Schubert : *Symphonie n° 10*. Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre KV 622*. Haydn : *Symphonie n° 102*. Anthony Pay (clarinette).

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 10. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Castor et Pollux Très jolie production de la version de chambre de l'opéra de Jean-Philippe Rameau, dans une version coupée – notamment de ses chœurs. La mise en scène sublime l'opposition entre l'amour et la fraternité. Ses chanteurs sont excellents et Cyrille Gerstenhaber proche du sublime en Téléaire.

Christophe Einhorn (Castor), Jérôme Corréas (Pollux), Cyrille Gerstenhaber (Téléaire), Ensemble instrumental XVII-21, Jean-Christoph Frisch (direction), Christian Gangneron (mise en scène). *Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F. Noces de sang, de Federico Garcia Lorca*

Les élèves de troisième année du Conservatoire national supérieur

d'art dramatique de Paris, sous la direction de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, présentent *Noces de sang*, de Federico Garcia Lorca, dans le cadre d'un atelier-spectacle qui marque l'aboutissement de leurs études. Centre de formation professionnelle des techniciens du spectacle, 92, avenue Gallieni, 93-Bagnolet. M^o Gallieni. 19 h 30, du 9 au 13 juin. Tél. : 01-53-24-90-16. Entrée libre, sur réservation.

Iness Mèzel Batiha et Malika Messaoudi forment un séduisant duo vocal à la douceur fluide et gracieuse. Entourées de musiciens, elles mènent la langue kabyle sur des chemins buissonniers où souffle l'esprit du jazz. Concert unique à l'Espace Hérault pour présenter leur premier album (*Iness Mèzel/Auvidis*).

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Mano Solo Rimeur pas frimeur, il met du rouge dans le noir et fait jaillir des scintillements d'une blessure. Chanteur vibrant, écorché de douceur, Mano Solo revient s'exposer sous le feu des projecteurs, et c'est un bonheur que de le retrouver. *Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, les 9, 10 et 11. 80 F. Tél. : 01-42-38-07-54.*

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARÉNINE Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45). **VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8^e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11^e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+).

ÉTOILE DU SOIR Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Haute-feuille, dolby, 6^e (+) ; UGC George-V, 8^e.

GRIDLOCK'D (*) Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer (1 h 31).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8^e ; Majestic Bastille, dolby, 11^e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+).

HELLRAISER 4 (*) Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30). **VF** : Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES SUR LA CROISSETTE Film français d'Emmanuel Finkiel, (38 mn). Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

MICHAEL Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).

VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1^{er} ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; Gaumont

Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8^e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e (01-47-70-33-88) (+) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e (01-39-17-10-00) (+).

TONKA Film français de Jean-Hugues Anglade, avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).

UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; UGC Danton, dolby, 6^e ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; UGC Opéra, dolby, 9^e ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE Film américain-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).

VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5^e (01-44-07-20-49) ; Élysées Lincoln, dolby, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS Film français de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottrelle, Kader Chaatour, Geneviève Cottrelle, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleur (1 h 36).

UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er} ; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6^e ; UGC George-V, 8^e ; 14-Juillet Bastille, 11^e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).

VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5^e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7^e (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+).

(*) Films interdits au moins de 12 ans. (+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE

3615 LEMONDE

ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 9 JUIN

Salomé de Strauss. Catherine Malfitano (Salomé), Anja Silja (Hérodiade), Kenneth Riegel (Hérodes), Robert Hale (Jochanaan), Robin Leggate (Narraboth), Annette Markert (le page d'Hérodiade), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction), Luc Bondy (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie). *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 19 h 30, les 9 et 12 ; 17 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.*

Madama Butterfly de Puccini. Paula Delligatti (M^{me} Butterfly), Franco Farina (Pinkerton), Peter Colemann-Wright (Sharpless), Sylvie Brunet (Suzuki), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Wilson (mise en scène), Suzushi Hanayagi (chorégraphie). *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 9, 12, 16, 20 et 23, jusqu'au 6 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.*

MARDI 10 JUIN

Maurizio Pollini (piano) Beethoven : *Sonates pour piano op. 109, op. 110 et op. 111*. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Orchestre des Champs-Élysées Mozart : *Don Giovanni, ouverture, Concerto pour piano et orchestre KV491, Symphonie n° 40*. Andreas Staier (piano), Philippe Herreweghe (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Yolanta de Tchaïkovski : *version de concert*. Marina Chagoutch (Yolanta), Vladimir Galusine (Vaudémont), Dmitri Hvorostovsky (Robert, duc de Bourgogne), Mikhail Kit (le roi René), Nicolai Putilin (Ibn-Hakia), Chœur et orchestre du Kirov de Saint-Petersbourg, Valery Gerгиеv (direction).

Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

Christophe Rousset (clavecin) Œuvres de Bach et Marchand. *Vincennes (94). Château. M^o Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-44-42-48-38. 100 F.*

MERCREDI 11 JUIN **Marjana Lipovsek (mezzo-soprano), Anthony Spiri (piano)** Œuvres de Schubert et Berg. *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 11. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.*

Carmen de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Maestrelin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Luchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).

Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9^e. M^o Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 14 ; 15 h 30, le 15. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

JEUDI 12 JUIN **Ensemble Wind Art** Haydn : *Quintette pour vents*. Mozart : *Adagio et Allegro KV 594*. Nielsen : *Quintette pour vents*. Berio : *Opus Number Zoo*. *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 12. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.*

Solistes de l'Ensemble Intercontemporain Lindberg : *Ablauf*. Buquet : *Zwischen, création*. Crumb : *Madrigals, Book I*. Rebotier : *De rien*. Catherine Estourelle (soprano).

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4^e. M^o Rambuteau. 18 h 30, le 12. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Solistes du Philharmonique de Radio-France Bruch : *Pièces pour clarinette, alto et piano, extraits*. Giraud : *Envoutements*. Schumann : *Quintette pour piano et cordes*. Robert Fontaine (clarinette), Guy Comentalé, Ruriko Tsukahara (violon), Christophe Gaugué (alto), Daniel Raclot (violoncelle), Catherine Cournot (piano).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. 19 heures, le 12. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Frédéric Chiu (piano) Prokofiev : *Contes de la vieille grand'mère, Lieutenant Kijé, Pièces enfantines pour piano, Etudes pour piano op. 2*. Chopin : *Rondo op. 1, Etudes pour piano op. 10*. *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.*

Jean-Claude Pennetier (piano) Schubert : *Sonates pour piano D 935 et D 960*. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Orchestre national de France Mahler : *Symphonie n° 2 « Résurrection »*. Inese Galante (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto), Chœur de Radio-France, Myung-Whun Chung (direction). *Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Saint-Denis-Ba-*

silique. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

VENDREDI 13 JUIN

Orchestre philharmonique de Radio-France Bartok : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*. Mahler : *Symphonie n° 5*. Shigeo Neriki (piano), Yutaka Sado (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.*

Ensemble instrumental John Holloway Œuvres de Bach. Davitt Moroney, Olivier Baumont (clavecin). *Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 13. Tél. : 01-30-36-77-77. De 160 F à 220 F.*

SAMEDI 14 JUIN **Orchestre de Paris** Kodaly : *Dances de Galanta*. Dvorak : *Symphonie n° 7*. David Stern (direction). *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 11 heures, le 14. Tél. : 01-40-28-28-40. 30 F.*

Régis Pasquier (violon) Paganini : *Caprices pour violon seul*. *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.*

Chamber Orchestra of Europe Mozart : *Symphonie KV 385 « Haffner »*. Wagner : *Wesendonck Lieder*. Brahms : *Sérénade op. 11*. Michèle De Young (chant), Bernard Haitink (direction). *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14 ; 16 h 30, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.*

Jennifer Larmore (mezzo-soprano), Antoine Palloç (piano) Œuvres de Vivaldi, Bellini, Donizetti, Fauré, Gounod, Mozart, Heggie, Holby, Barber, Copland, Nin, Obradors et Guastavino. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 350 F.*

James Bowman (haute-contre), Deborah York (soprano), The King's Consort, Robert King (direction) Œuvres de Vivaldi, Corelli et Pergolèse. *Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 14. Tél. : 01-30-36-77-77. De 90 F à 280 F.*

Les Talens lyriques Couperin : *Leçons de ténèbres*. Véronique Gens, Sandrine Piau (sopranos), Christophe Rousset (direction). *Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-48-13-06-07. 150 F.*

DIMANCHE 15 JUIN **Musiciens de l'Orchestre de Paris** Strauss : *Suite pour treize instruments à vent, Sonatine pour vents « De l'atelier d'un invalide »*. Vincens Prats, Florence Souchard (flûte), Jean-Claude Jaboulay, René Guillamot (hautbois), Pascal Moragues, Pierre Boulanger (clarinette), Pierre-Olivier Devaux (clarinette basse), Philippe Berrod (cor de basse), Amaury Wallez, Antoine Thareau (basson), Yves d'Hau (contrebasson), André Cazalet, Philippe Dalmasso, Patrick Poigt, Bernard Schirrer (cor).

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 11 h 30, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Graf Mourja (violon), Alexandre Tharaud (piano) Prokofiev : *Méodies pour violon et piano op. 35*. Poulenc : *Sonate pour violon et piano*. Ravel : *Tzigane*. *Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 15. Entrée libre.*

La Boîte à joujoux de Debussy. Caroline Gautier (voix), Vincent Leterme (piano), Laurent Ogee (mise en scène). *Châtenay-Malabry (92). Mairie. 17 heures, le 15. Tél. : 01-46-83-46-28. 80 F.*

JAZZ **Antonio Farao Trio** *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Louis Winsberg Group *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Jean-Louis Chautemps *Apollo, 28, rue de la Montagne-Sainte-Genève, Paris 5^e. M^o Maubert-Mutualité. 21 h 30, le 10. Tél. : 01-44-07-09-10. 80 F.*

Benoît Widemann Quartet *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Christian Escoudé Quartet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 10 et 11. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

Les Nuits blanches *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 10, 17 et 24. Tél. : 01-42-36-01-36. 30 F.*

Jamaaladeen Tacuma *Brotherzone* *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

David Bowie, Ben Harper *Parc des Princes, 24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16^e. M^o Porte-de-Saint-Cloud. 16 heures, le 14. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 200 F.*

Wallflowers, Brendan Benson *Salle Valencia (la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. 20 heures, le 14. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.*

Rage Against the Machine, Prodigy *Parc des Princes, 24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16^e. M^o Porte-de-Saint-Cloud. 16 heures, le 15. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 200 F.*

Trust *Aubervilliers (93). 287 Rock'n'Roll Café, 33, avenue Victor-Hugo. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-43-52-91-91. 120 F.*

The Specials *Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Galagher. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.*

CHANSON **Jean-Louis Aubert** *Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La Chapelle. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-46-07-34-50. 132 F.*

20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Lew Tabackin Trio *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Patrice Galas, Marc Fosset, Umberto Pagnini *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, le 11. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.*

Cheick Tidiane Seck Septet *Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.*

STRATÉGIE Le groupe formé par BDDP et GGT (Boulet-Dru-Dupuy-Petit et Gold Greenlees Trott), fruit du rachat du quatrième groupe publicitaire français par le réseau

britannique, doit améliorer ses performances afin d'éviter une nouvelle OPA. ● LES ACTIONNAIRES institutionnels français peuvent, en effet, se retirer à partir d'août et

mettre sur le marché 20 % du capital de la nouvelle entité. ● LES DEUX RÉSEAUX vont donc réunir certaines de leurs agences sous la bannière unique de BDDP. Les pre-

miers rapprochements ont été effectués dans le domaine du marketing commercial. La plus forte concentration aura lieu en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, les deux réseaux de-

vraient être conservés, compte tenu de l'étendue du territoire et de son poids publicitaire. ● LA QUESTION des centrales d'achats d'espaces reste à trancher.

Le publicitaire GGT accélère sa réorganisation pour éviter une OPA

Le groupe issu de la fusion de l'anglais Gold Greenlees Trott et du français Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) amorce sa restructuration cet été, afin d'améliorer ses performances et éloigner la menace d'un nouveau rachat

L'ÉTÉ SERA CHAUD pour le groupe Gold Greenlees Trott (GGT), propriétaire depuis l'automne 1996 du quatrième groupe publicitaire français, Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP). Il lui faut ouvrir d'urgence un vaste chantier de réorganisation du groupe afin d'éviter une OPA.

Le risque est sérieux. Lors du rachat de BDDP par GGT, les actionnaires institutionnels français - qui détiennent 20 % du nouveau groupe - ont obtenu un accord contractuel les autorisant à vendre leurs parts à partir de fin août. Si aucun de ces actionnaires (BNP, Caisse des dépôts, etc.) ne se dit « pressé » d'échanger ses actions contre des liquidités, leur participation dans GGT reste étroitement liée aux perspectives de développement du groupe et donc à ses performances. Un désengagement massif, « possible à tout moment », selon l'un d'eux, pourrait provoquer l'effondrement du titre GGT coté à la Bourse de Londres depuis fin mars, et concrétiser cette menace d'OPA.

Les candidats au rachat ne manquent pas. Déjà, plusieurs groupes publicitaires d'origine anglo-saxonne - comme Cordiant Plc, holding des réseaux Saatchi and Saatchi et Bates, ou WPP, holding des réseaux J. Walter Thompson et Ogilvy & Mather - avaient manifesté, l'an dernier, leur intérêt



pour BDDP, alors à la recherche d'un repreneur. Les négociations n'avaient pas abouti, en raison d'un prix de vente trop élevé et de conflits d'intérêts entre les clients de BDDP et ceux gérés par les acquéreurs potentiels.

WPP n'aurait pas abandonné la partie. Selon des sources proches du dossier, Martin Sorrell, son patron, cherche toujours à renforcer sa position en France. En juillet 1996, WPP avait mis sur la table

quelque 550 millions de francs pour BDDP avant de se rétracter. L'offre, jamais confirmée officiellement par le groupe, ne recueillait pas les suffrages des managers-fondateurs de BDDP, qui pensaient « y perdre leur âme ». Mais BDDP, dont le poids reste déterminant dans le nouvel ensemble GGT (il représente plus de deux tiers de la marge brute), continuait à susciter sa convoitise.

Pour éviter que la nouvelle vie

de GGT ne tourne court, l'état-major du groupe a donc entrepris, à pas feutrés, de refondre son organisation, qui relève pour l'instant davantage « d'une situation de compromis que d'une situation optimale », de l'aveu même de certains directeurs. Influencé par des experts financiers qui estiment que le cours de l'action - 226 pence (près de 21 francs) le 5 juin, contre un prix initial de 220 pence -, est « encore loin de refléter la valeur de l'entreprise », Michael Greenlees, président de GGT, envisage « sereinement et sans échance pré-cise », une nouvelle répartition des agences GGT et BDDP en Europe comme aux Etats-Unis.

RÉVOLUTION DE PALAIS

Plutôt que de poursuivre le développement parallèle des deux réseaux publicitaires, la stratégie serait plutôt à l'unification du réseau international sous la bannière unique de BDDP. En fait, la démission, le 6 mai, de Jan Hall, directeur général chargé du développement européen de GGT, a donné un coup d'arrêt au développement de l'enseigne britannique sur le Vieux Continent. D'autant que Jan Hall ne sera pas remplacé. Ses responsabilités, « redondantes », selon Michael Greenlees, seront confiées à Rod Wright, directeur de BDDP pour l'Europe, mais basé à Paris.

Cette petite révolution de palais élargit les attributions de la direction de BDDP, dont la taille du réseau est le double de celui créé en 1980 par GGT - 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1996, contre 496 millions de francs environ. A terme, GGT devrait être réduit au rôle de holding.

commerciale (marketing direct, promotion des ventes, etc.). En Grande-Bretagne, les agences Option One (GGT) et Téquila (BDDP) ont fusionné pour donner naissance à Téquila UK, sixième agence de marketing opérationnel du marché britannique. Une agence Téquila devrait aussi voir le

Quel patron pour le groupe ?

Si « aucun signe visible de mésentente » ne vient, pour l'heure, perturber les projets de développement de GGT (Gold Greenlees Trott), certains investisseurs britanniques s'interrogent sur la capacité des dirigeants de BDDP (Boulet-Dru-Dupuy-Petit), à Paris, à travailler avec ceux de GGT, à Londres. « Il faudrait, pour les rassurer, que l'équipe française, constituée de publicitaires, ne se lance pas dans des acquisitions dispendieuses, mais laisse plutôt Michael Greenlees, président de GGT, gérer l'ensemble », commente un analyste financier de la City. La réputation de bon gestionnaire de Michael Greenlees n'est plus à faire. Il aura réussi à éviter à GGT la chute du début des années 90 fatale aux groupes publicitaires (dont BDDP) lancés dans des opérations d'acquisitions à tout va. Il semble disposé à prêter une oreille attentive aux fondateurs de BDDP, encore propriétaires de 5 % du groupe GGT. D'autant que leur engagement dans le groupe, renégocié au moment du rachat, leur garantirait plus de « liberté »...

Le coup d'envoi à l'unification a déjà été donné dans le secteur du marketing opérationnel. C'est Téquila, filiale de BDDP encore auréolée de ses récentes performances, qui prend progressivement sous son aile les différentes agences du groupe spécialisées dans la communication

jour aux Etats-Unis, sans doute à New York.

Pour la publicité, la réorganisation est pragmatique. En Grande-Bretagne, il est question de rapprocher les agences de publicité DST/BDDP et GGT (UK), ce qui serait « une suite logique ». En Europe continentale (Espagne, Italie, Suisse et France), GGT pourrait céder ses participations minoritaires plutôt que de tenter de les rapprocher à tout prix. Aux Etats-Unis, les agences GGT (Atlanta, Minneapolis et Austin) et celles de BDDP (Wells Rich Green, WRG) devraient rester en l'état. « Les fusionner ne présenterait aucun sens », confie un responsable du groupe. Un fait serait toutefois établi : « Toutes les créations ou achats » à venir seront effectués sous l'enseigne BDDP.

Enfin, en matière d'achat d'espace, le comité stratégique « réfléchit à une stratégie commune », afin d'accroître le pouvoir de négociation du groupe. Pour l'heure, GGT travaille avec CIA Medianetwork en Grande-Bretagne, également utilisée par BDDP en Asie. En revanche, BDDP travaille en Europe avec The Media Partnership (TMP), et Advanswers aux Etats-Unis. Le choix entre ces deux réseaux ne semble pas encore fait.

La publicité sur la Toile séduit progressivement annonceurs et internautes

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

La publicité sur le Web reste un continent relativement vierge. Internet pose encore des problèmes de mesure d'audience et de définition des outils de commercialisation (à la page vue, au « clic », au rendement, etc.). Et les prévisions sur son potentiel diffèrent. Selon Patrick Robin, président de la régie française Régie on line (ROL), le chiffre d'affaires publicitaire du Web américain devrait atteindre 650 millions de dollars en 1997 (environ 4,3 milliards de francs) et 4,5 milliards de dollars en 2000. Des chiffres qui peuvent sembler optimistes, le cabinet américain Cowless-Simba Information évoquant, de son côté, un volume de 2,5 milliards de dollars de chiffres d'affaires publicitaires à la même date. En France, 5 millions de francs de chiffre d'affaires ont été réalisés sur la Toile en 1995, et on table selon ROL sur 580 millions

en 2000, « les budgets des plans médias commençant à intégrer le Web ».

D'autres indications ont été fournies au troisième Marché international des infomarchés et du multimédia (MIM), de Montréal, qui a accueilli, fin mai, quelque 8 600 personnes, soit presque le double de l'année précédente. Ainsi, le profil des annonceurs diffère selon le pays. Aux Etats-Unis, la publicité sur la Toile est « captive » puisque parmi les dix premiers annonceurs figurent sept sites, dont ceux de Microsoft ou d'AT&T. A contrario, « le marché est plus audacieux » en France, selon Patrick Robin. Des annonceurs « éloignés d'Internet » comme Aérospatiale, Opel, PolyGram ou Chanel y ont franchi le pas.

Jean Gaudreault, directeur général de Cossette Interactif, a toutefois expliqué que, même au Québec où le multimédia est une réalité entrepreneuriale, les pro-

fessionnels avaient encore « peu de connaissances de ce média ». Il a regretté « les tabous qui font que les sites éprouvent encore une certaine gêne à communiquer sur leur nombre de visiteurs ». Les atouts d'Internet existent pourtant, comme les adresses du courrier électronique, E Mail, qui constituent un fichier potentiel. En outre, les annonceurs disposent, grâce aux enquêtes mensuelles du Réseau interordinateurs scientifiques québécois (RISQ), d'un portrait des internautes (âge, sexe, revenus, services les plus fréquentés, etc.).

DYNAMISME QUÉBÉCOIS

Une enquête du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) atteste, pour sa part, du dynamisme du multimédia au Québec : 51 % des entreprises québécoises ont moins de trois ans ; leur chiffre d'affaires est de 3,3 milliards de francs en 1996 ; elles emploient 8 700 salariés, et veulent créer

1 855 nouveaux emplois d'ici dix-huit mois.

Quant au commerce électronique sur la Toile, il émerge progressivement. « On sait peu qu'il est possible de faire son épicerie sur Internet, ce n'est pas dans les mœurs. Les consommateurs ont encore le besoin de toucher le produit », explique Louis Brouillet, président d'Images Coast to Coast. Selon une enquête Omnibus-Internet de l'institut d'Impact Recherche, 3 % des Montréalais branchés sur Internet y feraient des achats.

Comme aux Etats-Unis, ce sont les sites spécialisés ou à fort contenu technologique qui attirent le plus grand nombre d'internautes (livres, informatique, CD et cassettes vidéo...), en attendant la grande distribution. Le cybermarché des magasins IGA attire déjà 7 000 consommateurs actifs ; 28 % de ses produits sont vendus sur Internet et les achats ont progressé de 500 % en 1996.

Les sites doivent relever certains défis (convivialité, sécurisation, mise à jour en continu, formation des personnels), le consommateur qui choisit le Web s'attendant à y « trouver des plus-values » et à y être « traité de façon spéciale ».

Plus officiellement, le ministre québécois de la culture Louise Beaudoin et son homologue chargé de l'économie et des finances, Bernard Landry, ont annoncé au MIM de nouvelles mesures en faveur du développement du multimédia aux Québec (bonification et élargissement du crédit d'impôt, aides aux salaires), saluées par la puissante Association des producteurs multimédia du Québec (APMQ).

Yves-Marie Labé

Florence Amalou

● Julia Kristeva, La passion de dire ● Sylvain Auroux, Je comprendre vous ● Françoise Atlani, Phonétiquement correct - Entretien avec Ivan Fonagy ● Nicolas Truong/Marc Dupuis, L'éthique du verbe - Entretien avec le philosophe Paul Ricœur ● Alain Rey, Le « vécu » ambigu du langage ● Patrick Champagne, Communication, piège à « çon » ● Alain Garrigou, Qui ne dit mot consent ● Joëlle Gardes-Tamine, La règle libératrice ● Roger Pol-Droit, La voix à suivre ● Francis Marmande, L'air du temps ● Pascal Bouchard, La voix de son maître ● Nicolas Truong, ENA, le grand écart ● Michel Neyraud, « Dites 33 » ● Luc Cédelle, Souffrir en soi ● Bernadette Bricoud, Le sexe des mots ● Olivier Dutreuil, Assez d'actes, des



UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR

Et aussi :

● Michel Serres, L'émergence de grands récits ● Jean-Michel Gaillard, Le baccalauréat : entre ambitions et illusions ● Hervé Hamon, Lettre ouverte à ceux qui se taisent ● Macha Séry, Le renouveau du conte ● Le militantisme en débat, avec Christophe Aguieton, Dan Franck et Albert Jacquard...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

M^{me} Trautmann remet en cause l'exclusivité de TPS

LE PROJET DE LOI sur l'audiovisuel, dont la navette entre le Sénat et l'Assemblée nationale avait été interrompue par la dissolution, devrait être remanié sur plusieurs points. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a notamment précisé, dimanche 8 juin au cours du Grand Jury RTL-Le Monde, qu'il faudra revoir la clause d'exclusivité de TPS (Télévision par satellite) qui interdit au bouquet numérique concurrent CanalSatellite de reprendre la diffusion des chaînes publiques. Le précédent projet de loi prévoyait une exclusivité de trois ans.

M^{me} Trautmann a également estimé nécessaire de revenir sur le principe de la « deuxième coupure » publicitaire pendant la diffusion des films à la télévision, jugeant qu'il faut que les films soient vus dans les meilleures conditions possibles. Le nouveau ministre a souhaité modifier le seuil de concentration défini par la loi Carignon (qui autorise un même opérateur à détenir jusqu'à 49 % du capital d'une chaîne privée) et a plaidé pour une nouvelle loi « qui tienne la route », car il faut éviter de revenir sans cesse devant le législatif pour pouvoir « gérer harmonieusement » les relations entre audiovisuel public et privé.

■ COMMUNICATION : Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, signale dans un entretien à La Tribune, lundi 9 juin, la création d'un comité « Communication 2000 » qu'il animera avec Pierre Dauzier, PDG de Havas, afin d'accélérer les synergies entre communication et télécommunications. L'objectif est de donner au consommateur une interface unique en termes de décodeurs et de facturation, notamment pour le multimédia et l'accès à Internet. M. Messier a aussi annoncé son intention de « normaliser les relations entre Havas et la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) », pour que « Havas devienne un vrai partenaire d'Audiofina, et non piégé dans une filiale non cotée. Ceci implique un accord à moyen et long terme ».



Rendez-vous dans le cahier «Le Monde Economie»

ORACLE®

Enabling the Information Age™

Marianne Sinclair

par Alain Rollat

DIMANCHE SOIR, à « 7 sur 7 », Anne Sinclair recevait donc Philippe Séguin. Pourquoi Philippe Séguin ? Pourquoi lui ? On entend d'ici le concert des vipères. La perverse ! Elle voulait se débarrasser au lendemain de la nomination de son Strauss-Kahn de mari à la tête du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie... La maligne ! Elle se donnait le beau rôle en interrogeant le plus emblématique des vaincus après avoir annoncé l'arrêt de son émission pour fausse convenance personnelle et vraie raison politique : ce prétexte d'actualité lui évitait surtout d'avoir à cuisiner ses copains socialistes sur leurs promesses électorales... La coquine ! En accueillant, dès ce dimanche, le président déchu de l'Assemblée dissoute, après avoir proclamé *urbi et orbi* qui'il serait aussi l'invité de son dernier « 7 sur 7 », le 6 juillet, elle désarmait d'avance le porte-drapeau de la nouvelle opposition... La garce ! Etc. On ne peut rien contre les langues de vipère...

On peut néanmoins se demander ce que Philippe Séguin était venu faire chez Anne Sinclair. Pourquoi avait-il accepté son invitation ? On est fondé à se poser la question, car, de toute évidence, tout emblématique qu'il soit, le maire d'Epinal n'avait pas grand-chose de nouveau à ajouter à tout ce qu'il avait déjà dit depuis une semaine. Il semblait d'ailleurs ne plus être lui-même. La preuve, il était gentil avec tout le monde ! Avec les socialistes : « Quand on portera le premier jugement sur

leur gouvernement il faudra se souvenir qu'ils n'avaient rien demandé et qu'ils avaient même dit qu'ils n'étaient pas prêts... » Avec les baladuriers : « Il va falloir que nous trouvions le moyen de faire la synthèse... Je devrai mettre de l'eau dans mon vin... » Avec les électeurs du Front national : « Ils n'adhèrent pas, dans leur grande majorité, aux idées du Front national ; ils utilisent ce vote comme un vecteur de leurs angoisses et de leur volonté de rejet... » On l'a même vu très aimable avec Alain Juppé : « Il a été premier ministre dans des conditions extrêmement difficiles, mais je ne doute pas qu'il se retrouvera très rapidement en position de mettre ses qualités, qui sont tout à fait éminentes, au service de son mouvement et de son pays. »

Sauf à lui faire injure, en mettant sa présence à « 7 sur 7 » sur le compte du vulgaire besoin de paraître propre aux hommes politiques ordinaires, ou sauf à croire qu'il était lui-même affecté par le « vertige » qui, selon lui, trouble en ce moment les Français, il faut croire que M. Séguin avait une autre raison d'être là. A notre avis, il était là, simplement, pour le plaisir. Pour le plaisir de s'entendre dire « Je vous taquine... » par « la » Sinclair. Pour le plaisir d'un nouvel échange avec le bleu d'un regard et la luminosité d'un sourire qui auront, pendant près de trois législatures, chaque dimanche soir, donné la parole aux différents visages de la République avec élégance, intelligence et, surtout, en les respectant. Un plaisir déjà nostalgique.

A bord du « Faucon-Noir » avec Barbe-Rouge

Canal Plus propose une série animée adaptée des aventures du pirate né de l'imagination des auteurs de bande dessinée, Jean-Michel Charlier et Victor Hubinon

LES AMATEURS de BD sont gâtés : après « Blake et Mortimer », la série animée adaptée des albums d'Edgar P. Jacobs diffusée sur Canal Plus chaque samedi depuis le 19 avril, ce sont les célèbres aventures de Barbe-Rouge que la chaîne cryptée propose aux jeunes téléspectateurs du lundi au vendredi en fin d'après-midi à partir du 9 juin. Vingt-six épisodes de vingt-six minutes qui vont nous faire naviguer sur toutes les mers du monde à bord du *Faucon-Noir*, grâce à Jean Cubaud, réalisateur et auteur du dessin animé inspiré de l'histoire originale.

Imagines par les dessinateurs belges Jean-Michel Charlier et Victor Hubinon (tous deux décédés), les aventures du flibustier Barbe-Rouge et de son fils adoptif Eric, apparues en 1959 dans le premier numéro de l'hebdomadaire *Pilote*, tinrent le lecteur en haleine pendant plus de vingt-cinq ans ! Dargaud a publié en six tomes l'intégrale des planches signées par les deux créateurs.

De 1959 à 1962, Radio-Luxembourg a diffusé une adaptation radiophonique de la BD, mais personne ne s'était encore aventuré à porter Barbe-Rouge à l'écran. Jean Cubaud, spécialiste du film d'animation et auteur, notamment, de la série télévisée tirée des *Histoires du Père Castor* (actuellement diffusée sur la chaîne câblée Télétoon et sur France 3), s'est jeté à l'eau. « J'avais lu Barbe-Rouge il y a longtemps, explique ce quinquagénaire. J'ai eu envie d'en savoir plus sur le monde fantastique des pirates, et j'ai dévoré tous les livres que j'ai trouvés sur le sujet. »



La version télévisée de *Barbe-Rouge* tient compte de ces diverses inspirations. Elle déconcentrera certainement ceux qui ont gardé en mémoire les dessins originaux. Le scénario a changé, de nouveaux personnages sont apparus, notamment la jeune Constance, créée à la demande de la chaîne, qui trouvait que la série manquait de figures féminines. Les visages, rajeunis, ont beaucoup perdu en expressivité. En revanche, les scènes de mer sont très réussies grâce à l'utilisation

de la technique d'animation en trois dimensions. « Adapter une bande dessinée réaliste est extrêmement difficile », explique Françoise Reymond, directrice des achats de programmes et des émissions pour la jeunesse de la chaîne cryptée. « Contrairement à ce que l'on imagine, c'est plus compliqué que de partir d'un roman. Pour parvenir à restituer l'atmosphère de l'œuvre originale, les contraintes sont énormes. »

CRÉATION FRANÇAISE

Coproduite par Canal Plus, TF 1, la RAI, Meduier et Victory Carrere, la série « Barbe-Rouge » est une création française, comme

l'était « Les Jules... chienne de vie », la série de Picha diffusée du 14 avril au 16 mai dans la case animation quotidienne de 17 h 50 dévolue aux programmes jeunesse (le programme est introduit par un mini-magazine sur l'actualité du dessin animé de trois minutes qu'il ne faut pas manquer). Soumise depuis janvier 1996 aux quotas de production et de diffusion, la chaîne cryptée s'efforce de privilégier, en semaine, le dessin animé français, le week-end, avec « Décodé pas, Bunny » et « Ça cartoon », étant ouvert aux produits américains.

Trois nouvelles séries françaises seront diffusées à partir de la rentrée : « SOS Bout du monde », vingt-six épisodes produits par les Films de la Perrine, « Le Prince d'Atlantis », issu des studios Atlantis et « Lupo Alberto », produit par Les Amateurs et Animation Studio. La chaîne, qui, jusqu'à présent, pratiquait essentiellement une politique de préachat, investit de plus en plus dans des coproductions - « Blake et Mortimer », « Donkey Kong » -, contribuant ainsi à stimuler la création. L'audience n'est pas toujours au rendez-vous : avec les fictions pour ados programmées à la même heure sur TF 1, France 2 et M 6, Canal Plus doit faire face à une rude concurrence...

Sylvie Kerviel

★ « Barbe-Rouge », Canal Plus, du lundi au vendredi à 17 h 50.

LUNDI 9 JUIN

TF 1

20.45

UNE PATRONNE DE CHARME

Téléfilm de Bernard Uzan, avec Alexandra Vandernoot (100 min). 409489
Une jeune femme est contrainte de rentrer d'urgence des Etats-Unis afin de sauver la société en faillite de son frère hospitalisé...

22.25

MÉKONG

Documentaire de Patrice du Tertre (70 min). 7976538
Patrice du Tertre et Olivier de Kersauson (nouveau détenteur du Trophée Jules-Verne) ont retracé la route du navigateur français Francis Garnier.

23.35 Championnat du monde de triathlon à Nice.
0.10 et 1.10, 1.45, 2.20, 3.20, 4.00 **TF 1 nuit.**

0.25 7 sur 7 (rediff.). 1.20 Cas de divorce. Série. 1.55 Les Gandes Espérances. Série. [7/12] (rediff.). 2.30 et 3.30, 4.10, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire. 4.40 Musique.

France 2

20.50

LE BONHEUR EST UN MENSonge

Téléfilm de Patrick Dewolf (105 min). 573199
Apprenant que son père, avec qui il est fâché, est mourant, un producteur de jazz vivant à New York rentre en France et s'invente une vie "normale".

22.35

C'EST À SUIVRE

Magazine présenté par Claude Sérillon Le changement ? (95 min). 8576921
C'est à suivre accueillie douze nouveaux élus politiques n'ayant jamais siégé à l'Assemblée Nationale.

0.10 Au bout du compte. 0.15 Journal, Bourse, Météo. 0.30 Le Cercle de minuit.

Magazine. Invités : Chéri Samba, Ea Sola, Peter Sellars, Bruno Boeglin (70 min). 7576039
1.45 Histoires courtes. Court métrage. Tonino Benagusta n'est pas si noir. 2.10 Le Corbusier. Documentaire (60 min).

France 3

20.50

LA DERNIÈRE SÉANCE

SOIRÉE ROBERT MITCHUM

Présentée par Eddy Mitchell.

20.55 L'Enfer des Tropiques
Film de Robert Parrish, avec Robert Mitchum (1957, 110 min). 1896915
Une ancienne femme fatale, née en Lituanie, est chassée de Floride. Elle s'embarque sur un rafiot qui doit la déposer clandestinement aux Antilles et sème la discorde entre les deux propriétaires.

22.45 Tex Avery. 23.05 Journal, Météo. 23.40 Un si doux visage ■■■■

Film d'Otto Preminger, avec Robert Mitchum (1952, N., v.o., 90 min). 2723809

1.10 Tex Avery. 1.20 Lignes de mire. Magazine (rediff.). 2.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 3.10 Musique graffiti. Magazine. Soirée jazz. "Superb starling", "Willow weep for me", "Oh, but on the thirty day", de Wynton Marsalis (30 min).

Arte

20.45

LA PÊCHE AU TRÉSOR ■

Film de David Miller, avec Harpo Marx, Chico Marx, Marilyn Monroe (1948, N., v.o., 80 min). 927335

Des gangsters cherchent à retrouver une boîte de sardines contenant le fabuleux collier Romanoff qu'un clown a dérobé dans une épicerie.

22.05 Kinorama. Magazine.

22.15

ORAGE EN MAI ■

Film de Xavier Schwarzenberger, avec Gabriel Byrne, Claudia Messner (1987, v.o., 90 min). 9619002

Ce curieux film - inédit en France - joint à une étude de mœurs tout un jeu de mise en scène symbolique sur la laideur et la séduction physique.

23.45 Court circuit : Ménage de printemps. Court métrage de Marc Salmon (30 min). 3659199

0.15 San Clemente ■
Film de Raymond Depardon et Sophie Ristelhueber (1980, N., rediff., 100 min). 3891382

1.55 Comment font les gens ? Moyen métrage de Pascale Bailly (1992, rediff., 50 min). 7813403

M 6

20.45

INDISCRÉTION ASSURÉE

Film de John Badham (1994, 120 min). 321373

Une banale suite des aventures du tandem Dreyfuss-Estevez réuni dans *Etroite surveillance*, du même réalisateur (1987).

22.45

LA RIVALE

Téléfilm O de William A. Graham, avec Courtney Thorne-Smith (105 min). 3804083

Une jeune femme, repoussée par l'homme sur lequel elle avait jeté son dévolu et qui vient de se fiancer, décide d'éliminer sa rivale.

0.30 Culture pub (rediff.). 1.00 Jazz 6. Magazine (60 min). 3657855

2.00 Best of Aerosmith. 3.00 Fréquentstar. Magazine. Dave (rediff.). 3.50 Movida opus 1. Documentaire. 4.45 Fan de. Magazine (rediff.). 5.10 Turbo. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LANCELOT ■

Film de Jerry Zucker, avec Richard Gere, Sean Connery (1994, 125 min). 3787480

Nouvelle version hollywoodienne de la légende médiévale. C'est bien joué, cela se laisse voir sans ennui.

22.40 Flash d'information.

22.50

L'AMATEUR ■■

Film de Krzysztof Kieslowski, avec Jerzy Stuhr (1979, v.o., 110 min). 6320002

Dans une petite ville, un employé d'usine achète une caméra pour suivre la croissance de son bébé. Réflexion sur le pouvoir du documentaire auquel le cinéaste avait lui-même longtemps œuvré. Important.

0.40 Une trace. Documentaire de Marcin Latalo (29 min). 2899774

1.10 Péril en la demeure ■■
Film de Michel Deville (1985, 95 min). 2497652

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. 1961 - 1963 : le Rock débarque en France [2].

21.30 Fiction : Le Théâtre des poètes. Corilla ; Les Chimères, de Gérard de Nerval.

22.40 Toit ouvrant. César ; Luc Bondy ; Exposition Amours, à la Fondation Cartier.

0.05 Du jour au lendemain. Christian Heck (L'Echelle céleste du Moyen-Age). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct de la salle Berald, à Stockholm, par le Petit Chœur Eric-Ericson, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Leif Segerstam : Grand-messe, de Sandström.

22.30 Musique pluriel. Œuvres de D'Adamo et de Korrells.

23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. Hommage à Pandit B. Patakh et Gabriel Igel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. George Sand et la musique.

22.40 Les Soirées... (suite). Peter Schmolli, ouverture, de von Weber ; Préludes op. 28, de Chopin, Arrau, piano ; La Flûte enchantée, extraits, de Mozart ; Concerto pour violoncelle, de Porpora ; Suite pour orchestre BWV 1068, de Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances changez de vie, pas de quotidien



Faites suivre * votre abonnement sur votre lieu de vacances

* ou suspendre

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances du : inclus au inclus (en France métropolitaine uniquement).

Mon adresse habituelle :

Nom : _____ Prénom : _____
Code postal : _____ (impératif)

Mon numéro d'abonné* : _____ (impératif)
* Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche

Mon adresse en vacances :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

SUSPENSION VACANCES

Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances* du : inclus au inclus.

* Votre abonnement sera prolongé d'autant si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

Mon adresse habituelle :

Nom : _____ Prénom : _____
Code postal : _____ (impératif)

Mon numéro d'abonné : _____ (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :
LE MONDE, service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 6/6/97).

21.00 Enjeux - Le Point.

22.00 Journal (France 2).

22.35 Le monde est à vous. Invitée : Patricia Kaas (France 2 du 9/3/97).

0.00 Francofolies. Concert (30 min).

0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Rue de l'abondance.

20.35 Atiku Pipiteu. Poussière de caribou.

21.25 Crocodile vert.

● **Le Monde daté mercredi 11.**

22.20 D-Day.

23.15 Fascinante Thaïlande. [1/4]. Sous le signe de l'eau.

23.45 Adieu, Barbiana.

0.45 Pour l'amour des crocodiles. [4/10] (45 min).

Animaux

20.00 Le Monde de la nature.

21.00 Le Monde sauvage. Les curieux coatis.

21.30 Flipper le dauphin. Le monstre de Flipper.

22.00 Rencontres avec les baleines.

23.00 Alive and Well. La vie d'artiste.

23.30 Un monde extraordinaire. La saison du silence.

0.00 Animaux disparus au XX^e siècle (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.20

20 h Paris Première. Magazine.

21.00 Les Possédés ■
Film d'Andrzej Wajda (1987, 115 min). 28958248

22.55 Le J.T.S. Magazine.

23.25 James - Doggy. Concert enregistré à l'Astoria de Londres (55 min). 15273286

France Supervision

19.55 Haute couture printemps-été 97. Magazine.

20.15 CinéActu. Magazine.

20.30 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■■■
Film de Luchino Visconti (1972, 245 min). 35031286

0.35 Téléspéctacles. Magazine (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Frédérica ■
Film de Jean Boyer (1942, N., 85 min). 75597373

21.55 Le Corbeau (The Raven) ■
Film de Louis Friedlander (1935, N., v.o., 60 min). 7435118

22.55 Jamais le dimanche ■
Film de Jules Dassin (1960, N., 95 min). 7558267

0.30 Breakfast for Two ■
Film de Alfred Santell (1937, N., v.o., 70 min). 67895774

Ciné Cinémas

20.30 L'Argent de poche ■■
Film de François Truffaut (1975, 105 min). 5301354

22.15 Princess Bride ■■
Film de Rob Reiner (1987, v.o., 95 min). 8302489

23.50 Raining Stones ■■■■
Film de Ken Loach (1993, 90 min). 3693828

Festival

20.00 La Baby-sitter. Resto des pleurs.

20.30 Le Naïf aux quarante enfants ■
Film de Philippe Agostini (1958, N., 100 min). 17982462

22.10 Manon Lescaut. Téléfilm de Jean Delannoy [1/3] (110 min). 20280977

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.

20.45 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux.

21.45 et 1.30 Rancune tenace. Feuilleton [11/17].

22.30 Alfred Hitchcock présente. Une corde pour deux.

23.00 Two. Le secret de Victoria.

23.45 Lou Grant. Le marathon.

0.40 Espionne et tais-toi. (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gum.

Vous n'avez pas vu ma fille ?

20.30 Souvenir - Initiales S.G. De Yves Desnos.

21.20 New York Police Blues. Salade russe.

22.05 Chronique de la route.

22.10 L'homme qui venait d'ailleurs ■■
Film de Nicolas Roeg (1976, 120 min). 40634642

0.10 Ziggy Stardust & the Spiders from Mars. Concert enregistré à l'Hammerstein Odeon de Londres, en 1972 (90 min). 36439749

Disney Channel</

Le français, de nouveau langue vivante en Grèce

Deux publications, « La Tribune hellénique » et « Athènes », viennent de voir le jour à Athènes pour répondre à la demande d'un lectorat francophone de plus en plus nombreux

QUINZE ANS APRÈS la disparition du dernier journal en langue française, *Le Messager d'Athènes*, deux publications en français, *La Tribune hellénique* et *Athènes* viennent d'être lancées dans la capitale grecque. *La Tribune hellénique*, un bimensuel, tire à 3 000 exemplaires. Son éditeur, la maison Kurier, publie également un hebdomadaire en polonais pour les soixante-dix Polonais vivant en Grèce, et un mensuel en espagnol. « Athènes, assure Théodore Bénakis, le directeur, est devenu, ces dernières années, une capitale multiculturelle où l'on peut trouver une vingtaine de journaux ou revues en anglais, allemand, russe, arménien... Aucune en français. »

Pour l'éditeur, *La Tribune hellénique* « se veut une réponse de la francophonie à l'invasion anglaise ». Et, affirme-t-il, nous pou-

vons parler actuellement d'un retour du français sur la place d'Athènes. » La francophonie en Grèce regroupe actuellement quelque quinze mille personnes comprenant la communauté française, de dix mille membres, les Belges, les Suisses, les Libanais, les Maghrébins et environ trois mille Grecs.

« Informer le public francophone sur la Grèce, sa situation politique, économique et sociale, est notre premier objectif », affirme M. Bénakis, mais nous souhaitons aussi que notre revue serve à faciliter la vie des francophones dans ce pays. » Autour d'une équipe fixe de cinq personnes, *La Tribune hellénique* s'est adjoint la collaboration de trois journalistes grecs francophones, connus et estimés, spécialistes des affaires étrangères et européennes.



Athènes est d'un tout autre genre. Résolument culturelle, la revue mensuelle a reçu d'emblée le soutien de la Grèce officielle. Lancée en grande pompe au ministère grec des affaires étrangères, *Athènes* a fait l'objet d'un discours de présentation du ministre de la culture, Evangelos Venizelos, devant un parterre d'ambassadeurs francophones. Les trois promoteurs de la publication, de 64 pages tirée à 5 000

exemplaires, Emmanuel Adely, le rédacteur en chef, Catherine Vellissaris, la directrice du Centre de traduction littéraire de l'Institut français d'Athènes, et l'éditrice grecque Magda Kodzia, se sont donné pour but de « renforcer l'image qu'ont la France et la Grèce l'une de l'autre ».

La revue, rédigée par six permanents, a reçu le soutien du Haut Conseil de la francophonie et de plusieurs banques et entreprises françaises. Il s'agit, pour ses créateurs, de proposer « une publication centrée sur l'actualité culturelle des deux pays, qui, autour d'un thème, ouvrira ses colonnes à des personnalités françaises et grecques du monde des arts, de la peinture, de la littérature ». *Athènes* prévoit donc, chaque mois, l'interview d'un penseur français ou grec « mar-

qué par la culture de l'autre », le portrait d'un artiste, l'étude d'un mythe ou d'un symbole, actuellement la terre, le feu, l'air, l'eau et plus tard, les Sept Merveilles du monde, indique Emmanuel Adely.

Il s'agit ainsi de « faire découvrir des aspects inattendus des deux pays, de poser un regard historique, d'être un lieu de débat permanent qui illustre la vitalité de leur dialogue ». *Athènes* se veut « un outil de connaissance auprès de la communauté française en Grèce, un "guide" pratique auprès des touristes francophones qui s'élèvent à près de 1,5 million par an, un instrument de communication pour la communauté grecque d'Europe ». Et plus tard, qui sait ?, « un objet de collection ».

Didier Kunz

EN VUE

■ Les trois cents policiers qui, vendredi 6 juin, ont procédé à l'arrestation, près de Palerme, du chef mafieux sanguinaire **Pietro Aglieri**, ont découvert à son domicile un petit autel décoré d'images votives sur sa table et, à son chevet, les œuvres de Kierkegaard et « une introduction à la pensée d'Edith Stein », la carmélite d'origine juive morte à Auschwitz en 1942. Aglieri traverse une crise mystique.

■ Les étudiants de Cambridge, en période d'examens, sont perturbés par les touristes qui se promènent en bateau sous les fenêtres de l'université. « Hier, un groupe de jeunes Françaises a décidé de débarquer. Elles se sont déshabillées et ont piqué une tête. Le problème, c'est qu'elles se trouvaient au beau milieu du collège, où des gens tentaient d'étudier. C'était extrêmement dérangeant », a assuré au *Times* **Richard Robinson**, troublé. On salue donc les onze *sadhus* du temple de Neadsen, dans la banlieue de Londres : pour éviter toute tentation luxurieuse, les moines hindous sont restés en prière, les yeux baissés, pendant la visite, vendredi 6 juin, de la princesse **Diana**, pieds nus.

■ Une heure après avoir présenté à la presse sa nouvelle brigade cycliste équipée de VTT flambant neufs, et « donné » le départ de la première mission, le chef de la sécurité de la police de Bâle a dû se rendre au chevet d'un de ses hommes, hospitalisé pour une fracture du crâne. Le policier **René Tschanz**, fonçant sur son nouvel engin, n'avait pas su éviter la portière d'une voiture brusquement ouverte sur son passage. Ses seize collègues ont été incités à la prudence.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Dominique Strauss Kahn et le gouvernement engagent aujourd'hui une partie européenne particulièrement délicate. Il leur faut trouver le moyen de respecter, à la fois, les engagements pris à l'égard de notre partenaire allemand et les promesses faites aux électeurs de la gauche. Aux seconds, Lionel Jospin a juré qu'il n'irait plus avant dans l'édification de l'Union monétaire européenne qu'à quatre conditions : l'adhésion de l'Italie et de l'Espagne,

un primat accordé à l'emploi, un gouvernement économique européen et un euro qui ne soit pas surévalué par rapport au dollar. Avec l'Allemagne d'Helmut Kohl, la France de François Mitterrand puis celle de Jacques Chirac ont édifié, au prix de durs efforts mal supportés et pas toujours compris par leurs peuples respectifs, l'infrastructure d'un édifice économique et monétaire commun. Les deux pays sont intimement liés par cet objectif. Mais il suffirait d'un grain de sable pour que toute cette mécanique s'enraye. De part et d'autre du Rhin, beaucoup le souhaitent, à commencer par les opinions publiques.

LIBÉRATION

Stephen Smith

■ Trois semaines après la chute de Kinshasa, Brazzaville s'embrace. Pour les tenants de la « théorie des dominos », qui voient, désormais, les pays d'Afrique francophone tomber un à un, le rapprochement entre ces deux événements est aussi évident que le face-à-face des deux capitales, de part et d'autre du grand fleuve. Mais s'il est vrai que des réfugiés hutus du Rwanda, des dignitaires de l'ancien régime de Mobutu et des armes d'une soldatesque impayée qui a préféré vendre ses fusils plutôt

que de s'en servir ont traversé en masse le fleuve Congo, ce ne sont pas les flammèches d'en face qui ont mis le feu à Brazzaville. Actuellement, la suite de la grande bataille d'Afrique centrale se joue dans le nord-est de l'Angola, où le gouvernement de Luanda cherche à en finir, une fois pour toutes, avec l'opposition armée de l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), le mouvement de Jonas Savimbi.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Le feu de forêt qui a pris à l'est du Zaïre et qui a parcouru ce pays

jusqu'à la chute de Kinshasa pourrait bien se transformer en incendie menaçant beaucoup de régimes installés en Afrique équatoriale et occidentale. Dès que la rébellion a commencé à s'étendre au cours de l'hiver, les responsables français se sont inquiétés pour les pays de la région, à commencer par le Congo et la République centrafricaine. C'est, peut-être, ce qui les a amenés à soutenir jusqu'au bout le gouvernement épuisé et chancelant du maréchal Mobutu en pensant qu'il s'agissait là d'un verrou dont l'ouverture laisserait le champ libre à tous les débordements.

MARDI 10 JUIN

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton. Un excès de zèle.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/2] L'appel du large.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et **20.40** Météo.
20.00 Journal, l'image du jour, Le résultat des courses, Météo.

France 2

16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Le Prince de Bel Air. Série. Carlton a le blues.
18.10 Seconde B. Série.
19.25 Studio Gabriel. Invités : Roger Hanin, David La Forge, Nicolas Olczyk.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo 2.

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et **1.15** Un livre, un jour. Danse avec le siècle, de Stéphane Hessel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : les secrets de la jungle. Le paradis perdu des montagnes bleues.
19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Magazine. La Turquie. Les produits culte : Lego.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 9836
20.30 8 1/2 Journal.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Magazine. La Turquie. Les produits culte : Lego.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 9836
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 LA VIE EN FACE : FAIS ATTENTION À TOI Documentaire de F. Reinhold (55 min). 2996381
A l'issue d'un procès mené à la va-vite, le Noir américain Arthur Lee Williams est condamné, en 1982, à la peine de mort pour le meurtre d'un policier en civil. Kirsten Encke, militante d'Amnesty international, a entamé, depuis 1985, une relation épistolaire avec le condamné.

M 6

16.00 University Hospital.
17.05 Mister Biz (rediff.).
17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Médecine mortelle.
18.55 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La solution de facilité.

Canal +

15.10 Le Printemps des phoques de Weddell.
15.35 L'île aux pirates ■ Film de Renny Harlin (1995, 120 min). 3291768
17.50 Barbe Rouge. ● Lire page 30.
► En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Le Diberder, Philippe Ulrich.

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. La revue La Hulotte.
21.32 Grand Angle. Les couples mixtes.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [1/4] Le chant des ouvriers.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Noël (*La Castration mentale*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 28 avril 1996, en l'église Frederik, à Copenhague, par la Musica Fiata : œuvres de Schütz, Becker, Vierdanck, Förster, Juditha e Holofrene.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hedelin, Henze.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de D'Angelo, Giuliani, Mertz, Castelnuovo-Telesco, Vasquez. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 4 avril, au théâtre Charles Dullin, à Chambéry, par l'Orchestre des Pays de Savoie, dir. Mark Foster et le Chœur de Chambre Accentus, dir. Laurence Equilbey : Fantaisie sur un thème de Tallis, œuvres de Vaughan Williams, Holst, Purcell, Elgar, Britten.
22.45 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

20.45

MON NOM EST PERSONNE ■ Film de Tonino Valeri, avec Henry Fonda, Jean Martin (1973, 120 min). 532590
Un pistolero légendaire veut quitter l'Ouest américain pour l'Europe. Parodie et pastiche du western italien selon Sergio Leone.

20.50

L'EFFRONTÉE ■ ■ Film de Claude Miller (1985, 100 min). 783836
Charlotte Gainsbourg vit son rôle d'une manière étonnante.
22.30 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

20.50

SPÉCIAL FA SI LA CHANTER Jeu présenté par Pascal Brunner. Le Grand Prix de Fa, si, la chanter (120 min). 415823
22.50 Journal, Météo.

20.45

LA VIE EN FACE : FAIS ATTENTION À TOI Documentaire de F. Reinhold (55 min). 2996381
A l'issue d'un procès mené à la va-vite, le Noir américain Arthur Lee Williams est condamné, en 1982, à la peine de mort pour le meurtre d'un policier en civil. Kirsten Encke, militante d'Amnesty international, a entamé, depuis 1985, une relation épistolaire avec le condamné.

20.35

E = M 6 JUNIOR Magazine présenté par Caroline Avon. Les requins (50 min). 7035229
Aux Bahamas, sur les îles Bimini, un laboratoire étudie les requins depuis près de trente ans.

20.15

FOOTBALL Angleterre - Brésil Tournoi de France. En direct du Parc des Princes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (120 min). 68294
22.30 Flash d'information.

22.45

LE MONDE DE LÉA Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9759836
0.35 et **1.15**, **2.15**, **2.55**, **3.55**, **4.40** TF 1 nuit.
0.45 Reportages. Les irrédutibles du Rio Bravo (rediff., 30 min). 2767121
Chaque année, 800 000 clandestins tentent de passer les 3000 kilomètres de frontières...

22.45

BLESSURES SECRÈTES Film de Michael Caton-Jones, avec Robert DeNiro (1993, 115 min). 9750565
D'après le roman de Tobias Wolff.
0.40 Au bout du compte.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma (75 min). 1657362
2.30 3 mousquetaires à Shanghai. Documentaire. **3.20** Les Gens du fleuve. Documentaire. **4.15** 24 heures d'infos. Magazine. **4.25** Météo. **4.30** Come back de Baquet. Documentaire. **4.50** Les Chiens du pôle. Documentaire. **5.15** Chip et Charly. (25 min).

22.25

LA PREUVE PAR TROIS Magazine présenté par Laurent Bignolas. [5] L'économie solidaire. Parthenay ; S.E.L. ; Insertion Intérim ; Financement ; Troc entreprise (Suisse) (55 min). 5270120
0.20 Cinéma étoilés. (30 min). 78237
1.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'affaire Spendlow.
2.10 Musique graffiti. Trois pièces pour violoncelle" de Giardini et "Till l'espégle" de Richard Strauss, par Arto Noras et Frans Helmerson (15 min).

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : PASSAGES - SUR LES TRACES DE WALTER BENJAMIN Proposée par Claus Josten. Paris, capitale du XIX^e siècle, l'œuvre majeure, bien qu'inachevée, de l'écrivain et essayiste allemand Walter Benjamin.
21.45 et **22.35**, **0.00** A propos de Walter Benjamin. Documentaire de Gamma Bak.
22.00 Cité de Péra. Documentaire.
22.50 Demain tout ira mieux. Documentaire.
0.10 A la recherche de B. Documentaire.
0.45 Je hais les acteurs ■ ■ Film de Gérard Krawczyk (1986, rediff., 85 min). 4165898
2.10 Les Meilleurs Vœux (rediff., 35 min).

21.25

LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN La boucle du temps. Série (50 min). 8835855
Les derniers préparatifs de leur premier Noël ensemble sont perturbés par le sinistre Mister Mxyzptlk.
22.15 Duos sur canapé Film de Marc Camoletti (1979, 90 min). 9684316
22.45 Capital (rediff.).
1.40 Culture pub. Magazine (rediff.).
2.10 Movida opus 2. Documentaire.
3.00 Hot forme. Magazine (rediff.).
3.25 Jazz 6. Magazine (rediff.). **4.25** Mister Biz. Magazine (rediff.). **4.50** Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

22.35

SILENT FALL ■ Film de Bruce Beresford (1994, v.o., 94 min). 6776949
Un psychiatre prend en charge un enfant autiste de neuf ans, qui semble avoir assisté à l'assassinat atroce de ses parents. Thriller psychologique et psychanalytique lourd de secrets sexuels.
0.10 Le Journal du hard.
0.15 Aventures galantes dans l'Orient-Express Film classé X (1996, 105 min). 3498966
2.00 Souvenirs de l'au-delà Film de Brett Leonard (1995, 100 min). 2945782

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 5/6/97).
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 6/6/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Paris Première

20.00 et **0.10** 20 h Paris Première. Invitée : Béatrice Dalle.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Calmos Film de Bertrand Blier (1975, 105 min). 32858687

Ciné Cinémas

20.30 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min). 5205126
22.15 Piège en haute mer ■ Film d'Andrew Davis (1992, v.o., 100 min). 8269720
23.55 Fraïse et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, 110 min). 24054565

Canal Jimmy

21.00 Spin City. La roue tourne.
21.25 Des agents très spéciaux.
22.15 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [8/10]. No Fun.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. L'emprise du silence (v.o.).

Eurosport

15.00 et **23.00** Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's (180 min). 22004132
18.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Bratislava (120 min). 741890
21.30 Boxe.
22.30 World Cup Legends (30 min).

Chaînes d'information

CNN Information en continu, avec, en soirée : **20.00** et **23.00** World Business Today. **20.30** et **22.00**, **2.00** World News. **21.00** IMPACT/Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.15**, **19.45**, **20.15**, **20.45**, **21.15**, **22.45** Economica. **19.20**, **20.20**, **21.20**, **22.20** Analysis. **19.39**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** Europa. **19.50**, **20.50**, **21.50**, **22.50** Sport. **23.15**, **0.15**, **1.15** No Comment. **23.45** Cinéma. **0.45** Visa. **1.45** Style.
LCI Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.16** et **23.16** Guillaume Durand. **20.13** et **20.45** Le 18-21. **20.30** et **22.30** Le Grand Journal. **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde. **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Papa est parti, maman aussi. Film de Christine Lipinska (1988, 110 min). Avec Sophie Aubry. *Comédie dramatique*.
22.20 Les Hommes du président. Film d'Alan J. Pakula (1976, 130 min). Avec Dustin Hoffman. *Politique*.
0.30 Mission 633. Film de Walter E. Grauman (1963, 95 min). Avec George Chakiris. *Guerre*.
2.05 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures*.

TMC

20.35 Krakatoa, à l'est de Java. Film de Bernard Kowalsky (1969, 130 min). Avec Brian Keith. *Aventures*.

TSR

20.35 La mort vous va si bien. Film de Robert Zemeckis (1992, 105 min). Avec Meryl Streep, Bruce Willis, Goldie Hawn. *Comédie*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell versus la tradition militaire.
20.35 Vol au-dessus des mers. [10/11]. Viking, la machine à tout faire.
21.30 Highgrove House. Le royaume de la nature.
22.20 Rue de l'abondance. Les nouveaux Belges.
23.15 Atiku Pipiteu. Poussière de caribou.
0.05 Crocodile vert.

France Supervision

20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Manu Dibango. Concert enregistré au Festival musiques métisses à Angoulême en 1996 (60 min). 81364213
21.45 Frou-Frou ■ Film de Augusto Genina (1955, 110 min). 17347687
23.35 A la recherche du caïman noir. De François Hébrard et Hervé Dresse (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Quai des Brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné (1938, N., 85 min). 75564045
21.55 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 76936768
0.00 Club de femmes ■ Film de Jacques Deval (1936, N., 100 min). 26007850

Festival

20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg, avec Jeremy Irons [6/6] (100 min). 86231774
22.10 Les Brouches. Téléfilm d'Alain Tasma (85 min). 83755855
23.35 La Baby-sitter. Les apprentis sorciers (25 min).

Série Club

20.15 L'île aux naufragés.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 L'Age de cristal. Les collecteurs.
21.35 Rancune tenace. Feuilleton [12/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le maniaque.
23.30 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux.
0.00 Lou Grant. La bombe (50 min).

Disney Channel

20.10 Bandits, bandits ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 120 min). 8685720
22.10 Thunder Alley. Par ici la monnaie.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart (30 min).

Même motif...

par Pierre Georges

NE SERAIT-CE PAS un peu obsessionnel ? La chasse aux infidèles qui bat son plein dans les armées américaines pourrait faire une nouvelle victime. Et pas n'importe laquelle. Ni plus ni moins que l'officier supérieur considéré comme le favori au poste de chef d'état-major interarmées !

Le général de l'armée de l'air Joseph Ralston est désormais dans le collimateur. Son crime ? Une relation extra-conjugale, il y a treize ans. Suivant, à l'époque, des cours au National War College, cet officier avait eu une aventure avec une civile, employée de la CIA. Il avait, selon les manuels et codes de bonne conduite et mœurs militaires, « fraternisé » dans un déplorable élan « d'inconduite sexuelle ».

Et voici que cette affaire qu'il et elle avaient probablement oubliée, car la mémoire amoureuse use volontiers de la prescription, refait surface. Gros titres, ouverture des journaux télévisés. La presse américaine vogue en pleine actualité : le général Ralston a couché ! ... en 1983 !

L'affaire, révélée au départ par un ami qui, lui voulant du bien, en informa le *New York Times*, n'a pas été contestée par le général Ralston. Il a simplement indiqué, pour sa défense, qu'à l'époque il vivait séparé de son épouse. Il n'empêche ! Il faut, comme l'on dit. Contre la morale et contre le règlement. Et peut-on, dans ces conditions, lui confier la direction des armées, dans l'honneur et la fidélité ?

Toute la question est là. Ou toute l'absurdité de la question. Depuis des mois, en effet, l'armée, les armées américaines ne cessent de pratiquer la chasse aux sorcières. Entre l'amoureu-

sement et le militairement correct. En quelques semaines sont ainsi allés au tapis, comme abattus par la défense anti-écarts : un amiral, trois généraux, et cette femme, le lieutenant Kelly Flint, rayée des cadres pour ses transports amoureux. La morale peut donc inscrire bon nombre de croix sur son fuselage. Et en pré-voir d'autres, car, tant qu'il y aura des hommes...

Bien évidemment, dans cette affaire comme dans les précédentes, le puritanisme prend l'aimable visage du règlement-règlement. On connaît l'argumentaire. Ce n'est pas parce qu'elles sont immorales que ces passions et passades sont réprouvées, dénoncées et punies publiquement. Mais parce qu'elles sont l'expression d'une entorse au code des armées, la preuve d'un mensonge, la trahison du vœu de fidélité prononcé à l'entrée dans cet ordre-là.

L'armée n'ayant pas vocation à être le couvent des oiseaux, tout cela est absurde, bien sûr. Mais d'une absurdité logique et galonnée. La preuve : alors que le secrétaire d'Etat à la défense, William Cohen, effrayé par la tournure des événements, dénonce cette « frénésie de dénonciations » et déplore le fait de voir ainsi « détruire les gens sans nécessité » sur les bûchers de la morale publique, les tenants de la répression des écarts font remarquer deux choses. Primo, ce qui vaut pour un lieutenant vaut pour un général. Irréfutable ! Secundo, en 1995, le général Joseph Ralston lui-même avait contraint un autre général à démissionner pour raisons identiques. Même motif, même punition ! C'est bien connu.

Le Japon est favorable à une reprise partielle du commerce de l'ivoire

La protection des 580 000 éléphants africains pourrait ainsi être remise en cause

TOKYO

de notre correspondant

Occupant la présidence de la dixième Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (Cites), qui a commencé dimanche 8 juin à Harare (Zimbabwe), le Japon est favorable à la reprise limitée du commerce de l'ivoire (totalement interdit depuis 1989) proposée par le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe. Les autorités japonaises estiment que « le mouvement de protection est devenu trop émotionnel ». Elles sont favorables également au passage de trois espèces de baleines de la catégorie n°1 « espèces en danger » à la catégorie n°2 « espèces menacées » qui est l'objet d'une protection moins stricte.

Le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe (où vivent 175 000 des 580 000 éléphants d'Afrique) veulent obtenir la permission de vendre l'ivoire provenant d'éléphants morts naturellement ou tués parce qu'ils constituaient un danger pour les populations. S'ils obtiennent cet assouplissement de l'interdiction du commerce de

l'ivoire, ils espèrent pouvoir en vendre une centaine de tonnes aux Japonais.

Les pays favorables au maintien de l'interdiction, dont les Etats-Unis, font valoir qu'une levée, même partielle, de l'interdiction du commerce de l'ivoire risque d'encourager le trafic. Elle entraînerait le déclassement de l'éléphant d'Afrique vers la catégorie « espèce menacée », ce qui pourrait provoquer un nouveau déclin de l'espèce. Les délégués des 138 pays réunis dans le cadre de la Cites n'ignorent pas que les éléphants d'Afrique étaient 2,5 millions au début des années 70 et

qu'ils ont été décimés par la chasse à l'ivoire.

Le Japon était jusqu'en 1990 le premier pays importateur d'ivoire. En 1984, année record, il a en importé 510 tonnes, et, en 1988, à la veille de l'interdiction, 134 tonnes. On estime qu'il a en stock une centaine de tonnes, soit pour quatre ou cinq ans de production.

« COLONIALISME ÉCOLOGIQUE »

L'ivoire est utilisé pour la fabrication des sceaux personnels (qui tiennent lieu de signature), d'instruments de musique, des figurines et des baguettes. Selon l'association des artisans travaillant

l'ivoire, qui comprend une centaine de membres, la moitié d'entre eux a dû se reconverter depuis l'interdiction de 1989. Contrairement à leurs homologues à l'étranger, les artisans japonais estiment qu'il n'existe aucun produit de substitution. Bien qu'elle ait diminué, la demande en ivoire dans l'archipel reste donc élevée, et encourage un trafic que les autorités ne semblent pas toujours en mesure d'enrayer. Le Botswana a fait état de proposition d'achat illégal de 30 tonnes d'ivoire par des Japonais au prix de 250 à 500 dollars le kilo.

La question s'inscrit aussi dans le cadre des tensions Nord-Sud. Certains pays africains dénoncent ce qu'ils estiment être un « colonialisme écologique » de la part de pays « qui accordent plus de prix à la vie des animaux qu'à celle des populations » et font valoir que les défenseurs des espèces en danger ne contribuent pas suffisamment financièrement aux efforts de protection.

Philippe Pons

89 espèces au menu de la Cites

Les travaux de la 10^e Convention sur le commerce des espèces menacées (Cites) réunissent, jusqu'au 20 juin, les représentants de 138 pays. La Cites est un accord international, réactualisé chaque année, qui régit le statut de la faune et de la flore. Son objectif est de préserver la biodiversité de la planète, en interdisant le commerce de certaines espèces. Cette année, les délégués vont discuter du classement de 89 espèces végétales et animales : pour 75 d'entre elles, il est proposé un renforcement de la protection ; en revanche, un assouplissement est demandé pour les autres, dont l'éléphant d'Afrique.

Nouvelle hausse à Paris

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse, lundi 9 juin. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 gagnait 0,70 %, à 2 738,20 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes avait cédé 1,28 % pour s'inscrire en clôture à 20 223,82 points. Le mouvement de hausse du yen, défavorable aux exportations des entreprises japonaises, avait pesé sur la tendance. La monnaie japonaise a atteint le cours de 111,80 yens pour un dollar, son niveau le plus élevé depuis le mois de novembre 1996. Les opérateurs craignent la résurgence de tensions commerciales entre le Japon et les Etats-Unis.

En France, le marché obligataire a ouvert en hausse, lundi. Le contrat notional du Matif ga-

gnait 38 centièmes après une heure d'échanges. Le franc cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,3755 francs pour un mark.

Les investisseurs attendent des précisions sur la politique européenne du nouveau gouvernement français à l'occasion du Conseil des ministres des finances de l'Union, réuni lundi à Luxembourg.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SEANCE, 10h15	09/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	80262	52706012
Carrefour	10760	43063069
Société Générale	60049	37765200
Eaux (Gie des)	45432	33528479
Axa	91187	31770207,40
B.N.P.	138426	31654039,60
Total	49616	28623909
Usinor Sacilor	235592	23196733,25
Danone	21552	20340628
Saint-Gobain	23070	19295018

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	20485,80	-0,01	+5,80
Hong Kong index	14655,10	-0,95	+8,94



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 06/06	Var. en %	Var. en % fin 96

Paris CAC 40	2719,25	+1,06	+17,43
Londres FT 100	+5,91
Zurich	+30,19
Milan MIB 30	+2,03
Francfort Dax 30	3699,50	+0,72	+28,06
Bruxelles	+12,42
Suisse SBS	+39,67
Madrid Ibex 35	+26,89
Amsterdam CBS	+27,37

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/06	% 05/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3600	+0,02	326	350
Ecu	6,5830	+0,13
Etats-Unis (1 usd)	5,8670	+0,64	5,5500	6,1500
Belgique (100 f)	16,3495	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,8700	+0,04
Italie (1000 lir.)	3,4330	+0,01	3,1700	3,6700
Danemark (100 kr)	88,6200	+0,02	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,6680	-0,05	8,2500	9,0900
Gde-Bretagne (1 L)	9,5145	+0,10	9,1000	9,9500
Grèce (100 drach.)	2,1235	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,2100	70	80
Suisse (100 F)	401,9900	-0,39	393	417
Norvège (100 k)	81,5800	+0,31	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9330	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9950	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.)	3,3400	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2521	+0,41	3,9400	4,5400
Japon (100 yens)	5,0621	+0,45	4,8300	5,1800

PARITES DU DOLLAR

FRANCFORT : USD/DM	1,7285
TOKYO : USD/Yens	115,6600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX	Taux 06/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,20	3,20	5,75
Allemagne	2,95	2,95	5,83
Grande-Bretagne	6,15	6,15	7,13
Italie	6,50	6,50	7,17
Japon	0,50	0,50	2,70
Etats-Unis	5,50	5,50	6,62

MATIF

Echéances 06/06	volume	dernier prix
Notionnel 10 %		
Juin 97	123241	129,40
Sept. 97	38114	127,76
Déc. 97	677	96,80
Mars 98

L'ASSEDIC pour l'inscription



L'ANPE pour la recherche d'emploi



Cette amélioration de la qualité de service se mettra en place progressivement d'ici fin 1997